

Université Libre de Bruxelles
Faculté de Philosophie et Lettres

LES LIBYENS EN ÉGYPTÉ (XV^E SIÈCLE A.C. - II^E SIÈCLE P.C.).

ONOMASTIQUE ET HISTOIRE.

VOLUME I :

- 1. LIBYQUE ET VIEUX LIBYQUE.**
- 2. VIEUX LIBYQUE ET LIBYENS.**

Dissertation présentée en vue de l'obtention
du grade de Docteur en Philosophie et Lettres
par Frédéric Colin, sous la direction de
Madame le Professeur Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier.
Année académique : 1995-1996.

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est la version non modifiée d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Libre de Bruxelles le 1^{er} mars 1996, sous le titre « Les Libyens en Égypte (XV^e s. a.C.-II^e s. p.C.). Onomastique et histoire ». Le jury restreint était composé d'Albert Deman, Philippe Derchain, Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, Didier Vivier et Jean Yoyotte. Le jury de soutenance était en outre composé de Michèle Broze, Jean-Marie Kruchten, Françoise Labrique, Alain Martin et Roland Tefnin.

Un texte légèrement modifié et mis à jour paraîtra dans une version papier sous le titre *Du vieux libyque à l'histoire des Libyens en Égypte (XI^e s. a.C.-II^e s. p.C.)*. Dans cette perspective, les remarques et observations des lecteurs de la version publiée en ligne sont les bienvenues, à l'adresse phanemon@free.fr.

Frédéric Colin, le 22 novembre 2006.

TABLE DES MATIÈRES

Volume I

Introduction	1-8
1. Libyque et vieux libyque	9-76
1.1. Histoire d'une interaction pluridisciplinaire	9-20
1.2. Les principes de la méthode	21-23
1.3. L'heuristique	23-30
1.4. Le système de transcription égyptien	31-38
1.5. La comparaison libyque	38-76
1.5.1. Observations préliminaires	38-45
1.5.2. Rapprochements de séries	45-57
1.5.3. Rapprochements de noms isolés	57-76
2. Vieux libyque et Libyens	77-161
2.1. Quelques apports à la libyologie	77-80
2.2. Onomastique et histoire des Libyens en Égypte	81-141
2.2.1. Du XV ^e siècle au pontificat de Hérihor (XI ^e siècle)	83-96
2.2.2. Du pontificat de Hérihor aux origines de la XXII ^e dynastie (ca. 1070-ca. 945)	96-101
2.2.3. De Chéchonq I (ca. 945) à la fin du VIII ^e siècle. La période libyenne	101-130
2.2.4. De l'avènement de la XXV ^e dynastie (fin VIII ^e siècle) aux derniers ΣΕΣΟΝΧΙΣ (II ^e siècle p.C.)	130-141
2.3. Les grands chefs du désert et les sanctuaires d'Amon à Siwa ou le chaînon manquant	141-161
Conclusion	162-183

Volume II

<i>Onomasticon</i>	1-125
1. Remarques sur la chronologie	1-4
2. Noms vieux libyques ou vraisemblablement vieux libyques	4-117
3. Nom incomplet	117
4. Noms incertains ou à rejeter du <i>corpus</i>	117-125
Abréviations générales	126-128
Abréviations de périodiques et de collections	129-131
Bibliographie	132-160
Table des planches	161

AVANT-PROPOS

Le travail qui suit est pour moi autant l'issue d'une aventure humaine que le fruit d'une recherche patiente. De ces deux points de vue, j'ai toujours pu m'appuyer sur des encouragements continus et sur une aide soutenue. C'est pourquoi je remercie avec plaisir mon promoteur de thèse, Madame Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, dont les conseils, tant sur le plan de la philosophie générale de mes recherches que sur celui de leur organisation quotidienne, m'ont assuré un précieux soutien : jusque dans les derniers jours de l'épreuve, sa patiente relecture m'a permis d'éviter bien des maladresses dans la rédaction.

La progression de ma démarche fut rendue d'autant plus aisée que j'avais un second Maître : combien de discussions passionnantes avec Monsieur Philippe Derchain n'ont-elles pas éclairé mon chemin? J'ai beaucoup apprécié l'intérêt dont il a témoigné pour la poursuite de mes recherches ; celles-ci furent souvent stimulées par une réflexion pointue du Professeur ou par l'un de ces élargissements de la perspective grâce auxquels il sait dynamiser son interlocuteur.

Et que dire de l'aide indispensable que j'ai trouvée auprès de Monsieur Jean Yoyotte? Sans ses conseils sur la marche à suivre, sans l'étendue de la documentation que le savant m'a fait connaître, le lecteur n'aurait pas sous les yeux les présentes pages. Mes visites au Collège de France furent déterminantes dans l'orientation de mes travaux ; ces derniers doivent beaucoup au fichier onomastique que le Professeur m'a généreusement permis de consulter. Qu'il soit assuré de ma profonde reconnaissance. Je souhaite également le remercier, ainsi que ses collaborateurs, pour l'accueil reçu lors de mon séjour au Cabinet d'égyptologie.

Je ne me serais peut-être jamais lancé sur la voie que je me suis efforcé de suivre, si Monsieur Albert Deman ne m'avait pas communiqué une part de son enthousiasme pour les *enquêtes* dans le passé. Lorsque je songe aux joies offertes par la recherche historique, j'évoque toujours les Séminaires captivants que je vécus, avec mes camarades, grâce au dynamisme de notre Maître. J'espère avoir acquis un tout petit peu de sa rigueur, de sa curiosité et de sa largesse d'esprit. Et surtout, avoir compris les messages de son humanisme.

À Paris, j'ai également contracté une dette très importante envers Monsieur Lionel Galand. L'entretien qu'il m'a accordé avec beaucoup d'amabilité, ainsi que les échanges téléphoniques et épistolaires qui ont suivi, m'ont fourni quelques-unes des clefs essentielles de mon travail. Celui-ci a beaucoup progressé grâce à l'aide réelle qu'il m'a assurée. Je suis très reconnaissant au Professeur Lionel Galand de l'intérêt dont il a témoigné pour ma recherche et des encouragements qu'il m'a exprimés.

Je remercie aussi vivement Monsieur Olivier Masson, qui m'a aimablement reçu à Paris : je lui dois de précieuses références bibliographiques et quelques suggestions très éclairantes. Le savant a particulièrement insisté pour que je rencontre son collègue berbérologue Lionel Galand, et je n'ai pas regretté d'avoir suivi son conseil.

Grâce à la généreuse hospitalité de Monsieur René Rebuffat, j'ai pu bénéficier de conditions de travail très confortables dans son service de l'école Normale Supérieure. Pour les facilités qu'il m'a offertes et pour la bibliographie qu'il m'a procurée, je lui exprime mes remerciements sincères.

Pour les mêmes raisons, je suis très reconnaissant à Monsieur Michel Christol de m'avoir accueilli au Centre Glotz, où j'ai pu poursuivre une partie de mes dépouillements bibliographiques.

Je souhaite également remercier Monsieur André Laronde pour l'entretien intéressant qu'il m'a accordé, pour les démarches qu'il a entreprises pour moi auprès des autorités archéologiques de Libye et pour les encouragements chaleureux qu'il m'a exprimés dans son courrier.

Je remercie également Monsieur Pascal Vernus d'avoir cordialement répondu par écrit à la question que je lui avais adressée.

Quel plaisir pour moi de remercier les Coloniais du Seminar für Ägyptologie pour la *xenia* remarquable qu'ils témoignent toujours à leurs hôtes. Je souhaite exprimer ma gratitude toute particulière à Madame Maria-Theresia Derchain-Urtel, dont l'accueil chaleureux m'a permis à plusieurs reprises de séjourner à Cologne dans des conditions idéales. Ses conseils précieux, notamment dans le domaine de la paléographie des inscriptions hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine, me furent très utiles.

Ma reconnaissance est également profonde envers Monsieur Heinz-Joseph Thissen, qui m'a toujours accueilli au Seminar avec toute sa cordialité et sa gentillesse ; l'acuité de sa science a régulièrement permis de résoudre les difficultés démotiques que je lui soumettais.

Il en va de même pour Madame Ursula Verhoeven, dont la compétence impressionnante, entre autres dans le domaine de la paléographie hiéroglyphique, me fut d'un grand secours. Je ne sais en outre comment la remercier de m'avoir permis de consulter les photographies qu'elle possède de plusieurs documents inédits et de m'avoir procuré, dans les derniers jours, des informations indispensables pour la poursuite de ma rédaction.

Mes remerciements vont également à tous les chercheurs et tous les étudiants du Seminar dont l'amitié et la gentillesse m'ont beaucoup aidé lors de mes séjours studieux. Je songe en particulier à Daniela Mendel et à Christian Leitz, qui m'ont toujours accueilli chaleureusement.

Je tiens à remercier Monsieur Peter Dils, qui m'a tenu informé depuis Le Caire de l'évolution de «l'affaire des fouilles de Siwa». De même, je remercie Monsieur Marc Coenen pour la lettre très intéressante qu'il m'a écrite depuis Leuven suite aux questions que je lui avais soumises au sujet de ses propres travaux. C'est avec plaisir que j'évoque également l'empressement serviable avec lequel Monsieur Willy Clarysse répond toujours aux questions qui lui sont soumises.

Je suis très reconnaissant à Monsieur Olaf Kaper de m'avoir écrit au sujet de ses recherches dans le cadre du Dakhla Oasis Project.

Les aides scientifiques et les encouragements chaleureux furent aussi nombreux à Bruxelles. Les chapitres que Madame Michèle Broze a relus ont profité de son regard critique et très attentif ; je l'en remercie de tout coeur. Ce m'est un plaisir de rappeler les nombreuses discussions au cours desquelles Monsieur Paul Heilporn et moi-même avons confronté nos idées. Je le remercie pour l'attention avec laquelle il n'a cessé de me signaler la bibliographie qu'il rencontrait quand celle-ci pouvait avoir trait à mes propres recherches.

Je remercie Monsieur Jean-Marie Kruchten d'avoir répondu à mes questions et de m'avoir procuré sa copie personnelle de la stèle dite «de l'apanage».

Ce sont les cours de latin et de grec de Madame Françoise Labrique, dans son enseignement en humanités secondaires, qui éveillèrent mon intérêt pour l'Antiquité. Pour cela, et pour les nombreux conseils dont elle me fit bénéficier depuis lors, je lui exprime ma profonde reconnaissance.

J'adresse mes remerciements à Monsieur Alain Martin, car il s'est penché avec attention sur les problèmes épigraphiques étudiés dans ma thèse annexe ; ses objections et ses observations sont toujours un moteur efficace pour la réflexion.

Quelques discussions avec Monsieur Philippe Talon me furent très utiles lorsque j'abordais la question du comparatisme entre les systèmes graphiques orientaux ; qu'il en soit sincèrement remercié.

Lors de l'entretien qu'il m'a accordé, Monsieur Didier Viviers m'a fait éviter plusieurs écueils, notamment dans le cadre de ma thèse annexe ; je le remercie pour les précieux conseils dont il m'a fait bénéficier.

Enfin, il n'y a pas de mot pour exprimer l'intensité de mes sentiments envers mes parents, Françoise et André, ma soeur, Sylvie Colin et mes amis, qui ont soutenu avec courage plusieurs jours de siège afin d'alléger les douleurs de la naissance matérielle du travail : Nicolette Brout, Nathalie Demarets, Florence Doyen, Caroline Gastaldi, Emmanuel Louant. Ils doivent savoir combien je suis touché de leur amitié.

Et merci à Anabelle d'avoir supporté toutes les infidélités commises ces derniers mois avec le clavier de Macintosh.

Je voudrais aussi évoquer l'émotion et la tristesse qui m'ont accompagné dans les derniers mois de la rédaction, depuis que Monsieur Jan Quaegebeur nous a quittés. Le Professeur m'avait plus d'une fois accordé un entretien au terme duquel ma réflexion s'était trouvée considérablement enrichie et suivait avec attention l'évolution de mes recherches ; le savant avait une façon incomparable de conseiller les chercheurs jeunes et moins jeunes et de leur suggérer les pistes menant à la solution d'un problème. Le Professeur Jan Quaegebeur aurait dû être parmi nous ; j'aurais beaucoup aimé connaître son avis sur les pages que l'on va lire. Si celles-ci pouvaient en être dignes, c'est au souvenir de ce savant que je souhaiterais les dédier.

INTRODUCTION

Le Nouvel Empire égyptien est une période d'ouverture vers le monde extérieur, les riverains de la vallée du Nil sont en contact, amical ou conflictuel, avec de nombreuses populations étrangères ; les noms de lieux ou de peuples «nouveaux» — du moins pour les Égyptiens — voient peu à peu le jour dans la documentation. Ainsi apparaissent les ethniques jusqu'alors inconnus de peuplades établies à l'ouest de l'Égypte : *Mšwš* dès le XIV^e siècle, puis *Rbw*, *Ysbt*, *Qyqš*, *Hs*, *Bqn*, *Spd*, etc. Étant donné la pauvreté des sources, l'histoire et la chronologie des premières relations avec ces peuples sont difficiles à retracer, pourtant le destin de ces gens allait bientôt croiser, puis rejoindre celui des Égyptiens. En effet, *Rebou* et *Machouach* furent parmi les ennemis les plus fameux des souverains ramessides, avant de s'intégrer tant et si bien dans le pays qu'au X^e siècle, les seconds s'installèrent pour plus de deux cents ans sur le trône pharaonique (XXII^e-XXIII^e dynasties). Les textes égyptiens dits «historiques» qui nous informent sur les relations avec ces peuples de l'Ouest sous les XIX^e et XX^e dynasties, récits de campagnes insérés dans la décoration rituelle des temples, documents administratifs de Deir el-Médineh, etc., ont récemment suscité plusieurs études importantes¹ ; quant aux fondements de l'histoire des pharaons et des dynastes *machouach* et *rebou* de la Troisième Période Intermédiaire, ils furent établis dans les travaux de J. Yoyotte et de K. A. Kitchen,² auxquels se sont ajoutées par la suite plusieurs études sur des points particuliers.³ Un domaine, cependant, n'a pas été exploré systématiquement : en s'installant dans la vallée, les hommes venus de l'Ouest y introduisirent une onomastique particulière, dont nos documents ont conservé le souvenir, principalement sous la forme de noms propres de personnes. La récolte et l'étude de ces anthroponymes sont souhaitables à plusieurs points de vue : elles permettront de suivre l'évolution des contacts, de l'infiltration et de la progression des *Machouach* et des *Rebou* sous un autre angle que celui que nous imposent, d'une part, la phraséologie royale des textes officiels, et de l'autre, la langue concise et sibylline des documents administratifs. En outre, l'histoire des XXII^e et XXIII^e dynasties pourrait gagner à être éclairée de ce point de vue, car l'onomastique *machouach* constitue l'un des traits les plus caractéristiques de la

¹On citera notamment les travaux de K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', et D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom' dans un recueil intitulé *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 15-27, et p. 29-113 ; B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', in R. J. DEMARÉE-A. EGBERTS, *Village Voices*, Leiden, 1992 (CNWS Publications, 13), p. 70-80.

²J. YOYOTTE, 'Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique)', in *Mélanges Maspero*, I, 4, Le Caire, 1961 (MIFAO, 66), p. 121-179 ; K. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 BC)*, Warminster, 1986².

³Ces dernières années ont vu paraître notamment de nombreux travaux de chronologie, dont il sera question dans *l'onomasticon* ; sur la fin de la période, on citera entre autres R. K. RITNER, 'The End of the Libyan Anarchy in Egypt : P. Rylands IX. cols. 11-12', in *Enchoria*, 17, 1990, p. 101-108.

période : transmise fidèlement dans les grandes familles, sur de nombreuses générations, vivante dans divers milieux, militaires, sacerdotaux, royaux, elle pourrait offrir un fil conducteur commode au chercheur confronté à la difficulté d'identifier les indices de l'origine allogène d'une population immigrée gagnée aux pratiques religieuses, épigraphiques et funéraires de sa terre d'accueil ; à cette époque se situe la genèse de traditions onomastiques originales qui se maintiendront dans quelques lignées jusqu'au II^e siècle de notre ère. Enfin, les conclusions de l'examen linguistique et historique de cette anthroponymie héritée de l'Ouest devraient contribuer à préciser certains aspects du peuplement protohistorique de l'Afrique septentrionale. C'est à l'étude de ces diverses questions que s'attacheront les présentes pages.

Les spécialistes de la Cyrénaïque antique qui écrivent l'histoire des relations culturelles entre Grecs et Libyens d'après l'anthroponymie libyque peuvent fonder avec confiance leurs recherches sur une étude linguistique essentielle que réalisa O. Masson⁴ ; pour l'onomastique *machouach* et *rebou*, ce travail nécessairement préalable à toute exploitation historique doit encore être entrepris. C'est pourquoi cette tâche occupera le début de notre recherche, laquelle comprendra trois parties : d'abord, nous nous attacherons à définir un *corpus* onomastique et à réaliser son étude linguistique (au chapitre «Libyque et vieux libyque») ; parallèlement, nous établirons un *onomasticon* rassemblant des informations sur les individus qui portèrent les anthroponymes étudiés (présenté dans un volume séparé pour la commodité du lecteur) ; enfin, nous exploiterons les données historiques intégrées dans l'*onomasticon* (au chapitre «Vieux libyque et Libyens»). Nous tenterons ainsi de passer des noms aux personnes, puis des personnes à l'histoire.

Il n'est pas inutile de préciser d'emblée le sens accordé ici aux notions d'identité ethnique et d'identité culturelle, souvent utilisées dans la bibliographie, mais rarement définies.⁵ L'identité ethnique n'est pas l'expression d'une essence objective et «mesurable», comme le sont les groupes sanguins ou les gènes d'un chromosome ; elle constitue plutôt une étiquette que des acteurs sociaux s'attribuent eux-mêmes pour s'identifier par rapport à d'autres groupes considérés comme issus d'une origine différente. Certains critères culturels sont privilégiés par les individus comme pertinents pour déterminer l'appartenance au groupe ethnique ; la nature de ces critères, partage d'une langue commune, de croyances communes, d'une filiation commune par la mère, par le père, par les deux parents, etc., peut varier dans le temps et dans l'espace. En un

⁴O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie', in *AntAfr*, 10, 1976, p.49-62.

⁵Les notions évoquées ici sont traitées plus en détail dans mon article 'Identités ethniques et interactions culturelles dans l'Antiquité', in *AC*, 63, 1994, p. 253-262, dont les réflexions sont inspirées par les contributions de U. ØSTERGÅRD, *What is National and Ethnic Identity*, p. 16-38, et K. GOUDRIAAN, *Ethnic Strategies in Graeco-Roman Egypt*, p. 74-99, dans *Ethnicity in Hellenistic Egypt*, Aarhus, 1992.

mot, sont Thraces, Libyens, Grecs, Juifs, etc., ceux qui se définissent et que leurs voisins définissent comme tels. L'identité culturelle d'un individu, en revanche, pourrait *théoriquement* être observée «de l'extérieur» : elle est constituée par l'imbrication dans une personne d'un ensemble complexe de traits culturels, systèmes de communication, de croyances, de connaissances, de maîtrises techniques, d'usages sociaux et politiques, etc... Si ces deux aspects de l'identité sont distincts, ils ne sont néanmoins pas indépendants ; d'une part, l'identité *ethnique* se définit au départ d'un choix de critères *culturels* ; d'autre part, on peut inclure dans l'ensemble des traits mentaux qui caractérisent l'identité *culturelle* d'un individu la façon dont il conçoit son identité *ethnique*.

L'une des illustrations les plus claires de la dimension subjective de l'identité ethnique (au sens où elle est fonction du jugement opéré par le *sujet* lui-même), est qu'elle puisse donner lieu à une contestation : le tout consiste alors à définir le critère culturel pertinent pour l'octroi d'une identité ethnique. On trouvera un bel exemple de ce phénomène dans les *Histoires* d'Hérodote⁶ :

Μαρτυρέει δέ μοι τῇ γνώμῃ, ὅτι τοσαύτη ἐστὶ Αἴγυπτος, ὅσῃν τινὰ ἐγὼ ἀποδείκνυμι τῷ λόγῳ, καὶ τὸ Ἄμμωνος χρηστήριον γενόμενον, τὸ ἐγὼ τῆς ἐμεωυτοῦ γνώμης ὕστερον περὶ Αἴγυπτον ἐπυθόμην. Οἱ γὰρ δὴ ἐκ Μαρῆς τε πόλιος καὶ Ἄπιος οἰκέοντες Αἰγύπτου τὰ πρόσουρα Λιβύῃ, αὐτοὶ τε δοκέοντες εἶναι Λίβυες καὶ οὐκ Αἰγύπτιοι καὶ ἀχθόμενοι τῇ περὶ τὰ ἱρὰ θρησκείῃ, βουλόμενοι θηλέων βοῶν μὴ εἴργεσθαι ἔπεμψαν ἐς Ἄμμωνα φάμενοι οὐδὲν σφίσι τε καὶ Αἰγυπτίοισι κοινὸν εἶναι· οἰκέειν τε γὰρ ἔξω τοῦ Δέλτα καὶ οὐδὲν ὁμολογέειν αὐτοῖσι βούλεσθαι τε πάντων σφίσι ἐξεῖναι γεύεσθαι. Ὁ δὲ θεός σφραγὸς οὐκ ἔα ποιέειν ταῦτα φὰς Αἴγυπτον εἶναι ταύτην, τὴν ὃ Νεῖλος ἐπιὼν ἄρδει, καὶ Αἰγυπτίους εἶναι τούτους, οἱ ἔνερθε Ἐλεφαντίνης πόλιος οἰκέοντες ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τούτου πίνουσι· οὕτω σφι ταῦτα ἐχρήσθη. Ἐπέρχεται δὲ ὃ Νεῖλος, ἐπεὰν πληθύῃ, οὐ μόνον τὸ Δέλτα ἀλλὰ καὶ τοῦ Λιβυκοῦ τε λεγομένου χωρίου εἶναι καὶ τοῦ Ἀραβίου ἐνιαχῆ καὶ ἐπὶ δύο ἡμερέων ἐκατέρωθι ὁδὸν καὶ πλεὺν ἔτι τούτου καὶ ἔλασσον. Τοῦ ποταμοῦ δὲ φύσιος πέρι οὔτε τι τῶν ἱρέων οὔτε ἄλλου οὐδενὸς παραλαβεῖν ἐδυνάσθη. «Témoigne également en faveur de mon opinion selon laquelle l'Égypte est aussi étendue que je l'expose dans mon livre, l'oracle d'Ammon qui a été rendu, dont je n'ai pris connaissance en Égypte qu'après m'être forgé ma propre opinion. Car en vérité ceux des cités de Marèd et d'Apis, habitant les régions limitrophes de la Libye, qui pensaient eux-mêmes être Libyens, non Égyptiens, et supportaient avec peine le culte lié aux sacrifices, voulant ne pas être privés des vaches, dépêchèrent des envoyés vers Ammon déclarant qu'il n'y avait rien de commun entre eux et les Égyptiens : car ils habitaient en dehors du Delta,

⁶HÉRODOTE, II, 18, 1-19, 1.

n'avaient aucun rapport avec eux, et voulaient qu'il leur fût permis de goûter à tout. Mais le dieu ne permit pas qu'ils fissent cela, disant que l'Égypte est cette région que le Nil arrose en la traversant, et que sont Égyptiens ceux qui, habitant au-dessous de la cité d'Éléphantine, boivent l'eau de ce fleuve. Voilà la réponse qui leur fut faite. Or, le Nil, lorsqu'il gonfle, se répand non seulement dans le Delta, mais encore en quelques endroits de la région dite «Libyque» et de l'Arabie, sur une distance de deux jours (de marche) de chaque côté, parfois encore plus, parfois moins. Mais au sujet de la nature du fleuve, je ne pus recevoir aucune information ni des prêtres, ni de personne d'autre».

Les gens d'Apis et de Maréa ne se reconnaissaient pas dans l'identité ethnique qu'on leur imposait ; l'origine de leur revendication réside précisément dans l'un des traits culturels associés à cette identité : ne souhaitant pas respecter l'interdit alimentaire observé par les Égyptiens (Hérodote⁷ affirme en effet dans un autre passage que les Égyptiens ne pouvaient consommer la viande de vache, consacrée à la déesse Isis), les habitants des deux bourgades se disaient Libyens. Mais l'oracle du dieu tout puissant, dont personne, en Égypte, ne songerait à contester l'autorité suprême, détrompe les malheureux en fondant son jugement sur un autre critère : tous ceux qui boivent l'eau du Nil doivent être considérés comme des Égyptiens. On objectera que les habitants de Maréa, située à l'extrémité occidentale du lac Maréotis, ainsi que ceux d'Apis, à la limite de la zone d'influence cyrénéenne (Zaouiet Oum el-Rakham, plus de 300 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie),⁸ n'étaient pas réellement riverains du Nil... ; conscient de la difficulté, Hérodote tente de la contourner, après sa fin de citation (οὕτω σφι ταῦτα ἐχρήσθη), en glosant la réponse oraculaire au moyen d'une explication rationnelle : lorsque le Nil déborde, il s'étend loin vers l'ouest... Hérodote doit vraisemblablement à des Égyptiens son information sur «l'ethnographie aquatique» de l'oracle d'Ammon : les pages précédentes de son *logos* citent plusieurs fois les prêtres comme la source de sa science (καθάπερ οἱ ἱεεὺς ἔλεγον ; ἔλεγον δὲ καὶ τόδε μοι μέγα τεκμήριον περὶ τῆς χώρας ταύτης οἱ ἱεεὺς ; ὅτε τῶν ἱεέων ταῦτα ἐγὼ ἤκουον⁹). L'historien introduit d'ailleurs le passage en précisant que l'argument bientôt avancé fut recueilli en Égypte (le contexte invitera plus volontiers à traduire περὶ Αἴγυπτον par «dans la région de l'Égypte» plutôt que par «au sujet de l'Égypte»¹⁰), ce qui soutient à merveille la γνώμη qu'il s'était forgée *a priori* : fidèle à sa méthode, il confirme par l'autopsie ou grâce aux témoignages recueillis lors de son enquête la

⁷HÉRODOTE, II, 41, 1.

⁸A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiai de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris, 1987 (*Études d'Antiquités Africaines*), p. 28.

⁹HÉRODOTE, II, 10, 1 ; 13, 1.

¹⁰H. STEIN, *Herodotos*, Bd. I, L. II, Berlin, 1901, p. 24, supprimait tout bonnement la préposition, que Ph.-É. LEGRAND, *Hérodote. Histoires*, Livre II, Paris, 1944 (*CUF*), p. 78, traduit «(mon opinion) sur (l'Égypte)».

pertinence de sa propre représentation du monde. Et comme pour rappeler encore la valeur des informations qu'il vient d'énoncer, il introduit l'idée suivante en déplorant l'ignorance des prêtres dans la matière qui va suivre : «Mais au sujet de la nature du fleuve, je ne pus recevoir aucune information ni des prêtres, ni de personne d'autre».

Or, une scène d'offrande sculptée à Edfou aux environs du règne de Ptolémée X Alexandre I (107-88),¹¹ sur le soubassement de la face interne du mur d'enceinte est (pl.IV-VII), témoigne de ce que les hiéroglyphes égyptiens développèrent justement un savoir géographique fondé, notamment, sur une «ethnographie de l'eau». Dans la partie gauche, tournés vers la droite, sont Horus, Hathor et Ihy, face à eux, le roi et la reine faisant offrande de deux aiguières chacun ; à la suite de ceux-ci est figurée une série de génies géographiques qui apportent les mêmes récipients à libation.¹² Le texte associé au premier personnage annonce que le roi «a consacré en offrande («qu'il a amené») les huit cours d'eau de l'Égypte afin que le Nil (continue de) se jeter dans la mer», il s'agit bien entendu des branches du fleuve parcourant le Delta¹³ ; il offre «ces huit cours d'eau depuis la *ḥ3s.t Tmḥ* [le pays (étranger) de Libye], à l'Occident, jusqu'au cours du Noun, à l'Orient (sans doute le golfe de Suez et la mer Rouge, à moins de voir en *D3.t-p3-Nwn* un toponyme du Delta oriental, comme le propose H. Goedicke¹⁴)», ainsi que tous leurs villages, leurs environnements, leurs forces de travail et leurs richesses... Sur la paroi ouest symétrique, la même thématique de la richesse aquatique est exprimée d'une façon complémentaire : le roi, la reine et les génies géographiques apportent également des aiguières à Horus, Hathor et Harsomtous, mais les éléments offerts sont les sept oasis du désert occidental.¹⁵ Revenons du côté est ; les hiéroglyphes accompagnant les huit personnages suivants consacrent chaque fois une formule parallèle : le roi est venu auprès du dieu, il lui a amené l'un des «neuf arcs» composant l'ensemble canonique des régions géographiques de l'univers. Le nom traditionnel de celui des «neuf arcs» qui est offert est mentionné, suivi d'une glose précisant la dénomination contemporaine de cette région, puis celle-ci est caractérisée en fonction d'une taxonomie «aquatique» : une petite phrase signale la provenance de l'eau bue par les habitants du pays. Le liquide vital peut avoir, selon les cas, quatre origines différentes : l'eau de fleuve (*mw n ḥ'py*), l'eau de source (*mw n ḥnm.t*), l'eau de digues

¹¹S. CAUVILLE-D. DEVAUCHELLE, 'Le temple d'Edfou : étapes de la construction. Nouvelles données historiques', in *RdÉ*, 35, 1984, p. 45-47 ; 52-53.

¹²*Edfou*, VI, 193-199, mur d'enceinte, face interne, paroi est, soubassement, tableau I e soub. g. I.

¹³Voir à ce sujet H. GOEDICKE, 'Ein geographisches Unicum', in *ZÄS*, 88, 1963, p. 83-86.

¹⁴IDEM, *Ibidem*, p. 86.

¹⁵*Edfou*, VI, 19-25, mur d'enceinte, face interne, paroi ouest, soubassement, tableau I o. soub. d ; voir le commentaire géographique de O. KAPER, 'Egyptian Toponyms of Dakhla Oasis', in *BIFAO*, 92, 1992, p. 117-122.

[*mw n šrh* (cf. $\omega\lambda\epsilon\varrho$)¹⁶] ou l'eau du ciel (*mw n p.t*). Ainsi, par exemple, le texte associé au quatrième génie affirme : «Il t'a amené le pays des *Mentyou*, à savoir la terre des gens d'Israël : ils vivent de l'eau du fleuve à son est (du pays) et de l'eau du ciel à son ouest [*r-dd p3 t3 n n3 Išrl (r-)nty 'nh=sn m mw n h'py hr i3bt.t=f, mw n p.t hr imnt.t=f*]». ¹⁷ On reconnaît facilement le nom Israël dans la version actualisée du toponyme : *p3 t3 n n3 Išrl*, où *r* est noté \llcorner et *l*, \blacktriangleleft . Et de fait, les «*Išrl*» buvaient l'eau du Jourdain dans l'est de leur pays, mais, vers l'occident, devaient se contenter de l'eau de pluie. Pour la question qui nous occupe, on verra avec intérêt d'où provenait l'eau chez les Libyens : «Il t'a amené le pays des *Tehenou*, à savoir la terre des *Pyt* : ils vivent de l'eau du ciel». Le terme *Tehenou*, comme celui de *Temehou*, désignait depuis longtemps les peuples de l'Ouest ; le passage enseigne que le vocable «moderne» utilisé est désormais l'ethnonyme *Pyt*, terme apparu pour la première fois sous Osorkon II.¹⁸ La caractérisation des Libyens comme ceux qui «vivent de l'eau du ciel» rappelle irrésistiblement le fameux conseil donné par les Libyens indigènes aux Grecs parvenus à l'emplacement de la future Cyrène : «Ἄνδρες Ἕλληνες, ἐνθαῦτα ὑμῖν ἐπιτήδευον οἰκέειν· ἐνθαῦτα γὰρ ὁ οὐρανὸς τέτρηται», «Hommes grecs, c'est ici qu'il vous convient d'habiter : car ici le ciel est percé».¹⁹

J. Yoyotte²⁰ a montré qu'Hérodote en Égypte résida sans doute essentiellement à Memphis et Naucratis, d'où il dut rayonner dans le Delta. Lorsqu'il séjourna dans le second établissement, l'historien était particulièrement bien situé pour recueillir des informations sur l'*ethnicity* contestée des habitants d'Apis et Maréa ; or, peu avant de narrer le récit de la consultation oraculaire, Hérodote fait allusion à une conversation qu'il a tenue avec des Égyptiens établis dans le Delta, qui semblent s'être gaussés des Grecs, car ceux-ci ne peuvent compter sur l'eau d'un grand fleuve comme le Nil, mais doivent se contenter... de l'eau de pluie. Piqué au vif, ou feignant de l'être, Hérodote²¹ rapporte la conversation en ces termes : «À ce qu'il me semble, ceux des Égyptiens qui, au-dessous du lac Moiris, habitent entre autres régions celle que l'on nomme 'Delta', si cette région s'élève vers le haut au même rythme et s'accroît encore de la même façon, dans la mesure où le Nil ne l'inondera plus, ces Égyptiens souffriront jusqu'à la fin des temps du même mal que celui dont eux-mêmes prétendaient un jour que les Grecs souffriraient». L'expression Αἰγυπτίων οἱ ἔνερθε λίμνης τῆς Μοίριος οἰκέοντες..., annonçant la tournure semblable οἱ ἔνερθε Ἐλεφαντίνης πόλιος οἰκέοντες... de la réponse

¹⁶W. WESTENDORF, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 312, $\omega\lambda\epsilon\varrho$, «endiguer» ; pour le rapprochement avec le vocable copte, voir H. BRUGSCH, 'Ein geographisches Unicum', in *ZÄS*, 3, 1865, p. 29.

¹⁷*Edfou*, VI, 197, 4-5.

¹⁸Sur cet ethnonyme, voir E. GRAEFE, 'Der libysche Stammesname *p(j)d(j)/pjt* im spätzeitlichen Onomastikon', in *Enchoria*, 5, 1975, p. 13-17.

¹⁹HÉRODOTE, IV, 158, 3.

²⁰J. YOYOTTE, 'Égyptologie', in *ACF*, 1993-1994, p. 696-697.

²¹HÉRODOTE, II, 13, 1-3.

oraculaire d'Amon, invite à rapprocher les deux passages. «En effet», continue Hérodote, «ayant appris que toute la région des Grecs est arrosée par la pluie, mais qu'elle n'est pas abreuvée comme la leur par les bras d'un fleuve (οὐ ποταμοῖσι ἄρδεται, cf. τὴν ὁ Νεῖλος ἐπιὼν ἄρδει, dans la réponse de l'oracle), ils déclarèrent que les Grecs, trompés un jour dans leur grande espérance, auraient misérablement faim. Cette sentence signifie que, si le dieu ne voulait pas faire pleuvoir pour eux, mais faire régner la sécheresse, les Grecs seraient saisis par la famine, car ils n'ont absolument aucun autre approvisionnement d'eau que celui qui vient du Ciel» (littéralement : «de Zeus»).

Sous les traits de la personnification grecque du Ciel (Zeus), l'expression même du récit, οὐ γὰρ δὴ σφι ἔστι ὕδατος οὐδεμία ἄλλη ἀποστροφὴ ὅτι μὴ ἐκ τοῦ Διὸς μόνον («car ils n'ont absolument aucun autre approvisionnement d'eau que celui qui vient du Ciel»), s'insère dans le même champ sémantique que le vocabulaire des processions hydrauliques : 'nḫ=sn m mw n p.t («Ils vivent de l'eau du ciel»). La tournure de pensée qui apparaîtra près de trois siècles et demi plus tard sur le soubassement intérieur du mur d'enceinte à Edfou est déjà présente en germes dans les propos des Égyptiens qui guidèrent Hérodote dans le Delta — peut-être des Naucratis, car les fragments de la procession géographique la plus ancienne conservée (Ptolémée I) proviennent précisément de Naucratis.²²

Ainsi, le récit de l'oracle, conté par quelque prêtre à l'enquêteur Hérodote (cf. l'incise Τοῦ ποταμοῦ δὲ φύσιος πέρι οὔτε τι τῶν ἰρέων οὔτε ἄλλου οὐδενὸς παραλαβεῖν ἐδυνάσθην, opposée par la particule δὲ au récit précédent), semble l'expression d'une science ethnographique de l'eau développée à la Basse Époque dans le milieu des hiéroglyphes : les habitants d'Apis et Maréa, ne vivant pas de l'eau du ciel (mw n p.t), ne peuvent se prétendre Libyens ; leur identité égyptienne, en revanche, est hors de doute, puisqu'ils boivent l'eau du Nil (ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τούτου πίνουσι). Une seule difficulté demeure : malgré la tentative de rationalisation opérée par Hérodote (lors des crues, le Nil s'étendrait loin vers l'ouest), les faits hydrologiques invoqués par l'oracle ne correspondent pas à la réalité observable sur le terrain (Apis se trouve à plus de 300 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie, très largement hors de portée du grand fleuve). Qu'à cela ne tienne, il suffit d'inverser l'ordre des propositions par l'une de ces pirouettes de la pensée analogique devant laquelle n'aurait pas reculé un hiéroglyphe : «Les habitants d'Apis et Maréa sont Égyptiens — *dixit* la voix infallible du dieu —, ils boivent donc de l'eau du Nil...»

²²J. YOYOTTE, 'Égyptologie', p. 688.

Plusieurs questions méthodologiques doivent encore être abordées, on y viendra bientôt ; mais entrons sans plus attendre dans le sujet de la présente étude.

1. LIBYQUE ET VIEUX LIBYQUE

1.1. HISTOIRE D'UNE INTERACTION PLURIDISCIPLINAIRE

Dans l'esprit des habitants de la vallée du Nil, les peuples de l'Ouest dont les noms apparaissent peu à peu dans la documentation égyptienne au cours du II^e millénaire, *Machouach*, *Rebou*, etc., semblent avoir constitué un ensemble cohérent. Cela ressort notamment des grands récits de guerres ramessides, où ces peuples sont regroupés génériquement sous les appellations de *Tehenou* et de *Temehou*, termes traditionnels qui désignent à cette époque les parages occidentaux de l'Égypte. Ainsi, par exemple, lors de la campagne de l'an 5 de Ramsès III, un sujet vient dire au roi : «Les *Tehenouyou* vont se déplacer,²³ ils ont fait une *šdt.t (?)*²⁴ en étant ensemble et réunis sans qu'on puisse les compter, à savoir les *Rebou*, les *Seped* et les *Machouach*, pays unis pour se (?) et se (?) [sens hostile]²⁵ contre l'Égypte (*T3-mri*)». Le roi se rend alors dans un sanctuaire pour demander à Amon la force d'«anéantir *Ta-Temeh*».²⁶ Sous l'impulsion de la pensée analogique, *Rebou*, *Seped* et *Machouach* sont en l'occurrence rassemblés successivement dans deux ensembles équivalents, ceux des peuples *tehenouyou* et du pays de *Temeh*. La même taxonomie est à l'œuvre dans l'*onomasticon* d'Amenemope, cette liste de termes rapprochés selon les associations d'idées propres à son auteur (les versions conservées doivent dater des XXI^e et XXII^e dynasties et l'archétype, selon A. Gardiner,²⁷ ne serait pas antérieur à la fin de la XX^e dynastie) ; on y trouve en effet nommés à la suite *Temehou*, *Tehenouyou*, *Machouach*, *Rebou* et *Gahaga*.²⁸

Mais si les Égyptiens établissaient un lien entre ces différents peuples, il n'en ressort pas nécessairement que ceux-ci appartenaient à la même culture. Leur point commun n'était-il pas plutôt de nature géographique, comme habitants de l'Ouest, ou de nature politique, comme ennemis alliés pour menacer l'ordre immuable de l'Égypte? Le moyen le plus direct pour définir l'identité culturelle de ces populations serait de savoir si elles partageaient une langue commune. Le langage est un des traits les plus concrets et les plus immédiats de l'identité culturelle. Dans certains cas — songeons aux Berbères

²³Le *šdm=f* perfectif du néo-égyptien ne s'employant qu'avec des verbes transitifs, la présente forme (verbe de mouvement) doit être prospective [cf. J. ČERNÝ-S. GROLL, *A Late Egyptian Grammar*, Rome, 1984³, § 14.2 ; J. WINAND, *Études de néo-égyptien*, 1 : *La morphologie verbale*, Liège, 1992 (*Ægyptiaca Leodiensia*, 2), p. 192, § 318] ; les messagers annoncent l'imminence d'une attaque, dont les préparatifs ont été observés.

²⁴Voir W. EDGERTON-J. WILSON, *Historical Records of Ramses III. The Texts in Medinet Habu*, Chicago, 1936 (SAOC, 12), p. 7, n. 4 a.

²⁵IDEM, *Ibidem*, p. 7, n. 8 a-b.

²⁶*Medinet Habou*, pl. 16, col. 12, = KRI, v, 12, 2-6.

²⁷A. H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica*, I, Oxford, 1947, p. 24.

²⁸IDEM, *Ibidem*, p. 114*-123*, n° 238-242.

contemporains —,²⁹ c'est même le seul critère permettant de réunir sous un terme unique un ensemble de peuples manifestement apparentés, mais que tant de particularités, dans la multiplicité des modes de vie, paraissent séparer. Cependant il semblerait à première vue que nous atteignons là une impasse : ces peuples dépourvus, autant que nous sachions, d'une écriture propre appartiennent au monde de la pré- ou de la protohistoire, selon une définition chère à nos disciplines.

Pourtant, comme nous l'avons évoqué plus haut, il existe un moyen de rendre quelque peu la parole à ces nations silencieuses : les noms propres des hommes qui les composaient furent parfois transcrits en écriture égyptienne, dans un système de notation dit «syllabique»³⁰ réservé aux termes étrangers. Or, ces noms constituent autant de tessons linguistiques dont la collecte devrait nous permettre de savoir s'ils s'inscrivent dans la trame plus générale d'une langue disparue. Car un nom propre, anthroponyme ou ethnonyme, s'il a pour fonction d'individualiser un homme ou un groupe d'hommes, n'en constitue pas moins à l'origine un énoncé signifiant (qu'une mutation peut certes transformer en hypocoristique). On pourrait multiplier les exemples, mais les Égyptiens suffisent à illustrer la complexité que peut atteindre un énoncé onomastique³¹ : des noms comme «Amon-est-puissant» (*Imn-nḥt.w*) ou «Le-visage-de-Ptah-a-dit-‘Puisse-t-il-vivre’» (*Τεεφθαφωνυχος*) constituent des propositions complètes — et hautement signifiantes. Et même lorsque les noms se résument à de simples unités lexicales, ils peuvent nous informer sur le langage dont ils sont issus. La première question à laquelle devrait donc s'atteler une étude onomastique serait de déterminer si l'ensemble des noms associés aux *Machouach*, aux *Rebou*, etc., sont les éléments cohérents d'un même langage. Concrètement, comme nous le verrons plus loin, il s'agirait de mettre en évidence des séries morphologiques et des constantes phonétiques. Si cette entreprise était couronnée de succès, il faudrait alors, dans un second temps, introduire la perspective historique en se demandant où se situait le langage révélé par nos indicateurs onomastiques dans la chaîne des langues déjà connues.

Ceci nous amène dans le vif d'une question historiographique, dont la genèse et le développement, à mesure que progressaient l'égyptologie, d'une part, et la libycologie, d'autre part, constituent un bel exemple d'interaction «culturelle» entre de jeunes

²⁹G. CAMPS, *Être Berbère*, in *Encyclopédie berbère*, I, Aix-en-Provence, 1984, p. 12-13.

³⁰Cette nomenclature est notamment mise à l'honneur dans les deux études de W. F. ALBRIGHT, *The Vocalisation of the Egyptian Syllabic Orthography*, New Haven, 1934, et 'New Material for the Egyptian Syllabic Orthography', in *Journal of Semitic Studies*, 2, 2, 1957, p. 113-127, et déjà Th. DEVÉRIA, 'Le papyrus judiciaire de Turin et les papyrus Lee et Rollin', in *BE*, 5, 1897, p. 249-251. Pour la bibliographie plus récente, voir J. QUAEGBEUR-K. VANDORPE, 'Ancient Egyptian Onomastics', in E. EICHLER-G. HILTY-H. LÖFFLER-H. STEGER-L. ZGUSTA (éd.), *Les noms propres. Manuel international d'onomastique*, I, Berlin-New York, 1995, p. 847, 7.3.

³¹Sur la dimension linguistique des noms égyptiens, voir P. VERNUS, 'Name', in *LÄ*, IV, 1982, col. 333-337.

disciplines, nées à seulement vingt ans d'écart dans le courant du XIX^e siècle (*ca.* 1822 et 1842). Car depuis les origines, bien qu'aucune étude linguistique probante n'eût fondé les opinions d'alors, une idée assez précise vit le jour sur l'identité culturelle des *Machouach* et des *Rebou* ; cette idée se basait sur plusieurs postulats qu'aucune démonstration ne vint jamais étayer. Premièrement, on considérait ces peuples comme des «Libyens» ; cette identification, qui aurait pu se restreindre à une acception géographique, était en réalité sous-tendue par un rapprochement implicite avec les peuples indigènes du nord de l'Afrique que les colons puniques et hellènes rencontrèrent en posant le pied sur le continent : les Λίβυες des Grecs, et en particulier d'Hérodote, et les Numides des sources latines littéraires.³² Deuxièmement, les Libyens du II^e millénaire, pensait-on, s'exprimaient dans des dialectes berbères. L'argument sur lequel reposait implicitement cette double conception était négatif : quels ancêtres pouvaient avoir les Berbères modernes, si ce n'est les Λίβυες classiques et, au-delà, les *Machouach* et autres *Rebou*. Ce qui semblait logique pour les peuples devait l'être aussi pour leurs langues.

Après avoir éliminé une ancienne hypothèse, qui voulait que les noms étrangers des souverains de la XXII^e dynastie fussent d'origine sémitique (syrienne ou assyrienne), L. Stern défendit en 1883 leur origine libyenne, montrant qu'un lointain ancêtre de la famille était qualifié de *Tehenou*. Il en concluait que ces noms étrangers pouvaient s'expliquer seulement par la langue des anciens Libyens et ajoutait³³ :

«Aber wir wissen kaum etwas über diese Sprache und können nur annehmen, daß sie die Mutter der heutigen Wüstendialecte der Berbern ist...»

En l'absence d'autres éléments, l'argument négatif, pour nullement contraignant qu'il fût, n'était néanmoins pas vicieux. C'est par un raisonnement semblable qu'avant même de déchiffrer les hiéroglyphes, Champollion avait émis l'hypothèse fructueuse que le copte, encore employé de son temps dans la liturgie des chrétiens d'Égypte, descendait de l'égyptien ancien. Ce parallèle fut d'ailleurs établi explicitement dès 1899 par l'égyptologue G. Botti³⁴ :

«Le point de départ c'est que le berbère actuel est à l'ancienne langue libyenne comme le copte est à l'ancienne langue des Égyptiens».

Cet aphorisme résume bien le fondement épistémologique des premières études libyennes, car la conjecture qu'il exprime servit en effet de *point de départ* à quelques

³²Sur la définition antique des autochtones du nord de l'Afrique, voir mon étude à paraître *Recherches*, p. 1 ; sur l'étymologie peut-être libyque du nom *Numida*, voir G. CAMPS, *Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire (Libyca, 8)*, 1960, p. 152-153.

³³L. STERN, 'Die XXII. manethonische Dynastie', in *ZÄS*, 21, 1883, p. 25.

³⁴G. BOTTI, 'Manuscrits libyens découverts par M. Schiaparelli dans le Musée de Turin', in *BIÉ*, 3^e s., 10, 1899, p. 166.

rapprochements entre des termes relatifs aux Libyens des sources égyptiennes et des vocables liés à leurs descendants putatifs, Libyens et Berbères. Ainsi on crut assez tôt reconnaître un terme berbère *mes* sous une graphie égyptienne $\text{𓆎} \text{𓆏}$ *ms* qui semblait synonyme du mot égyptien *wr*, «le chef», désignant les dynastes libyens de la Troisième Période Intermédiaire. L'identification apparaît en 1883, sous la plume de A. Erman,³⁵ suivi peu après par G. Maspero,³⁶ selon qui le mot $\text{𓆎} \text{𓆏}$ «est berbère d'origine et sert encore aujourd'hui à rendre l'idée de *maître* : *mas* à Ghat, *mess* en Ahaggar, d'où *messina* et *messi*, *notre maître*, c'est-à-dire Dieu». De nombreux savants relayèrent ensuite cette théorie, sur laquelle s'appuie toujours plus solidement l'opinion selon laquelle les «Libyens d'Égypte» parlaient le berbère. C'est ainsi qu'A. Gardiner³⁷ écrivit en 1947 :

«The outlandish names and titles found in connexion with the Meshwesh and Libu suggest that they both spoke a Berber dialect, and this is at least true of the above mentioned word for 'prince', in Berber *mess*.»

Cette théorie eut la vie longue³⁸ ; pourtant le berbérologue L. Galand³⁹ rappelait dès 1975 — il est vrai, dans une publication très éloignée de l'égyptologie — que le mot *mass*, attesté dans le seul dialecte touareg, n'a pas d'existence proprement autonome, car il appartient à la catégorie des «noms de parenté»,⁴⁰ obligatoirement suivis d'un pronom personnel affixe : selon les termes du savant, «on n'est pas 'maître', mais 'le-maître-de moi/toi/lui, etc.'». Enfin M. C. Perez-Die et P. Vernus⁴¹ ont récemment dissipé le

³⁵En note, chez G. MASPERO, 'Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire', in ZÄS, 21, 1883, p. 69, n. 1.

³⁶G. MASPERO, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, Paris, 1884, p. 307 ; voir aussi G. DARESSY, 'Remarques et notes', in *RecTrav*, 11, 1889, p. 80.

³⁷A. GARDINER, *AEO*, I, Oxford, 1947, p. 121*.

³⁸Par exemple, R. K. RITNER, 'The End of the Libyan Anarchy in Egypt : P. Rylands IX. cols. 11-12', in *Enchoria*, 17, 1990, p. 106, n. 22, y adhère toujours, de même que P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque. Carrières militaires et carrières sacerdotales en Égypte du XI^e au II^e siècle avant J. C.*, Anthony, 1985, p. XVIII, et P. BEHRENS, 'Wanderungsbewegungen und Sprache der frühen saharanischen Viehzüchter', in *SUGIA*, 6, 1984/85, p. 140 ; 162. Cette théorie avait été adoptée dans les travaux fondamentaux pour les études «libyennes» de W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter. Beiträge zur Ethnologie und Geschichte Libyscher Völkerschaften nach den Altägyptischen Quellen*, Glückstadt-Hamburg-New York, 1955, p. 67, J. YOYOTTE, 'Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne (études d'histoire politique)', in *Mélanges Maspero*, I, 4, Le Caire, 1961 (*MIFAO*, 66), p. 123 (entre-temps, le savant a renoncé à l'hypothèse berbère), F. GOMAA, *Die Libyschen Fürstentümer des Deltas vom Tod Osorkons II. bis zur Wiedervereinigung Ägyptens durch Psametik I*, Wiesbaden, 1974 (*TAVO*, 6) (implicitement, d'après ses traductions de *ms* '3 «Großfürst», p. 7 ; 9) et J. OSING, 'Libyen, Libyer', in *LÄ*, III, 1980, col. 1032, n. 143.

³⁹L. GALAND, 'Le berbère et l'onomastique libyque', in *L'onomastique latine. Paris 13-15 octobre 1975*, Paris, 1977 (*Colloques Internationaux de CNRS*, 564), p. 303.

⁴⁰Sur cette catégorie grammaticale en berbère, on verra l'exposé du même auteur, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III : D. COHEN (éd.), *Les langues Chamito-sémitiques*, Paris, 1988, p. 229, 4.9 b.

⁴¹M. C. PEREZ-DIE-P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya el Medina (Heracléopolis Magna). Introducción General. Inscripciones*, Madrid, 1992, p. 45-46.

mirage berbère en montrant que la graphie 𓆎 (et variantes) doit représenter, dans tous les cas, le mot bien égyptien *ms*, «(l')enfant».

C'est également dès l'aube de l'égyptologie que le nom du peuple des *Rbw/Rby* fut rapproché des noms grecs $\Lambda\iota\beta\acute{\omicron}\eta$ et $\Lambda\iota\beta\upsilon\epsilon\varsigma$ — on sait en effet que les mêmes signes hiéroglyphiques peuvent noter les sons *r* et *l*, ambigus dans l'écriture, mais distincts dans la phonétique.⁴² L'équivalence est déjà affirmée par H. Brugsch en 1858,⁴³ et on prend l'habitude, dès le XIX^e siècle,⁴⁴ de transcrire le nom *Libou/Libu* (plutôt que *Rebou/Rebu*, que demanderait une transcription conventionnellement neutre) ; depuis, l'usage s'est pratiquement généralisé. Certains traducteurs, tout en conservant une transcription «phonétique» pour les noms des autres peuples occidentaux, rendent même le nom *Rbw* par «Libya, Libyans, Libye, Libyens»⁴⁵ — ce qui est certainement trompeur, puisque l'ethnique *Rbw* n'avait pas l'acception générale dévolue au nom $\Lambda\iota\beta\upsilon\epsilon\varsigma$ des sources classiques. Quoi qu'il en soit, l'étymologie prêtée à l'ethnique *Rbw* ne fait que renforcer l'opinion commune sur l'équivalence entre voisins occidentaux des sources égyptiennes, $\Lambda\iota\beta\upsilon\epsilon\varsigma$ classiques et Berbères modernes, tout en suscitant l'impression que cette identité va de soi. Et pourtant l'identification de *Rbw* et $\Lambda\iota\beta\upsilon\epsilon\varsigma$ se fonde sur la concordance de seulement deux phonèmes, *Rb/Λβ*, séquence dont la brièveté augmente le risque d'une coïncidence⁴⁶ ; qui plus est, l'ambivalence des graphies égyptiennes des sons *r* et *l* multiplie par deux les possibilités de rapprochement — ce qui permet d'ailleurs à A. Nibbi de cultiver son goût du paradoxe en proposant, sans argument sérieux, de dériver le nom des *Rbw* d'une racine sémitique *rab/rabi*.⁴⁷

L'identification classique ne devrait pas constituer le point de départ d'une théorie ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle reste tentante et nous serions tout disposés à l'accepter si d'autres arguments *positifs* nous y invitaient.

C'est ici qu'intervient le deuxième terme de l'interaction pluridisciplinaire.

«La France, en occupant une partie de l'Afrique septentrionale, a donné le jour à une nouvelle branche d'études archéologiques, l'épigraphie libyque».

⁴²Il semble d'ailleurs, d'après quelques vocables coptes, que les sons *l* et *r* aient joui distinctement d'un statut phonologique en égyptien même, cf. J. VERGOOTE, *Phonétique historique de l'égyptien*, Lovanii, 1945, p. 108-109 ; tableau synoptique.

⁴³H. BRUGSCH, *Geographische Inschriften Altägyptischer Denkmäler*, II : *Die Geographie der Nachbarländer Ägyptens*, Leipzig, 1858, p. 80.

⁴⁴Par exemple G. BOTTI, 'Manuscripts libyens', p. 165.

⁴⁵Par exemple J. H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, IV, Chicago, 1906, p. 18, *sqq. passim* ; G. Lefebvre (1927), dont la traduction est reproduite par H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, Mainz am Rhein, 1989 (*SDAIK*, 22), p. 70-72.

⁴⁶Je remercie O. Masson d'avoir attiré mon attention, le 18/5/94, sur ce problème méthodologique valable dans tous les domaines onomastiques : un nom est d'autant plus ambigu qu'il est court.

⁴⁷A. NIBBI, 'The Possible Presence of the Semitic Noun *rab/rabi* in some Egyptian Texts', in *DE*, 3, 1985, p. 46-47, hypothèse répétée dans *Lapwings and Libyans in Ancient Egypt*, Oxford, 1986.

C'est par ces termes que J. Halévy⁴⁸ entame l'exposé de ses recherches présentées en 1872 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Trente ans auparavant, le sémitisant F. de Sauley avait pour la première fois établi partiellement la lecture d'une inscription «indigène» de l'antique *Thugga*, en Tunisie, dont l'écriture attendait d'être déchiffrée depuis sa découverte au XVIII^e siècle.⁴⁹ Cette inscription du II^e siècle *a.C.*, entrée depuis lors dans les collections du British Museum, était la dédicace bilingue du mausolée d'un notable, rédigée en punique et dans une écriture jusqu'alors inconnue, que l'on qualifia par élimination d'«africaine». En référence à l'Antiquité, cette écriture fut bientôt nommée «libyque», désignation que l'usage consacra définitivement ; on s'aperçut par la suite qu'elle avait eu une postérité dans les caractères *tifinagh*, l'alphabet employé par les Touareg depuis le Moyen Âge⁵⁰ — pour cette raison, de nos jours, quelques intellectuels berbères en quête de racines remettent à la mode l'usage de l'écriture antique.⁵¹

Grâce aux découvertes d'inscriptions toujours plus nombreuses, principalement des épitaphes, J. Halévy proposait pour sa part des améliorations au système établi par de Sauley ; en outre, il consacrait un chapitre à «[l']origine et [à l']antiquité des noms propres libyques». Dans ce cadre, l'idée lui vint de comparer les anthroponymes et les ethniques des peuples combattus par Ramsès III (campagnes de Médinet Habou et *Papyrus Harris* I, 77, 3) que ses collègues égyptologues nommaient «libyens», avec les noms qu'il pensait reconnaître sur les épitaphes et dans les sources classiques. L'égyptologue F. Chabas,⁵² à qui il empruntait les lectures des noms égyptiens, lui avait en quelque sorte glissé la suggestion en comparant la séquence initiale des noms *Mškn*, *Mššr* et *Mšwš* avec l'initiale *Mas-* de plusieurs noms de Libyens conservés dans les sources classiques. Se fondant sur seize rapprochements, dont treize faisaient intervenir le libyque, J. Halévy conclut avec enthousiasme que «les documents de ce Pharaon ont une affinité manifeste avec ceux qu'on rencontre dans nos épitaphes».⁵³ Mais les progrès parallèles de l'égyptologie et de la libyologie rendent ces rapprochements pour la plupart insoutenables. Cela vient de plusieurs facteurs, qui conjuguent leurs effets : d'abord, les copies des documents libyques dont disposait Halévy étaient régulièrement fautives ou imprécises ; beaucoup furent corrigées par la suite dans le

⁴⁸J. HALÉVY, 'Études berbères, I : Essai d'épigraphie libyque', in *JA*, 7e s., 3-4, 1874, p. 73.

⁴⁹Voir l'historique du déchiffrement, chez L. GALAND, 'Le libyque et les études sémitiques', in *Hommages à M. Sznycer*, I, Paris, 1990 (*Semitica*, 38), p. 121-124.

⁵⁰Sur l'histoire des différentes variétés d'alphabets libyques, voir L. GALAND, 'Les alphabets libyques', in *AntAfr*, 25, 1989, p. 69-81

⁵¹M. GHAKI, *Le libyque*, in *Catalogue de l'exposition «Carthage. L'histoire, sa trace et son écho»*, Paris, 1994, p. 204.

⁵²F. CHABAS, *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, Paris, 1872, p. 241-242.

⁵³J. HALÉVY, 'Études berbères, I', p. 406.

Recueil des Inscriptions Libyques de J.-B. Chabot (1940-41).⁵⁴ Ensuite, le savant n'avait pas établi correctement la valeur de sept signes de l'alphabet libyque, dont certains sont parmi les plus fréquents,⁵⁵ si bien que ses lectures sont souvent erronées.⁵⁶ De même, la lecture de l'un des noms égyptiens étudiés est fautive,⁵⁷ et le texte hiéroglyphique est mal établi dans un autre cas.⁵⁸ En outre, pour faciliter les rapprochements, le savant recomposait artificiellement des noms libyques en mettant bout à bout des séquences de phonèmes extraites arbitrairement de différentes inscriptions — sans tenir compte de critères morphologiques explicites ; ce procédé, appliqué de surcroît à des noms courts, permettait toutes les combinaisons.⁵⁹ Enfin, il comparait l'anthroponyme *Kp(w)r* (7°) avec le nom Κάβαλες, qu'Hérodote aurait cité parmi les peuples libyens de Cyrénaïque ; mais le savant se fondait sur une faute très ancienne de la tradition manuscrite (Κάβαλες, corruption de Βάκαλες),⁶⁰ que l'on n'avait pas encore identifiée dans les éditions du début du siècle dernier. Au total, un seul rapprochement avec le libyque était recevable, *Mr'* et *Mrw*⁶¹ rappelant effectivement *Mriyw* (anthroponyme n° 3 de la liste)⁶² ; mais la faiblesse des autres propositions eût été suffisante pour jeter la suspicion sur ce succès isolé. Il faut d'ailleurs rendre justice à

⁵⁴Ne sont citées ici que les inscriptions dont les erreurs de copie influencèrent les conclusions de Halévy ; la concordance avec le *RIL* est en outre précisée : ethnonymes n° 1 de la liste (inscr. 173 = *RIL* 537), n° 2 (inscr. 208 = *RIL* 446 : Chabot transcrit *Msint*, au lieu du *Msinp* de l'édition dont disposait Halévy, mais il est impossible de vérifier la lecture sur la mauvaise photographie reproduite ; inscr. 8 = *RIL* 166 : la séquence *m[s]* n'est sans doute pas complète ; inscr. 177 = *RIL* 277 : d'après une nouvelle copie et une photographie de G. Ryckmans, le texte n'est pas *wp*, mais *nšp'*), n° 4 (inscr. 206 = *RIL* 444 : d'après les estampages de la réédition, la séquence *gkn'* doit être corrigée en *tkn'*) ; n° 7 (inscr. 164 = *RIL* 615 : le texte n'est qu'un fragment incomplet ; la référence à l'inscr. 194 doit être une coquille) ; n° 8 (inscr. 14 = *RIL* 171 : Chabot note que «L'inscription paraît incomplète»).

⁵⁵J.-B. CHABOT, *Recueil des Inscriptions Libyques*, Paris, 1940-41, p. III.

⁵⁶Anthroponyme n° 6 (inscr. 128 = *RIL* 832 : Halévy lit à la suite les lettres *s* et *d*, qui n'appartiennent pourtant pas à la même ligne ; ethn. n° 1 (inscr. 173 = *RIL* 537) ; n° 2 (inscr. 208 = *RIL* 446 : Halévy lit *mšy's* [transcription de l'hébreu], alors que le texte de sa copie est *msynp* ; inscr. 177 = *RIL* 277 : Halévy lit *wš*, alors que le texte de sa copie est *wp*) ; n° 4 (inscr. 206 = *RIL* 444 : Halévy lit *gk'h*, alors que le texte de sa copie est *gkn'* ; inscr. 43 = *RIL* 176 : la coupure est difficile à déterminer) ; n° 5 (inscr. 246⁵⁶ = *RIL* 627 : Halévy lit *k'k'*, alors que le texte de sa copie est *knkn*) ; n° 6 (inscr. 43, cf. *supra*) ; n° 7 (inscr. 164 = *RIL* 615 : Halévy lit *h'wš*, alors que le texte de sa copie est (?)'ws ; le renvoi à l'inscr. 194 doit être une coquille).

⁵⁷Anthrop. n° 4 («*Marmaïou*» pour *Mriyw*).

⁵⁸Anthrop. n° 5 [«*Zamar*» pour *Wrmr* (?)].

⁵⁹Anthrop. n° 1 (inscr. 183 = *RIL* 37 : la coupure est possible, mais incertaine ; ajouter de toute manière un point de valeur indéterminée après *dd*) ; n° 4 (inscr. 11 = *RIL* 194 + 98 = *RIL* 449) ; n° 6 (inscr. 128 = *RIL* 832 + 11 = *RIL* 194) ; ethn. n° 2 (inscr. 8 = *RIL* 166 + 177 = *RIL* 277) ; n° 4 (inscr. 206 = *RIL* 444 + 43 = *RIL* 176).

⁶⁰Pour l'histoire de ces leçons, voir O. MASSON, *En marge d'Hérodote : deux peuplades mal connues, les Bacales et les Cabaléens*, in *MH*, 41, 1984, p. 140.

⁶¹*Mr'* : *RIL* 402 ; 475 ; 496 (nom peut-être incomplet). *Mrw* : *RIL* 229 ; 230 (la lecture *Mr'* n'est pas à exclure) ; 231 ; 440 ; 597 ; 683 (*Mr[w]*) ; *RIL* 900, cité dans l'index, est suspect.

⁶²Corriger la coquille «222» en «230», à la p. 406.

l'autocritique de J. Halévy,⁶³ qui reconnaissait lui-même que «Quelques-unes de ces identifications ne prêtent que trop au doute».

Le savant libyologue avait hérité de ses collègues égyptologues la conviction que les voisins occidentaux de Ramsès III appartenaient à l'antique culture «libyenne» ; en retour il leur offrait une confirmation par le libyque de la théorie communément acceptée. Un exemple est particulièrement révélateur de la méthode : adoptant l'identification des égyptologues *Ribou*, *Libou* = Λίβυες, J. Halévy en rapprochait un nom libyque qu'il transcrivait *Ribou* — contrairement à son habitude de rendre le libyque uniquement en caractères hébreux. Or, le libyque — à l'opposé de l'égyptien hiéroglyphique — distingue dans l'écriture les *r* et les *l*, ce qui tendrait à exclure une équivalence libyque «*Ribou*» = Λίβυες ; en outre, si le texte sur lequel il se fondait (inscr. 173) était correctement établi, il eût dû se lire *Rnbw*, plutôt que *Rbw* (le savant n'avait pas élucidé la lecture du signe libyque $l = n$) ; enfin, d'après la réédition de Chabot (*RIL* 537), la copie semble incomplète, et il se pourrait qu'une lettre au moins manque avant la séquence [...] *rnbw* [ou même [...] *rnb'*, si le $ll(w)$ est corrompu pour $lll(')$]. Néanmoins J. Halévy fut à la base de «l'hypothèse libyque», qui s'imposa peu à peu dans les milieux égyptologiques sous son influence directe.

En 1899, dans son rapport du XII^e Congrès des Orientalistes, G. Botti⁶⁴ insiste sur l'intérêt de l'épigraphie libyque (qu'il appelle «libyenne») ; les lents progrès de la libyologie vont d'ailleurs susciter, vers la même époque, une parenthèse aventureuse : deux savants anglais font une expédition en Algérie pour vérifier (notamment par des analyses craniologiques!) l'hypothèse d'une origine berbère de la civilisation égyptienne. Parmi les arguments leur suggérant l'idée d'une «early Libyo-Egyptian connection» se trouve la supposition anachronique de l'existence, «probably at a contemporary period, of the same script in both countries».⁶⁵ Leurs conclusions mitigées leur valent un compte rendu sévère de J. Capart,⁶⁶ qui défend l'idée d'un pan-berbérisme de la civilisation méditerranéenne primitive ; sa conviction se fonde sur la découverte progressive des inscriptions libyques et d'autres signes qu'il attribue à une écriture apparentée (p. 3).

En 1914, O. Bates faisait paraître son étude *The Eastern Libyans. An Essay*, qui allait devenir une référence de base tant dans les milieux classiques que chez les égyptologues. À nouveau dans la lignée comparatiste, le savant s'y inspire des recherches de J. Halévy, pour étudier à son tour quelques-uns des noms examinés par le savant français ; pour le libyque, il reste tributaire de son prédécesseur. Mais il semble avoir été conscient des

⁶³J. HALÉVY, 'Études berbères, I', p. 408.

⁶⁴G. BOTTI, 'Manuscrits libyens', p. 166-167

⁶⁵D. RANDALL-MACIVER-A. WILKIN, *Libyan Notes*, London, 1901, p. 77.

⁶⁶J. CAPART, 'À propos d'un livre récent sur les Libyens, «Libyan Notes» of Randall-Mac Iver and Wilkin', in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 20, 1901-1902, p. 1-7.

limites de la méthode de Halévy, car il cite seulement le rapprochement de *Mriyw* (ég.) et *Mr'/Mrw* (lib.) (p. 80). Il propose également quelques équivalences linguistiques peu convaincantes avec des ethnonymes conservés dans les sources classiques : d'une part, *Mšwš* = *Μάξιυεε* (p. 47), hypothèse déjà formulée par H. Brugsch⁶⁷ ([*ks*] n'est pourtant pas [*s*] et nous ignorons si le —εε final fait partie du nom indigène, comme le —š de *Mšwš*, ou s'il ne constitue pas plutôt la flexion nominale grecque) ; d'autre part, *Bqn* = *Βάκαλεε* (p. 48), la substitution de λ à *n* étant justifiée par une pirouette philologique. Les parallèles avec des toponymes ou des ethniques modernes n'emportent pas davantage la conviction, mais le rapprochement du nom du peuple des *Ysbt* avec celui des Ἀσβυστέων⁶⁸ (gén. pl.) (p. 47) ne présente pas à première vue de difficulté importante. Par ailleurs, O. Bates tente d'expliquer deux noms par des étymologies berbères (p. 80) ; mais L. Galand⁶⁹ a plusieurs fois insisté sur le caractère aléatoire de telles étymologies lorsqu'elles portent sur des lexèmes isolés, surtout si elles se fondent sur des bases phonologiques incertaines [jongleries de métathèses, d'assimilations, d'équivalences phonétiques ; par exemple : «The second element √KN, is easily recognizable as √GN, “sky”, as in *igenni* (Zuawa), “cloud”, *ağenna* (B. Mzab, Rîf, Tuat), “sky”, “heaven”» (or, en libyque, du moins, les finales de noms en —*kn* se réalisent —*can* dans les transcriptions latines) et «The B being a natural equivalent of the Egyptian PP» (sans démonstration, p. 80)]. Le ton affirmatif des explications de Bates, fondées sur le postulat non démontré de la culture berbère des «Libyens d'Égypte», ne doit pas faire illusion sur leur nature conjecturale. Mais le grand mérite du savant est d'avoir pour la première fois étudié la «question libyenne» d'une façon globale, en osant s'attaquer à la diversité des sources de toutes natures, classiques, libyques et égyptologiques que nécessite cette démarche. La difficulté d'une telle entreprise, à une époque où les disciplines mises en œuvre en étaient encore à leurs balbutiements, explique largement quelques faiblesses,⁷⁰ qu'il serait injuste de reprocher à l'auteur après quatre-vingts ans de progrès bibliographiques.⁷¹

⁶⁷H. BRUGSCH, *Geographische Inschriften* II, p. 80.

⁶⁸*Ysbt* : P. GRANDET, *Le papyrus Harris I (BM 9999)*, II, Le Caire, 1994 (*BdÉ*, 109, 2), p. 251, n. 926 ; Ἀσβυστέων (variante manuscrite Ἀσβυτέων) : J. DESANGES, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité Classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 147-149.

⁶⁹L. GALAND, 'Le berbère et l'onomastique libyque', p. 300-301 ; 305, et 'Pline et le nom des Nasamons', in *Hommages à Jean Leclant*, Le Caire, 1994 (*BdÉ*, 106, 4), p. 74 ; 78. Lors d'un entretien, L. Galand m'a répété son scepticisme face à ces tentatives isolées, qui aboutissent à des conclusions parfaitement contradictoires au départ d'un même terme libyque.

⁷⁰Voir mon étude à paraître *Recherches*, p. 148.

⁷¹Même s'il est vrai que les cartes dressées par O. Bates (où le savant tente d'assigner une situation géographique précise aux différents peuples de Libye) sont fondées sur peu de choses, la critique d'A. NIBBI, 'A Geographical Note on the Libyans so-called', in *DE*, 25, 1993, p. 43, l'accusant pratiquement de plagiat, est beaucoup trop sévère.

L'influence de J. Halévy se perpétue, car en 1921 l'égyptologue G. Möller⁷² se fonde sur son étude de la désormais célèbre bilingue de *Thugga* pour proposer un nouveau rapprochement :

«Daß die so fremdartig klingenden Namen der Könige der 22. Dynastie, Scheschonk, Takeloth und Osorkon, libysch sind, bedarf keines Beweises mehr [étant donnée leur origine *Tehe nou* démontrée depuis quarante ans par Stern] ; von Interesse und meines Wissens noch nicht beachtet ist aber, daß der letztere in der Form *Urskn*, punisch *ורסקן*, anscheinend noch auf der numidisch-punischen Bilinguis von Thugga vorkommt».

La métathèse affaiblit cependant le rapprochement, car, dans les sources égyptiennes, l'ordre de la séquence —*sr*— (*Wsrkn*) est stable pendant cinq cents ans, tandis que les deux graphies *Wr \bar{g} kn* concordent dans l'inscription libyque (*RIL* 1, 4-5). Néanmoins, l'hypothèse libyque semblait renforcée.

Trois ans plus tard, G. Möller⁷³ répète quelques identifications formulées par Brugsch et par Bates, rapproche l'ethnique 𐤔𐤒𐤓𐤓𐤓 (lecture de l'égyptien très incertaine⁷⁴) du nom des Σέντιτες («vielleicht») et surtout, fait descendre l'ethnique hérodotéen Ἀδυρμαχίδαι du nom des *Tmḥ.w*, au prix d'une invraisemblable manipulation philologique.⁷⁵ La conviction que les Λίβυες sont les héritiers des *Tmḥ.w/Tḥn.w* engendre la tentation des identifications à outrance.

C'est encore dans un des grands textes libyques de *Thugga*, édité par J.-B. Chabot en 1921,⁷⁶ que W. Vycichl⁷⁷ repère en 1938 le nom *Tkl̄* (en réalité un nom et deux patronymes, désignant peut-être la même personne), dont il note la ressemblance avec celui de quelques souverains *Tkrt* de la XXII^e dynastie (il en cite un seul). Dix ans plus tard, le sémitisant O. Rössler⁷⁸ fait le même rapprochement, indépendamment semble-t-il. À partir de cette époque, les égyptologues ne s'aventurent plus seuls dans le domaine de la comparaison libyque,⁷⁹ qui devient le terrain exclusif des sémitisants et des hellénistes.

⁷²G. MÖLLER, 'Ein ägyptischer Schuldschein der zweiundzwanzigsten Dynastie', in *SPAW*, 15, 1921, p. 304.

⁷³G. MÖLLER, 'Die Ägypter und ihre libyschen Nachbarn', in *ZDMG*, n. F. 3, 78, 1924, p. 48 ; 50 ; 53.

⁷⁴P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, p. 251, n. 926.

⁷⁵Sur cette dernière identification, voir déjà la critique de W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 50.

⁷⁶J.-B. CHABOT, 'Mélanges épigraphiques', in *JA*, 17, 1921, p. 77, = *RIL* 7, 8-9 ; 11.

⁷⁷W. VYICHL, 'Ein Namensvetter des Königs Takelothis ?', in *AÄA*, 1, 1938, p. 152.

⁷⁸O. RÖSSLER, 'Libyca', in *WZKM*, 49, 1942, p. 290, n. 4.

⁷⁹J. BERLANDINI, 'Petits monuments royaux de la XXI^e à la XXV^e dynastie', in *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron (1927-1976)*, I, Le Caire, 1979, p. 97, n. 15, consulte O. Masson, qui cite également M.-A. BONHÊME, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, II, Le Caire, 1987 (*BdÉ*, 98), p. 107 (noter cependant que *Shsn* et *S'sn* ne sont pas deux variantes orthographiques d'un même nom, mais deux façons de translittérer le même nom selon des conventions différentes) ; 149 ; 186 (les deux textes cités par M.-A. Bonhême sont en réalité deux éditions différentes d'une même inscription).

R. Caminos,⁸⁰ aux prises avec l'histoire mouvementée du «prince Osorkon» (*Wsrkn* 10° de l'*onomasticon*) résume parfaitement la situation qui prévalait alors :

«At one time thought to be of Asiatic origin, the name Osorkon and all the obviously foreign names of the Bubastite royal family are at present regarded as of Libyan lineage by practically every scholar. **Conclusive philological evidence is wanting**, but the Libyan theory has been considerably strengthened, at least in so far as the names Osorkon and Takelothis go, by a bilingual inscription from Thugga giving the name *Urskn* in Numidian and Phoenician, and by a text from the same site with the name *Tklth* in Numidian» (les caractères gras sont ajoutés).

Du point de vue de la méthode, l'état de la recherche a peu évolué depuis lors. Dans une importante synthèse consacrée aux sources disponibles sur l'onomastique libyque, O. Masson⁸¹ rappelle en 1975 les propositions d'identification de *Tklt*—*Tkl̄t* et *Wsrkn*—*Wr̄skn*. La phrase par laquelle il introduit la section dévolue aux sources égyptiennes illustre bien la démarche qui avait toujours prévalu :

«On sait que des Libyens ont été les maîtres de l'Égypte à diverses reprises et que des pharaons des XXII^e et XXIII^e dynasties (du X^e au VIII^e siècles) ont porté des noms qui ne sont pas égyptiens et qui sont donc à considérer, du moins théoriquement, comme libyens ou libyques».

Tout bien pesé, la proposition est quelque peu tautologique : des pharaons considérés comme des «Libyens» (*Tehenou*) portent des noms étrangers, donc vraisemblablement libyens... ou libyques ; la dernière équation est tirée du postulat implicite que les *Tehenou* parlaient la même langue que les Λίβυες ; cette conviction est donc première par rapport aux rapprochements *isolés* qui sont proposés par la suite. L'incise «du moins théoriquement» montre du reste que le savant est parfaitement conscient de la part réservée à l'hypothèse.

Au colloque de 1974 sur *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit*, dont les actes parurent en 1980, O. Rössler⁸² propose cinq nouveaux rapprochements, dont quatre ne présentent pas *a priori* de difficulté majeure : *Nmrt* // *Nmrt* (RIL 680), *Wsrkn* // *šlkn* (RIL 1028),⁸³ *Wrmr* (lecture des deux premières consonnes incertaines) //

⁸⁰R. CAMINOS, *The Chronicle of Prince Osorkon*, Roma, 1958 (*AnOr*, 37), p. 12-13.

⁸¹O. MASSON, 'Libyca', in *Semitica*, 25, 1975, p. 78.

⁸²O. RÖSSLER, 'Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana', in *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8 bis 10 April 1974, Köln*, Bonn, 1980 (*Beihefte der Bonner Jahrbücher*, 40), p. 271.

⁸³Noter cependant que, dans une autre inscription libyque de la même région (Lamy, Bou Hadjar) (RIL 1028), le nom *šlk*' apparaît (la lecture de la consonne finale peut se vérifier sur la photographie pl. VII, 2) en compagnie du nom *Myll'*, lequel se trouve aussi sur notre stèle (RIL 1028). Il demeure donc un risque que, dans (RIL 1028), la dernière lettre du nom soit un 𐤋 ('') corrompu en 𐤎 (*n*). Aucune

Wrmrsn (RIL 262) et *Mshrt* // *Mslt* (RIL 895). En revanche, l'équation *Capussa* = **Kpr-sn* (lib.) [rapproché du nom *Kpr* (ég.)] est une construction purement artificielle. De même, Rössler souscrit toujours aux vieilles identifications *Mšwš* = *Μάξυες* (p. 270-71) et *Bqn* = *Βάκαλες* (p. 267), inspirées par des similitudes phonétiques trop lâches.

Enfin, dans sa thèse sur l'onomastique contenue dans les inscriptions néopuniques (soutenue en 1984), K. Jongeling⁸⁴ fait quelques rapprochements prudents avec les sources égyptiennes, dont un parallèle entre la transcription punique d'un nom libyque, *Msql't*, variante *M'sqlt*, et le nom *Msqhrt* (ég.).

Depuis les tentatives de J. Halévy, les observations comparatives ont gagné en rigueur, mais on n'a pas réellement dépassé la situation que Caminos décrivait en 1958. Plusieurs propositions ont été formulées, depuis le siècle dernier, mais prises individuellement, les diverses observations ne sont pas vraiment «conclusives». Il est toujours étonnant, lorsque l'on s'amuse, au gré d'un embouteillage, à lire avec un peu de tolérance les séquences de lettres présentes sur les plaques minéralogiques, de constater la multiplicité des rapprochements linguistiques offerts par le jeu arbitraire de leur distribution. En fait les rapprochements portant sur des noms isolés supposent que le lecteur soit *déjà* persuadé de la parenté linguistique pour emporter sa conviction. Nous avons vu que cette condition est remplie pratiquement depuis les origines, puisque des postulats renforcés par les validations mutuelles de l'égyptologie et de la libyologie naissantes, ont rapidement affirmé *a priori* l'équivalence *Tehenou* = *Λίβυες* = Berbères. Mais les erreurs de parcours de nos devanciers nous invitent à la prudence. On se rappellera en effet, avec J. Yoyotte,⁸⁵ comment trompés par des ressemblances phonétiques fortuites, des savants crurent au siècle dernier qu'il existait un lien entre les *ššnq*, *Tkrt*, *Wsrkn* et autres *Nmrt*, et divers noms sémitiques, Shoushinak, Téglyphalazar, Sargon et Nemrod...

photographie n'est présentée, mais J.-B. Chabot disposait d'un estampage, et les deux formes pourraient également être les variantes d'un même nom.

⁸⁴K. JONGELING, *Names in Neo-Punic Inscriptions*, Groningen, 1984 (ms.), p. 69.

⁸⁵J. YOYOTTE, 'Anthroponymes d'origine libyenne dans les documents égyptiens', in *GLECS*, 8, 1958, p. 23.

1.2. LES PRINCIPES DE LA MÉTHODE

Un légitime souci de rigueur ne doit cependant pas nous faire basculer dans le piège de l'hypercritique. Car il est difficile de rester insensible, au terme de la synthèse que l'on a eue, aux indices troublants qui demeurent une fois éliminées les propositions trop approximatives. Les éléments relevés sont suffisants pour que l'on veuille vérifier l'hypothèse libyque en se livrant à une étude approfondie de l'onomastique. Or, il existe un moyen d'atténuer le risque des rapprochements fortuits : en opérant non plus sur des équations de lexèmes isolés, mais sur des séries morphologiques, la part du hasard se trouve considérablement réduite. Les observations faites sur l'ensemble d'une série ont une probabilité favorable de réussite — même si elles restent impuissantes à expliquer un nom individuel. Depuis les remarques de L. Galand,⁸⁶ les berbérologues préconisent une méthode analogue pour les comparaisons entre le libyque et le berbère ; il ne tient qu'à nous d'en faire autant pour confronter les noms des «Libyens» d'Égypte à ceux des inscriptions libyques.

Très concrètement, il faut d'abord rassembler les noms propres selon les critères qui seront définis bientôt ; ensuite, ou plutôt simultanément, on s'efforcera de les ordonner en fonction de leurs caractéristiques formelles, pour obtenir ainsi des séries morphologiques. Si cette démarche aboutit — nous en revenons à nos remarques liminaires —, l'hypothèse selon laquelle nos «tessons linguistiques» s'inséreraient dans la structure plus large d'une langue cohérente se trouvera fondée. Nous tenterons alors d'établir la parenté entre notre ensemble et le libyque en cherchant à identifier ici et là les mêmes séries morphologiques. Si nous parvenons à asseoir notre conviction grâce à cette ruse linguistique, il sera enfin temps de nous pencher sur les rapprochements individuels qui, s'ils se multiplient, offriront autant de confirmations à la théorie.

La démarche morphologique présente un avantage supplémentaire : si les deux ensembles linguistiques sont réellement apparentés, elle multiplie les chances de succès de la comparaison en corrigeant les lacunes de notre information documentaire. En effet, si le nom X, de l'ensemble A, a disparu de l'ensemble B, il se peut en revanche que le schéma morphologique dans lequel il se moule y soit encore connu.

Mais dans les lignes qui précèdent, la présentation des faits est légèrement simplifiée. En effet, pour déterminer qu'une séquence isolée par la méthode commutative est un morphème, le linguiste étudiant une langue inconnue dispose des traductions d'un informateur ; autrement dit, il fait varier systématiquement un énoncé simple (je mange,

⁸⁶L. GALAND, 'Le berbère et l'onomastique libyque', p. 300-302.

tu manges, etc.), et observe les éléments formels modifiés dans la traduction de son informateur. Pour nous, seuls les textes parlent encore, et la sémantique nous est inaccessible. Si nous étudions les noms indigènes transcrits dans les papyrus grecs sans rien savoir de l'égyptien, nous serions par exemple tentés de décomposer la série des noms Παρεψαις, Περειουβαστις et Παρεκυστις en morphèmes 1° Παρε/Περε— et 2° —ψαις, 3° —ουβαστις et 4° —κυστις. Mais la séquence initiale des deux premiers noms (*P3-i.ir*—, en grec Π-αρε/Π-ερε—) s'oppose par le sens et l'analyse à la séquence initiale du dernier [*P3* ou *Pa-Hr*—, en grec Π-αρ— (suivi de -εκυστις, en égyptien —*ikš*)], et en outre chacune de ces séquences initiales se décompose en deux morphèmes (*P3*— et —*i.ir*—, *P3* ou *Pa* et —*Hr*—), si bien que l'analyse morphologique se révèle plus complexe qu'il n'avait semblé à première vue. Seul le recours au sens — ou à ce que nous croyons en savoir — permet de s'en apercevoir. Mais comme, dans le domaine libyque, celui-ci nous échappe, il faut accepter nos limites et se rappeler que nous sommes plus archéologues que linguistes... Pour ces raisons, il sera plus rigoureux (car plus neutre) de parler de séquences (phonologiques) récurrentes que de morphèmes.

Cette démarche empirique impose, au moins dans un premier temps, de se cantonner dans l'*observation* des caractéristiques *formelles* de la langue, indépendamment de tout *a priori* linguistique. Cette approche «extérieure», en se concentrant sur des objectifs modestes, accroît les chances d'obtenir un résultat fondé. En particulier, on se gardera à ce stade des interprétations berbérisantes *isolées*. On a vu plus haut le sort qui échet à l'étymologie berbère du mot égyptien $\text{𓆎} \text{ms}$. Les chiens du roi Antef apportent un autre exemple des aléas de la méthode étymologique. Étudiant en 1887 les noms des cinq quadrupèdes représentés sur une stèle en compagnie du souverain, G. Daressy⁸⁷ proposa pour chacun d'eux une étymologie par le berbère — sans expliquer la raison, historique ou autre, l'invitant à cet essai. Le berbérologue R. Basset,⁸⁸ «partant de l'hypothèse [toujours pas justifiée...] que les noms cités dans la stèle sont berbères», reprit la question et conclut qu'une des identifications était certaine (*3b3qr* est rapproché du nom touareg *abaikour*, «le lévrier») et une deuxième, possible. Pourtant il est tout autant impossible d'établir la véracité de ces propositions isolées qu'il serait vain de les rejeter *a priori*. Pour procéder par l'absurde, on observera qu'un des chiens s'appelle $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$, ce qui peut très bien se lire *tkl* et qui, vocalisé *tèkèl*, rappelle irrésistiblement le nom du «*basset allemand*».⁸⁹

⁸⁷G. DARESSY, 'Remarques et notes', in *RecTrav*, 11, 1889, p. 80.

⁸⁸R. BASSET, 'Les chiens du roi Antef', in *Sphinx*, 1, 1897, p. 87-92 ; cf. aussi W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 26. L'«hypothèse berbère» est adoptée par W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 26.

⁸⁹P. ROBERT, *Dict. alphab. et analog. de la langue française*, s.v. «teckel».

Après tout — et ce n'est pas le moindre des arguments —, plus de deux millénaires séparent les locuteurs berbères contemporains de nos documents égyptiens, et la comparaison avec l'ensemble libyque, chronologiquement beaucoup plus proche, sera finalement la démarche la plus sûre.

1.3. L'HEURISTIQUE

Depuis les origines certains auteurs ont proposé isolément d'identifier comme «libyens» tel ou tel nom étranger rencontré dans les documents égyptiens ; mais une seule récolte systématique fut entreprise, par J. Yoyotte, qui dressa en 1958 une liste de 38 noms présentés dans un «*Tableau sommaire des anthroponymes libyens connus par les monuments des XXI^e et XXII^e dynasties*».⁹⁰ Comme le travail du savant était destiné à fournir à ses collègues berbérissants du *Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques (GLECS)* une liste de mots libyens, il ne fut pas nécessaire de situer chaque nom dans son contexte historique, ni de renvoyer aux sources et à la bibliographie égyptologique ; mais le tableau était fondé sur un fichier personnel bien fourni, que J. Yoyotte ne cessa pas d'enrichir depuis lors. Les présentes recherches doivent beaucoup aux informations puisées dans cette documentation inestimable.⁹¹

Le champ de l'onomastique africaine d'après les documents égyptiens n'est pas totalement vierge. En effet, la dissertation doctorale de K. Zibelius, défendue en 1969/70, consistait en un catalogue des *Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten* (Wiesbaden, 1972). Ce répertoire précieux présente les documents comprenant des toponymes et des ethniques africains, ainsi que leurs graphies. Le point de départ de l'auteur n'était pas sociologique ou linguistique, mais géographique ; constatant qu'il est souvent difficile, en l'absence d'une localisation bien établie, de distinguer suivant ce critère les noms «nubiens» des noms «libyens» (ceux-ci étant notamment inclus dans les *Südvölkerlisten* des pays vaincus), K. Zibelius⁹² enregistre indistinctement dans son catalogue les noms appartenant à ces deux ensembles. Il s'ensuit que les observations statistiques auxquelles se livre la savante sur la fréquence relative des différentes consonnes et sur les séquences récurrentes seraient impuissantes à mettre en évidence une cohérence linguistique.

Il faudrait plutôt tenter de relier un ensemble onomastique à un groupe social déterminé (et vice versa). C'est pourquoi l'étude de cette ou de ces langues, dont au départ nous ne savons rien, dont l'existence ne nous est pas même assurée, constitue un

⁹⁰J. YOYOTTE, 'Anthroponymes d'origine libyenne', p. 24.

⁹¹Je souhaite à ce titre réitérer ici l'expression de ma gratitude toute particulière à Monsieur J. Yoyotte, qui m'a généreusement confié son fichier onomastique.

⁹²K. ZIBELIUS, *Afrikanische Orts- und Völkernamen*, p. XIII.

problème historique autant qu'une quête linguistique. Dans cette perspective, l'identité ethnique des individus nommés constitue le point de départ le plus approprié à notre démarche inductive. On s'efforcera de rassembler les noms étrangers des personnages associés aux ethnies *Machouach* et *Rebou*, pour ne citer que les groupes les mieux représentés dans la vallée du Nil. Deux ensembles documentaires constituent les sources principales de cette recherche : d'une part, les récits de campagnes «libyennes» de Merenptah et de Ramsès III, et de l'autre, les objets et monuments réalisés pendant la Troisième Période Intermédiaire au nom des dynastes *Ma(chouach)* et *Rebou*, et de leurs familiers : (grands) chefs [*wr* ('3)], fils (*s3*) de chef, enfants (*ms*) de chef, fils d'enfant de chef [*s3 (n) ms wr*]... Des officiels associés à l'exercice du pouvoir *machouach* complètent cette liste : quelques *mtwhr* (titre non égyptien) présents aux côtés du fils d'enfant de chef des *Ma Wyhst*, lors de l'oracle de Seth à Dakhla, ainsi qu'un scribe de la correspondance des *Ma* nommé *Ntymr* ; en outre, les anthroponymes *Mtwhri* et *Knmtwhr* peuvent être rapprochés du titre *machouach* «*mtwhr*» cité à l'instant. Enfin, deux autres personnages voient leur identité ethnique précisée, un serviteur *rebou* de Ramsès III (*Ynyny*), et un défunt *mach(ouach)* dont le père portait le nom étranger *šqš*. Le tableau de la page suivante présente le produit de la récolte ; dorénavant, le lecteur pourra consulter l'*onomasticon*, où sont rassemblées les informations prosopographiques et bibliographiques relatives aux personnages cités.⁹³

⁹³À ce stade, les transcriptions phonétiques sont purement conventionnelles. La première colonne du tableau est intitulée *Ma* selon la variante courte de l'ethnique *Machouach* ; voir à ce sujet J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 122-123, § 2.

<i>Ma</i>	Officiels associés aux <i>Ma</i>	<i>Rebou</i>	Ethnique non précisé
<i>Yknwš</i> (1°)	<i>Wykshr</i>	<i>Ynyny</i>	<i>Wr²mr</i>
<i>Wyhst</i>	<i>Ntymr</i>	<i>Mriy</i> (2°)	<i>Mriy</i> (3°)
<i>Wsirhrt</i>	<i>Kyhm</i>	<i>Nmrtpd</i> (2°)	<i>Mškn</i>
<i>Wsirkn</i> (3°, 13°)	<i>Tnt</i>	<i>Kr</i> (7°)	<i>Mtwhri</i>
<i>Byww</i>		<i>Tr</i>	<i>Knmtwhr</i>
<i>Bpšš</i>		<i>Dydy</i> (4°, 6°)	<i>Twtmr</i>
<i>Ptt</i>			<i>Dydy</i> (5°)
<i>Mwsn</i>			
<i>Mš(š)r</i>			
<i>Nbnši</i>			
<i>Nmrt</i> (1°)			
<i>Ns²/.It</i>			
<i>ššnq</i> (2°, 6°, 10°, 11°)			
<i>šqš</i> (2°)			
<i>Kpwr</i>			
<i>Kni</i> (4°) ?			
<i>Kr</i> (7°)			
<i>Krm</i> (4°, 5°) (f.)			
<i>Tkrit</i> (4°, 10°, 12°)			

Malgré la petite dimension du *corpus*, quelques séquences récurrentes peuvent déjà être observées : en position initiale, *Wsir-*, *Mš-*, *Nmrt-*, *Wy-*, *Kn-* ; en position finale, *-mr* et *-kn* [séquence peut-être équivalente aux suites initiale et centrale *Kn-* et *-kn-* (*Yknwš*)]. L'occurrence de noms tous masculins à initiale et/ou finale *T-...-t* est remarquable en Égypte, où les anthroponymes commençant par une consonne *T-* (article actif dans de nombreuses constructions onomastiques, *T3-*, *T3-n.t-*, etc.) sont le plus souvent féminins (sans parler de la marque *-.t* féminine, qui se réalise déjà *-ø* à l'époque considérée). Ces quelques répétitions de séquences suggèrent déjà que l'ensemble onomastique isolé au départ de l'identité ethnique de nos personnages s'insère dans une trame linguistique plus vaste. La présence de la séquence *Nmrt(-)* à la fois parmi les

noms *machouach* et les anthroponymes *rebou* (dont le nombre est particulièrement réduit) invite à ne pas étudier séparément les deux séries.

Ce premier *corpus* peut être élargi grâce à des rapprochements formels étroits avec d'autres noms étrangers. Ainsi *Wsirkn* et *Wykshr* permettent-ils de mettre en évidence les noms *T3-n.t-Srkn* (chanteuse d'Amon inhumée dans la cachette de Deir el-Bahari, à la fin de la XXI^e dynastie) et *T3-n.t-Shr* [Delta occidental, VIII^e s., femme de *Wstrkn*, mère de *Wštht* (2^o)] — la construction égyptienne indique que les séquences *Srkn* et *Shr* sont des anthroponymes ou des noms de divinités. Les liens familiaux de *T3-n.t-Shr* révèlent alors deux nouveaux noms : *Wštht* et *Wstrkn*, que l'on rapprochera à son tour de *Wsirkn*. Enfin la commutation de ce dernier nom avec *Wsirhrt* isole les séquences récurrentes *Wsir-*, *-kn* et *-hrt*, laquelle réapparaît dans le nom de *Spd.t-hrt*, mère du gérant à qui est confiée la donation de *Wštht*, ainsi que dans les noms de *Mshrt* et *Msqhrt*, fils du grand prêtre d'Amon Hérihor représentés sur une paroi du temple de Khonsou à Karnak ; les noms de *Mwsn* et *Wsirkn*, présents dans la même théorie familiale, avaient déjà rejoint notre *corpus* par une autre voie, mais celui d'un dernier jeune homme, *Mdnn*, nous était encore inconnu. De proche en proche, une véritable réaction en chaîne se déclenche, révélant toujours plus de noms reliés simultanément par des ressemblances formelles et des liens sociaux. C'est ainsi qu'apparaissent peu à peu, d'un côté, les contours morphologiques d'un *corpus* linguistique, de l'autre, le cadre sociologique, géographique et historique dans lequel celui-ci s'inscrit. Cette méthode empirique définit progressivement les critères d'identification d'un nom supposé «libyen» (par commodité, adoptons provisoirement ce terme) à mesure que se constitue le *corpus*. L'appartenance à celui-ci est fondée si deux conditions sont réunies : 1^o le nom étranger, dépourvu d'étymologie sémitique ou autre connue, peut être associé à un contexte *machouach* ou *rebou* (du point de vue généalogique, social, géographique ou même simplement chronologique). 2^o Ce nom est conforme aux caractéristiques morphologiques et phonétiques des termes déjà rassemblés — ce critère sera suffisamment flexible pour ouvrir la porte aux caractéristiques formelles rendues invisibles par la dimension relativement réduite du *corpus*. Pour chaque nom, ces deux conditions peuvent se vérifier avec plus ou moins de rigueur, la sûreté de leur nature «libyenne» varie en proportion.

L'exploration des ramifications généalogiques (directes ou par alliance) de la famille chéchonquide révèle facilement quelques noms : *Ywpt* (1^o), *Ywrit*, *Wskws*, *Btt* (XXIII^e dynastie thébaine), *Rywrhn*, *R²ytys*, *Krtt* (femme), *Tyst* (femme), *Trit*. D'autres familles, moins prestigieuses, illustrent également une anthroponymie caractéristique [*Twtmi3*, frère de *Mriy* ; *Twtwi*, fils de *Tkrt* ; *T3-n.t-Mrkwrs*, fille de *Nmrtpd* (1^o), *Try*, mère de *Tkrd*]. Cette onomastique, vivace dans certains lignages, présente aussi des attaches locales, sur les sites témoignant d'une occupation «libyenne» : *Pr-sḥm-ḥpr-*

R', fondation d'Osorkon I, fait connaître un *Ywrhn* (1°) ; non loin, la nécropole «libyenne» d'Hérakléopolis Magna, fouillée depuis peu, est particulièrement fertile ; outre quelques personnages déjà cités, elle contenait les dépouilles de *Hšn* et *Knhšš* (où l'on retrouve la séquence initiale *Kn-*). Les stèles de donation de Kôm Firin, aux franges deltaïques du désert de Libye, ont immortalisé les noms de *Wsšt*, *Trpnw/Diwpnw*, *Wtiry* (?)... Ailleurs, le dynaste *Pkwi* [...] est l'acteur rituel de la fondation établie par le scribe de la correspondance des *Ma Ntymr*. Enfin, le terrain offert par *Nmrtpd* (1°) est caractérisé par le nom de *Rrbhr*, dont la séquence initiale se retrouve dans le nom de *Rrwtk*, chef des Pays Désertiques à Siwa (désert Libyque). À Thèbes, le grand prêtre *Ywrit* acheta plusieurs petites propriétés foncières pour constituer un domaine dont il transmet les droits à son fils *H'-n-W3s.t* ; parmi les vendeurs des différentes parcelles, dont la liste est soigneusement dressée, se trouvent les dénommés *Knmtwhr* (déjà cité), *Y.kn* (père du précédent), *Ywksr* et *šmg*. Lorsque le contexte «libyen» est plus ténu, les rapprochements formels suffisent parfois à emporter la conviction. Deux vizirs répondant au nom de *Ywtk* (cf. *Rr—wtk*, et la séquence récurrente *Yw-*) vécurent à Thèbes sous la XXI^e dynastie — comme d'autres grands personnages dont les noms ont déjà gagné notre *corpus* (*Mshrt* 1°, 2°, *T3-n.t-Srkn*) ; *šq* est fort proche de *šqš*, *Krmr* (femme), de *Krm* (femme) et *Mshrmt*, de *Mshrt* ; *Mksk*, inhumé en compagnie de la reine *Km*, porte un nom caractéristique (*M-* ; *-k*), de même que *Tskrt* (*T-...-t*), dont le patronyme *P3-m3i* renvoie du reste au milieu «libyen». Enfin, le nom théophore⁹⁴ *'nh-n3-t3(.w)-Wydn* d'un prophète témoin dans un contrat thébain de la seconde moitié du IX^e s. sera rapproché du terme *Wydyn* attesté soixante ans plus tard en relation avec le dieu Héka-l'enfant, sur une stèle de donation érigée au nom du grand chef des *Rbw Nmrtpd*.

Au terme de l'enquête, près de quatre-vingts noms ont été rassemblés :

⁹⁴Voir l'*onomasticon*, s.v. *'nh-Ntwdn*.

<i>Ywpt</i>	<i>Wtiry (?)</i>	<i>Nmrt</i>	<i>Knmtw̄hr</i>
<i>Ywrit</i>	<i>Byww</i>	<i>Nm(r)tpd</i>	<i>Kn̄hšš</i>
<i>Ywrhn</i>	<i>Bpšš</i>	<i>Ns[?][.]t</i>	<i>Kr</i>
<i>Ywksr</i>	<i>Bt̄t (f.)</i>	<i>Ntymr</i>	<i>Krm(m) (f.)</i>
<i>Ywtk</i>	<i>T3-bt̄t</i>	<i>Rywrhn</i>	<i>Krmr (f.)</i>
<i>Ynyny</i>	<i>Pkwi [...]</i>	<i>R[?]ytys</i>	<i>Krt̄t (f.)</i>
<i>Y.kn</i>	<i>Pt̄t</i>	<i>Rrwtk</i>	<i>T̄yst (f.)</i>
<i>Yknwšš</i>	<i>Mwsn</i>	<i>Rrbhr</i>	<i>Twtwi</i>
<i>Wyhst</i>	<i>Mriy</i>	<i>Spd.t-hrt (f.)</i>	<i>T̄wtmr</i>
<i>Wykshr</i>	<i>T3-n.t-Mrkwrs</i>	<i>Hšn</i>	<i>T̄wt̄ni3</i>
<i>'n̄h-n3-t̄3.w-</i>	<i>Mshrmt</i>	<i>T3-n.t-Srkn</i>	<i>Tnt</i>
<i>Wydn</i>	<i>Mshrt</i>	<i>T3-n.t-Shr</i>	<i>Try (f.)</i>
<i>Wydyn</i>	<i>Msqhrt</i>	<i>šmg</i>	<i>Tri(r)t̄</i>
<i>Wr[?]mr</i>	<i>Mšš [...]</i>	<i>ššnq</i>	<i>Trpnw/Diwpnw</i>
<i>Wsirhrt</i>	<i>Mš(š)r</i>	<i>šq</i>	<i>Tskrt</i>
<i>Wsirkn</i>	<i>Mškn</i>	<i>šqš</i>	<i>Tkrit (1 f./16 h.)</i>
<i>Wsšt</i>	<i>Mksk</i>	<i>Kyhm</i>	<i>Tr</i>
<i>Wskws</i>	<i>Mtwhri</i>	<i>Kpwr</i>	<i>Dydy</i>
<i>Wstrkni</i>	<i>Mdnn</i>	<i>Km (f.)</i>	<i>[...]-n</i>
<i>Wštht</i>	<i>Nbnš̄i</i>	<i>Kni</i>	

Quelques termes viendront encore en appoint à notre *corpus* anthroponymique : les ethniques *Mšwš* et *Rbw*,⁹⁵ bien entendu, mais aussi d'autres noms de peuples moins fréquents, comme les *Ysbt*, les *Qyqš*, les *šytp (?)*, les *Hs* et les *Bqn*,⁹⁶ que mentionne le P. Harris I en évoquant les campagnes «libyennes» de Ramsès III, les *Spd*, enfin, alliés aux *Mšwš* et aux *Rbw* dans les récits guerriers couvrant les parois de Médinet Habou.⁹⁷ En outre, les monuments de plusieurs personnages nous font connaître le nom de l'ethnie dont ils sont les chefs ; sous le règne d'Osorkon I, le dénommé *P3-šd-B3st.t*, quatrième prophète d'Amonrasonter, fils royal de Ramsès, chef des *Mhs* et commandant, raconte

⁹⁵K. ZIBELIUS, *Afrikanische Orts- und Völkernamen*, p. 129-132 ; 142-144.

⁹⁶P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, pl. 78, l. 3.

⁹⁷Les occurrences des différents ethniques libyens dans les récits de Médinet Habou sont répertoriées dans un tableau par W. WIDMER, 'Zur Darstellung der Seevölker am Großen Tempel Von Medinet Habou', in *ZÄS*, 102, 1975, p. 74 ; 76.

sur une stèle d'Abydos comment il établit une fondation cultuelle en cette ville⁹⁸ ; une statue thébaine de la cachette de Karnak fut dédiée en faveur de *P3-di-Mw.t* (IV), dont le grand-père maternel était le quatrième prophète d'Amonrasonter *Ns-'nh=f-n-M3'.t*, fils du quatrième prophète d'Amonrasonter, grand chef des *Mhs* et commandant *Nsy*⁹⁹ ; d'après un rapprochement prosopographique suggéré par K. A. Kitchen,¹⁰⁰ *P3-di-Mw.t* (IV) aurait vécu à la génération d'Osorkon II, cette hypothèse situerait le grand chef *Nsy* vers le règne de Chéchonq I ; le fils de *Nsy* mentionné sur la statue de Karnak n'ayant pas hérité du titre de grand chef — que la généalogie n'eût vraisemblablement pas omis de rappeler —,¹⁰¹ il est probable qu'il avait un frère, en qui nous serons tentés de reconnaître le *P3-šd-B3st.t* de la stèle abydénienne, qui vécut précisément sous le règne d'Osorkon I. Dans l'oasis de Dakhla, l'an 24 de Pi(ankh)y, un grand chef des *š(m)yn* assume la fonction rituelle de l'offrant dans le cintre d'une stèle de donation.¹⁰² Le terme *Khtm*, non égyptien d'après le déterminatif présent dans l'une des occurrences, doit encore être joint à notre *corpus* ; il apparaît en effet deux fois dans le titre de *mk*, caractéristique de grands personnages de l'époque chéchonquide : un certain *P3-m3i* est «premier prophète de Hérichef maître d'Hérakléopolis et *mk* de *Khtm*» ; quant au grand chef des *Ma* et des *Rebou* Tefnakht, l'adversaire de Pi(ankh)y, il porte entre autres les titres de «*mk* de *Khtm*, souverain des nomes de l'Occident». ¹⁰³ J. Yoyotte, qui révéla l'existence de ce titre, définit le terme *Khtm* comme suit : il «était, d'après son déterminatif, une entité d'origine étrangère, mais on ne saurait dire, jusqu'à plus ample informé, s'il désignait une région, une ethnie, une institution ou autre chose». ¹⁰⁴ De la même façon, le titre de *mk n šrkn* contient le terme *šrkn*, que l'on retrouve probablement dans l'anthroponyme *T3-n.t-Srkn*.¹⁰⁵ Enfin, une découverte récente dans l'oasis de Dakhla nous fait connaître quelques

⁹⁸Stèle de l'University College 14496, H. M. STEWART, *Egyptian Stelae, Reliefs and Paintings from the Petrie Collection*, III, Warminster, 1979, n° 4, p. 4 ; pl. 3 ; H. JACQUET-GORDON, 'The Illusory Year 36 of Osorkon I', in *JEA*, 53, 1967, p. 63-68.

⁹⁹CGC 42218, JE 37155, K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, Wiesbaden, 1985 (*TUAT*, 8), A 9, d, l. 5-6.

¹⁰⁰K. A. KITCHEN, *TIP*, § 188.

¹⁰¹IDEM, *Ibidem*, § 266, suggère que *P3-šd-B3st.t* fût le fils, non le frère de *Ns-'nh=f-n-M3'.t* ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 30, suit le savant et observe : «Sur la statuette, le seul titre mentionné de Nesânkhemaat est "quatrième prophète d'Amonrasonter". Il est toutefois vraisemblable qu'il ait été "grand chef des Mahasoun" et "commandant" comme son père Nesy et son successeur (et sans doute fils) Pashedbastit» ; cela est possible, mais on peut penser que la généalogie de *P3-di-Mw.t* (IV) (sur la statue de Karnak CGC 42218) remonte une génération plus haut du côté maternel que dans la lignée paternelle précisément pour rappeler le titre prestigieux de l'arrière-grand-père grand chef et commandant. Il n'est pas exceptionnel que plusieurs frères exercent successivement la même fonction : songeons par exemple à *Ywrit* et Smendès III, fils d'Osorkon I.

¹⁰²J. J. JANSSEN, 'The Smaller Dâkhla Stela', in *JEA*, 54, 1968, pl. XXV ; XXV A ; D. MEEKS, 'Les donations', p. 672 (23.XV.24).

¹⁰³J. YOYOTTE, 'Un étrange titre d'époque libyenne', in *BIFAO*, 58, 1959, p. 97-98 ; IDEM, *Anarchie*, p. 152, § 47.

¹⁰⁴IDEM, 'Un étrange titre', p. 99-100.

¹⁰⁵IDEM, 'Petits monuments de l'époque libyenne', in *Kémi*, 21, 1971, p. 51.

toponymes étrangers peut-être situés dans les confins occidentaux ; un sondage dans le sanctuaire de Kellis a en effet dégagé une théorie de pays étrangers dont la fonction, dans la chapelle du II^e siècle *p.C.* où elle est représentée, n'est pas encore déterminée ; l'aspect de plusieurs toponymes pourrait les apparenter aux noms déjà rassemblés dans notre *corpus* : $\text{ḥ}3s.t$ *Ryr*, $\text{ḥ}3s.t$ *Iyrkrk*, [$\text{ḥ}3s.t$] *Iyrwtr*, [$\text{ḥ}3s.t$] *Twmt*¹⁰⁶ ; dans l'attente de l'édition épigraphique, on considérera cependant ces translittérations avec prudence.

L'observation des séquences récurrentes commencée en cours d'heuristique peut désormais être systématisée ; pour citer seulement quelques exemples, on proposera d'isoler les consonnes initiales et finales :

Y(w)-

M- et plus particulièrement *Mš-* ou *Ms-*

T- et plus particulièrement *T-...-t*

W-

-n et plus particulièrement *-kn* (*cf.* aussi *Kn-* et *-kn-*)

-mr.

Sur le plan phonétique, l'absence de certaines consonnes pourtant disponibles dans la palette offerte par l'écriture «syllabique»¹⁰⁷ est remarquable : on cherchera en vain le [f], tandis que la seule laryngale rencontrée est le [h] (sans compter les signes 𐤀 et 𐤁 solidairement attachés à une consonne précédente). Les statistiques pratiquées par K. Zibelius sur l'ensemble de son *corpus* de noms africains — sans distinction d'origine linguistique ou géographique — viennent contraster cette observation : certes, le [f] et le [h] sont d'un usage rare, mais [ḥ] est presque aussi fréquent que [h], et ḥ est encore bien représenté. Encore ne doit-on pas pousser la comparaison phonétique trop loin, car les documents sur lesquels sont fondés les comptes de Zibelius remontent jusqu'à l'Ancien Empire.

Voici franchie la première étape de la recherche : aux milieux sociaux constitués par les *Machouach*, les *Rebou* et leurs descendants peut être associée une onomastique caractéristique, dont les constantes formelles tendent à suggérer qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un langage déterminé ; reste à situer celui-ci dans l'histoire des langues.

¹⁰⁶Translittérations provisoires d'après O. Kaper, membre du Dakhleh Oasis Project, que je remercie de m'avoir fait connaître ces textes encore inédits (lettre du 19/10/1993) et de m'avoir permis de les citer ici. Je n'ai pas vu le texte hiéroglyphique.

¹⁰⁷On trouvera les signes et groupes de signes employés par cette écriture dans les études de W. F. ALBRIGHT, *The Vocalisation*, E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten aus dem Totentempel Amenophis III.*, Bonn, 1966, W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasiens im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, Wiesbaden, 1971² (ÄA, 5), p. 505-575, et IDEM, 'Grundsätzliches zur sog. «syllabischen Schreibung»', in *SAK*, 16, 1989, p. 124-143.

1.4. LE SYSTEME DE TRANSCRIPTION ÉGYPTIEN

Au linguiste versé dans l'étude des langues modernes, la comparaison des langues disparues semblera une gageure : ne sommes-nous pas contraints de croiser le fer avec des écritures que personne ne destina jamais à l'usage d'un phonéticien? Le fossé entre celles-ci et le niveau phonologique d'une langue ne sera franchi que par l'hypothèse ; dans le domaine libyque, nous sommes tributaires de notre interprétation des systèmes graphiques grec, latin et punique, dont les équations avec l'écriture des indigènes africains nous apportent tout ce que nous en pouvons savoir. Pour l'onomastique *machouach* et *rebou*, nous dépendons de l'interprétation du système de transcription dit «syllabique». Cette dénomination n'est pas neutre : le parallélisme proposé par certains spécialistes avec le système d'écriture akkadien la sous-tend. L'étude des transcriptions égyptiennes de termes asiatiques apparus au Nouvel Empire inspira des théories parfois très raffinées¹⁰⁸ ; la question la plus débattue concerne la méthode supposée de notation des voyelles. Comment celles-ci étaient-elles indiquées et surtout, dans quelle mesure leur timbre était-il spécifié? Par analogie, certains faits observés dans ces travaux peuvent suggérer des hypothèses dans d'autres domaines linguistiques ; mais le seul espoir de réduire les inconnues présentées par les transcriptions est de multiplier les équations entre systèmes d'écriture *différents*. Il serait donc vain de faire dépendre notre propre étude de pré-supposés théoriques élaborés par la confrontation entre le syllabaire akkadien et le procédé de notation égyptien.

Les transcriptions démotiques de mots grecs offrent également à l'observateur un matériel important.¹⁰⁹ Selon W. Schenkel,¹¹⁰ le modèle alphabétique y aurait déterminé un système distinct de l'écriture «syllabique» :

«Ansätze zur Schreibung aller Vokale finden sich in griech.-röm. Zeit ; die Vokalschreibung folgt hier jedoch nicht mehr den Prinzipien der s(yllabische) S(chreibung), sondern denen der griech. Schrift».

Mais les travaux menés par W. Clarysse sur les transcriptions démotiques des noms propres de prêtres éponymes alexandrins offrent une image toute autre. Par exemple, en position initiale, 3 peut noter aussi bien α-, ε-, ι- et ο-.¹¹¹ Entre deux consonnes, les

¹⁰⁸L'article de E. SCHENKEL, 'Syllabische Schreibung', in *LÄ*, VI, 1986, col. 114-122, synthétise clairement différentes pistes théoriques déjà empruntées.

¹⁰⁹Voir notamment W. CLARYSSE-G. VAN DER VEKEN, *The Eponymous Priests of Ptolemaic Egypt* (P. L. Bat. 24). *Chronological Lists of the Priests of Alexandria and Ptolemais with a Study of the Demotic Transcriptions of their Names*, Leiden, 1983, p. 131-165, et W. CLARYSSE, 'Greek Loan-Words in Demotic', in *Aspects of Demotic Lexicography. Acts of the Second International Conference for Demotic Studies. Leiden, 19-21 September 1984*, Lovanii, 1987, p. 9-33.

¹¹⁰W. SCHENKEL, 'Syllabische Schreibung', col. 120.

¹¹¹W. CLARYSSE-G. VAN DER VEKEN, *The Eponymous Priests*, p. 145, § 12.

voyelles ne sont généralement pas transcrites, à l'exception de -i- et -o-. Lorsque α est noté, il peut être rendu par β (majoritairement) ou γ , jamais par w (dans le *corpus* considéré); ϵ peut l'être par ces trois signes; η , par β ou γ ; ι , uniquement par γ , etc.¹¹² En définitive ce système demeure fort éloigné de l'alphabet grec. On songe plutôt aux écritures ouest-sémitiques faisant usage de la *mater lectionis*. Ainsi les transcriptions néo-puniques de termes latins présentent-elles des caractéristiques analogues : la voyelle latine *a* est rendue par \prime , *h*, ou \prime , à *e* correspondent γ , \prime et *h*, *i* a pour seul équivalent γ (comme en démotique), etc.¹¹³ Ces procédés ne systématisent pas la notation vocalique, au contraire du grec ou du latin, mais utilisent des *matres lectionis* relativement polyvalentes. Pour sa part, le démotique doit certes être distingué des écritures hiéroglyphique et hiératique ; mais en épigone de cette dernière, il ne requiert pas d'être opposé par essence aux stades antérieurs de l'évolution. Son matériel abondant et bien étudié offre à la comparaison un champ non moins adéquat que les transcriptions du Nouvel Empire.

L'un des intérêts de notre *corpus* est qu'il fait le lien, au moins en termes chronologiques, entre celles-ci et les transcriptions démotiques. Ce n'est pas ici le lieu d'élaborer une théorie de leur évolution ; quelques observations concrètes sur les graphies rassemblées seront néanmoins nécessaires à l'efficacité de notre essai de comparaison libyque. D'un point de vue synchronique, trois facteurs entrent en jeu dans la réalisation de nos graphies.

1° Les hiérogrammates n'élaborèrent vraisemblablement pas une théorie de la notation phonétique, leurs transcriptions sont le produit d'une *praxis* purement empirique. Ces conditions engendrent des variantes graphiques, dont la confrontation, lorsqu'un nom est bien représenté, nous vaut quelques enseignements.

a) Nous pourrions par exemple nous demander si les transcriptions égyptiennes différenciaient plusieurs formes de *t*, notamment dans les noms à initiale et finale *T*-...-*t* ; certains anthroponymes présentent suffisamment de variantes pour étudier la valeur des signes notant *t* dans ces positions.

	ⲧ (ⲧ)	Ⲉ (ⲧ)	ⲩ	Ⲫ	ⲫ	Ⲭ	ⲭ
<i>Ywp—t</i>	9	12		4			2
<i>Mshr—t</i>	5	7		1			
<i>Nmr—t</i>	15	8			1		
<i>Tkri—t</i>	24	10		5		1	2
<i>T—krit</i>	8	31	2	2			

¹¹²IDEM, p. 146, § 13.

¹¹³K. JONGELING, *Names*, p. 106.

Ce tableau montre qu'un même phonème /t/ peut être écrit indifféremment au moyen des signes 𓂏 (𓂏), 𓂏 (𓂏) ou 𓂏 . Ce fait n'étonne nullement en regard de l'évolution phonétique de l'égyptien contemporain : l'opposition phonologique entre les sons [t] (prépalatale) et [t] (dentale) a commencé à se réduire au Moyen Empire, pour disparaître au profit de [t] dans l'égyptien de seconde phase.¹¹⁴ C'est donc par un symbole unique (t par convention) que seront dorénavant notés les phonèmes transcrits par les différents signes égyptiens.

Dans le nom *Tkrit*, une distribution complémentaire remarquable oppose les signes 𓂏 , majoritaire en fin de mot, et 𓂏 , majoritaire à l'initiale. On ne doit pas en chercher la raison dans la phonétique, mais dans l'agencement graphique. Le signe horizontal 𓂏 est souvent préféré à 𓂏 pour former un cadrat équilibré en association avec le signe horizontal 𓂏 tandis que le signe vertical 𓂏 , suivant régulièrement 𓂏 (et variantes), est le plus propre à s'insérer dans un dernier cadrat. C'est probablement aussi en vertu d'un équilibre graphique que le signe 𓂏 est rare et limité à l'initiale (du moins dans les noms répertoriés dans le tableau).

On observera enfin l'usage exceptionnel de 𓂏 (ca. milieu Xe s.) et 𓂏 (ca. VIIIe/VIe s.) pour noter le -t final, conséquence purement orthographique du passage de d à t dans la phonologie égyptienne contemporaine. Quant à la chute rare du dernier -t, on doit vraisemblablement l'imputer à une omission du scribe ; dans la graphie XXVII, du moins, 𓂏 semble s'être substitué à 𓂏 .

b) Le rapprochement entre la séquence initiale des noms *Ms—hrmt*, *Ms—hrt* et *Ms—qhrt*, d'une part, *Mš—š [...]*, *Mš—(š)r* et *Mš—kn*, de l'autre, suggère l'hypothèse selon laquelle les transcriptions s et š représenteraient en l'occurrence le même phonème.

c) La coexistence des graphies *Mššr* (I-II) et *Mšr* (III-IV) témoigne vraisemblablement d'une hésitation de l'hiérogammate entre deux transcriptions possibles ; le fait que l'une des graphies *Mššr* (I) semble avoir été corrigée en *Mšr* par une couche de plâtre sur la paroi du temple de Médinet Habou plaide également en ce sens. Entre autres hypothèses, le scribe égyptien pourrait avoir ressenti le š d'un nom *Mšr* comme particulièrement long, pour une raison qu'il resterait à déterminer ; à moins qu'il s'agisse d'une haplographie de deux consonnes š consécutives.

¹¹⁴cf. J. VERGOTE, *Phonétique historique de l'égyptien. Les consonnes*, Lovanii, 1945, p. 36 ; J. ČERNÝ-S. GROLL, *A Late Egyptian Grammar*, § 1.11.

d) Certains phonèmes sont systématiquement indiqués, d'autres, seulement facultatifs. Dans le tableau suivant, $\overline{\text{=}}/\overline{\text{=}}$ (et variantes) sont notés conventionnellement i , d'après une valeur attribuée au groupe $\overline{\text{=}}$ dans le système de transcription du Nouvel Empire¹¹⁵ ; $\overline{\text{=}}$ (une seule occurrence) est assimilé à $\overline{\text{=}}$, $\overline{\text{=}}$ (deux occurrence) l'est à $\overline{\text{=}}$, mais $\overline{\text{=}}$ (une seule occurrence) est décomposé en $i + t$.

$T-k-r-t$	$T-k-r-i-t$	$T-k-t$	$T-k-r-i$	$T-k-3-r-t$
13	26	2	2	1

Le 3 noté dans un seul cas — notre exemple les plus ancien — semble un trait paléographique archaïque (c'est-à-dire encore apparenté à l'écriture «syllabique» du Nouvel Empire). Les graphies $T-k-t$ et $T-k-r-i$, très minoritaires, doivent vraisemblablement être assimilées respectivement à $T-k-r-t$ et $T-k-r-i-t$, pour des raisons paléographiques (soin de l'épigraphie, espace disponible, etc.)¹¹⁶ plutôt que phonétiques. En revanche, la coexistence de ces deux dernières orthographe montre qu'à côté des signes consonantiques T , k , r et t obligatoires peut être utilisé un signe i facultatif. Dans un système essentiellement consonantique, on peut supposer qu'un signe dont l'usage n'est pas obligatoire représente une voyelle. En copte, l'élément $\overline{\text{=}}$ $i\omega$, «île», est représenté par les voyelles $-i-$ [i] et $-\text{OY}-$ [u] dans les toponymes $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ (S.B.), $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ (S.), $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ (B) ($p3-i\omega-rq$, Philae) et $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ (B.) ($p3-i\omega-n-Imn$, Balamoun).¹¹⁷ Mais l'hypothèse d'une notation vocalique simple ne traduit sans doute que partiellement la réalité : il est possible que la tentative de noter certaines voyelles aux dépens d'autres soit déterminée par une qualité particulière, comme un accent tonique ou une longueur. Les transcriptions latine et grecques de *Tkrit*, chez les épitomateurs de Manéthon, sont *Tacelothis* et $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$ $\overline{\text{=}}$.¹¹⁸ Mais la vocalisation d'un nom étranger disparu de la documentation égyptienne après le VI^e s., proposée par un hiérogammate du III^e s. a.C., ainsi que l'accentuation mise au point dans les *codices* byzantins témoignent-elles réellement de la prononciation «libyenne» originale? Dans l'affirmative, i pourrait en l'occurrence noter la longueur de la troisième voyelle ω ; on observera néanmoins que le texte manéthonien adapte au moins dans une certaine mesure le nom *Tkrit* à la morphologie grecque par l'usage de la désinence $-\text{ις}$, souvent employée pour helléniser des anthroponymes barbares ; en particulier, O. Masson¹¹⁹ a montré la

¹¹⁵E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten*, p. 70 ; W. HELCK, *Die Beziehungen*,² p. 543.

¹¹⁶Par exemple, la graphie X apparaît dans une inscription assez médiocre ; les derniers signes gravés dans le cartouche du nom royal personnel sont particulièrement ramassés.

¹¹⁷W. WESTENDORF, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 478.

¹¹⁸*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 46, l. 3) ; 3b (p. 47, l. 3) ; (3c, l. 3).

¹¹⁹O. MASSON, 'Remarques d'onomastique cyrénéenne : quelques noms masculins en $-\text{ις}$ ', in *QAL*, 12, 1987, p. 245-248.

vivacité de cette formation dans les noms cyrénéens d'origine libyque. Quoiqu'il en soit, les signes =, =̄ et ̣, dans l'emploi que nous venons d'examiner, seront considérés comme des *matres lectionis* et translittérés par *i*. La valeur spécifique de ce signe est mise en évidence par les graphies du nom *Nmrt* : sur 24 attestations, aucune ne contient le signe *i* dans la séquence finale *-rt*. La présence fréquente de ce signe dans le nom *Tkrit* n'est donc pas fortuite : il ne s'agit pas d'un simple remplissage graphique, et la séquence *-rt* doit revêtir une valeur différente dans les deux noms.

Le *i* est également présent dans d'autres noms : on compte 4 graphies *Y-w-r-i-t* pour un exemple *Y-w-i-r-t* ; cette dernière métathèse est vraisemblablement purement graphique, mais notre *corpus* réduit permet difficilement un examen approfondi. Le nombre de variantes du nom *Wsirkn* est plus considérable :

<i>W-s-r-k-n</i>	<i>W-s-i-r-k-n</i>	<i>W-s-r-k</i>	<i>W-s-i-r-k</i>	<i>W-s-k-r-n</i>	<i>W-s-k-n(y)</i>
26	30	2	4	1	2
<i>W-s-r-k-n-i</i>	<i>S-w-r-k-n-i</i>	<i>S-w-i-r-k-n</i>	<i>S-r-n-k</i>	<i>W-s-r-n-k</i>	<i>W-s-i-r-n-k</i>
1	1	2	1	1	1

Les graphies majoritaires *W-s-r-k-n* et *W-s-i-r-k-n* présentent la même variation que *T-k-r-t* et *T-k-r-i-t* ; les graphies rares ou exceptionnelles, où se produit également la variation \emptyset versus *i*, doivent probablement être assimilées respectivement à *W-s-r-k-n* et *W-s-i-r-k-n*. Dans tous les cas *i* est noté au moyen de ̣, car il est le plus propre à former un cadrat harmonieux à côté de ̣̣̣, ̣̣̣̣, etc.

Par analogie avec ̣̣̣̣ *iw* noté *i*, c'est également par ce symbole que sera représentée la séquence ̣̣̣̣ *iw* apparue dans plusieurs noms (*Mtwhri*, *Kni*). L'équation est vérifiée dans les variantes du nom *Tri(r)t*, où l'on trouve ̣̣̣̣ (deux exemples) en même position que = (un exemple).

En résumé, la variation libre \emptyset versus *i* révèle un usage possible de =, =̄, ̣ et ̣̣̣̣ comme *matres lectionis*.¹²⁰

e) En démotique, *y* et *w* sont ambivalents, car ils permettent de noter soit les semi-voyelles [j] et [w], soit des voyelles pleines (souvent— mais pas toujours — [i] pour *y* et [ɔ, y, o] pour *w*).¹²¹ Les graphèmes coptes ε/ι et ο/υ connaissent la même ambivalence, car ils peuvent représenter respectivement [j] ou [i] et [w] ou [u]. Par

¹²⁰Il est tentant de reconnaître aussi cette valeur au signe = lorsqu'il est écrit dans le nom *Nmrtpd* (plutôt que *pd(i)*, selon une hypothèse proposée par E. GRAEFE, 'Der libysche Stammesname *p(j)d(j)/pjt*', p. 13).

¹²¹W. CLARYSSE-G. VAN DER VEKEN, *The Eponymous Priests*, p. 145-156. Les signes inscrits entre crochets droits [] se réfèrent à l'alphabet phonétique international.

analogie, nous pouvons émettre l'hypothèse que la situation était similaire dans notre *corpus* pour les signes notant *y* (𐤎, 𐤏, etc.) et *w* (𐤗, 𐤘, etc.).

2° À cette ambiguïté se conjugue un deuxième facteur actif dans la réalisation des graphies : celles-ci peuvent être produites selon des styles orthographiques plus ou moins chargés. Dans les graphies les plus lourdes, souvent propres à l'hébratique, mais également attestées en hiéroglyphes, certains signes ne se lisent pas : 𐤗, 𐤘, par exemple, serviront à remplir un cadrat pour répondre à une sorte d'*horror vacui*. Ainsi 𐤗 peut-il noter *p* autant que *pw*.

Si nous translittérons systématiquement tous les signes 𐤗, 𐤘, 𐤗/𐤘 et 𐤗 (et variantes) par *yw*, *w3*, *w* et *3*, nous obtenons la liste de graphies suivante pour le nom *Ywpt* :

<i>Yw-w3-p-w</i>	<i>Yw-w-w3-p-t</i>	<i>Yw-w-p-w/w3-t-t</i>
<i>Yw-w3-p-t</i>	<i>Yw-w3-p-w-t</i>	<i>Yw-w-w3-3-p-w-t</i>
<i>Yw-p-w-t</i>	<i>Yw-w-p-w3-t</i>	<i>Yw-w-w3-p-w-w3-3-t</i>
<i>Yw-w-p-t</i>	<i>Yw-w-w3-p-w-t</i>	<i>Yw-w-w3-3-p-w-w3-3-t</i>

Plusieurs de ces graphies sont manifestement redondantes, tandis que d'autres ont une forme plus synthétique. Par une opération de réduction, translittérons à titre d'expérience 𐤗, 𐤘, 𐤗/𐤘 et 𐤗 (et variantes) par *y*, *w*, *o* et *o*.

<i>Y-p-t</i>	<i>Y-w-p-t</i>	<i>Y-w-p</i>	<i>Y-w-p-w-t</i>	<i>Y-p-w-t</i>	<i>Y-p-w-t-t</i>
5	10	2	2	1	1

La translittération obtenue est beaucoup plus lisible et facilite la méthode d'analyse mise au point pour les noms précédents (*Wsrkn*, *Nmrt*, *Tkrit*, etc.). *Y-w-p* doit vraisemblablement être assimilé à *Y-w-p-t* (simple omission du dernier *t* par le scribe?) ; les graphies *Y-p-t* et *Y-w-p-t* présentent la même distribution que *W-s-r-k-n* et *W-s-i-r-k-n*, ainsi que *T-k-r-t* et *T-k-r-i-t*. On peut donc supposer que *w* jouit ici du même statut que *i* dans ces noms ; les graphies majoritaires *Y-p-t* et *Y-w-p(t)* permettent de construire le schéma hypothétique SV-V-C-C. La séquence initiale *Yw-*, réapparaît dans les noms *Ywrit*, *Ywrhn*, *Ywksr* et *Ywtk*, auxquels nous pouvons probablement élargir l'analyse SV-V-C-.

Remarquons néanmoins que les graphies exceptionnelles *Y-w-p-w-t*, *Y-p-w-t* et *Y-p-w-t-t* ne sont pas conformes au schéma SV-V-C-C ; les deux dernières (VI et IX) proviennent d'un seul document hiéroglyphique daté de l'an 21 de Chéchonq I, l'une des

deux occurrences de *Y-w-p-w-t* (XIV), désignant le même personnage, est contemporaine, tandis que la dernière, plus tardive, est écrite en hiératique (XXI).

La dimension diachronique peut être introduite pour mettre en évidence une évolution du style orthographique ; afin d'obtenir un résultat significatif, il convient d'étudier les noms documentés par un nombre suffisant d'occurrences. *ššnq* remplit cette condition ; le nom *Wsirkn* offre une quantité d'attestations encore intéressante, quoique celles-ci soient moins nombreuses et réparties sur une plus longue période. Dans chaque graphie, la présence *versus* l'absence du signe 𐎓 , nullement indispensable à la transcription phonétique, nous servira d'indicateur de la « pesanteur » orthographique. Les tableaux suivants enregistrent le nombre de graphies contenant ce signe par rapport au nombre total de graphies datées.

α	X ^e s.	IX ^e s.	VIII ^e s.	VII ^e s.	VI ^e s.	Taille du corpus
<i>ššnq</i>	3/14	2/22	1/15	0/1	0/11	63 graph.
	21 %	9, 1 %	6, 7 %	-	-	

β	XI ^e s.	X ^e s.	IX ^e s.	VIII ^e s.	VII ^e s.	VI ^e s.	Taille du corpus
<i>Wsirkn</i>	1/1	3/4	0/20	3/30	0/1	0/1	57 graph.
	100 %	75 %	-	10 %	-	-	

γ	XI ^e -X ^e s.	IX ^e -VIII ^e s.	VII ^e -VI ^e s.	Taille du corpus
<i>Wsirkn</i>	4/5	3/50	0/4	59
	80 %	6 %	-	

La fréquence de 𐎓 dans les graphies de *ššnq* diminue avec le temps ; en outre, sur six occurrences de 𐎓 dans ce nom, quatre se produisent en écriture hiératique ; les deux exemples hiéroglyphiques se rencontrent à haute époque (II et VI ; X^e s.). Les graphies du nom *Wsirkn* semblent subir une évolution similaire, mais l'étalement des occurrences et la taille du corpus limitent sensiblement la portée de nos observations — l'absence de 𐎓 au IX^e s. et sa réapparition au siècle suivant (deux des trois attestations proviennent alors d'un seul document) en illustrent la vulnérabilité (les pourcentages sont donnés à seul titre indicatif). Tirer des conclusions trop générales au départ de l'examen d'un seul signe dans deux noms propres serait imprudent ; les observations que l'on a faites suggèrent néanmoins une piste à l'hypothèse : d'une façon générale, la pesanteur orthographique est propre à l'écriture hiératique. Au Nouvel Empire, le système de transcription « syllabique » en hiéroglyphes partagerait cette lourdeur (on verra par

exemple la liste géographique du temple funéraire d'Amenhotep III, où 𓆎 est très régulièrement utilisé,¹²² et, à la fin de la période, les transcriptions des noms étrangers dans la théorie des fils de Hérihor). Ensuite, le style tendrait à s'alléger dans le courant de la XXII^e dynastie, du moins dans les noms «libyens» fréquemment transcrits ; l'écriture hiéroglyphique se serait ainsi progressivement affranchie du canon que l'hiéroglyphique conserva plus longtemps. L'évolution en faveur d'un allègement graphique pourrait s'expliquer par l'augmentation de la fréquence avec laquelle il devenait nécessaire de transcrire des noms jadis étrangers, que les circonstances historiques firent entrer brusquement dans le répertoire onomastique de la plus haute société.

3° Nombreuses sont les particularités graphiques qui mériteraient encore notre attention ; mais à ce stade, la démarche comparative nous fera progresser plus rapidement. Une dernière remarque s'impose néanmoins : avant d'entrer dans la dimension graphique, le nom transcrit passe par l'oreille du scribe. Les historiens de l'Afrique du Nord et les égyptologues sont accoutumés à ce problème par les transcriptions de toponymes arabes dans la littérature érudite européenne ; chacun écrit ce qu'il entend, voire même les sons qu'il émet lorsqu'il s'aventure à prononcer lui-même le nom étranger. La distorsion qu'il peut en résulter permettrait d'expliquer certains écarts dans les graphies observées — on songe par exemple aux variantes minoritaires du nom *Ywpt*, lorsqu'elles sont incompatibles avec le schéma SV-V-C-C que dégagent les autres occurrences.

1.5. LA COMPARAISON LIBYQUE

1.5.1. Observations préliminaires

Dans une synthèse fondamentale, «Quelles sont nos sources pour les noms d'hommes en libyque?», O. Masson¹²³ définissait les ensembles documentaires fournissant l'essentiel de notre matériel : inscriptions proprement libyques, dont le déchiffrement de quelques signes demeure hésitant, rencontrées du Maroc à la Tripolitaine, et peut-être même jusque dans l'oasis égyptienne de Bahariya¹²⁴ — les textes les plus nombreux sont gravés sur des stèles funéraires rudimentaires groupées en petites nécropoles familiales ou tribales ; inscriptions grecques en Cyrénaïque, et latines plus à

¹²²E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten*, pl. II-III.

¹²³O. MASSON, 'Libyca', in *Semitica*, 25, 1975, p. 75-78.

¹²⁴Il se pourrait en effet que certaines inscriptions rupestres copiées dans cette oasis par A. FAKHRY, *Egyptian Deserts. Bahria Oasis*, II, Le Caire, 1950, p. 71, fig. 50-51, fussent libyco-berbères [je remercie L. Galand de m'avoir communiqué son avis sur cette question (lettre du 26/4/95)] ; une nouvelle collation par un libycologue serait cependant nécessaire pour permettre des conclusions plus assurées.

l'ouest¹²⁵ ; auteurs classiques, Hérodote, Pline l'Ancien, Ptolémée (pour la toponymie) et surtout Corippe, dont la *Johannide* permet de descendre jusqu'au VI^e s p.C.; enfin, inscriptions puniques et néopuniques d'Afrique du Nord, dont K. Jongeling¹²⁶ étudia voici quelques années l'anthroponymie sémitique, romaine et libyque. L'une des difficultés rencontrées dans toute recherche est la grande dispersion des documents à la fois entre les domaines linguistiques et au sein de chaque discipline : les *corpus* larges et récents font généralement défaut.

Plus de onze cents inscriptions, pour la plupart des épitaphes, furent rassemblées par J.-B. Chabot dans son *Recueil des Inscriptions Libyques (RIL)* ; cet ouvrage pose à l'épigraphiste de sérieux problèmes de critique : rares sont les textes accompagnés d'une photographie utilisable, le lecteur doit se contenter de fac-similés de qualité très variable, voire de simples transcriptions, dont certaines sont dues à la plume de quelque garde-chasse peu expérimenté ès lettres libyques ; en l'absence du monument, nous restons tributaires de l'œil de chaque éditeur. Les difficultés de déchiffrement du libyque — qui compte peu de spécialistes — contribuent encore à l'incertitude de certaines transcriptions ; l'orientation de certains signes n'étant pas fixe, le sens même de la lecture n'est pas toujours aisé à déterminer (en particulier sur les blocs rudimentaires dont la forme ne permet pas distinguer le haut du bas).

La tâche serait presque trop simple si les auteurs s'accordaient sur le système de translittération utilisé ; pour écarter d'emblée tout risque de confusion, voici les conventions suivies dans les présentes pages (alphabet «oriental»)¹²⁷ :

¹²⁵Sur ces documents, citons notamment, pour la Cyrénaïque, les études d'O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie', in *AntAfr*, 10, 1976, p.49-62 ; IDEM, 'Remarques d'onomastique cyrénéenne : quelques noms masculins en -ις', in *QAL*, 12, 1987, p. 245-248 L. GASPERINI, *Echi della componente autoctona nella produzione epigrafica cirenaica*, in *QAL*, 12, 1987, p. 403-413 ; J. REYNOLDS, *Libyans and Greeks in Rural Cyrenaica*, in *QAL*, 12, 1987, p. 379-383 ; pour l'Afrique du Nord romaine, O. MASSON, 'La déclinaison des noms étrangers dans les inscriptions latines d'Afrique du Nord', in *L'onomastique latine. Paris 13-15 octobre 1975*, Paris, 1977 (*Colloques Internationaux du CNRS*, 564), p. 307-313 ; Y. LE BOHEC, 'Onomastique et société à Volubilis', in *L'Africa romana VI*, Sassari, 1989, p. 339-356 ; G. L. GREGORI, 'Forme onomastiche indigene e puniche ad Apisa Maius, Siagu, Themetra e Thimiliga', in *L'Africa romana VII*, Sassari, 1990, p. 167-175 ; E. FRÉZOULS, 'Les survivances indigènes dans l'onomastique africaine', in *L'Africa romana VII*, Sassari, 1990, p. 161-166.

¹²⁶K. JONGELING, *Names* ; on verra également G. HALFF, 'L'onomastique punique de Carthage. Répertoire et commentaire', in *Karthago*, 12, 1963-1964, p. 63-145 ; F. L. BENZ, *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*, Roma, 1972.

¹²⁷Ce tableau est établi à seule fin pratique (les signes rares qui n'interviennent pas dans les présentes recherches ne sont pas répertoriés ici, non plus que les diverses variantes paléographiques) ; pour un exposé théorique sur l'alphabet libyque des inscriptions libyques de Dougga (écriture horizontale), on verra L. GALAND, 'L'alphabet libyque de Dougga', in *Mélanges Le Tourneau, Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 13-14, 1973, p. 361-368 ; sur l'écriture libyque en général (écriture horizontale et verticale), et ses spécificités régionales, voir IDEM, 'Les alphabets libyques', in *AntAfr*, 25, 1989, p. 69-81.

Écriture horizontale	Écriture verticale	Translittération	Écriture horizontale	Écriture verticale	Translittération
⌘	⌘ ⌘	<i>p</i>	ϸ		ϸ 128
⊙	⊙	<i>b</i>	⊖	⊖	<i>s</i>
⊔ ⊔	⊔	<i>m</i>	—	—	⊔ 129
+	+ ×	<i>t</i> 130	⊓		⊓ 131
≡		⊔ 132	⊓	⊓ ⊖	<i>š</i>
⤵	⊓	<i>t</i>	⊖	⊖ ⊖	<i>š</i> 133
⊔	⊔	<i>d</i>	⊖	⊖	<i>k</i>
		<i>n</i>	⊖	⊖	<i>g</i>
	=	<i>l</i>	⊖	⊖	<i>y</i>
○	○	<i>r</i>	=		<i>w</i>
⌘	⌘	<i>s</i> 134	≡	⊓ ≡	'

Ces valeurs phonétiques sont établies d'après les équivalences entre signes libyques et puniques. Il faut néanmoins observer qu'un même signe punique correspond parfois à plusieurs signes libyques différents, et vice versa.¹³⁵ En outre, nous ignorons la transcription punique de trois signes, notamment ⊓/≡ (transcrit conventionnellement '), dont on suppose qu'il servait de *mater lectionis* pour noter certaines voyelles.¹³⁶ Enfin, plusieurs phénomènes phonétiques exigent un éclaircissement préliminaire, qui nécessitera un détour important sans lequel la comparaison entre les noms transcrits en égyptien et leurs équivalents libyques potentiels ne serait pas fondée.

Les relations entretenues par *s* et *š* sont particulièrement complexes lorsqu'on les compare au travers de systèmes graphiques et phonologiques différents. Les transcriptions grecques de noms égyptiens révèlent que ces phonèmes distincts sont transcrits tous deux par le même signe Σ.¹³⁷ À l'inverse, les transcriptions démotiques de noms grecs rendent toujours Σ par un *s*. Jusqu'ici, le problème paraît simple : l'indigence de l'alphabet grec dans un domaine phonologique étranger, le contraint à noter par un même signe deux phonèmes différents. Lorsque les égyptiens

¹²⁸Σ2 dans le système de L. GALAND, 'L'alphabet libyque de Dougga', p. 363.

¹²⁹Z1 Galand.

¹³⁰T1 et 2 Galand.

¹³¹Z3 Galand.

¹³²T3 Galand.

¹³³Z2 Galand.

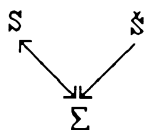
¹³⁴S1 Galand.

¹³⁵Pour un tableau des équivalences entre signes, voir *RIL* p. V.

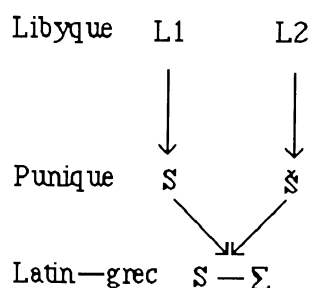
¹³⁶L. GALAND, 'L'alphabet libyque de Dougga', p. 363.

¹³⁷J. QUAEGEBEUR, 'Considérations sur le nom propre égyptien Teëphthaphônukhos', in *OLP*, 4, 1973, p. 99.

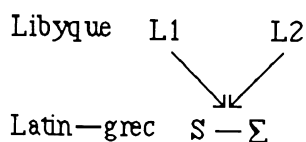
voulurent écrire leur langue dans cet alphabet, il leur fallut d'ailleurs le compléter par quelques signes issus du démotique, dont ω notant š (et h).¹³⁸



Dans les inscriptions bilingues de *Thugga*, deux signes libyques différents [nommons-les pour la circonstance L(ibyque)1 et L(ibyque)2] correspondent à *s* et *š*, lesquels représentent en punique des phonèmes habituellement bien distincts.¹³⁹ Toutefois, dans les noms néopuniques transcrits en latin ou en grec, ces phonèmes sont rendus par les signes uniques *S* et Σ ¹⁴⁰ — ceci rappelle la situation égyptienne ; dans les inscriptions latino-puniques de Tripolitaine (punique écrit au moyen de l'alphabet latin), l'adjonction du Σ pour noter *š* et du *S* barré pour noter *š*¹⁴¹ indique également que les utilisateurs de l'alphabet latin pallièrent la difficulté en adoptant des signes complémentaires.



De même, les deux signes libyques L1 et L2 sont transcrits indistinctement par un *S* latin ou un Σ grec. En effet, dans une inscription bilingue libyco-latine, *Kndyl w Mšgt* est rendu par *Chinidial Misicit f. (š > S)*,¹⁴² tandis que de nombreux anthroponymes contenant la séquence récurrente *Ms-* commencent par *Mas-* ou $M\alpha\sigma-$ lorsqu'ils sont écrits en latin ou en grec.¹⁴³



¹³⁸J. VERGOTE, *Phonétique historique*, p. 61.

¹³⁹J. FRIEDRICH-W. RÖLLIG, *Phönizisch-Punische Grammatik*, Roma, 1970², p. 18, § 45.

¹⁴⁰K. JONGELING, *Names*, p. 141.

¹⁴¹M. G. AMADASI GUZZO, 'Stato degli studi sulle iscrizioni latino-puniche della Tripolitania', in *L'Africa romana VII*, Sassari, 1990, p. 102.

¹⁴²*RIL* 252 = *CIL* VIII, 5217 (où la lecture du patronyme doit être corrigée) (Aïn el-Hofra, Numidie Proconsulaire).

¹⁴³K. JONGELING, *Names*, p. 70.

Ce problème, engendré par l'inadaptation des alphabets grec et latin à noter des phonèmes étrangers, pourrait s'arrêter là. Mais les correspondances entre différents systèmes *graphiques* sont plus complexes ; en effet, dans les *Annales* d'Assourbanipal (cylindre Rassam, 667 a.C.), les *s* compris dans les toponymes et anthroponymes égyptiens sont transcrits par š en akkadien, tandis que les *s* cunéiformes rendent systématiquement les š égyptiens¹⁴⁴ :

I) š → s : ššnq → *Su-si-in-qu* (A, 100) ; Nht-Hr-n3-š.w → *Na-aḥ-ti-ḥu-ru-an-si-ni* (A, 104).

II) s → š : P3-sn-Hr → *Pi-šá-an-ḥu-ru* (A, 92) ; Pr-spdw → *Pi-šap-tú* (A, 93) ; Pr-Hry-š=f-nb-Nn-nsw → *Ḥi-ni-in-šī* (A, 95) ; P3-di-B3st.t → *Pu-ṭu-biš-ti* (A, 96) ; Hr-s3-Is.t → *Ḥar-si-ie-e-šú* (A, 98) ; Pr-Wsir → *Pu-šī-ru* (A, 100) ; Nfr-tm-ir-di-sw → *Ep-ti-ḥar-te-e-šú* (A, 103) ; Pr-spdw-n-i3.ty → *Pi-šap-di-'a-a* (A, 104) ; S3w.ty → *šī-ia-a-u-tú* (A, 106) ; Ns-p3-mdw → *Iš-pi-ma-a-ṭu* (A, 108).

On observera au passage que l'ancienne opposition entre *s* et *z* égyptiens (notés tous deux *s* ci-dessus) semble encore partiellement pertinente, car *z* est à l'occasion transcrit *s* en akkadien (au lieu de š) : Z3w → *Sa-aa* (A, 90) ; Hr-z3-Is.t → *Ḥar-si-ie-e-šú* (A, 98) ; on trouve cependant aussi Z3w.ty → *šī-ia-a-u-tú* (A, 106).

Les lettres d'Amarna contiennent quelques *Fremdwörter* ouest-sémitiques isolés, que l'on range sous l'appellation de *Old Canaanite*¹⁴⁵ ; or, certains de ces termes se retrouvent en phénicien et en punique, ce qui permet de raccrocher le système graphique de ces langues au syllabaire cunéiforme. En effet, plusieurs mots cananéens anciens comprennent un š qui apparaît également sous la forme š dans les écritures phénicienne et punique, tandis que la même correspondance se vérifie pour *s* :

I) š → š : Can. anc. ša-mu-ma, ša-me-ma → Phén. šmm → Pun. šmm (les cieux).¹⁴⁶ Can. anc. ša-ni-ta → Phén. šnt (plur.) → Pun. šnt (plur.) (l'année).¹⁴⁷ Can. anc. ša-aḥ-ri → Phén. š'r → Pun. š'r (la porte d'une ville, d'un temple).¹⁴⁸ Can. anc. ša-te-e → Phén. šd → Pun. šd (la plaine).¹⁴⁹

¹⁴⁴Voir la transcription des versions parallèles chez H.-U. ONASCH, *Die assyrischen Eroberungen Ägyptens*, II, Wiesbaden, 1994 (*ÄUAT*, 27, 2), II, p. 106-111, la traduction, I, p. 119, et le commentaire, p. 38-59.

¹⁴⁵J. HOFFIJZER-K. JONGELING, *Dictionary of the North-West Semitic Inscriptions*, I, Leiden-New York-Köln, 1995, p. V.

¹⁴⁶IDEM, *Ibidem*, II, s.v. šmym (p. 1160-1162).

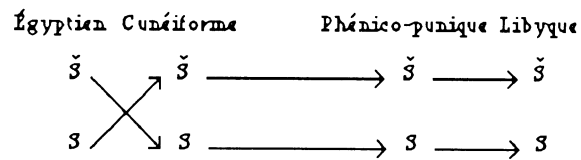
¹⁴⁷IDEM, *Ibidem*, II, s.v. šnh2 (p. 1170-1175).

¹⁴⁸IDEM, *Ibidem*, II, s.v. š'r1 (p. 1179).

¹⁴⁹IDEM, *Ibidem*, II, s.v. šd1 (p. 1110).

II) $s \rightarrow s$: **Can. anc.** *sú-ki-na* (*stat. constr. sú-ki-ni*) \rightarrow **Phén.** *skn* (le gouverneur).¹⁵⁰ **Can. anc.** *sú-ú[-sí-ma]* (plur.) \rightarrow **Phén.** *ss* (sing.) (le cheval).¹⁵¹

Si toutes les correspondances que nous avons vues étaient stables, nous devrions nous attendre à trouver un \check{s} libyque pour un s égyptien, et vice versa.



Mais on peut soupçonner que la réalité n'est pas aussi simple, car une incertitude semble flotter sur la valeur phonétique des \check{s} et s phénico-puniques lorsqu'ils transcrivent une sifflante étrangère ; en effet, à Chypre, les transcriptions phéniciennes tardives du nom Πτολεμαῖος hésitent entre *Ptlmy \check{s}* et *Ptlmys*¹⁵² (\check{s} pour s) ; de même, on trouve dans le domaine néopunique des variantes \check{s} *versus* s pour la transcription du [s] latin : *Felix* \rightarrow *Plk \check{s}* —*Plks* ; *Severus* \rightarrow *š'w'r'*—*Swr'* ; *Satur* \rightarrow *š'tr*—*S'tr*, etc.¹⁵³ On se demandera naturellement si de telles difficultés ne se présentèrent pas lorsque des correspondances furent établies entre les alphabets libyque et punique.

Un autre problème se pose dans les inscriptions proprement libyques. Nous pouvons mettre en évidence des couples de noms dans lesquels un même phonème est noté tantôt \check{s} , tantôt s ¹⁵⁴ :

¹⁵⁰IDEM, *Ibidem*, I, s.v. *skn2* (p. 785-786).

¹⁵¹IDEM, *Ibidem*, I, s.v. *ss1* (p. 795).

¹⁵²J. FRIEDRICH-W. RÖLLIG, *Phönizisch-Punische Grammatik*, § 47 (p. 19).

¹⁵³IDEM, *Ibidem*, § 48, b (p. 20) ; K. JONGELING, *Names*, p. 99, b.

¹⁵⁴Ne sont repris que les parallèles intégraux ; à cette liste pourraient être ajoutés des couples de séquences récurrentes où s et \check{s} varient.

<i>Ypsk</i> ¹⁵⁵	<i>Ypšk</i> ¹⁵⁶	<i>Ysk/Ysk'</i> ¹⁵⁷	<i>Yšk</i> ¹⁵⁸	<i>Mst</i> ¹⁵⁹	<i>Mšt</i> ¹⁶⁰
<i>Mwsn</i> ¹⁶¹	<i>Mwšn</i> ¹⁶²	<i>Mstrt</i> ¹⁶³	<i>Mštrt</i> ¹⁶⁴	<i>Symt</i> ¹⁶⁵	<i>Šymt</i> ¹⁶⁶
<i>Sldw</i> ¹⁶⁷	<i>šldw</i> ¹⁶⁸	<i>Sd</i> ¹⁶⁹	<i>šd</i> ¹⁷⁰	<i>Sdw</i> ¹⁷¹	<i>šdw</i> ¹⁷²
<i>Sln</i> ¹⁷³	<i>šln</i> ¹⁷⁴	<i>Sntn</i> ¹⁷⁵	<i>šntn</i> ¹⁷⁶	<i>Ssl</i> ¹⁷⁷	<i>šsl</i> ¹⁷⁸
<i>St</i> ¹⁷⁹	<i>št</i> ¹⁸⁰				

J.-B. Chabot divisa le domaine couvert par l'épigraphie libyque en dix-sept régions ; ces ensembles géographiques établis de façon empirique permettent parfois de mettre en évidence des particularités locales. En l'occurrence, nous pouvons observer la répartition des variantes comprenant un š ou un s pour le même phonème :

¹⁵⁵RIL 557 ; 558 ; 902 (toutes trois dans la région de Souk Ahras).

¹⁵⁶RIL 285 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁵⁷*Ysk* : RIL 134 (région forestière du nord-est de l'Algérie) ; 177 (lecture du signe initial incertaine ; région de la Cheffia) ; 253 (lecture du signe initial incertaine ; même région) ; 744 (copie suspecte ; région de Constantine) ; *Ysk'* : RIL 743 (région de Constantine).

¹⁵⁸RIL 354 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁵⁹RIL 87 (région de Ghardimaou et de la frontière algérienne) ; 513 région des Ouled Béchiah) ; 589 (région de Souk Ahras) ; 671 (région de Guelma) ; 674 (même région) ; 676 (même région) ; 689 (même région) ; 723 (même région) ; 976 (dernière lettre disparue ; même région) ; 810 (région de Sigus et Ain M'lila) ; 1033 RIL 354 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁶⁰RIL 337 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁶¹RIL 26 (première lettre en partie abîmée ; zone centrale de la Tunisie).

¹⁶²RIL 264 (région de la Cheffia) ; 915 (corriger l'index ; région des Ouled Béchiah).

¹⁶³RIL 12 (région de Dougga) ; J.-B. CHABOT, et K. JONGELING, *Names*, p. 69, transcrivent *M'strt* le nom écrit dans la version néopunique de la même stèle ; cependant le *ductus* du troisième signe néopunique, sur le fac-similé, semble correspondre davantage à celui du š (comparer avec les exemples de ce signe dans le tableau paléographique de J. FRIEDRICH-W. RÖLLIG, *Phönizisch-Punische Grammatik*, col. 45 et 47). D'autre part, il n'est pas nécessaire de restituer une lettre derrière *Mstrt* dans la version libyque. RIL 664 (région de Guelma).

¹⁶⁴RIL 473 (région des Ouled Béchiah) ; dans RIL 284 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès), la lecture de la première lettre du nom est incertaine.

¹⁶⁵RIL 1001 ; 1005 [tous deux au lieu dit Ksaïr, région de Lamy (Bou Hadjar)].

¹⁶⁶RIL 1002 (dans la même nécropole que les deux épitaphes précédentes) ; sur le présent monument, *šymt* est patronyme, contrairement aux deux autres inscriptions ; le nom du même homme est donc peut-être orthographié successivement *Symt* et *šymt*.

¹⁶⁷RIL 454 (région des Ouled Béchiah).

¹⁶⁸RIL 684 (région de Guelma).

¹⁶⁹RIL 122 (région forestière du nord-est de l'Algérie) ; 256 (région de la Cheffia) ; 892 (corriger l'index) ; (région des Ouled Béchiah).

¹⁷⁰RIL 280 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁷¹RIL 461 (région des Ouled Béchiah).

¹⁷²RIL 326 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès) ; 925 (région de Souk Ahras).

¹⁷³RIL 217 (région de la Cheffia).

¹⁷⁴RIL 334 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁷⁵RIL 804 (région de Sigus et Ain M'lila).

¹⁷⁶RIL 150 = CIL VIII, 5216 (région de la Cheffia) ; 324 (région des Chiebna, Munier, Bou Larès).

¹⁷⁷RIL 383 [région de Lamy (Bou Hadjar)].

¹⁷⁸RIL 431 [J.-B. Chabot émet des doutes sur la copie, qui lui «paraît défectueuse» ; (Bône, Mondovi, Duvivier)].

¹⁷⁹RIL 717 (région de Guelma).

¹⁸⁰RIL 980 (région de Souk Ahras).

rég.	I	II	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XIII	XV	XVII
<i>s</i>	1	1	1	2	4	1	3	-	4	4	8	2	2
<i>š</i>	-	-	-	-	2	8	1	1	2	2	1	-	-

Une distribution complémentaire oppose les régions VII (Chiebna, Munier, Bou Larès), où *š* est majoritaire, et XIII (Guelma), où *s* l'emporte — on relèvera que les deux zones, situées chacune dans la partie nord-est de l'Algérie, sont assez proches dans l'espace. Ce phénomène peut être interprété de deux façons : soit les valeurs de *š* et *š* seraient inversées dans la région VII ; soit la prononciation du *s* y connaîtrait une variante dialectale *š* (ou inversement) engendrant une hésitation sensible dans l'orthographe. La seconde hypothèse s'accorde peut-être mieux au fait que les variantes avec *š* pour *s* côtoient des noms où *š* et *š* sont utilisés conformément aux autres zones¹⁸¹ — mais cela n'est pas réellement incompatible avec la première hypothèse. Quoiqu'il en soit, notre documentation atteste l'existence de variantes libres *s* versus *š* auxquelles il faudra prendre garde. Tout ceci appelle une conclusion importante : l'algèbre complexe des équations que nous avons vues, dont les inconnues dépassent le nombre, ne saurait se résumer en une formule d'équivalences lapidaire ; les faits dégagés, tant dans la documentation néopunique qu'en libyque proprement dit, invitent le comparatiste à ne pas opposer systématiquement les phonèmes notés par *š* et *s* en égyptien à ceux que le libyque rend de son côté par *s* et *š*.

1.5.2. Rapprochements de séries

Le premier à avoir appliqué systématiquement au libyque la méthode commutative, déjà évoquée dans les pages précédentes, fut le sémitisant O. Rössler ; ce savant parvint à mettre en évidence un certain nombre de séquences récurrentes, mais il voulut dépasser le stade de l'observation formelle. Il imagina en effet une véritable grammaire du libyque en s'inspirant des schèmes construits sur le paradigme *prs* de l'akkadien — postulant *a priori* que la langue des autochtones nord-africains était sémitique. La théorie est présentée sur le ton affirmatif, comme une bonne grammaire normative, et comme telle comprend des sentences comme «in guter Orthographie» ou «nach guter massylischer Orthographie»...¹⁸² En réalité, le modèle construit de la sorte est particulièrement ingénieux, mais nullement démontré. Pour cette raison, il ne fut pas toujours accueilli

¹⁸¹Voir par exemple les inscriptions *RIL* 1001 ; 1002 ; 1005, trouvées dans la même nécropole et désignant peut-être la même personne.

¹⁸²O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', in *Sybaris. Festschrift H. Krahe*, Wiesbaden, 1958, p. 96 ; 100.

sans réticence dans le monde scientifique.¹⁸³ Dans sa thèse consacrée aux anthroponymes sémitiques, latins et libyques contenus dans les inscriptions néopuniques, K. Jongeling¹⁸⁴ reprit la méthode commutative avec plus de rigueur ; ses travaux constituent pour l'instant la description la plus complète des récurrences observables en libyque. Nous tenterons à présent de montrer par la comparaison que celles-ci apparaissent déjà dans notre *corpus* onomastique égyptien :

Séquence initiale *M-*

<i>Mwsn</i>	<i>Mdnn</i>
<i>Mriy</i>	<i>Nbnšī</i>
<i>Mrkwrs</i>	<i>Nmrt</i>
<i>Mhs</i> (ethnique)	<i>Nm(r)tpd</i>
<i>Mksk</i>	<i>Ntymr</i>
<i>Mtwhri</i>	

L'existence de cette séquence¹⁸⁵ récurrente en libyque est démontrée grâce à plusieurs commutations, dont les suivantes : *Šrn—Mšrn*, *Kš'—Mkš'*, *Krn—Mkrn*, *Kž'—Mkž'*, *Lts—Mlts*, *Rd'—Mrd'*,¹⁸⁶ *Rd't/Rdt—Mrdt*, *Rt—Mrt*, *št'—Mšt'*¹⁸⁷, *Tlr—Mtlr*, *Zdyt*¹⁸⁸—*Mzdyt*, etc.¹⁸⁹

Cette formation est très fréquente dans les noms libyques et compte plus de vingt exemples en transcription punique ; elle est également courante dans les noms de tribus nord-africaines transcrits en arabe (jusqu'au XIV^e s.)¹⁹⁰ ; les transcriptions latines et grecques vocalisent *Ma-*, *Me-/Mei-/Μει-*, *Mi-*, *Mu-*.¹⁹¹

¹⁸³S. MOSCATI, *An Introduction to the Comparative Grammar of the Semitic Languages. Phonology and Morphology*, Wiesbaden, 1964, p. 17 («The similarities adduced in support of the thesis seem to be in part open to question and in part inconclusive») ; K. JONGELING, *Names*, p. 84-85 ; 89

¹⁸⁴IDEM, *Ibidem*.

¹⁸⁵Nous utiliserons le terme de «séquence» même lorsque celle-ci est composée d'un signe seulement.

¹⁸⁶On remarquera cependant que la coupure entre les mots où apparaîtrait ce nom (*RIL* 385) n'est pas aisée à déterminer.

¹⁸⁷Notons néanmoins l'absence de la paire *St'—Mst'* à laquelle nous aurions pu nous attendre.

¹⁸⁸La troisième lettre est cependant corrompue (*RIL* 94).

¹⁸⁹O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 102 ; K. JONGELING, *Names*, p. 65-66 ; en revanche, la séquence récurrente *-šd'*, présentée par l'auteur comme un nom individuel, n'apparaît que dans *Mkyšd'* ; J.-B. Chabot estime «douteuse» la lecture de *Mknz*, dans *RIL* 1072 (comparé à *Knz* par K. Jongeling) ; la lecture de *Ltn*, dans *RIL* 1104 (comparé à *Mltn*), semble incertaine ; de même, l'établissement du texte de *Nsy*, dans *RIL* 842 (comparé à *Mnsy*) ; de *Mrb*, dans *RIL* 1037 (comparé à *Rb*) ; J.-B. Chabot estime «douteuse» la lecture de *Tr'*, dans *RIL* 1072 (comparé à *Mtr'*) ; dans *RIL* 634, *Mzr* (comparé à *zr*) était peut-être suivi de signes désormais effacés.

¹⁹⁰K. JONGELING, *Ibidem*, p. 66-68.

¹⁹¹Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 57 (Μετρακων) ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos sev de bellis Libycis Libri VIII*, Cambridge, 1970, p. 195-196 ; O. RÖSSLER, 'Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana', p. 279 ; E. FRÉZOULS, 'Les survivances indigènes', p. 163-164.

Se fondant sur quelques commutations libyques, O. Rössler¹⁹² pensait que le «préfixe» *M-* se dissimile en *n* lorsqu'il est suivi d'une deuxième consonne labiale *p*, *b* ou *m*, dans le même mot ; cette hypothèse inspirée par la méthode commutative trouve un soutien dans une observation statistique : le grand nombre de noms libyques commençant par les séquences *Np-*, *Nb* et *Nm-* et la rareté, voire l'absence de séquences initiales *Mp-*, *Mb* et *Mm-*.¹⁹³ Il se pourrait que plusieurs noms transcrits en égyptien illustrent le même phénomène : *Nbnšī*, *Nmrt*, *Nm(r)tpd*, *Ntymr* (inclus pour cette raison dans la liste ci-dessus).

Séquence initiale *Mš/Ms-*

<i>Mšš</i> [...]	<i>Mshrmt</i>
<i>Mš(š)r</i>	<i>Mshrt</i>
<i>Mškn</i>	<i>Msqhrt</i>
<i>Mšwš</i> (ethnique)	

Comme pour *M-*, la récurrence de la séquence *Ms-* en libyque, est démontrée par la commutation de plusieurs couples de noms *Séqu. X versus Ms-Séqu. X*, qu'il sera désormais inutile d'énumérer¹⁹⁴ ; on observera toutefois que *Ms-* se réalise parfois *Mš-* (*Mstrt—Mštrt* et peut-être *Mst'—Mšt'*¹⁹⁵). Plus de quinze exemples montrent que cette séquence était transcrite *Ms-/M's-* en néopunique¹⁹⁶ ; les transcriptions latines et grecques l'attestent dans des anthroponymes,¹⁹⁷ des noms de peuples,¹⁹⁸ des toponymes (fleuves)¹⁹⁹ et peut-être dans le nom d'une divinité maure, *Mastiman*.²⁰⁰ La vocalisation est pratiquement toujours *Mas-/Mασ-* ; quelques noms commencent par *Mes-*, *Mis-*, *Mus-*, mais on ne saurait dire s'il s'agit de variantes de la même séquence ou d'un *M-*

¹⁹²O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 102-103.

¹⁹³Voir l'index du *RIL* (où il convient de lire *p* les lettres translittérées *F* par J.-B. Chabot, comme on le verra plus loin).

¹⁹⁴Voir O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 103 ; K. JONGELING, *Names*, p. 68.

¹⁹⁵Cf. la discussion ci-dessus. Les auteurs cités dans la note précédente ne mentionnent pas cette variante libre.

¹⁹⁶K. JONGELING, *Names*, p. 68-69.

¹⁹⁷Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 57-58 ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Corippi Iohannidos*, p. 196 ; O. RÖSSLER, 'Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana', p. 279 ; E. FRÉZOUOLS, 'Les survivances indigènes', p. 163-164.

¹⁹⁸J. DESANGES, *Catalogue*, p. 62 (*Massaesylia*) ; 109-110 (*Massyli*), etc.

¹⁹⁹J. DESANGES, *Catalogue*, p. 223 (fleuve *Masathat*) ; L. GALAND, 'Le berbère et l'onomastique libyque', p. 304, et IDEM, 'Pline et le nom des Nasamons', p. 77 (villes *Mascula*, *Masculula*, *Mesarfelta*).

²⁰⁰CORIPPE, *Iohann.*, V, 38 ; VIII, 307.

suivi d'une séquence distincte comprenant un *s* à l'initiale (phénomène observable en libyque par quelques commutations).²⁰¹

L. Galand²⁰² a proposé de rapprocher la séquence libyque *Ms-* d'un morphème berbère */ms-/* «dont l'une des fonctions est d'assurer une caractérisation, en établissant un lien assez souple entre la personne désignée et la notion de base : “celui *qui a un rapport avec* la montagne” ou “*avec* une activité de type commercial”, etc.» ; en touareg, ce préfixe est utilisé dans l'onomastique pour nommer des tribus, des montagnes, des points d'eau et de vallées.

Séquence initiale *Y-*

<i>Ywpt</i>	<i>Iyrwtr</i> (?) (toponyme)
<i>Ywrit</i>	<i>Iyrkrk</i> (?) (toponyme)
<i>Ywrhn</i>	<i>Ysbt</i> (ethnique)
<i>Ywksr</i>	(<i>Y.kn</i>)
<i>Ywtk</i>	(<i>Yknwǣ</i>)
<i>Ynyny</i>	

Les six premiers noms de la liste ne présentent pas de difficulté. En revanche il n'est pas certain que les deux derniers appartiennent à la même série (*Y-*) ; en effet, *Y.kn* a pour initiale un *yod* prothétique, auquel les comparatistes attribuent la valeur d'une voyelle dans l'écriture «syllabique» du Nouvel Empire²⁰³ ; en grec, le *yod* prothétique peut se transcrire par une voyelle (par exemple dans les anthroponymes en *P3-i.ir-* > Π-ερε-/Π-αρε-) ²⁰⁴ ; mais ces comparaisons ne doivent pas fermer la porte aux autres hypothèses. Quant à *Yknwǣ*, son initiale est écrite alternativement au moyen de \equiv , \triangleleft , \mathfrak{I} , \mathfrak{N} et \emptyset , qui pourraient également représenter une voyelle.²⁰⁵

Tout comme *M-* et *Ms-*, *Y-* est l'une des séquences récurrentes les plus actives dans l'onomastique libyque ; la commutation de *Séqu. X versus Y-Séqu. X* permet de la mettre en évidence.²⁰⁶ Vingt-cinq noms libyques en *Y-* sont transcrits en néopunique et les exemples abondent dans les textes arabes (noms de tribus), latins et grecs.²⁰⁷ La

²⁰¹J. DESANGES, *Catalogue*, p. 117-121 (peuple des *Musulami*) ; O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 59 (*Misekor*) ; K. JONGELING, *Names*, p. 71.

²⁰²L. GALAND, 'Le berbère et l'onomastique libyque', p. 302-304 ; IDEM, 'Plin et le nom des Nasamons', p. 76.

²⁰³W. F. ALBRIGHT, *The Vocalisation*, p. 31 ; 33-34 ; E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten*, p. 71-72 ; W. HELCK, *Die Beziehungen*,² p. 542 ; IDEM, 'Grundsätzliches', p. 124.

²⁰⁴Voir J. VERGOTE, *De oplossing van een gewichtig probleem : de vocalisatie van de egyptische werkwoordvormen*, Bruxelles, 1960 (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, Klasse der Letteren, XXII, 7), p. 40.

²⁰⁵Voir les comparaisons de noms isolés, s.v.

²⁰⁶O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 101 ; K. JONGELING, *Names*, p. 71.

²⁰⁷K. JONGELING, *Names*, p. 74-79.

voyelle est notée $Y\phi-$, $Y'-$, $Yw-$ en punique, tandis que les transcriptions classiques comprennent les vocalisations $Ia-/I\alpha-$, $Iai-$, $Iau-$, $Ie-$, $Ii-$, $Iy-$, $Iu-/Io-$, $Io\upsilon-$, $I-Cons./I-Cons.$ ²⁰⁸ Observons que la graphie punique $Yw-$ (= $Iu-$ latin, par exemple dans $Ywby = Iuba$ ²⁰⁹) rappelle l'initiale $Yw-$ des cinq premiers noms de notre série égyptienne.

Séquences $T-...-t$, $T-$ et $-t$

<i>Tyst</i> (f.)	<i>Tnt</i>	<i>Tskrt</i>
<i>Twmt</i> (?) (top.)	<i>Tri(r)t</i>	<i>Tkrit</i> (1 f./16 h.)
<i>Twtwi</i>		
<i>Twtmr</i>	<i>Try</i> (f.)	<i>Ttr</i>
<i>Twtni</i> 3	<i>Trpnw</i>	
<i>Ywpt</i>	<i>Wštht</i>	<i>Mshrt</i>
<i>Ywrit</i>	<i>Btt</i> (f.)	<i>Msqhrt</i>
<i>Ysbt</i> (ethnique)	<i>Tnt</i>	<i>Nmrt</i>
<i>Wyhst</i>	<i>Tri(r)t</i>	<i>Ns[?][.]t</i>
<i>Wsirhrt</i>	<i>Ptt</i>	<i>Spd.t-hrt</i> (f.)
<i>Wsšt</i>	<i>Mshrmt</i>	<i>Krtt</i> (f.)

Les séquences récurrentes $T-...-t$, $T-$ et $-t$ peuvent être mises en évidence par la commutation de couples libyques *Séqu.* $X-T-Séqu.$ $X-t$, *Séqu.* $X-Séqu.$ $X-t$ ²¹⁰ et *Séqu.* $X-T-Séqu.$ X .²¹¹ Dans les inscriptions libyques,²¹² le rapport entre le nombre d'anthroponymes différents formés au moyen des séquences $T-...-t$ et $T-$ additionnées et le nombre d'anthroponymes à finale $-t$ atteint approximativement la même valeur que dans notre *corpus* égyptien (en libyque : 42, 6 % de $T-...-t$, $T-$, 57, 4 % de $-t$, sur un total de 216 noms ; en égyptien : 39 % de $T-...-t$, $T-$, 61 % de $-t$, sur un total de 28 anthroponymes) ; la proportion de noms en $T-$ par rapport aux noms en $T-...-t$ est plus importante en libyque, mais la dimension réduite du *corpus* égyptien (11 anthroponymes $T-...-t$, $T-$) risque de fausser les observations. Les trois types de noms se trouvent également dans les transcriptions néopuniques, latines et grecques d'anthroponymes, d'ethniques et de toponymes. Dans les transcriptions de noms à $T-$ initial, on trouve en

²⁰⁸O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 56-61 ; K. JONGELING, *Names*, p. 72-79.

²⁰⁹IDEM, *Ibidem*, p. 72.

²¹⁰IDEM, *Ibidem*, p. 81-83.

²¹¹O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 102 ; K. JONGELING, *Names*, p. 84.

²¹²Dans le *RIL* et les *IAMLlib*.

punique *T'*-, *T'*- et *TCons.*,²¹³ en latin et en grec *Ta-/Tα-*, *Tha-*, *Te-*, *The-*, *Ti-*, *Thi-*, *Tu-*, *Thu-*.²¹⁴ Le *-t* final apparaît en néopunique sous les formes : *-t*, *-wt*, *-t*, *-Cons.t* ; en latin : *-at*, *-ati*, *-ath*, *atha*, *-et*, *-it*, *-ite*, *-ith*, *-ut*, *-uth*.²¹⁵ On observera en outre que le *t* final s'appuie régulièrement sur une voyelle lorsqu'il est précédé par une consonne : *-Cons.ta*, *-Cons.tha*, *Cons.te*, *-Cons.ti* ; certaines graphies libyques *-t'*²¹⁶ pourraient s'expliquer par ce phénomène.

De nombreux toponymes anciens et modernes se présentent sous les formes *T...-t* et *T-* en Afrique septentrionale et dans les îles Canaries ; L. Galand²¹⁷ examine avec critique et prudence les hypothèses rapprochant ces constructions de la marque du féminin herbère. Le savant constate notamment que ces formes, en libyque, ne sont aucunement réservées aux anthroponymes portés par des femmes ; le fait est également établi dans notre *corpus* pour les noms forgés selon ces trois constructions, car les anthroponymes masculins y dépassent en quantité les noms féminins (on se gardera néanmoins des conclusions statistiques, car les hommes sont mieux représentés que les femmes dans la documentation égyptienne).

Remarquons enfin que *Ywpt* et *Ywrit* combinent les séquences *Y-* et *-t*, conformément au même phénomène observé par K. Jongeling²¹⁸ en libyque et en transcriptions néopuniques et arabes.

²¹³K. JONGELING, *Names*, p. 81-83.

²¹⁴Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 60 ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Corippi Iohannidos*, p. 197 ; O. RÖSSLER, 'Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana', p. 280 ; E. FRÉZOULS, 'Les survivances indigènes', p. 163 ; L. GALAND, '«T(h)» in Libyan and Canarian place-names', in *Almogaren*, 20, 1, 1989, p. 35-38.

²¹⁵Voir les exemples rassemblés chez J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Ibidem*, p. 193-197 ; O. RÖSSLER, *Ibidem*, p. 279 ; E. FRÉZOULS, *Ibidem*, p. 163-164 ; K. JONGELING, *Names*, p. 81-83 ; L. GALAND, *Ibidem*, p. 36-37.

²¹⁶Par exemple *Gzt'*, *Ylt'*, *Yzt'*, *Ltnpt'*, *Mrt'*, *Mskrt'*, *Mskt'*, *Mšt'*, *Mst'*, *Mzkt'*, *Ndt'*, *Nmkrt'*, *St'*, *št'*, *Tbknt'*, *Tkt'*, *Tršt'*, *Trnt'*, *Tšt'*, *Zt'*, dans le RIL p. XVII-XXIII ; ce phénomène n'explique pas nécessairement tous les exemples cités.

²¹⁷L. GALAND, '«T(h)» in Libyan and Canarian place-names', p. 35-38.

²¹⁸K. JONGELING, *Names*, p. 89, m 12.

Séquences *-n, -kn, -sn, -tn*

<i>Ywrhn</i>	<i>Bqn</i> (ethn.)	<i>Trpnw</i>
<i>Ynyny</i>	<i>Mdnn</i>	(<i>Diwpnw</i>)
<i>Wydn</i>	<i>Rywrhn</i>	[...]- <i>n</i>
(<i>Wydyn</i>)	<i>Šmyn</i> (ethn.)	
<i>Y.kn</i>	<i>Wstrkn</i>	<i>Srkn</i>
<i>Wsirkn</i>	<i>Mškn</i>	(<i>Kni</i>)
<i>Mwsn</i>	<i>Hšn</i>	
<i>Twtni</i> ³	<i>Khtn</i>	
	(nature indéterm.)	

La méthode de la commutation permet de mettre en évidence les séquences libyques récurrentes *-n*, et plus particulièrement *-kn*, *-sn* et *-tn*.²¹⁹ Celles-ci apparaissent dans une soixantaine de transcriptions néopuniques, ainsi qu'en de nombreux exemples latins, grecs et arabes (noms de tribus). Pour chaque série, les formes suivantes se rencontrent : **-n** : -'n, -n (néopunique) ; *-an/-αν, -en, -in, -on, -un*.²²⁰ **-tn** : -t'n, -tn, *tħn* (équivalent du gén. *-tanis* dans une bilingue) (néopunique) ; *-tan/-ταν, -thani* (gén.)/*-θαυ, -ten, -tin*.²²¹ **-kn** : -k'n, -kn (néopunique) ; *-can/-καυ, -chan/-χαυ, -cun* (un seul exemple isolé chez Corippe, *Iohann.*, VIII, 605).²²² **-sn** : -s'n, -sn (néopunique) ; *-san, -sen*.²²³ En plus des noms comportant ces terminaisons, d'autres anthroponymes indéclinables, manifestement apparentés, sont écrits sans *-n* final : *-a, -e* à côté de *-an, -en* ; *-ta, tha, -te, -ti* à côté de *-tan, than, -ten, -tin* ; *-cha* à côté de *-chan* ; *-sa* à côté de *-san*. De plus, O. Masson²²⁴ a montré que certains noms ayant un

²¹⁹IDEM, *Ibidem*, p. 56 ; 57 ; 60 ; 61.

²²⁰Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'La déclinaison des noms étrangers', p. 309 ; IDEM, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 55-58 ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Corippi Iohannidos*, p. 193-198 ; O. RÖSSLER, 'Libyen von der Cyrenaica bis zur Mauretania Tingitana', p. 279 ; E. FRÉZOULS, 'Les survivances indigènes', p. 163 ; K. JONGELING, *Ibidem*, p. 56.

²²¹Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 57 ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Ibidem*, p. 193-198 ; O. RÖSSLER, *ibidem*, p. 279 ; E. FRÉZOULS, *Ibidem*, p. 163 ; K. JONGELING, *Ibidem*, p. 58-59.

²²²Voir les exemples rassemblés chez O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 57 ; J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Ibidem*, p. 193-198 ; O. RÖSSLER, *ibidem*, p. 279 ; E. FRÉZOULS, *Ibidem*, p. 163 ; K. JONGELING, *Ibidem*, p. 61.

²²³Voir les exemples rassemblés chez J. DIGGLE-F. R. D. GOODYEAR, *Ibidem*, p. 193-196 ; O. RÖSSLER, *ibidem*, p. 279 ; E. FRÉZOULS, *Ibidem*, p. 163 ; K. JONGELING, *Ibidem*, p. 61-63.

²²⁴O. MASSON, 'La déclinaison des noms étrangers', p. 309-310, et IDEM, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 58-59.

équivalent libyque en *-n* sont incorporés dans les déclinaisons classiques : *-a*, *-ae* (sur le paradigme *scriba, ae*) (textes littéraires et épigraphiques), *-an*, *-anis* (inscriptions) ; *-σης* (nom.), *-σην* (acc.), etc., *-σας* (nom.), *-σαντος* (gén.), etc. Enfin, il est possible que certains noms se terminant par *-kn*, *-sn* et *-tn* soient en réalité constitués d'une consonne «radicale» *-k-*, *-s-* et *-t-* suivie de la séquence récurrente *-n*.²²⁵

La commutation des transcriptions égyptiennes *Knmtwhr* et *Mtwhri*, ainsi que les noms *Kni* et *Knḥšš* montrent que la séquence *Kn-* est également récurrente en position initiale. On se demandera naturellement s'il s'agit du même morphème ou groupe de morphèmes que son pendant homoconsonantique *-kn*. La prosopographie des inscriptions libyques de *Thugga* tend peut-être à révéler l'existence d'une séquence *Kn-* récurrente et autonome ; en effet les personnages suivants y sont mentionnés : le *gld Pšn*, fils de *Knpsn*²²⁶ ; le *mwsn Pšn*, fils de *Knpsn*²²⁷ ; le *gldgymln Knsln*, fils de *Knzdt*²²⁸ ; *Knsln*, fils de *Knswn*.²²⁹ Il est tentant de voir dans les séquences *Pšn/Psn* et *Kn* des entités morphologiques identiques actives de génération en génération dans les mêmes familles ; songeons par exemple à la répétition de noms de divinités dans les anthroponymes théophores de familles égyptiennes (*P3-di-Imn* > *Ns-Imn* > *P3-di-Imn*, etc.). La commutation des noms *Knsln* et *Sln*, d'une part, *Knswn* et *Swn*, de l'autre, renforce notre hypothèse en attestant la récurrence de *Kn*, *Sln* et *Swn*, tandis que la triple ou quadruple occurrence du phénomène observé à *Thugga*, sur un site comptant à peine onze inscriptions, réduit la part du hasard.

Les textes libyques, néopuniques, grecs et latins fournissent plusieurs noms commençant par *Kn-*, dont certains pourraient contenir notre séquence récurrente ; citons par exemple en libyque : *Knbrn*, *Kndy'l/Kndyl*, *Kndrt*, *Kny*, *Knypdn*, *Knypz*, *Knyšn*, *Knkn*, *Knrdt*, *Knrsn*, *Kns'*, *Knz*²³⁰ ; en néopunique : *Knz*, *Kns' 'n*, *Knrđ't* (cf. libyque *Knrdt*²³¹), *Knrsn* (cf. libyque *Knrsn*), *Knt/Knt'*²³² ; latin : *Canapi* (gén.),²³³ *Canarta/Canarthaē* (gén.),²³⁴ *Chanaebo*,²³⁵ *Chinidial* (libyque *Kndy'l/Kndyl*),²³⁶ *Chinido*,²³⁷ *Chinitius/Cinitius/-ia*

²²⁵K. JONGELING, *Names*, p. 57 ; 61.

²²⁶RIL 3, 3.

²²⁷RIL 11, 4 (peut-être le même homme que le précédent, mais avec un titre différent).

²²⁸RIL 5, 5 ; voir également le patronyme *Knzdt* d'un nom en lacune, en RIL 4, 4.

²²⁹RIL 7, 3 ; on notera aussi un paponyme *[K]nsln*, en RIL 3, 6.

²³⁰RIL p. 18.

²³¹O. MASSON, 'Libyca V : Inscriptions libyques au Musée du Louvre', in *Semitica*, 27, 1977, p. 42.

²³²K. JONGELING, *Names*, p. 176-177.

²³³CORIPPE, *Iohann.*, VIII, 421.

²³⁴IAMLat 349, 6 (nom unique, prince baquate, 180 p.C.) ; CIL VI, 1800, 5 (*cognomen*), cf. Y. LE BOHEC, 'Onomastique et société à Volubilis', p. 345.

²³⁵G. L. GREGORI, 'Forme onomastique indigène e puniche ad Apisa Maius', p. 170.

²³⁶RIL 252 = CIL VIII, 5217 (où la lecture du patronyme doit être corrigée) (Ain el-Hofra, Numidie Proconsulaire).

²³⁷G. L. GREGORI, 'Forme onomastique indigène e puniche ad Apisa Maius', p. 170.

(anthroponyme²³⁸ et ethnique²³⁹) (*cf. supra* néopunique *Knt/Knt*), *Cina* (*cognomen* féminin),²⁴⁰ *Conunian*,²⁴¹ *Cundot* (*cognomen* féminin)²⁴² ; cette séquence initiale apparaît également en grec, dans plusieurs noms nord-africains énumérés par le géographe Ptolémée : Κίνυψ (fleuve),²⁴³ Κινίθιοι²⁴⁴ (*cf. supra*) (peuple), Κινύφιοι (peuple),²⁴⁵ Χιναλάφ (fleuve),²⁴⁶ Κίνναβα (montagne),²⁴⁷ Κανουκίς (ville),²⁴⁸ Κανώπισι²⁴⁹ [*cf. Canophicum* et *Canopitanum*, chez Pline,²⁵⁰ ainsi que *Canapi(us)* cité plus haut] (villes), auxquels on ajoutera les *oppida Canoriense* et *Chiniauense* mentionnés par Pline l'Ancien.²⁵¹ Bien entendu, tous ces noms ne comportent pas nécessairement le morphème ou groupe de morphèmes dont nous avons supposé l'existence ; la suite *Kn* peut dans certains cas, par exemple, constituer les deux premières consonnes d'une racine distincte de notre séquence récurrente *Kn-*.

L'identité des récurrences *Kn-* et *-kn* est plus difficile à démontrer (ce qui ne signifie pas *a contrario* que les deux séquences soient de nature distincte). La transcription *Chinidial* du nom *Knɗyl*, dans une bilingue libyco-latine déjà plusieurs fois citée, montre que la séquence *Kn-* initiale peut se vocaliser *Chin-*, ce que nous rapprocherons des transcriptions latines et grecques commençant par *Chini-*, *Cin(i)-*, *Χιν-*, *Κιν(ι)-*. La différence de vocalisation de la finale *-kn* (le plus souvent *-cant/-κων*, *-chant/-χαν*) contraint-elle à distinguer deux séquences récurrentes *Kn-* et *-kn* distinctes? Notre méconnaissance de la langue libyque, et en particulier des fonctions éventuelles de la vocalisation (presque négligée par l'écriture libyque), ne nous permet pas de l'affirmer. L'occurrence libyque du nom *Knkn*, où les deux séquences cohabitent, pourrait inviter à les considérer comme des entités différentes ; mais il se pourrait qu'il s'agisse du redoublement d'une même racine, hypothèse dont notre ignorance ne nous permet pas, une fois encore, de vérifier le fondement.

²³⁸CIL VIII, 4807, 4 ; 27869, 2-3 ; 28002, 5 (au nord de Theveste).

²³⁹CIL VIII, 10500, 5 (Thysdrus) ; 22729, 3 ; 7 (Tripolitaine) ; PLINE, *Nat. Hist.*, V, 30 ; PTOLEM., *Geograph.*, IV, 3, 6 (p. 638 ; 641 MÜLLER) ; *cf. J. DESANGES, Catalogue*, p. 86.

²⁴⁰CIL VIII, 8557, 3 (Mauretania Sitifensis) (*N* et *A* en ligature).

²⁴¹CORIPPE, *Iohann.*, V, 296.

²⁴²CIL VIII, 21028, 2 (Province de Numidie).

²⁴³PTOLEM., *Geograph.*, IV, 3, 3 ; 3, 5 (p. 629 ; 636 MÜLLER).

²⁴⁴IDEM, *Ibidem*, IV, 3, 6 (p. 638 ; 641 MÜLLER).

²⁴⁵PTOLEM., *Geograph.*, IV, 3, 6 (p. 638 ; 642 MÜLLER).

²⁴⁶IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 2 ; 2, 5 (p. 596 ; 603 MÜLLER).

²⁴⁷IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 4 ; 2, 5 (p. 601 ; 604 MÜLLER).

²⁴⁸IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 2 (p. 596 MÜLLER).

²⁴⁹IDEM, *Ibidem*, IV, 3, 8 (p. 649 MÜLLER).

²⁵⁰PLINE, *Nat. Hist.*, V, 29-30.

²⁵¹IDEM, *Ibidem*, V, 29 ; *cf. CIL VIII*, 25450, 8-9.

Consonne finale -r/l

<i>Yrwtr</i> (c) (top)	<i>Mtwhri</i>	<i>Kmntwhr</i>
<i>Ywksr</i> <i>Wykslr</i>	<i>Nlymr</i>	<i>Kr</i>
<i>Wr²mr</i>	<i>Ryr</i> (top)	<i>Krnr</i>
<i>(Wtiry)</i> (c)	<i>Rrbhr</i>	<i>Twtmr</i>
<i>Mš(š)r</i>	<i>Shr</i>	<i>(Try)</i>
	<i>Kpwr</i>	<i>Ttr</i>

De notre point de vue, la présente série est moins significative que les précédentes : en effet, elle ne se fonde pas sur des commutations, mais sur la simple fréquence d'apparition de la consonne finale *r/l* dans les noms libyques, qui avait décidé O. Masson¹ à classer dans un même ensemble formel les noms terminant par ρ ou λ dans les inscriptions grecques de Cyrénaïque.

Consonne initiale W-

<i>Wyhst</i>	<i>Wr²mr</i>	<i>Wskws</i>
<i>Wykslr</i>	<i>Wsirhrt</i>	<i>Wstrkni</i>
<i>Wydn</i>	<i>Wsirkn</i>	<i>Wštht</i>
<i>(Wydyn)</i>	<i>Wššt</i>	<i>Wtiry</i> (?)

La semi-voyelle *W-* apparaît plusieurs fois dans notre *corpus* égyptien, mais la comparaison libyque pose un certain nombre de problèmes. D'abord, *w* est équivoque dans le système égyptien de transcription, car soit il représente la semi-voyelle proprement dite, soit il constitue la *mater lectionis* d'une voyelle. En outre, la transcription démotique *Wynn* bien connue du nom des Ἰῶνες (désignant les Grecs dans leur ensemble) invite à s'interroger au moins sur la réalisation phonétique de l'initiale *Wy-* attestée dans trois de nos noms : les graphies démotiques *Wyłhny* (V), *Wyłwy* (VI) et *W/.../ny* (VII) du nom *Ywrhn* soulèvent la même question (même si l'on doit se demander en l'occurrence quelle connaissance de la prononciation réelle de ce nom avait encore le scribe copiste de *La guerre pour la cuirasse d'Inaros*) ; dans l'éventualité — purement hypothétique — d'une prononciation [ju/jo], certains de nos noms en *Wy-* pourraient appartenir à la série des noms en *Y-*. En libyque, la situation n'est pas plus simple, car *w* précédant immédiatement un nom propre peut soit constituer l'initiale de

¹O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 59-60.

celui-ci, soit représenter le mot *w*, «fils de», particulièrement fréquent pour exprimer la filiation. Le plus souvent, les libycologues analysent de telles séquences selon la seconde hypothèse, mais il est fort probable que des noms à consonne initiale *W-* ont été parfois indûment divisés en deux parties distinctes ; par exemple, J.-B. Chabot répertorie dans son index les nom *Ydn* (plutôt que *Wydn*) et *Msngrm*, d'après le texte *Wydn | w Msngrm | nšp*²⁵³ (les séparations entre les mots ne sont pas marquées en libyque) ; le dernier nom est l'un de ces termes qui reviennent fréquemment sur les épitaphes, peut-être des désignations ethniques, tandis que les précédents sont des anthroponymes ; dans le cas présent, la juxtaposition de deux patronymes n'offrirait pas un sens satisfaisant et il est préférable de considérer le premier comme le nom du défunt, que nous lirons par conséquent *Wydn*, contrairement à Chabot — le rapprochement avec le *Wydn/Wydyn* des sources égyptiennes devient alors particulièrement tentant. Évidemment, l'inverse peut également se produire : *Wlts* (enregistré comme un nom distinct dans l'index du *RIL*) pourrait constituer une paire commutative avec *Lts* (deux attestations²⁵⁴) ; mais il faut plus vraisemblablement lire *Msyryn w Lts*, «*Msyryn* fils de *Lts*»,²⁵⁵ dans le (seul) texte dont proviendrait le nom *Wlts*. Compte tenu de ces difficultés, on observera que les noms à initiale *W-* identifiés dans l'index du *RIL* existent, même s'ils ne sont pas fréquents (environ 36 exemples) ; quelques transcriptions classiques confirment ce fait : *Audilimanis* (gén.),²⁵⁶ *Ausnufa* (masc.),²⁵⁷ *Auspur*,²⁵⁸ *Austur* (ethnique),²⁵⁹ *Autenti* (*oppidum*),²⁶⁰ *Autiliten*,²⁶¹ *Autiseran*,²⁶² *Autololes* et *Autoteles* (ethniques),²⁶³ *Autufadin*,²⁶⁴ Οὐάβαρ (*polis*),²⁶⁵ Οὐάγαι (*polis*),²⁶⁶ Οὐαζαγάδα (*polis*),²⁶⁷ Οὐαζούα (*polis*),²⁶⁸ Οὐακουάται (ethnique),²⁶⁹ *Vacurtum*,²⁷⁰ *Vadara* (cours d'eau),²⁷¹ Οὐάλα (*polis*),²⁷² Οὐάλουα (montagne),²⁷³ Οὐάλων (cours d'eau),²⁷⁴

²⁵³*RIL* 260.

²⁵⁴*RIL* 720 ; 784.

²⁵⁵*RIL* 795.

²⁵⁶CORIPPE, *Iohann.*, VIII, 551.

²⁵⁷*CIL* VIII, 20734, 4 (Maurétanie Césarienne).

²⁵⁸CORIPPE, *Iohann.*, VII, 437.

²⁵⁹IDEM, *Ibidem*, II, 89 ; 91 ; 209 ; 345 ; V, 172 ; VII, 283.

²⁶⁰IDEM, *Ibidem*, III, 319.

²⁶¹IDEM, *Ibidem*, II, 58 ; IV, 643 ; VIII, 255.

²⁶²IDEM, *Ibidem*, VIII, 417.

²⁶³PLINE, *Nat. Hist.*, V, 5 ; 9 ; 17.

²⁶⁴CORIPPE, *Iohann.*, VIII, 420.

²⁶⁵PTOLEM., *Geograph.*, IV, 2, 2 (p. 598 MÜLLER).

²⁶⁶IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 6 (p. 606 MÜLLER).

²⁶⁷IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 7 (p. 610 MÜLLER).

²⁶⁸IDEM, *Ibidem*, IV, 3, 8 (p. 650 MÜLLER).

²⁶⁹IDEM, *Ibidem*, IV, 1, 6 (p. 587 MÜLLER).

²⁷⁰*CIL* VIII, 14444, 2 (Proconsulaire).

²⁷¹CORIPPE, *Iohann.*, II, 68.

²⁷²PTOLEM., *Geograph.*, IV, 1, 7 (p. 591 MÜLLER).

²⁷³IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 4 (p. 602 MÜLLER).

²⁷⁴IDEM, *Ibidem*, IV, 1, 3 (p. 580 MÜLLER).

Vamacures (ethnique) et *Vamaccura* (cours d'eau),²⁷⁵ Οὐαμίκαῖδα (*polis*),²⁷⁶ *Varti*²⁷⁷ (gén.), Οὐάσανα (*polis*),²⁷⁸ Οὐασβάρια (*polis*),²⁷⁹ *Vascina*,²⁸⁰ Οὐέλπα (montagnes),²⁸¹ Οὐερουεῖς (ethnique),²⁸² *Veuman*,²⁸³ *Viscera* (*natio*),²⁸⁴ Οὐίτακα (*polis*),²⁸⁵ Οὐόβριξ (*polis*),²⁸⁶ Οὐώλ (*polis*),²⁸⁷ etc.

Au total, pratiquement toutes les séries morphologiques identifiées en libyque sont représentées dans notre petit *corpus* de noms ; à l'inverse, une majorité de ceux-ci entrent dans l'une ou l'autre des catégories définies pour le libyque : la thèse libyenne se trouve fondée. La langue (ou les dialectes) que parlaient *Machouach* et *Rebou* doit être apparentée à celle (ou ceux) des indigènes de l'Afrique septentrionale que rencontreront plus tard les nouveaux venus Puniques, Grecs et Romains ; par convention, nous nommerons «vieux libyque» l'idiome des Libyens d'Égypte. La comparaison de séries onomastiques nous a permis d'atténuer le risque des rapprochements fortuits ; à présent que le lien entre les deux ensembles linguistiques est établi, il devient raisonnable d'examiner chaque transcription égyptienne à la lumière du libyque ; mieux encore, celui-ci offre un critère supplémentaire pour l'identification de noms vieux libyques. L'exemple de *Bby* illustrera ce point. Ce nom fut porté par au moins six femmes, qui vécurent de la fin du VIII^e au IV^e siècle ; l'orthographe comprend plusieurs variantes : *Bb*, *Bbi*, *Bibi*, *Bby*, *Bbi.t* et *Bb.t* ; le *t* final noté dans quelques cas est vraisemblablement la marque — purement idéographique à cette époque — du genre féminin. Dès l'abord, on serait peu enclin à chercher derrière le nom de ces nobles Dames une allusion au Bébon égyptien. On observe en revanche une affinité libyenne dans la famille thébaine des premières titulaires du nom : *Bby* (2^o) et (3^o) sont en effet mère et fille de *T3-Btt* (2^o), dont le nom est composé sur celui de *Btt*, porté par une épouse royale de Takelot [III] (ca. 774/762). Cependant, malgré la présence onomastique libyenne dans la famille, et en l'absence d'un quelconque rapprochement formel, nous hésiterions à faire entrer dans notre *corpus* cet anthroponyme apparu tardivement, à l'aube de l'établissement du pouvoir kouchite. C'est ici qu'interviennent les parallèles libyques : *Bby* (libyque)/*Bby* (punique) est attesté comme patronyme dans

²⁷⁵J. DESANGES, *Catalogue*, p. 141.

²⁷⁶PTOLEM., *Geograph.*, IV, 2, 7 (p. 612 MÜLLER).

²⁷⁷CORIPPE, *Iohann.*, VIII, 620.

²⁷⁸PTOLEM., *Geograph.*, IV, 2, 6 (p. 607 MÜLLER).

²⁷⁹IDEM, *Ibidem*, IV, 2, 6 (p. 605 MÜLLER).

²⁸⁰CORIPPE, *Iohann.*, V, 342.

²⁸¹PTOLEM., *Geograph.*, IV, 4, 5 ; 6 (p. 668 ; 670 MÜLLER).

²⁸²IDEM, *Ibidem*, IV, 1, 5 (p. 585 MÜLLER).

²⁸³CORIPPE, *Iohann.*, VII, 425.

²⁸⁴PLINE, *Nat. Hist.*, V, 37.

²⁸⁵PTOLEM., *Geograph.*, IV, 2, 7 (p. 611 MÜLLER).

²⁸⁶IDEM, *Ibidem*, IV, 1, 7 (p. 590 MÜLLER).

²⁸⁷IDEM, *Ibidem*, IV, 3, 9 (p. 653 MÜLLER).

deux inscriptions de *Thugga*²⁸⁸ ; on rencontre peut-être aussi *Bb* comme patronyme dans une inscription de la région de Guelma (nord-est de l'Algérie).²⁸⁹ En punique et en néopunique, le nom se transcrit *Bby*, *Bb'* et *Bbw*.²⁹⁰ Une inscription latino-punique mentionnerait en Tripolitaine l'anthroponyme *Bibi*,²⁹¹ tandis que *Babuis* (gén.) est patronyme dans une inscription de Sigus, en Numidie²⁹² ; À *Mactaris*, le nom *Bibba* mentionné sur un fragment de stèle (III^e s. p.C.) désignerait une femme, d'après la description du monument due à G. Picard²⁹³ ; enfin et surtout, *Bibai* (nomin.) apparaît comme second *cognomen* d'une *Velia Longina Bibai*, co-dédicante d'un linteau à *Lepcis Magna*.²⁹⁴ Ces rapprochements formels constituent un argument favorable à l'identification comme vieux libyque du nom *Bby* (égyptien) ; les exemples libyques et latins montrent que la même séquence consonantique pouvait également servir à former des anthroponymes masculins et féminin (on se souviendra par analogie du nom *Tkrit* porté par une femme, alors que la grande majorité des titulaires sont des hommes).

Au stade actuel de notre recherche, l'élaboration de l'*onomasticon* est achevée.²⁹⁵

1.5.3. Rapprochements de noms isolés

Quelques rapprochements individuels plus ou moins étroits tendront à confirmer les conclusions obtenues par l'étude des séries ; si la malice du hasard ne constitue plus désormais une crainte majeure, on n'oubliera cependant pas qu'à défaut de tout contrôle sémantique, ces rapprochements demeurent toujours hypothétiques.

Ywpt : Le nom libyque *Yptn* (punique *Ypt'n*) et ses équivalents latins et grecs, jouissent d'une place privilégiée dans la documentation classique, car les attestations en sont nombreuses, du Maroc à la Marmarique ; O. Masson²⁹⁶ leur a consacré une note approfondie. En Cyrénaïque et dans le cadastre de la Marmarique, le nom est écrit Ιαφθας, gén. Ιαφθαντος ; en latin, transcrit le plus souvent *Ieptha*, *Ieptha*, ce nom se décline comme *scriba*, *ae* ou reste indéclinable ; une seule inscription contient le génitif

²⁸⁸RIL 1, 7 ; 6, 10 (la photographie est éditée à l'envers dans le *Recueil*).

²⁸⁹RIL 708 (la copie est cependant jugée « incomplète et probablement fautive » par J.-B. Chabot).

²⁹⁰G. HALFF, 'L'onomastique punique de Carthage', p. 93 ; K. JONGELING, *Names*, p. 153.

²⁹¹G. LEVI DELLA VIDA, 'Sulle iscrizioni «latino-libiche» della Tripolitania', in *OrAnt*, 2, 1963, p. 79 (*IRT* 873, 2).

²⁹²CIL VIII, 19139, 2.

²⁹³G. PICARD, 'La basilique funéraire de Julius Piso à Mactar', in *CRAI*, 1945, p. 196. En revanche, la lecture *Bb'*, qui correspondrait dans la ligne de texte néopunique, selon K. JONGELING, *Names*, p. 153, au nom *Bibba* écrit en latin, est incertaine à en juger par le fac-similé de l'édition.

²⁹⁴*IRT* 729, 4. Peut-être faut-il encore rapprocher de ce nom le *cognomen* *Babus* d'une dédicante *Gabinia Babbus* de *Volubilis* (*IAMLat* 441, 5).

²⁹⁵Pour en faciliter la consultation, l'*onomasticon* est présenté dans un volume séparé.

²⁹⁶O. MASSON, 'Libyca', in *Semitica*, 25, 1975, p. 81-85 ; cf. aussi G. HALFF, 'L'onomastique punique de Carthage', p. 116 ; K. JONGELING, *Names*, p. 174.

Ieptanis (Numidie), une autre, de lecture douteuse, comporterait le génitif *Iufthinis*²⁹⁷ (Sud tunisien). La transcription néopunique *Ypt'*,²⁹⁸ si elle se rapporte bien à notre nom, pourrait indiquer que la chute du *-n* final n'est pas inhérente aux adaptations grecque et latine ; on songe aussi aux couples de noms à finale *-an versus -a* mentionnés dans l'étude des séries (*supra*). Quoi qu'il en soit, les transcriptions classiques montrent que la racine *Ypt-* jouit d'une certaine autonomie par rapport à la séquence récurrente finale *-n*. Enfin, la vocalisation *Iept(h)-Λαφθ*-²⁹⁹ est compatible avec la structure SV-V-C-C que nous avons postulée d'après les variantes graphiques du nom *Ywpt*.

Ywrit : (1°) *Iurata* (nom.) est le nom d'un évêque donatiste de la *civitas Turretamallumensis* (sur le *limes Tripolitanus* occidental) présent à Carthage en 411 p.C.³⁰⁰ Le patronyme *Iurathai* (gén.) est inscrit dans la liste des *iuvenes* de *Mactaris* (88 p.C.),³⁰¹ tandis que les noms masculins *Iuratani(s ?)* (gén. ?) (fin III^e/IV^e s.)³⁰² et *Iurathe* (gén.) (I^{er}/III^e s.)³⁰³ apparaissent en Tripolitaine ; le dernier exemple, paponyme dans une bilingue, est transcrit *Ywr'[t]'n* dans la version néopunique³⁰⁴ ; *Ywrḥtn*, où ḥ serait une *mater lectionis* pour un *a*, se rencontre également.³⁰⁵ Il n'est pas certain que ces transcriptions latines et néopuniques représentent le libyque *Yrtn*, auquel pourraient également correspondre les noms (2°) *Ιαρθα* (gén.), cf. *Ιαρθαμμων* (Cyrénaïque),³⁰⁶ *Iarte*, *Iartis*,³⁰⁷ en néopunique *Y'rm* et *Y'rt'n*,³⁰⁸ dont la vocalisation est différente. En revanche, le nom libyque *Ywrt [?]*, si la lecture est bien établie,³⁰⁹ rappelle la graphie de notre anthroponyme vieux libyque.

Les transcriptions mettent en évidence deux structures vocaliques différentes pour la même séquence de consonnes : SV-V-C-V-C- (1°) et SV-V-C-C- (2°) ; le nom vieux libyque *Ywrit*, dont on rapprochera les graphies libyque *Ywrt [?]* et néopuniques

²⁹⁷Ajouter aux inscriptions citées par O. Masson : *ILAf* 10, cf. *Index ILaF*, p. 81.

²⁹⁸K. JONGELING, *Names*, p. 174 (cet exemple complète ceux que fournit O. Masson).

²⁹⁹L'aspiration du φ est vraisemblablement héritée de l'aspiration du *t* suivant, conformément à la phonétique grecque. Comparer cependant aussi la graphie *Iufthinis* citée plus haut.

³⁰⁰J. MANSI, *Sacrorum conciliorum collectio*, IV, Firenze, 1760, col. 101 ; actes datés de l'année suivant le consulat de *Varanes* (410, cf. J. R. MARTINDALE, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, II, Cambridge, 1980, p. 1149).

³⁰¹G. C. PICARD, *Civitas Mactaritana*, Paris, 1957 (*Karthago*, 8), p. 78, fig. 4, l. 6.

³⁰²*IRT* 239, b, 2.

³⁰³*CIL* VIII, 22758, 4 ; cf. D. J. MATTINGLY, 'Libyans and the "limes" : Culture and Society in Roman Tripolitania', in *AntAfr*, 23, 1987, p. 81 ; IDEM, *Tripolitania*, London, 1995, p. 167 (l'auteur date l'inscription des I^{er}/III^e s. d'après la présence de la version néopunique). Voir peut-être aussi *ILA* I, 1759, 1-2 (*[I]vratha*).

³⁰⁴K. JONGELING, *Names*, p. 171.

³⁰⁵*Ibidem*.

³⁰⁶O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 58.

³⁰⁷*ILA* II, 6529b, b3 ; CORIPPE, *Iohann.*, V, 122.

³⁰⁸K. JONGELING, *Names*, p. 173.

³⁰⁹*IAML* Lib 18 ; la première lettre est douteuse, et la séquence *Ywrt* était suivie d'au moins deux signes.

Ywr'[t]'n et *Ywrḥn*, correspondrait à la première de ces structures (1° : *Iurathai*, *Iuratani(s ?)*, *Iurathe*, *Iurata*).

Ywrhn : Le *r* égyptien étant ambigu, plusieurs comparaisons peuvent être faites. Le nom *Yln* apparaît une seule fois en libyque³¹⁰ (à notre connaissance, l'écriture libyque ne possède pas de signe réservé à la notation de la laryngale *h*) ; un exemple incertain du même nom pourrait être attesté en néopunique.³¹¹ La séquence *yn* est récurrente dans plusieurs noms, dont *Ms-yn*³¹² (libyque)/*Ms-y'ln*³¹³ (néopunique). *Yrn* est plus courant en libyque³¹⁴ ; on le trouve également de façon récurrente, notamment dans le nom *Ms-yrn*³¹⁵/*Ms-yr'n*³¹⁶ (libyque) ; la fréquence de celui-ci l'a fait classer parmi les «noms de clan ou de tribu» par J.-B. Chabot,³¹⁷ mais plusieurs filiations patronymiques³¹⁸ montrent qu'il s'agit d'un anthroponyme. Le néopunique transcrit *M's-yrḥn*/*Ms-yr'n*,³¹⁹ dont il faut sans doute rapprocher les noms *Masiran*³²⁰ (latino-punique) et *Massiranis* (patronyme, gén.) (latin).³²¹

Ywksr : La séquence *ksr* apparaît dans les noms libyques *Ms-ksr*³²² et *Ms-ksr-n*,³²³ où elle constitue vraisemblablement un élément morphologique distinct (une racine ?). On mentionnera aussi le nom *Y-ksl-tn* connu par une transcription néopunique.³²⁴

Ywtk : Ce nom peut être rapproché de la finale de celui de *Rrwtk*, chef des pays du désert, dont le fils décora ca. 570/526 l'intérieur du *naos* du sanctuaire d'Amon à Aghourmi (Siwa). *Ytk* est un anthroponyme masculin libyque (patronyme).³²⁵

Ynyny : Une inscription chrétienne du début du Ve siècle, en Maurétanie Césarienne, comporte le nom *Ianini*,³²⁶ que l'on rapprochera de celui du *rebou* *Ynyny*, serviteur de

³¹⁰RIL 433.

³¹¹K. JONGELING, *Names*, p. 172.

³¹²RIL 441 ; 510.

³¹³K. JONGELING, *Names*, p. 183.

³¹⁴RIL 253 ; 257 ; 258 ; 259 ; 266 ; 905 ; 1011.

³¹⁵RIL 20 ; 86 ; 344 ; 566 ; 688 ; 795 ; 803 ; 836.

³¹⁶RIL 156 (lecture incertaine).

³¹⁷RIL p. 15.

³¹⁸RIL 20 (*msyr[n]*) ; 566 ; 688.

³¹⁹K. JONGELING, *Names*, p. 183 ; 185.

³²⁰F. VATTIONI, 'Glosse puniche', in *Augustinianum*, 16, 1976, p. 553, n° 66 ; 554, n° 71.

³²¹ILAf 107, 1.

³²²RIL 566.

³²³L. GALAND, 'Les alphabets libyques', p. 76 ; le personnage ainsi nommé sur une stèle du Musée d'Alger portait le titre de *Gldmšk*.

³²⁴K. JONGELING, *Names*, p. 171.

³²⁵RIL 42.

³²⁶CIL VIII, 21552, 3.

Ramsès III compromis dans la conspiration du harem. On comparera également le *cognomen* masculin *Iononus*,³²⁷ dont la vocalisation est cependant moins proche de celle que suggère la graphie vieux libyque.

Y.kn : Le nom *Ykn'* est bien attesté en libyque (notamment comme patronyme).³²⁸

Yknwš : Les variantes égyptiennes de ce nom sont *Yknš*, *Yknwš*, *Iknšw*, *Iknš'i*?, *šknwš*, *Iknš* (*I*=*l*, *i*=*l*_e), *Iknwš* et *Knwš*; d'après l'hésitation entre *Y*, *š*, *I* et *ø* à l'initiale, ainsi que *w*, *i* et *ø* après la deuxième consonne, il est vraisemblable que les sons représentés ne sont pas les semi-voyelles *y* et *w*, mais des voyelles notées par des *matres lectionis*. Dès lors, la comparaison avec le libyque *Kns*³²⁹ (peut-être équivalent à *Knš* en transcription punique³³⁰) gagne en intérêt.

Wydn, Wydyn : L'anthroponyme *Wydn* apparaît en libyque.³³¹ D'autre part, plusieurs noms libyques comprennent la finale *-dn*, sans qu'il soit possible d'affirmer que celle-ci constitue une entité autonome (plutôt qu'une racine finissant par *-d*, suivie de la séquence récurrente *-n*) : *Bmdn*,³³² *Prdn*,³³³ *Yšmdn*,³³⁴ *Msytkdn*,³³⁵ *Knypdn*,³³⁶ *Msydn*,³³⁷ *Wpzd*n (ou *Npzd*n ou *Mpzd*n),³³⁸ *Ngdn*,³³⁹ *Nysdn*,³⁴⁰ *šmdn*,³⁴¹ *Trdn*,³⁴² *Wndn*,³⁴³ *Ndn/Ndn'*.³⁴⁴ En transcriptions néopuniques et latines : *'gldn* (cf. libyque *gld*, «le roi», *Gildo*/Γιλδων³⁴⁵), *G'n/tydn*, *Prd'n* (cf. libyque *Prdn*),³⁴⁶ *Autufadin*,³⁴⁷ *Sti(d)din* (gén. *-inis*),³⁴⁸ *Ziddina* (f.),³⁴⁹ *Meniden*,³⁵⁰ *Madden/Medden*,³⁵¹ *Taden*,³⁵²

³²⁷ILAf 76, II, 1.

³²⁸RIL 345 ; 564 ; 716 ; 889 ; 890.

³²⁹RIL 901 ; le ≡ (') gravé en dehors du cadre n'est pas forcément en rapport avec ce nom.

³³⁰F. L. BENZ, *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*, p. 333 ; K. JONGELING, *Names*, p. 176.

³³¹RIL 260 (voir plus haut le commentaire à la série des noms à initiale *W*-).

³³²RIL 40 (patronyme ; deuxième lettre incertaine).

³³³RIL 759.

³³⁴RIL 373.

³³⁵RIL 150 (patronyme couvrant les lignes 2 et 3, comme le montre l'inscription suivante) ; 189.

³³⁶RIL 1113 (corriger l'index).

³³⁷RIL 983.

³³⁸RIL 648 (première lettre incertaine).

³³⁹RIL 548 (pas sûrement un anthroponyme).

³⁴⁰RIL 388.

³⁴¹RIL 498.

³⁴²RIL 277.

³⁴³RIL 626 (sens de la lecture incertain).

³⁴⁴RIL 7, 3 (patronyme) ; 267.

³⁴⁵O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 56.

³⁴⁶IP 79, 3 ; K. JONGELING, *Names*, p. 56-57.

³⁴⁷CORIPPE, *Iohann.*, VIII, 420.

³⁴⁸IRT 219, 3 ; 236, 1 (noms uniques masculins) ; 875, 2 (*cognomen*).

³⁴⁹IAMLat 94, 11 (femme dont l'époux est qualifié de l'ethnique africain *Zegrensis*).

³⁵⁰CORIPPE, *Iohann.*, V, 346.

Tumudan,³⁵³ *Licurdan*,³⁵⁴ *Lamaldan*,³⁵⁵ *Nadanis* (patronyme, gén.)³⁵⁶ (cf. libyque *Ndn/Ndn'*).

Wr²mr : Les noms *Wrmr-sn*³⁵⁷ et peut-être *Wrmr-t*,³⁵⁸ où *-sn* et *-t* représentent des séquences récurrentes, sont attestés en libyque.

Wsirkn : Le rapprochement parfois proposé entre ce nom et le libyque *Wrskn* est assez lâche ; en effet, les graphies égyptiennes du nom comprennent des variantes nombreuses, mais aucune, à ma connaissance, n'atteste la métathèse *rs* pour *sr*.³⁵⁹

Le nom d'Osorkon l'Ancien, chez les abrégiateurs de Manéthon, est transcrit 'Osoxóρ/*Osochor*³⁶⁰ ; la métathèse de *r* et *k* ne se rencontre que dans la graphie exceptionnelle *Wskrn* ; J. Yoyotte³⁶¹ a proposé d'expliquer la leçon manéthonienne par une faute de copiste.

Dans la dynastie boubastite, le premier Osorkon cité se nomme 'Osoρθών/*Osorthon*,³⁶² dans toutes les versions ; ayant observé, dans les papyrus grecs, une alternance entre *χ* et *θ* dans l'orthographe de plusieurs anthroponymes égyptiens, J. Quaegebeur s'est demandé si le même phénomène ne se produisait pas chez Manéthon — en l'occurrence la graphie 'Osoρθών serait équivalente à 'Osoρχών. Quoi qu'il en soit, plusieurs documents semblent contenir la version démotique et hiéroglyphique du nom 'Osoρθών.³⁶³ L'anthroponyme *Wsir-tn*, c'est-à-dire «Osiris-tn», apparaît dans un contrat démotique daté de l'an 15 de Nectanébo (367/6 a.C.).³⁶⁴ Ce nom était déjà mentionné dès 510 dans un toponyme de Thèbes ouest : le Papyrus démotique Louvre E 7128 concerne en effet la vente d'un terrain situé à l'emplacement de *T3 ḥt n Pr-3 'w.s. Wsir-tnw ḥr t3 imnt.t W3s.t*, «le sanctuaire/la tombe de Pharaon

³⁵¹IDEM, *Ibidem*, V, 282 ; *CIL* VIII, 11126, 1.


³⁵²CORIPPE, *Iohann.*, V, 284.

³⁵³IDEM, *Ibidem*, VIII, 607.

³⁵⁴*Ibidem*.

³⁵⁵IDEM, *Ibidem*, VII, 426.

³⁵⁶*CIL* VIII, 27164, 2-3.

³⁵⁷*RIL* 262 ; selon J.-B. Chabot, le signe antépénultième est  plutôt que .

³⁵⁸*RIL* 802 ; J.-B. Chabot considère la copie comme «suspecte» ; le troisième signe est le plus douteux.

³⁵⁹Voir *supra* le tableau des variantes de ce nom.

³⁶⁰*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 44, l. 19) ; 3b (p. 45, l. 19) ; (3c, l. 19).

³⁶¹J. YOYOTTE, «Osorkon fils de Mehytouské» un pharaon oublié?, in *BSFÉ*, 77-78, 1976-1977, p. 48.

³⁶²*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 46, l. 1) ; 3b (p. 47, l. 1) ; (3c, l. 1).

³⁶³Ces documents, comme tant d'autres, me sont connus grâce au fichier personnel de J. Yoyotte.

³⁶⁴P. Lonsdorfer I, 1, H. JUNKER, *Papyrus Lonsdorfer I. Ein Ehepakt aus der Zeit des Nektanebos*, Wien, 1921, pl. 1 ; W. ERICHSEN, *Auswahl frühdemotischer Texte*, II, København, 1950, p. 70, cf. M. MALININE, 'Compte rendu de E. LÜDDECKENS, *Ägyptische Eheverträge*, Wiesbaden, 1960 (AA, 1)', in *OLZ*, 58, 1963, p. 562 (au sujet de Urk. 8, 1).

V.S.F. Osiris-*tnw*, à l'ouest de Thèbes»³⁶⁵ ; l'éditeur du papyrus, M. Malinine, supposa que le roi évoqué n'était autre qu'un des Osorkon, disons Osorkon III, puisque le lieu d'inhumation est thébain.³⁶⁶ Un toponyme similaire est répertorié dans le texte des donations du temple d'Edfou : *T3 m3w.t n Wsir-tny*, «La basse-terre d'Osiris-*tny*» se serait située, selon D. Meeks,³⁶⁷ à peu de distance au nord du Gebel Silsileh. Si *Wsir-tn* est bien la déformation du nom royal Osorkon, dans certains ou dans tous les documents cités, le début de cet anthroponyme fut réinterprété et rapproché du nom de la grande divinité funéraire ; tant en démotique qu'en hiéroglyphes, le nom Osiris, suivi de son déterminatif divin, constitue la première partie de l'anthroponyme. Il ne s'agit sans doute pas d'un jeu de mots innocent, car il exista réellement un dieu nommé Osiris-*tn* : dans le Saint des Saints (salle A) du temple d'Hibis, à Kharga (époque perse), le roi fait offrande face à une théorie de divinités topographiques, où se trouve notamment un petit dieu agenouillé, nommé *Wsir-tn*, que suit une déesse parèdre nommée *Mw.t* qui préside à [...].³⁶⁸ Malheureusement, la fin de l'épithète est lacunaire, et nous ne saurons pas si la divinité d'Hibis était liée à l'un des toponymes cités plus haut. Ces quelques faits invitent à énoncer deux hypothèses : soit le nom d'une divinité Osiris-*tn* distincte et celui d'Osorkon furent rapprochés à Thèbes en raison de leur ressemblance, que la parenté phonétique entre χ et θ accentuait encore — seul le toponyme thébain précise qu'Osiris-*tnw* est un pharaon ; soit, à l'inverse, un culte «sudiste» d'Osorkon III divinisé donna naissance à une nouvelle divinité, lorsque son nom fut réinterprété en «Osiris-*tnw*» ; et avec le temps, celle-ci gagna en autonomie, pour se retrouver finalement représentée sur les parois du temple d'Hibis, sur le même pied que ses confrères divins. De nouveaux documents permettraient peut-être de confirmer l'une de ces hypothèses.

La dernière mention manéthonienne d'un roi Osorkon (sans doute IV³⁶⁹) se présente comme suit : Ὀσορχῶν (var. Ὀσορθῶν) ἔτη ἦ (var. θ), ὄν Ἡρακλέα Αἰγύπτιοι καλοῦσι (var. ἐκάλεσαν).³⁷⁰ J. von Beckerath a dernièrement proposé d'expliquer le surnom attribué à Osorkon comme le produit d'une réinterprétation tardive de son nom en «*Wsr-qn*», «mächtig und stark», ou éventuellement «*Wsir-qn*», «Osiris der Starke», qu'une *interpretatio Graeca* aurait rendue par «Ἡρακλῆς».³⁷¹ Le savant ne cite pas de

³⁶⁵P. dém. Louvre E 7128, l. 2, M. MALININE, *Choix de textes juridiques en hiéroglyphique «anormal» et en démotique (XXV^e-XXVII^e dynasties)*, Paris, 1953, I, p. 86, 2 ; p. 88, n. 6 ; II, p. 42, 2 ; pl. VIII, A.

³⁶⁶Cf. A. LEAHY, 'The Twenty-Third Dynasty', in A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 186.

³⁶⁷D. MEEKS, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, Le Caire, 1972, p. 50 ; 125, n° 269 ; p. 71, l. 29 ; cf. G, DG, p. 4.

³⁶⁸N. DE G. DAVIES, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis, III : The Decoration*, New York, 1953 (MMA, XVII), pl. 3, IV.

³⁶⁹Cf. J. VON BECKERATH, 'Osorkon IV. = Herakles', in *GM*, 139, 1994, p. 7.

³⁷⁰*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 46, l. 10-11) ; 3b (p. 47, l. 10-11).

³⁷¹J. VON BECKERATH, *Ibidem*, p. 8.

document égyptien à l'appui de son hypothèse, mais nous avons vu que la séquence 'Oσop- du nom royal avait probablement été rapprochée dans certains cas du nom d'Osiris. D'autre part, un sarcophage d'époque tardive comporte une graphie hiéroglyphique ludique (*Wsrkn* LIX) du patronyme de la défunte, qu'une ligne démotique transcrit *Wslkn* ou *Wsrkn* (*Wsrkn* LVIII) : la première partie du nom est écrite comme l'adjectif ou verbe de qualité *wsr*, «(être) fort» ; le jeu de mot, dans la langue de l'époque, suppose une prononciation telle que *Oύσικ/χ-, comme l'indique le complément phonétique — (plutôt que Ϸ), et devait signifier «*Kn* est fort» ou, conformément à l'hypothèse de von Beckerath, «Le fort et puissant» (*-kn* étant compris comme *-qn*).

Osorkon est pratiquement absent de la documentation papyrologique grecque ; W. Clarysse³⁷² propose cependant de lire «'Oσopχωνεις» (avec iotacisme de la voyelle finale) la signature d'un *ostrakon* démotique thébain attribué (sans certitude) à l'époque romaine.³⁷³ Ainsi, le nom libyque aurait été adapté au paradigme grec par la simple adjonction d'un suffixe -εις ; néanmoins, si la ligature des lettres pénultième et antépénultième semble à première vue devoir être lue ει, le *ductus* n'exclut pas une lecture σι³⁷⁴ ; le nom serait alors 'Oσopχωνσις et comprendrait la finale théophore -χωνσις (*Hnsw*) bien attestée par ailleurs.

Wskws : Dans la région de Mila (Algérie) se dressait une stèle comportant notamment le texte libyque [...] τ ≡ | + || ⋈ ↑ || || ⋈,³⁷⁵ qu'il convient vraisemblablement de lire */.]š'nt w Skwws*, «*/.]š'nt* fils de *Skwws*» ; le patronyme ressemble à notre nom vieux libyque, où le *W-* initial est soit une semi-voyelle, soit une voyelle. Rappelons par ailleurs que plusieurs transcriptions classiques de noms libyques commencent par un *W-*, voire par un *Ws-* : *Ausnufa* (masc.),³⁷⁶ *Auspur*,³⁷⁷ *Austur* (ethnique).³⁷⁸

Wšht : La séquence *štt/stt* apparaît dans plusieurs noms libyques (à notre connaissance, l'écriture libyque ne possède pas de signe réservé à la notation de la laryngale *h*) : *Y-štt*,³⁷⁹ *Y-stt-n*³⁸⁰ [néopunique *Yst'tn*, *Yst't'n*,³⁸¹ latin *Istatan*, *Isstatani*

³⁷²Je remercie sincèrement W. Clarysse de m'avoir fait part de sa proposition de lecture inédite (20/10/95).

³⁷³*O. dém. Uppsala* 617, S. V. WÅNGSTEDT, 'Sechs demotische Ostraka und eine Mumienetikette aus der Sammlung des Victoriamuseums zu Uppsala', in *Sundries in honour of Torgny Säve-Söderbergh*, Stockholm, 1984 (*Boreas*, 13), p. 128, photographie p. 133.

³⁷⁴Selon P. Heilporn, consulté sur ce point.

³⁷⁵*RIL* 779 ; par convention, j'écris le texte horizontalement, de gauche à droite, mais notre inscription relève de l'alphabet vertical.

³⁷⁶*CIL* VIII, 20734, 4 (Maurétanie Césarienne).

³⁷⁷CORIPPE, *Iohann.*, VII, 437.

³⁷⁸IDEM, *Ibidem*, II, 89 ; 91 ; 209 ; 345 ; V, 172 ; VII, 283.

³⁷⁹*IAML*lib 15 (le nom est écrit entre deux points et après le mot V □ + bien connu).

(gén.)³⁸²], *M-stt-gbr*,³⁸³ *M'-st't-n* (néopunique),³⁸⁴ *R-štt*,³⁸⁵ *T-štt*.³⁸⁶ Il est possible que notre séquence vieux libyque soit apparentée à l'une ou l'autre de ces occurrences libyques.

Wtiry (?) : Les séquences *Tr* et *Tr'* apparaissent en de nombreux contextes libyques, mais l'incertitude de la lecture vieux libyque en rend l'énumération inutile.

Byww, Bby, Bpšs, Bqn, Btt : Les noms à initiale *B-* sont relativement bien représentés en libyque (environ 65 exemples). *Btt* peut être rapproché du libyque *Btt-kn*,³⁸⁷ où *-kn* est une séquence récurrente. Au sujet du nom *Bby*, voir *supra*. Enfin, on comparera l'ethnique *Bqn* à l'anthroponyme *T-bkn-t'*.³⁸⁸

Pkwi [...], Ptt : Le libyque comprend une trentaine de noms à initiale *P-*. En vieux libyque, notons la proximité des noms *Btt* (f.) et *Ptt* (h.).

Mwsn : L'anthroponyme *Mwšn*³⁸⁹/*Mwsn*³⁹⁰ apparaît en libyque ; *Mwsn/Mwsn'* est également un titre ou une fonction dans les inscriptions bilingues de *Thugga*,³⁹¹ que le punique rend par l'expression «chef de cent». On en rapprochera le *cognomen* féminin de *Ivnia Victoria Mosina (Bulla Regia, Numidie Proconsulaire)*³⁹² ainsi que le patronyme *Musini* (gén.)³⁹³ que comporte une épitaphe de *Thugga*, et enfin les noms des peuples africains *Musini, Musoni* et *Musones*.³⁹⁴

Mriy : Les anthroponymes *Mr'*³⁹⁵ et *Mrw*³⁹⁶ apparaissent en libyque ; du second peut être rapproché le nom unique *Marau* (épitaphe de *Mactaris*).³⁹⁷ Ces anthroponymes

³⁸⁰RIL 219 ; 637 ; 649 ; 1076 ; 1077.

³⁸¹K. JONGELING, *Names*, p. 172-173.

³⁸²CIL VIII, 23373, 1 ; ILA I, 595, 1-2.

³⁸³RIL 955.

³⁸⁴K. JONGELING, *Names*, p. 184.

³⁸⁵IAMLlib 5, 2 ; autre découpage possible : *Wr-štt*.

³⁸⁶RIL 1055.

³⁸⁷cf. O. MASSON, chez J. BERLANDINI, 'Petits monuments royaux de la XXI^e à la XXV^e dynastie', in *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron (1927-1976)*, I, Le Caire, 1979 (*BdÉ*, 81), p. 97, n. 15.

³⁸⁸RIL 104.

³⁸⁹RIL 264 ; 915.

³⁹⁰RIL 26 (première lettre en partie abîmée).

³⁹¹RIL 2, 1. 8, 9 ; RIL 3, 1. 4, 5, 6 ; RIL 10, 1. 3, 4 ; RIL 11, 1. 3, 4, 8.

³⁹²CIL VIII, 14507, 2.

³⁹³CIL VIII, 27073, 3 ; en revanche, le découpage du texte, dans le CIL VIII, 21273, 3, est incertain.

³⁹⁴J. DESANGES, *Catalogue*, p. 64-65 ; 121.

³⁹⁵RIL 402 ; 475 ; 496 (nom peut-être incomplet).

sont proches du vieux libyque *Mriy*, mais point identiques — à moins que la finale vieux libyque *-iy* se réalise en libyque par une voyelle notée ' ou w — ; la transcription néopunique d'un nom inscrit sur une urne funéraire provenant du port de Lepcis Magna est en revanche semblable à la graphie vieux libyque : *M'ry h[...]* (' est *mater lectionis* pour la voyelle *a*), «*M'ry*, le [ethnique ou nom de métier, etc.]» ; les sémitisants supposent habituellement que le latin *Marius* se cache derrière cette transcription³⁹⁸ ; le gentilice romain serait en l'occurrence utilisé comme nom unique. Mais il est au moins aussi vraisemblable que le punique rende un anthroponyme indigène, étant donné la haute antiquité libyque du nom *Mriy*. Celui-ci se retrouve probablement à el-Goléa (Algérie), sous la forme *Mariu* (*cognomen*)³⁹⁹ — rappelant tout spécialement certaines de nos graphies égyptiennes (III, IX). Nous pourrions même inverser l'hypothèse latinisante formulée au sujet de l'inscription punique ; en effet, le nom *Marius* est quelquefois utilisé comme un *cognomen* : *Numidius Marius* (*Calama*, Numidie Proconsulaire)⁴⁰⁰ ; *Iulius Marius* (Maurétanie Césarienne)⁴⁰¹ ; *A. Cossinius Marius* (Byzacène).⁴⁰² Il est possible que dans les provinces africaines, il ne s'agisse pas de simples phénomènes de polyonymie, mais de véritables adaptations phonétiques de l'antique anthroponyme *Mriy* mué en *Marius*, qui sonnait mieux aux oreilles latines.⁴⁰³

Observons que la séquence *mr* réapparaît dans plusieurs anthroponymes vieux libyques, *Mr-kwrs*, *N-mr-t*, *N-mr-tpd*, *Wr²-mr*, *Nty-mr*, *Kr-mr*, *Twt-mr*, sans qu'il soit possible de déterminer si ces séquences sont apparentées entre elles. La suite *mr* est également fréquente en libyque ; pour citer seulement les exemples où *-mr* occupe la position finale : *Dmr* (?),⁴⁰⁴ *Ymr* (transcription latine *Ihimir*),⁴⁰⁵ *Ymr'*,⁴⁰⁶ *Ltmr*,⁴⁰⁷ *Msnmr*,⁴⁰⁸ *Šmr* (?),⁴⁰⁹ *Tzmr*,⁴¹⁰ *Zmr*.⁴¹¹

³⁹⁶*RIL* 229 ; 230 (la lecture *Mr'* n'est pas à exclure) ; 231 ; 440 ; 597 ; 683 (*Mr[w]*). Les deux attestations de *Mrw'* (*RIL* 392 ; 791) sont incertaines.

³⁹⁷*CIL* VIII, 23442, 1.

³⁹⁸*IPT* 51 (et commentaire) ; cf. K. JONGELING, *Names*, p. 186 ; en revanche, le rapprochement des noms *Marius*, *M'ryš* et *M'rys* est rejeté par ce dernier auteur, *Ibidem*, p. 67.

³⁹⁹*CIL* VIII, 19532, 3 (la pierre, en partie abîmée, mériterait un nouvel examen à la lumière du vieux libyque).

⁴⁰⁰*CIL* VIII, 5301, 2.

⁴⁰¹*CIL* VIII, 9125, 6-8.

⁴⁰²*CIL* VIII, 23721 ; 23722.

⁴⁰³Sur ce genre de phénomène d'adaptation phonétique d'anthroponymes «barbares» dans l'Empire, et en particulier à Lepcis Magna, voir A. R. BIRLEY, 'Names at Lepcis Magna', in *LibStud*, 19, 1988, p. 1-2 ; 5 ; 15.

⁴⁰⁴*RIL* 812 (copie suspecte : «M. Logeart a cru distinguer, sur le côté gauche, les signes suivants»).

⁴⁰⁵*RIL* 151 (bilingue latino-libyque) ; 333 ; 457.

⁴⁰⁶*RIL* 500 (sommets de l'inscription brisé).

⁴⁰⁷*RIL* 965.

⁴⁰⁸*RIL* 553.

⁴⁰⁹*RIL* 406 ; selon J.-B. Chabot, le sommet de l'inscription paraît incomplet.

⁴¹⁰*RIL* 580.

⁴¹¹*RIL* 2, 10 ; *RIL* 3, 9 ; *RIL* 7, 6, 10 (patronymes) ; *RIL* 10, 4 *Zm[r]*.

Mrkwrs : Ce nom, inclus dans le composé *T3-n.t-Mrkwrs*, doit être un anthroponyme ou un nom de divinité ; on comparera éventuellement les noms libyques *Mrk'*,⁴¹² *Mrkn'*,⁴¹³ *Mrksn*.⁴¹⁴

Mhs (ethnique) : En vieux libyque, les ethniques *Mhs* et *Hs* peuvent être comparés. L'anthroponyme libyque *Mhs-n* est connu par une transcription néopunique⁴¹⁵ ; en libyque proprement dit, *Msn*⁴¹⁶/*Msn'*⁴¹⁷ est peut-être le même nom.

Mshrmt : Le rapprochement de la séquence finale avec le nom libyque *Rmt* est plutôt lâche.⁴¹⁸

A) Mshrt, B) Msqhrt : 1° Cette paire de noms peut être comparée aux noms A) *Mslt* (libyque)⁴¹⁹ et B) *Msql't* (transcription néopunique).⁴²⁰ 2° Mais la paire suivante est mieux représentée dans la documentation proprement libyque : A) *Mšrt/Msrt* (libyque)⁴²¹/*Mš'rt* (transcription néopunique)⁴²² et B) *Mskrt'* (libyque)⁴²³ (l'existence d'un *qof* distinct du *k* dans l'écriture libyque n'a pas encore été démontrée).

Mš(š)r : Le nom *Mšr* est conservé par une inscription néopunique⁴²⁴ de Guelma (nord-est de l'Algérie) — on peut se demander si le *cognomen* latin *Messor*, «Le Moissonneur», attesté six fois rien qu'à *Thugga*,⁴²⁵ ne fut pas adopté par les indigènes en vertu de sa ressemblance phonétique avec le nom *Mšr*. Mais l'anthroponyme suivant est mieux représenté en libyque proprement dit : *Ms'l*⁴²⁶ (libyque)/*Mšl'* (?) (transcription néopunique),⁴²⁷ *Masul*,⁴²⁸ *Masulis* (patronyme, gén.),⁴²⁹ *Massulus*

⁴¹²*RIL* 1058 ; 1059

⁴¹³*RIL* 558 ; 569.

⁴¹⁴*RIL* 251.

⁴¹⁵K. JONGELING, *Names*, p. 180.

⁴¹⁶*RIL* 452 (la ligne de texte n'est pas nécessairement incomplète) ; 990.

⁴¹⁷*RIL* 621 ; 634 (patronymes) ; 654 ; 760 ; 918 (patronyme).

⁴¹⁸*RIL* 216.

⁴¹⁹*RIL* 895 (patronyme).

⁴²⁰K. JONGELING, *Names*, p. 69.

⁴²¹*RIL* 413 ; 290 ; le parallèle hypothétique *Msb't* (si le troisième signe était lu \odot au lieu de \circ) auquel renvoie J.-B. Chabot (*RIL* 517) est de lecture très incertaine.

⁴²²K. JONGELING, *Names*, p. 10 ; 188.

⁴²³*RIL* 551.

⁴²⁴K. JONGELING, *Names*, p. 67 ; 188.

⁴²⁵L. VANDENBROUCKE, *La population de Thugga sous le Haut-Empire romain*, I, 1992-1993 (Mémoire de Licence inédit), p. 90 ; selon l'auteur, que je remercie de m'avoir autorisé à consulter son travail, l'Afrique compte près de la moitié des occurrences de ce surnom.

⁴²⁶*RIL* 586 ; 733 (d'après le parallèle précédent, *Msl'* plutôt que *Msl'*).

⁴²⁷K. JONGELING, *Names*, p. 188.

⁴²⁸*CIL* VIII, 11310, 1 ; 11311, 3.

(*cognomen* masculin),⁴³⁰ *Masula*⁴³¹ (*cognomen* féminin) ; les variantes de notation de la sifflante *s* versus *ss* rappellent l'hésitation orthographique du vieux libyque *š* versus *šš*.⁴³² Ce nom doit être apparenté au célèbre ethnique des *Massyli/Maesyli*, *Μασσύλιοι/Μασύλιοι*, etc., dont le royaume s'étendait à peu près de la frontière tunisienne aux environs de *Cirta* (Constantine)⁴³³ ; on observera une fois encore l'hésitation entre les orthographes avec un *s/σ* et deux *ss/σσ*.

Dans l'hypothèse d'une vocalisation vieux libyque C-V-C[š]-V-C[š]-V-C, plutôt que C-V-C(-C)-V-C, on peut également comparer l'ethnique des *Masaesyli/Massaesyli*, *Μασσαισύλιοι/Μασαισύλιοι*,⁴³⁴ etc.

Mškn : Le nom *Mskn*⁴³⁵ apparaît en libyque ainsi qu'en transcription latine, sous la forme *Mascanis* (patronyme, gén.).⁴³⁶ Un ethnonyme *Maskan* est aussi connu en arabe, dans une liste de tribus berbères établie dans le dernier tiers du X^e siècle par Ibn Hawqal ; selon al-Bakri et Ibn Khaldoun, les *Masḵan* habitaient dans la région d'Oran vers le début du même siècle.⁴³⁷

Mksk : Près de 25 anthroponymes libyques commencent par la séquence *Mk-*, dont les noms *Mksm*⁴³⁸ (il s'agit cependant peut-être d'une transcription de *Maximus*, cf. le néopunique *M'ksm/M'ksm/M'kšm*⁴³⁹), *Mks[.]* et *Mksw*⁴⁴⁰ ; seul un nouvel examen de la pierre permettrait de vérifier si le signe final de ce dernier nom n'est pas 𐤏 (*k*) au lieu de 𐤌 (*w*) (*ductus* proche) ; à défaut, une correction de l'édition de J.-B. Chabot (fondée sur un calque du monument) serait trop audacieuse.

On comparera éventuellement aussi le nom libyque transcrit *Macus*⁴⁴¹/*Maccus*,⁴⁴² l'ethnique correspondant *Maccui*, et quelques anthroponymes et noms de tribus commençant par *Mac-/Μακ-*.⁴⁴³

⁴²⁹*CIL* VIII, 8296 (212 p.C.).

⁴³⁰*ILA* II, 6985, 2-3.

⁴³¹*ILA* II, 7006, 3-4.

⁴³²Voir *supra*, «le système de transcription égyptien».

⁴³³J. DESANGES, *Catalogue*, p. 109-110.

⁴³⁴IDEM, *Ibidem*, p. 62.

⁴³⁵*RIL* 349.

⁴³⁶*CIL* VIII, 12253.

⁴³⁷T. LEWICKI, 'Du nouveau sur la liste des tribus berbères d'Ibn Ḥawqal', in *Folia Orientalia*, 13, 1971, p. 194.

⁴³⁸*RIL* 916.

⁴³⁹K. JONGELING, *Names*, p. 184.

⁴⁴⁰*RIL* 653 ; 654.

⁴⁴¹*CIL* VIII, 4966, 2 (*cognomen*) ; 11475, 2 (nom unique).

⁴⁴²CORIPPE, *Iohann.*, I, 467.

⁴⁴³J. DESANGES, *Catalogue*, p. 57 ; 291 ; O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 59 [Μακκυρ, *Macurasenis* (gén.)].

Mtwhri : En vieux libyque, *mtwhr* est une fonction ou un titre partagé par plusieurs témoins de l'oracle de Seth à Kharga ; ce terme se trouve également dans l'anthroponyme *Mtwhri* et dans le nom composé *Knmtwhr*. Le mot *mtr'*,⁴⁴⁴ qui ne semble pas être un anthroponyme⁴⁴⁵ et se trouve régulièrement associé à d'autres éléments de formulaire (en particulier *msw'*), apparaît fréquemment en libyque ; on trouve également un nom peut-être composé : *Mtrs'*⁴⁴⁶ (patronyme). Ces rapprochements intéressants sont proposés avec la réserve imposée par l'écriture libyque, qui ne note pas systématiquement les voyelles ni les laryngales (*h*).

Mdnn : Le nom unique *Madden/Medden* est attesté chez Corippe et dans une inscription chrétienne de Byzacène.⁴⁴⁷ On observera cependant que la gémation n'affecte pas la même consonne dans le nom vieux libyque ; il est néanmoins possible que celui-ci soit formé d'une racine *Mdn-* et de la séquence finale récurrente *-n* et corresponde à un nom **Maddenan/Meddenan*.

Nbnšī : On comparera éventuellement les noms libyques *Nbn'*⁴⁴⁸ (?) et *Nbny'*⁴⁴⁹/*Nbn'y'*.⁴⁵⁰

Nmrt : L'anthroponyme *Nmrt* apparaît en libyque.⁴⁵¹ Le nom *Nymr'n*⁴⁵² (néopunique) lui est peut-être apparenté, d'autant plus que K. Jongeling⁴⁵³ a tenté de mettre en évidence des paires de noms à finale *-t* et *-n*, qui constitueraient en libyque des éléments interchangeables. Les inscriptions latines et latino-puniques attestent les noms *Nimira*⁴⁵⁴/*Nimmira* (*cognomen* masculin)⁴⁵⁵/*Nimmire* (patronyme, gén., et *cognomen*, gén.).⁴⁵⁶ La documentation libyque illustre ici l'ambiguïté des signes notant *r* en égyptien : la finale *-rt* n'a pas la même valeur dans tous les noms vieux libyques, tels *Nmrt* > libyque *Nmrt* et *Tkrit* > libyque *Tklt* (voir *infra*, s.v.) ; du reste, les variantes

⁴⁴⁴*RIL* 103 (exemple incertain) ; 156 ; 274 ; 577 ; 614 ; 632 ; 733 ; 760 (copie de qualité médiocre) ; 814 ; 1107 (corriger l'index) ; 1118 (corriger l'index).

⁴⁴⁵Même si J.-B. Chabot répertorie ce mot dans l'index onomastique.

⁴⁴⁶*RIL* 599.

⁴⁴⁷CORIPPE, *Johann.*, V, 282 ; *CIL* VIII, 11126, 1.

⁴⁴⁸*RIL* 138 (dernière lettre douteuse) ; 671 ; 672 ; une hésitation demeure sur la lecture de la deuxième lettre du nom [⊙ (*b*) versus ○ (*r*)].

⁴⁴⁹*RIL* 807 (copie incertaine) ; 814 ; peut-être un terme de formulaire plutôt qu'un anthroponyme.

⁴⁵⁰*RIL* 878 (dernier signe douteux).

⁴⁵¹*RIL* 680.

⁴⁵²K. JONGELING, *Names*, p. 190.

⁴⁵³IDEM, *Names*, p. 89.

⁴⁵⁴*IRT* 899, 3-4 ; F. VATTIONI, 'Glosse puniche', p. 547, n° 38, 3.

⁴⁵⁵*CIL* VIII, 2564, c 102.

⁴⁵⁶*CIL* VIII, 8694, 3-4 ; *IRT* 898, 3.

graphiques égyptiennes opposaient déjà les deux finales, puisque *-rt*, dans *Nmrt*, ne comprend jamais la *mater lectionis i* que nous avons mise en évidence dans les graphies du nom *Tkrit*. Notons encore que les graphies égyptiennes de *Nmrt* comportant *N3y-* à l'initiale (en copte $\text{NOY-}/\text{N}\omega\text{-}$) doivent rendre par analogie phonétique une vocalisation initiale C-V-.

Il est possible que *Nmrt* soit un nom à séquence initiale *M-* ayant subi une dissimilation en *N-* à cause de la consonne labiale *m* suivante⁴⁵⁷ ; nous pouvons donc également comparer la séquence *mrt* du nom libyque *Mrt/Mrt'*.⁴⁵⁸

L'un des dynastes reconduits à leur poste par Assourbanipal, d'après le cylindre cunéiforme Rassam, se nommait *Lamintu šar Ḥimuni*, «Lamintou, roi d'Hermopolis»⁴⁵⁹ ; Selon K. A. Kitchen,⁴⁶⁰ qui transcrit traditionnellement «Nimlot» le nom vieux libyque *Nmrt*, «the Akkadian 'Lamentu' is transparently a Nimlot». Un *Nmrt* régnait en effet sur Hermopolis du temps de Pi(ankh)y (*Nmrt 7°*) ; mais lorsqu'on compare la graphie libyque *Nmrt* (avec *r*, plutôt que *l*), le rapprochement n'est pas si transparent qu'il pourrait paraître : celui-ci supposerait en effet une déformation importante du nom libyque. L'hypothèse ne doit pas être écartée — le scribe assyrien ne connaissait pas nécessairement la prononciation exacte du nom transcrit en égyptien —, mais il est également possible que *Lamintu* corresponde à un nom entièrement distinct de *Nmrt*.

Rywrhn : (*Ryrhn*, si l'on translittère par une seule semi-voyelle la graphie $\text{𐤓} \text{𐤙} \text{𐤨} \text{𐤨}$). La séquence *Rirachan* apparaît en latino-punique⁴⁶¹ ; on pourrait imaginer un modèle libyque **Rrkn*, où *k* se réaliserait *ch*. Mais si les sémitisants ont raison d'assimiler les transcriptions *Sys'y* (néopunique), *Sisoi/Sissoi* (latin) et *Sischoi* (latino-punique),⁴⁶² la graphie *ch* latino-punique peut représenter une laryngale, que l'écriture proprement latine ne note pas. Dès lors, il serait plus raisonnable de rapprocher *Rirachan* du vieux libyque *Ry(w)rhñ* et du libyque *Rrn*,⁴⁶³ de la même façon que nous avons rapproché le libyque *Yrn* du vieux libyque *Y(w)rhñ*, ainsi que les composés *Ms-yrñ/Ms-yr'n* (libyque) et *M's-yrñ/Ms-yr'n* (néopunique).

⁴⁵⁷Voir *supra* les rapprochements de séries.

⁴⁵⁸RIL 547 (patronyme) ; 674.

⁴⁵⁹IL.-U. ONASCH, *Die assyrischen Eroberungen Ägyptens*, I, Wiesbaden, 1994 (ÄUAT, 27, 1), p. 118, l. 107.

⁴⁶⁰K. A. KITCHEN, *TIP*, § 358.

⁴⁶¹F. VATTIONI, 'Glosse puniche', p. 547, n° 37, 4-5.

⁴⁶²IDEM, *Ibidem*, p. 554, n° 69 ; K. JONGELING, *Names*, p. 192.

⁴⁶³RIL 805. L'arrondi de la deuxième lettre n'est pas régulier.

R²ytys : On comparera éventuellement — avec la plus grande réserve — le nom libyque *W-rts-sl/W-rts-l*.⁴⁶⁴

Rbw (ethnique) : Le rapprochement entre cet ethnique et le nom classique des Λίβυες est généralement admis. Une hypothèse alternative — proposée par souci d'exhaustivité et de rigueur — consisterait à le comparer à l'anthroponyme libyque *Rb*⁴⁶⁵/*R'b*⁴⁶⁶, lequel est assez bien représenté par rapport aux autres noms de notre documentation libyque.

Rrwtk, Rrbhr : Les initiales *Rl* et *Rr* apparaissent dans plusieurs noms libyques.⁴⁶⁷

Spd.t-hrt : La première partie de ce nom composé semble désigner l'étoile Sôthis, d'après le déterminatif stellaire ; cette interprétation paraît la plus vraisemblable, mais on ne peut exclure absolument la possibilité qu'il s'agisse d'une graphie idéographique — et ludique — du nom du peuple des *Spd.* *Hrt* apparaît également dans les noms *Wsirhrt*, *Mshrt* et *Msqhr*. Outre les rapprochements proposés plus haut pour ces derniers noms, on comparera éventuellement l'anthroponyme libyque *'lt*.⁴⁶⁸

Srkn : Ce nom, inclus dans le composé *T3-n.t-Srkn*, doit être un anthroponyme ou un nom de divinité ; il apparaîtrait encore dans le titre de *mk n Šrkn* porté par le père d'un grand conducteur de char de Pharaon⁴⁶⁹ et dans un récit de campagne de Sargon II, à qui *Ši-il-kan-ni* (sujet de la phrase), roi (*Šarru*) d'Égypte, adressa un tribut en chevaux.⁴⁷⁰ Le nom *Šlkn* apparaît en libyque⁴⁷¹ et vraisemblablement dans les transcriptions néopuniques *Slkny*, *Shlkny*, *Slkn'*, *S'lkny* et *Slk'ny*, qui supposent une vocalisation C-V-C-C-V-C-V — comme dans la transcription akkadienne. Enfin, l'ethnonyme *Šalkān* apparaît en arabe dans une liste de tribus berbères établie par Ibn

⁴⁶⁴*RIL* 1096 [plutôt que *w Rtssl*, qui supposerait un patronyme seul, dont aucun nom ne dépendrait (*bns*, à la ligne 2, n'est pas un nom propre)] ; 409 [d'après l'inscription précédente, on est plus tenté de lire *Wrtsl[l]* que *Wrtsz* ; la fin du dernier signe du fragment, gravée au bord de celui-ci, pourrait avoir disparu dans une lacune (— (l) > — (z)].

⁴⁶⁵*RIL* 193 (patronyme) ; 374 ; 375 (deux patronymes désignant vraisemblablement le même homme) ; 455 ; 456 (deux patronymes désignant vraisemblablement le même homme).

⁴⁶⁶*RIL* 421.

⁴⁶⁷*RIL* p. XXI.

⁴⁶⁸*RIL* 161 (patronyme) ; 1111. Il n'est aucunement certain, en revanche, que le nom transcrit *Lt* dans l'index du *RIL* (211 ; 222 ; 673 ; 831 ; 1082) existe en tant que tel ; il est en effet toujours écrit *Wlt*, il faudrait donc supposer qu'il apparaît seulement sous la forme d'un patronyme.

⁴⁶⁹J. YOYOTTE, 'Petits monuments de l'époque libyenne', p. 51. Voir *supra*.

⁴⁷⁰E. F. WEIDNER, 'Šilkan(he)ni, König von Mušri, ein Zeitgenosse Sargons II. Nach einem neuen Bruchstück der Prisma-Inschrift des assyrischen Königs', in *Archiv für Orientforschung*, 14, 1941-44, p. 42-45 ; W. F. ALBRIGHT, 'Further Light on Synchronisms between Egypt and Asia in the Period 935-685 B.C.', in *BASOR*, 141, 1956, p. 23-25.

⁴⁷¹*RIL* 1028.

Hawqal, dans le dernier tiers du X^e siècle.⁴⁷² Les noms *š/wkn*⁴⁷³ (libyque)/*Selaucha* (nom.)/*Selauchanis*⁴⁷⁴ (patronyme, gén.) et *Siluacae*⁴⁷⁵ (ethnique) sont peut-être apparentés au libyque *š/kn*, dont ils se distinguent néanmoins par la vocalisation et par la semi-voyelle *w* antépénultième.

Les commentateurs⁴⁷⁶ du récit de Sargon rapprochèrent dès l'origine le nom *š-i-il-kan-ni* de celui du quatrième Osorkon, à peu près contemporain de la campagne assyrienne. Mais voici vingt-cinq ans, J. Yoyotte⁴⁷⁷ concluait ainsi sa proposition de lecture du titre *mk n šrkn* : «Il serait opportun de retrouver chez un antiquaire ou dans quelque collection publique ou privée le fragment noté par Bissing. La mention éventuelle d'un vocable libyen *š/kn/šrkn*, ethnonyme ou anthroponyme, inviterait en effet à reconnaître sous la transcription assyrienne *Shilkan (š-i-il-kan-ni)* qu'un récit de Sargon donne du nom porté par un 'roi du pays d'Égypte' qui prit contact avec lui vers 715, non pas le pharaon Osorkon IV, mais un potentat du Delta oriental appelé *š/kn*». L'attestation de l'anthroponyme *š/kn* dans la documentation proprement libyque donne un poids nouveau à l'hypothèse du savant.

ššnq : *šnk* est le nom de trois ou quatre personnages nommés par les inscriptions libyques de *Thugga* : le *mwsn*' (chef de cent) *šnk*, fils de *Bny*, fils de *šnk*, ainsi qu'un autre *šnk* (paponyme — désignant peut-être le même homme que le dernier cité —, aïeul de deux personnages portant un nom punique), mentionnés dans la dédicace⁴⁷⁸ du sanctuaire de *Massinissa* datée de l'an 10 de *Micipsa* (ca. 140 a.C.⁴⁷⁹) ; le *mwsn šnk* (patronyme), fils de *Bl/.*⁴⁸⁰ Ce rapprochement est intéressant, mais il n'est pas complet : les graphies égyptiennes comprennent les variantes *ššnq*, *ššqn*, *ššq*, *ššn*, *šš*, *ššnqq* et même *Qšš*, mais jamais *šnq*, graphie qui demeurerait exceptionnelle si elle apparaissait un jour.

Le nom de Chéchonq I comprend deux variantes chez les abrégiateurs de Manéthon : Σέσωγχις et Σεσόγχωσις/*Sesonchosis* ; comme il s'agit de variantes d'un

⁴⁷²T. LEWICKI, 'Du nouveau', p. 187.

⁴⁷³RIL 367.

⁴⁷⁴CIL VIII, 16864, 1=ILA I, 989, 1 ; ILAf 104.

⁴⁷⁵CORIPPE, *Iohann.*, II, 52.

⁴⁷⁶E. F. WEIDNER, '*šilkan(he)ni*', p. 44-45 ; W. F. ALBRIGHT, 'Further Light', p. 24-25 ; encore récemment A. LEAHY, '«May the King live» : The Libyan Rulers in the Onomastic Record', in A. B. LLOYD (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. G. Griffiths*, London, 1992 (*Occasional Publications*, 8), p. 147 ; la possibilité d'une faute de scribe évoquée par ce dernier savant (*T3-n.t-Srkn* pour *T3-n.t-Wsrkn*) ne doit pas être retenue, car l'orthographe est stable dans les quatre attestations du nom.

⁴⁷⁷J. YOYOTTE, 'Petits monuments de l'époque libyenne', p. 52.

⁴⁷⁸RIL 2, 8 et 12.

⁴⁷⁹En comptant l'année de la mort de *Massinissa* (APPIEN, *Hist. Rom.*, VIII, 105) comme l'an 1 de *Micipsa*.

⁴⁸⁰RIL 11, 8 ; étant donné l'attestation d'un *šnk*, fils de *Bny* (RIL 2, 8), on aimerait vérifier ici la lecture du patronyme, dont la fin est en lacune (ll, lu l, est proche de l, lu n).

même passage, la divergence est à imputer aux abrégiateurs eux-mêmes. La transcription akkadienne *Susinqu*⁴⁸¹ désigne Σέσωγχις comme la leçon originale la plus vraisemblable ; ce nom apparaît encore dans les papyrus et *ostraca* grecs aux II^e siècles avant et après notre ère, sous les formes Σεσογκις, et Σεσονχις et Σισονχις.⁴⁸² Le nom Σεσόγγωσις est porté par un roi légendaire, héros de roman,⁴⁸³ mais il se rencontre également comme anthroponyme parmi les habitants de la *chôra* du III^e siècle avant notre ère à l'époque romaine.⁴⁸⁴ Chez Manéthon, Σεσόγγωσις désigne déjà le roi Sésostris I^{er}⁴⁸⁵ ; plusieurs commentateurs⁴⁸⁶ y ont vu un anthroponyme hybride né de la rencontre des formes proches du nom de Sésostris (Σεσόωσις) et de Chéchonq (Σέσωγχις) ; l'intrusion, chez trois abrégiateurs, de Σεσόγγωσις, au lieu de Σέσωγχις, pour nommer le roi Chéchonq I, doit être une faute ou même une correction superflue : Σεσόγγωσις étant déjà apparu plus haut dans la liste, le lecteur peut avoir été tenté d'uniformiser ce qu'un œil trop normatif lui aura fait interpréter comme les variantes d'un même nom, ramenant l'inconnu (Σέσωγχις, première occurrence) vers le connu (Σεσόγγωσις, déjà lu dans les pages précédentes).

Šq : Plusieurs anthroponyme libyques commencent par Šk-/Sk-.⁴⁸⁷

Kyhm : L'anthroponyme *Kym* apparaît en libyque.⁴⁸⁸

Kpwr : [*Kpr*, dans l'hypothèse où le *w* de [□]°/□[□] serait un simple remplissage graphique (style orthographique «lourd», tel qu'il est défini plus haut)]. Le *cognomen* *Chafaris* (comme patronyme au gén.), correspondant vraisemblablement à un nom libyque **Kpr*, apparaît sur une épitaphe latine de Numidie.⁴⁸⁹

⁴⁸¹Voir les observations préliminaires.

⁴⁸²Voir l'*onomasticon*, s.v. Ššnq, 38°, 52° et 53°. Les anthroponymes égyptiens ou libyques apparaissant dans des sources non littéraires (et dont par conséquent les graphies n'ont pas été pourvues de signes diacritiques conventionnels par les philologues byzantins) ne sont pas accentués.

⁴⁸³M. MALAISE, 'Sésostris, Pharaon de légende et d'histoire', in *CdÉ*, 41, 1966, p. 247 ; J. QUAEGBEUR, 'Amenophis, nom royal et nom divin. Questions méthodologiques', in *RdÉ*, 37, 1986, p. 101.

⁴⁸⁴Voir W. CLARYSSE, 'Some notes on the Gurob Papyri with a Re-Edition of *P. Gurob* 14 + 16', in *AncSoc*, 4, 1973, p. 140-141.

⁴⁸⁵*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 30, l. 5) ; 3b (p. 31, l. 5).

⁴⁸⁶M. MALAISE, 'Sésostris', p. 247 ; J. QUAEGBEUR, 'Amenophis', p. 101.

⁴⁸⁷*RIL* p. XXI.

⁴⁸⁸*RIL* 304.

⁴⁸⁹*CIL* VIII, 4907, 5-6 ; cf. O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 102.

Kni : L'anthroponyme *Kny* apparaît en libyque.⁴⁹⁰ On comparera le début des noms *Chinidial* (libyque *Kndy'l/Kndyl*)⁴⁹¹ et *Chinitius/Cinitius/-ia* (anthroponyme⁴⁹² et ethnique⁴⁹³).

Kr : L'anthroponyme *Kr'* apparaît en libyque⁴⁹⁴ ; rappelons cependant que les rapprochements de noms courts sont les moins significatifs, surtout lorsqu'une des consonnes est notée par le signe égyptien ambigu *r*.

Tyst : On comparera les anthroponymes libyques *Tšt'*⁴⁹⁵ et *Tštt*⁴⁹⁶ (il est vraisemblable que, dans le système de transcription égyptien, 𓆏 puisse noter tant une voyelle qu'une semi-voyelle, comme nous l'avons rappelé plus haut).

Twtwi : (-i note vraisemblablement une voyelle). L'anthroponyme *Twtw'* apparaît en libyque.⁴⁹⁷

Try : Les anthroponymes *Tl'*⁴⁹⁸ et peut-être *Tr'*⁴⁹⁹ apparaissent en libyque ; près de quinze noms libyque commencent par *Tr-* , quelques-uns par *Tl-*.⁵⁰⁰

Trit : Les graphies égyptiennes sont *Trit*, *Triti* et *Tirt* ; dans le dernier cas, par comparaison avec les autres variantes, on peut se demander si 𓆏 note *r/l*, où s'il est équivalent à 𓆏 (copte *ε*), phénomène souvent attesté dans l'écriture égyptienne tardive (comparer par exemple les variantes graphiques possibles *Trpnw/Diwpnw*). Il est cependant aussi possible que le nom soit *Tirt*, où *r* serait assimilé au *t* suivant dans les deux autres exemples ; enfin, une imprécision ou une faute de scribe pourrait expliquer en désespoir de cause les discordances graphiques (le nombre de nos attestations est trop faible pour dégager une orthographe majoritaire). Compte tenu de ces incertitudes, deux rapprochements peuvent être proposés, avec les noms libyques *Trlt*⁵⁰¹ et *Trt*.⁵⁰²

⁴⁹⁰RIL 309.

⁴⁹¹RIL 252 = CIL VIII, 5217 (où la lecture du patronyme doit être corrigée d'après l'édition de J.-B. Chabot).

⁴⁹²CIL VIII, 4807, 4 ; 27869, 2-3 ; 28002, 5.

⁴⁹³CIL VIII, 10500, 5 ; 22729, 3 ; 7 ; PLINE, *Nat. Hist.*, V, 30 ; PTOLEM., *Geograph.*, IV, 3, 6 (p. 638 ; 641 MÜLLER) ; cf. J. DESANGES, *Catalogue*, p. 86.

⁴⁹⁴RIL 503.

⁴⁹⁵RIL 567.

⁴⁹⁶RIL 1055.

⁴⁹⁷RIL 600 (copie de Reboud).

⁴⁹⁸RIL 299 ; un point est gravé entre le *l* et le *'*.

⁴⁹⁹RIL 1072 (corriger l'index) ; la détérioration de la pierre rend la lecture douteuse.

⁵⁰⁰RIL p. XXII-XXIII.

⁵⁰¹RIL 127 (si les deux signes *sw* surmontant les lignes 2 et 1 doivent bien être lus séparément, comme J.-B. Chabot le suggère en fournissant des parallèles) ; 947.

⁵⁰²RIL 17 ; le *t* final est suivi d'un point.

Trpnrw : On comparera l'anthroponyme libyque *Trpnt*.⁵⁰³

Tskrt : L'anthroponyme *Tškr̥t* apparaît en libyque.⁵⁰⁴

Tkrit : L'anthroponyme masculin *Tkl̥t* apparaît plusieurs fois dans une inscription de *Thugga* : *Tkl̥t*, fils de *K[n]gln* (nom libyque) ; *šmn* (nom punique — peut-être celui du responsable de la publication du texte⁵⁰⁵), fils de *Tkl̥t* ; *Mgn* (nom punique), fils de *Tkl̥t* — toutes les occurrences (un nom et deux patronymes) désignent vraisemblablement la même personne.⁵⁰⁶ Les abrégiateurs de Manéthon⁵⁰⁷ transcrivent *Τακέλωθις/Tacelothis* le vieux libyque *Tkrit* ; la valeur *l* du \varnothing est confirmée par l'inscription de *Thugga*.

Le chapitre 165 du *Livre des Morts* contient une énumération d'épithètes et de noms du dieu Amon, dont certains sont des termes non égyptiens ; parmi ceux-là se trouve *Imn (n) n3 Tkrty*, «Amon des *Tkrty*».⁵⁰⁸ Comme l'éditeur W. Pleyte le fit observer, ce dernier nom est peut-être apparenté à l'anthroponyme *Tkrit* ; il n'est pas impossible, en effet, qu'un mot vieux libyque ait été introduit parmi les épithètes du dieu universel afin d'en développer la polyonymie ; mais, dans cette hypothèse, nous ignorons le sens qui était accordé à l'expression.

Ttr : On comparera avec beaucoup de prudence le *cognomen* de *T. Annonius Titor* (*Thibursicum Bure*),⁵⁰⁹ que seul un rapprochement éventuel avec le vieux libyque *Ttr* pourrait inviter à supposer libyque.

Dydy : Les graphies égyptiennes sont *Dydy*, *Dyd*, *Dd* et *Dydw*. L'anthroponyme masculin *Dd[']* (vraisemblablement patronyme), *Dd[...]* (nom d'un *mwsn*), *Dd[.]*⁵¹⁰ (nom d'un *gld*, magistrat éponyme) apparaît dans trois inscriptions de *Thugga* et des environs ; il est peut-être transcrit *Dd'y* en néopunique (les punicologues hésitent à lire

⁵⁰³RIL 106.

⁵⁰⁴RIL 1014.

⁵⁰⁵J.-G. FÉVRIER, 'Que savons-nous du libyque?', in *Revue Africaine*, 100, 1956, p. 273.

⁵⁰⁶RIL 7, 8-9 ; 9 ; 11 ; cf. O. MASSON, 'Libyca', in *Semitica*, 25, 1975, p. 79.

⁵⁰⁷*F.Gr.Hist.*, III, C, 609, F 2 (p. 46, l. 3) ; 3b (p. 47, l. 3) ; (3c, l. 3).

⁵⁰⁸W. PLEYTE, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts 164-174*, Leyde, 1881, p. 32 ; 39 ; pl. 90 ; cf. J. BERLANDINI, 'Petits monuments royaux de la XXI^e à la XXV^e dynastie', in *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron (1927-1976)*, I, Le Caire, 1979, p. 96, n. 3 ; P. VERNUS, 'Vestiges de langues chamito-sémitiques dans des sources égyptiennes méconnues', in J. BYNON, *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics. Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam-Philadelphia, 1984, p. 477-481.

⁵⁰⁹CIL VIII, 26068, 3-4 ; H. Dessau se demande si le nom a été lu correctement.

⁵¹⁰RIL 9 (la lettre finale est douteuse et notée pour cette raison entre crochets) ; 10, 3 ; 11, 1.

Dd'y ou *Dr'y* à cause de la proximité paléographique de *d* et *r*).⁵¹¹ Des inscriptions latines attestent les transcriptions *Dida* (premier *cognomen* de deux hommes homonymes)/*Didda* (*cognomen* masculin)⁵¹² et *Duda* (nom unique d'une épitaphe chrétienne)/*Dudda* (nom unique féminin).⁵¹³

Une note mythologico-littéraire conclura la comparaison. Se pourrait-il, en effet, que la tyrienne *Dido*, la première des Carthaginoises, reçût dans la légende un nom indigène africain? Vénus ne déclare-t-elle pas au naufragé Énée : *Punica regna vides, Tyrios et Agenoris urbem ; sed fines Libyci, genus intractabile bello*,⁵¹⁴ «Tu vois un royaume punique, les Tyriens et la ville d'Agenor, mais c'est le territoire libyen, de ce peuple invincible à la guerre». La plus ancienne version connue du mythe de fondation de Carthage, rédigée par Timée de Tauroménion au tournant du IV^e et du III^e siècle (dont il ne nous reste qu'un fragment),⁵¹⁵ contient une raison moins poétique de chercher une origine nord-africaine au nom de l'immigrée phénicienne : Θειοσσώ. ταύτην φησὶ Τίμαιος κατὰ μὲν τὴν Φοινίκων γλώσσαν Ἐλίσσαν καλεῖσθαι, ἀδελφὴν δὲ εἶναι Πυγμαλίωνος τοῦ Τυρίων βασιλέως, ὑφ' ἧς φησι τὴν Καρχηδόνα τὴν ἐν Λιβύῃ κτισθῆναι · τοῦ γὰρ ἀνδρὸς αὐτῆς ὑπὸ τοῦ Πυγμαλίωνος ἀναιρεθέντος, ἐνθεμένη τὰ χρήματα εἰς σκάφας μετὰ τινῶν πολιτῶν ἔφευγε, καὶ πολλὰ κακοπαθήσασα τῇ Λιβύῃ προσηνέχθη, καὶ ὑπὸ τῶν Λιβύων διὰ τὴν πολλὴν αὐτῆς πλάνην Δειδῶ προσηγορεύθη ἐπιχωρίως, «Theiossô : Timée dit que celle-ci est nommée Elissa dans la langue des Phéniciens, et qu'elle était sœur de Pygmalion, roi des Tyriens — c'est par elle, dit-on, que fut fondée Carthage de Libye. En effet, comme son mari avait été occis par Pygmalion, elle installa sa fortune dans des barques, puis prit la fuite avec quelques citoyens.⁵¹⁶ Après beaucoup de souffrances, elle arriva en Libye et fut appelée Δειδῶ en langue indigène à cause de sa longue errance». Certes le calembour est plutôt approximatif... — Didon s'appelle «Je souffre» par suite de ses mésaventures innombrables —, mais il constitue manifestement un jeu de mots étymologique ; celui-ci a pour fonction d'expliquer le nom de la fondatrice de Carthage, auquel le récit donne explicitement une origine libyque. La logique de la narration voudrait que l'auteur — Timée ou sa source — et son lecteur contemporain aient considéré comme africain le nom de la reine *Dido* ; cela pourrait nous inviter à intégrer celui-ci dans le répertoire libyque, plutôt qu'à lui chercher une étymologie sémitique.⁵¹⁷

⁵¹¹K. JONGELING, *Names*, p. 164.

⁵¹²IRT 291, 4 (auteur d'une dédicace à *Iulia Donna*, à *Lepcis Magna*) ; 572, 11 et 13 ; *CIL* VIII, 811, 5.

⁵¹³*CIL* VIII, 27836, 2 ; 5918, 2-3.

⁵¹⁴VIRG., *Aen.*, I, 338-339.

⁵¹⁵TIMÉE, *apud* ANON., *De mul.* 6 (*F.Gr.Hist.*, III, B, 566, F 82).

⁵¹⁶La version moins laconique de JUSTIN, *Ep. Hist. Philipp. Pomp. Trogi*, XVIII, 4, 1-15, aide à la compréhension du fragment de Timée.

⁵¹⁷Plusieurs étymologies sémitiques furent en effet proposées, cf. O. ROSSBACH, 'Dido', in P.W., *RE*, V, 1905, col. 431.

Parmi les rapprochements individuels proposés, plus de 25 sont étroits ; aucun n'est démonstratif pris isolément, mais leur addition, couplée aux conclusions de l'étude des séries, devrait permettre d'asseoir notre conviction. Nous avons ainsi réalisé le vieux rêve scientifique entretenu depuis les recherches que le sémitisant J. Halévy exposait voilà près de 120 ans devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : établir un pont linguistique, sinon culturel, entre les antiques *Machouach* et *Rebou* des sources égyptiennes et les indigènes nord-africains des sources grecques, latines et libyques. Reste maintenant à découvrir le chaînon manquant : un personnage qui porterait un nom vieux libyque et que les sources classiques qualifieraient de Λίβυς.

2. VIEUX LIBYQUE ET LIBYENS

2.1. QUELQUES APPORTS À LA LIBYCOLOGIE

Comme le déchiffrement du libyque se fit par le biais des inscriptions bilingues de *Thugga*, les premiers libycolgues furent des sémitisants ; mais on chercha rapidement à rapprocher la langue des antiques indigènes nord-africains des nombreux dialectes hamitiques pratiqués par les Berbères actuels. L'argument principal invitant à établir une parenté entre les deux ensembles était — et reste toujours — négatif : d'où proviendrait le berbère, si ce n'est de la langue des anciens autochtones de l'Afrique du Nord ? Dans une synthèse importante parue en 1988 (mais qui était sous presse depuis plusieurs années), L. Galand⁵¹⁸ écrit à ce propos :

«Puisque aucun événement historique ne rend compte de l'arrivée du berbère en Afrique du Nord, il faut bien admettre qu'il était là avant l'époque de nos premiers documents et l'on peut penser que c'est lui qui, dans l'Antiquité, se manifeste sous la forme du libyque. La difficulté commence lorsqu'on cherche à relier l'état ancien de la langue à son état actuel».

Plusieurs rapprochements ont été proposés ; la plupart sont hypothétiques, mais quelques faits sont mieux établis grâce à la traduction punique des inscriptions de *Thugga*.⁵¹⁹ Sur le plan lexical, trois mots libyques se retrouvent en berbère : *w*, «fils» (punique *bn*), très fréquent dans les épitaphes pour exprimer la filiation, correspond au berbère *u* (et variantes), «fils de» ; *gld*, traduit par le punique *mlk*, «le roi, le chef», semble apparenté au berbère *aglid*, «le roi» ; enfin la préposition libyque *d-*, «avec» (punique *w*), est encore toujours utilisée en berbère.⁵²⁰ Du point de vue morphologique, L. Galand a suggéré de rapprocher la séquence récurrente *Ms-*, incluse dans beaucoup de noms libyques, d'un morphème berbère similaire ; les marques du genre féminin berbère étaient peut-être déjà vivantes en libyque.⁵²¹ Enfin, quelques hypothèses sur la syntaxe ont été formulées ; ainsi, la détermination nominale pourrait se marquer de deux façons différentes : soit par la juxtaposition directe du complément déterminant au nom déterminé (les égyptologues parleraient de «génitif direct»), construction bien attestée dans les formules de filiation (*Untel w-Untel*) ; soit au moyen d'une particule *n* suivie du complément (disons le «génitif indirect»). Ces deux constructions ont cours en

⁵¹⁸L. GALAND, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues*, p. 210.

⁵¹⁹Seuls les faits paraissant les moins sujets au doute sont résumés ici ; les synthèses, brèves mais fondamentales, sur cette question sont dues à J.-G. FÉVRIER, 'Que savons-nous du libyque?', p. 263-273, et L. GALAND, *op. cit.*, p. 210-211. La grammaire construite par O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 93-120, est trop tributaire de l'hypothèse pour être retenue dans la présente discussion.

⁵²⁰L. GALAND, *op. cit.*, p. 211 ; O. RÖSSLER, 'Libyca', in *WZKM*, 49, 1942, p. 299 ; 308.

⁵²¹Voir *supra* les rapprochements de séries.

berbère,⁵²² mais aussi, soulignons-le, en égyptien ancien, langue également rangée dans le groupe hamitique. Notons cependant que l'existence du génitif indirect est moins bien établie, car elle est fondée sur une analyse hypothétique du libyque.⁵²³ Au total, reconnaissons-le, ce bilan est limité ; il valut d'ailleurs à L. Galand⁵²⁴ des conclusions déconcertées (selon ses termes) sur la comparaison libyco-berbère :

«Jeter un pont (j'entends un pont large et solide) entre le libyque et le berbère s'avère plus difficile qu'on ne l'avait cru. Cela tient au petit nombre des chercheurs, à l'insuffisance et à la nature des documents épigraphiques ou littéraires : stèles souvent frustes ou brisées, noms propres maltraités par les copistes, etc., peut-être aussi — il faut bien se le demander à la fin — à quelque donnée qui nous échappe dans l'histoire de la langue. Pourquoi les rapprochements sont-ils souvent si évidents et si contraignants entre formes anciennes et formes actuelles du sémitique, alors que libyque et berbère en offrent peu qui s'imposent véritablement?».

À l'origine, L. Galand apprit le berbère dans le but de résoudre, ou du moins de faire progresser la question libyque, mais — et l'anecdote est significative —, le savant s'aperçut bien vite que la linguistique berbère procurait des joies plus assurées lorsqu'elle était étudiée pour elle-même...⁵²⁵

Si les explorations vers l'époque actuelle se révèlent très arides et difficiles, la comparaison vers le «haut», en revanche, nous a valu des résultats positifs — à condition de se contenter d'établir une parenté formelle, dépouillée des plaisirs de la sémantique. Plus d'un quart du *corpus* vieux libyque peut être comparé de façon étroite à des parallèles libyques potentiels ; si l'on considère les séries de séquences récurrentes, deux tiers de nos noms vieux libyques pourraient appartenir à l'une des séries mises en évidence pour le libyque. Ce succès relatif doit dépendre de plusieurs facteurs : la proximité chronologique est plus grande entre le vieux libyque et le libyque qu'entre celui-ci et le berbère ; les deux *corpus* confrontés sont constitués de documents écrits dès l'Antiquité dans un système de transcription consonantique similaire ; surtout, la nature du lexique comparé dans les deux ensembles est identique (essentiellement des anthroponymes et des ethniques), le fossé culturel creusé par l'islamisation des peuples

⁵²²L. GALAND, *Ibidem*.

⁵²³Par exemple, il n'est nullement certain que le texte d'un passage plusieurs fois cité [(*RIL* 1, 6) J.-G. FÉVRIER, 'Que savons-nous du libyque?', p. 272 ; O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 113] doive être décomposé en *Twnt' n šqr'* (génitif indirect d'un substantif *šqr'*), plutôt que *Twnt' nšqr'* (génitif direct d'un substantif *nšqr'*).

⁵²⁴L. GALAND, 'Le libyque et les études sémitiques', p. 123. Cf. aussi D. COHEN, 'Introduction', in J. PERROT (dir.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III : D. COHEN (éd.), *Les langues Chamito-sémitiques*, Paris, 1988, p. 3 : «L'étude du libyque n'a pas livré jusqu'ici des renseignements importants sur ce qui est tenu pour l'état ancien du berbère».

⁵²⁵Je remercie L. Galand de m'avoir très aimablement entretenu de ces questions de comparaison libyco-berbère (mars 1995).

berbères, même plus tardive qu'on ne le croit parfois,⁵²⁶ eut vraisemblablement un effet plus important que les siècles séparant les grands chefs *Machouach* des contemporains de *Massinissa*.

Étant donné que le déchiffrement du libyque dépend d'équivalences établies grâce aux transcriptions de quelques noms dans les deux écritures des bilingues de *Thugga*, les incertitudes entourant certaines zones de la phonétique punique se répercutent sur l'autre membre de l'équation. Ainsi, la lecture du signe X/X pose un problème, que L. Galand⁵²⁷ énonce en ces termes :

«Les transcriptions puniques ne sont pas ici d'un grand secours puisque les sémitisants hésitent à se prononcer sur l'articulation, occlusive ou spirante, voire fricative, des consonnes puniques correspondantes».

Autrement dit, nous ignorons si X/X notait un /p/ ou un /f/, si bien que certains auteurs le translittèrent par *p* (par exemple O. Rössler), et d'autres par *f* (notamment J.-B. Chabot). Or, les incertitudes de l'écriture égyptienne ne recouvrent pas celles du punique, en sorte que notre *corpus* de graphies apporte un éclairage nouveau à la phonétique libyque. En effet, *p* apparaît dans sept anthroponymes et ethniques vieux libyques, tandis que *f* est absent du *corpus* ; nous savons par les transcriptions grecques que le *p* égyptien se réalisait par *p* (π) et par *p* suivi d'une aspiration (ϕ),⁵²⁸ tandis que le copte dut emprunter au démotique un signe spécial φ pour noter le *f*. Ceci permet de supposer que X/X notait à l'origine un phonème /p/, plutôt que /f/, et de préférer la translittération libyque *p* à *f* — en gardant cependant bien à l'esprit que libyque et vieux libyque furent peut-être caractérisés par des différences évolutives ou dialectales qui nous échappent.

Une autre difficulté est produite par l'absence de signe libyque pour noter les consonnes laryngales : III/III correspondrait certes parfois au *aleph* et au *hét* puniques, mais ceux-ci sont alors employés comme *matres lectionis*.⁵²⁹ C'est pourquoi L. Galand⁵³⁰ écrit :

«Les textes de *Thugga* sont peut-être trop courts pour nous livrer tout l'alphabet libyque. Pourtant il paraît difficile d'attribuer au hasard l'absence très frappante des

⁵²⁶Voir à ce sujet T. LEWICKI, *Survivances chez les Berbères médiévaux d'ère musulmane de cultes anciens et de croyances païennes*, in *Folia Orientalia*, 8, 1967, p. 5-40.

⁵²⁷L. GALAND, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues*, p. 210 ; cf. aussi IDEM, 'L'alphabet libyque de Dougga', p. 364, 2.4.

⁵²⁸W. CLARYSSE-G. VAN DER VEKEN, *The Eponymous Priests*, p. 136.

⁵²⁹G. FÉVRIER, 'Que savons-nous du libyque?', p. 266 ; L. GALAND, 'L'alphabet libyque de Dougga', p. 363 ; 365 ; IDEM, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues*, p. 210.

⁵³⁰IDEM, *Ibidem*.

articulations d'arrière et l'on ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, que le berbère actuel doit à des évolutions locales ou à des emprunts la plupart de ses pharyngales et de ses laryngales : dans toute cette zone d'articulation, l'héritage chamito-sémitique aurait donc été perdu depuis longtemps».

Dans le même ordre d'idées, O. Rössler⁵³¹ affirme que «das Massylische [l'auteur nomme ainsi le libyque «oriental»] (wie das Libysche überhaupt) eine ganze Gruppe von Konsonanten, die Laryngale, verloren hat». Nous avons en effet déjà observé que seul *h* apparaissait en vieux libyque, aux dépens de *ħ*, *ḥ* et *h̥* pourtant vivants dans les transcriptions phonétiques de noms «asiatiques». Cependant les conclusions appelées par la documentation libyco-punique doivent être nuancées à l'aune du vieux libyque ; en effet, le signe notant *h* en égyptien n'est jamais employé comme *mater lectionis*, il conserve réellement sa valeur de spirante laryngale sourde (ou plus prosaïquement, d'«aspiration»), telle que la définit J. Vergote.⁵³² L'occurrence d'un *h* dans 19 noms du *corpus* tendrait donc à montrer qu'au plus ancien stade connu de la langue, celle-ci faisait encore régulièrement usage d'une laryngale ; la valeur phonétique précise de celle-ci étant bien entendu impossible à déterminer, nous pouvons seulement constater que les Égyptiens jugèrent leur *h* comme le plus propre à la transcrire. Il convient dès lors de se demander pourquoi cette aspiration ne fut pas détectée dans l'écriture libyque. Une inscription bilingue libyco-latine apporte un élément de réponse : *Zktt w Ymr* y est en effet rendu par *Sactut Ihimir f.*⁵³³ ; le *h* du patronyme *Ihimir* n'a pas de correspondant dans la version libyque, si bien que nous pouvons supposer qu'il constitue une tentative de signifier un phonème — notre laryngale fantôme — que l'écriture indigène ne notait pas. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel, car l'écriture grecque classique et hellénistique, par exemple, ne notait pas l'aspiration initiale que l'esprit rude serait chargé de représenter à l'époque byzantine. Nos connaissances du libyque sont si limitées que l'on ne saurait négliger ces quelques apports austères, mais non sans importance pour l'histoire de la phonologie hamitique.

Cependant l'intérêt principal du *corpus* vieux libyque réside dans sa dimension proprement historique : la documentation classique et libyque révèle l'ampleur géographique du domaine libyque, les sources égyptiennes en éclairent la profondeur diachronique. En effet, la plus ancienne mention certaine d'un terme vieux libyque nous est fournie par 15 étiquettes de jarre datées de l'an 34 d'Amenhotep III (ca. 1361/1356),

⁵³¹O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 106.

⁵³²J. VERGOTE, *Phonétique historique de l'égyptien. Les consonnes*, p. 71.

⁵³³RIL 151.

qui contenaient de la graisse fraîche de bœuf du (pays de) *Machouach*⁵³⁴ ; de la même époque date la première *Krmm* (1^o) connue. Mieux encore, si *Dydy* (1^o) portait bien un nom vieux libyque, nous pouvons remonter jusqu'au siècle précédent, car sa tombe fut décorée sous le règne de Thoutmosis III et Amenhotep II (ca. 1428/1425). Des attestations plus anciennes de mots vieux libyques pourraient en outre être dispersées dans la documentation égyptienne, mais nous ne disposons pas, pour les plus hautes périodes, du fil conducteur *machouach* et *rebou* qui s'est révélé indispensable pour réaliser l'heuristique de la première partie de notre recherche. À titre d'exemple, lors du *Third International Hamito-Semitic Congress*, P. Vernus⁵³⁵ livra la transcription de 58 noms étrangers écrits — par une main distincte — au terme d'un hymne honorant les nombreuses formes du diadème fixé au front du dieu Sobek, sur un papyrus qui daterait de la fin de la période Hyksos⁵³⁶ ; quelques traits, dans ce *corpus* de noms, peuvent être comparés à nos anthroponymes vieux libyques, mais les rapprochements demeurent limités (sur le plan des séries, aucun nom en *W-* n'apparaît, et seuls deux noms différents comprennent un *-n* final ; quant aux rapprochements étroits, ils sont rares : *Kri*, *Trt* et éventuellement *Qrm*, cf. le vieux libyque *Krm*) ; et surtout, nous ignorons totalement le contexte social et historique dans lequel ces noms furent transcrits, ainsi que la raison pour laquelle ils figurent à la fin du papyrus religieux. Quant aux noms *Ws*, *Wni* (fréquent à l'Ancien Empire) et *ḥw.t-it=s* (nom égyptien) des trois personnages de la célèbre «famille libyenne», représentée de façon topique dans la décoration de plusieurs sanctuaires à l'Ancien Empire,⁵³⁷ leur isolement limite la portée des observations qu'ils pourraient inspirer.

L'heuristique des chapitres précédents a permis la constitution d'un *onomasticon* ; les informations historiques que celui-ci contient peuvent être exploitées à présent.

2.2. ONOMASTIQUE ET HISTOIRE DES LIBYENS EN ÉGYPTÉ

La génétique des peuples et celle des anthroponymes ne suivent pas *nécessairement* une évolution semblable. Une fois qu'un nom propre étranger a pris place dans le répertoire onomastique d'une terre d'accueil, il se peut qu'il mène sa vie d'une façon autonome, qu'il gagne de proche en proche différents milieux, montant ou descendant

⁵³⁴W. C. HAYES, 'Inscriptions from the Palace of Amenhotep III', in *JNES*, 10, 1951, p. 91 ; n° 130 ; 132, fig. 2 et 10.

⁵³⁵P. VERNUS, 'Vestiges de langues chamito-sémitiques dans des sources égyptiennes méconnues', in J. BYNON, *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics. Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam-Philadelphia, 1984, p. 477-481.

⁵³⁶A. ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen aus einem Papyrus der Sammlung Golenischeff*, Berlin, 1911 (*APAW*, 1911), p. 55-58.

⁵³⁷J. LECLANT, 'La "famille libyenne" au temple haut de Pépi I^{er}', in *Le livre du centenaire 1880-1980*, Le Caire, 1980 (*MIFAO*, 104), p. 52-53.

l'échelle sociale en fonction du succès dont il jouit dans les groupes rencontrés, etc. ; porter un nom d'origine libyque ne signifie donc pas *nécessairement* que l'on puisse se réclamer d'une origine libyenne, et inversement des parents libyens peuvent donner à leurs enfants des noms bien égyptiens. C'est pourquoi il convient de distinguer la nature des anthroponymes de celle des ethniques, même s'ils relèvent tous deux, sur le plan linguistique, de l'onomastique. Néanmoins, si le fil conducteur de l'identité *machouach* et *rebou* a permis de rassembler un *corpus* anthroponymique cohérent, c'est qu'il a existé, au moins à une certaine période et dans une certaine mesure, un lien entre l'apparition, dans notre documentation, d'anthroponymes caractéristiques et la présence d'une population définie par une identité ethnique déterminée. Dans une étude remarquable, O. Masson⁵³⁸ révéla la vivacité de l'onomastique libyque parmi les Grecs des Cités cyrénaïques ; celle-ci témoignait, fût-ce de manière indirecte, de la réalité des contacts *culturels* entretenus avec un peuple qui, dans ces régions, laissa peu de traces archéologiques et historiques. De la même façon (mais dans un contexte historique tout différent), l'onomastique vieux libyque apporte un éclairage original sur la «question libyenne» en Égypte. À côté des grands textes de campagnes ramessides gravés sur les parois des sanctuaires de Thèbes et des papyrus comprenant des récits dits historiques (on songe notamment au *papyrus Harris I*), l'étude des noms propres fournit de l'intérieur, des témoignages directs, indépendants des nécessités stylistiques, religieuses et politiques de la phraséologie royale.

Le nom propre n'est qu'un élément infime, dérisoire peut-être, parmi les nombreux traits — religieux, linguistiques, sociaux, politiques, etc. — définissant la personnalité culturelle d'un individu ; il constitue un énoncé linguistique que les parents (le plus souvent, mais pas forcément toujours) ont choisi entre tous comme signifiant d'un individu ; même si celui-ci ne parlait pas la langue dont provient l'énoncé onomastique, même s'il ignorait tout de l'origine de son nom, il demeurerait marqué par un trait culturel, parfois bien résiduel, mais qui présente pour le chercheur l'intérêt d'être observable, donc de pouvoir être étudié. Les Égyptiens eux-mêmes considéraient le nom (*rn*) comme l'une des composantes — essentielle — de la personnalité⁵³⁹ : ceux qui en avaient les moyens eurent suffisamment à cœur de le «faire vivre» (*s'nḥ rn=f*, dans le culte funéraire) dans le grain de la pierre ou sur les fibres du papyrus ; ce fait de culture eut la conséquence favorable de nous conserver les noms de nombreuses personnes — dont quelquefois nous ne savons rien d'autre...

⁵³⁸O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 49-62 ; cf. aussi le chapitre «Libyens hellénisés et contacts de culture» dans mon étude à paraître *Recherches*.

⁵³⁹Ph. DERCHAIN, 'Anthropologie. Égypte pharaonique', in Y. BONNEFOY (éd.), *Dictionnaire des mythologies*, I, Paris, 1981, p. 46 ; P. VERNUS, 'Name', col. 320-323.

2.2.1. Du XV^e siècle au pontificat de Hérihor (XI^e siècle)

Le vieux libyque apparaît dans la documentation égyptienne longtemps avant les premières campagnes libyennes de l'époque ramesside. En effet, la tombe de *Dydy* (1^o),⁵⁴⁰ dont nous avons déjà parlé plus haut, fut décorée sous le règne de Thoutmosis III et Amenhotep II. Le défunt détint plusieurs titres militaires de l'armée royale, «brave des troupes, soldat du navire «aimé d'Amon», chef du détachement de Pharaon, porte-étendard du détachement de sa Majesté» ; on peut se demander si ses fonctions de «chef des pays désertiques à l'ouest de Thèbes, chef des Medjayou», qui le désignaient comme responsable de la police aux alentours de la montagne thébaine, où le désert vient à la rencontre des terres cultivées, de même que le titre de «messager du roi dans tous les pays étrangers», ne lui furent pas accordés en vertu de compétences particulières dont une origine libyenne lui aurait fait bénéficier. Quoi qu'il en soit, dès la seconde moitié du XV^e siècle, les contacts avec le monde libyen se traduisaient dans l'anthroponymie de la vallée.

L'an 34 d'Amenhotep III, *ca.* 1361/1356, l'ethnique *machouach* apparaît pour la première fois en Égypte, sur les étiquettes de jarres évoquées plus haut ; les récipients, trouvés dans le palais de Malqata (Thèbes ouest), contenaient de la graisse de bœuf destinée aux cérémonies de la fête *sed* du roi. Comme cela fut plusieurs fois observé,⁵⁴¹ les animaux, qui appartenaient à des parcs à bestiaux contrôlés par des fonctionnaires royaux, ne provenaient pas nécessairement du pays *machouach* : il pouvait s'agir tout autant de bovins d'origine *machouach*, mais élevés en Égypte après leur introduction dans la vallée ; néanmoins, l'hypothèse d'une importation directe ne doit pas être écartée. Vers la même époque les parents d'une famille installée dans la vallée nommèrent leur fille *Krmm* (1^o),⁵⁴² longtemps avant les reines et princesses homonymes de la XXII^e dynastie ; cette jeune fille est la première femme connue à porter un nom vieux libyque.

Quelques années plus tard, vers 1345/32, un chef vigneron nommé *Dydy* (2^o) était actif dans la ville d'Amarna ; l'homme nous est connu, une fois encore, grâce à l'étiquette d'une jarre destinée à l'approvisionnement en vin de la Cité d'Aton. Ainsi, dès la XVIII^e dynastie, certains détenteurs de noms vieux libyques sont bien intégrés dans la vie socio-économique de la *chôra*. On citera encore la famille de *Yi3* (h.) et *Ri3* (f.), qui

⁵⁴⁰Les personnages nommés *Dydy*, comme de nombreux autres, me sont connus grâce au fichier personnel de J. Yoyotte. La bibliographie relative aux divers personnages cités est répertoriée dans *l'onomasticon*.

⁵⁴¹W. C. HAYES, 'Inscriptions from the Palace of Amenhotep III', p. 91 ; K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', in A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 16.

⁵⁴²Je remercie J. Yoyotte d'avoir examiné la stèle du Musée de Marseille où apparaît *Krmm* (1^o) et de m'avoir rapidement communiqué ses conclusions ; voir *l'onomasticon*, s.v. *Krmm* 1^o.

nommèrent deux de leurs fils *Mriy* (1^o) et *Twmi3* (seconde moitié de la XVIII^e/début de la XIX^e dynastie).

Ces anthroponymes vieux libyques, les étiquettes de jarre du palais de Malqata, ainsi que quelques représentations de personnages parés de la même façon que les *Machouach* et les *Rebou* figurés à Médinet Habou⁵⁴³ témoignent de ce qu'il y eut, au moins dès le XV^e/XIV^e siècle, des contacts significatifs avec les peuples de l'Ouest. L'ethnonyme des *Machouach* ne tarde d'ailleurs plus à s'intégrer dans la liste traditionnelle des peuples vaincus : sur le socle des colosses est et ouest décorés par Horemheb (*ca.* 1323-1292) (puis usurpés par Ramsès II), au nord du X^e pylône de Karnak, le nom *Mšwš* figure immédiatement après celui des *Tmhy*.⁵⁴⁴

Les fouilles effectuées en 1985 et en 1987 sur Bates's Island, à Marsa Matrouh, jettent un éclairage neuf sur les relations établies à cette époque entre l'Égypte et ses voisins occidentaux.⁵⁴⁵ La petite île (135 m dans sa longueur, 55 m de large) est située dans une lagune jadis reliée à la mer, près de 300 km à l'ouest d'Alexandrie,⁵⁴⁶ au point d'aboutissement de l'une des routes modernes venant de l'oasis de Siwa. Le sol de l'île n'abrite que de modestes structures architecturales, mais les fouilles ont dégagé des niveaux comprenant une quantité significative de céramique datée de l'Âge du Bronze Récent ; les archéologues américains distinguent des importations chypriotes, largement majoritaires, égéennes (minoennes et mycéniennes), peu représentées, palestiniennes (*canaanite jars*) et égyptiennes.⁵⁴⁷ Initialement enclins à situer au XIV^e siècle cette phase d'occupation, les fouilleurs tendent à présent à la descendre vers le XIII^e siècle, d'après la chronologie retenue pour des assemblages palestiniens ; l'époque de l'occupation principale de l'île, selon l'état présent des recherches, se placerait aux alentours de 1300.⁵⁴⁸ Or, mêlées aux céramiques importées, se trouvent plusieurs classes d'artefacts d'origine probablement locale.⁵⁴⁹ Ainsi, une quantité importante de fragments d'œufs

⁵⁴³J. OSING, 'Libyen, Libyer', in *LÄ*, III, 1980, col. 1017 ; à titre d'exemple, un homme est représenté avec la tresse et le vêtement libyens, ainsi qu'une plume fichée vers l'arrière chez W. WRESZINSKI, *Atlas zur Altägyptischen Kulturgeschichte*, II, Leipzig, 1935, pl. 13 ; D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', in A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 45-55, a récemment revu avec beaucoup de rigueur la question de l'iconographie des peuples *machouach* ou *rebou* dans les scènes figurant les grandes campagnes ramessides et dans quelques représentations isolées.

⁵⁴⁴R. HARI, *Horemheb et la reine Moutnedjemet ou la fin d'une dynastie*, Genève, 1964, pl. XL1a-b.

⁵⁴⁵Voir principalement les rapports suivants D. WHITE, '1985 Excavations on Bates's Island, Marsa Matruh', in *JARCE*, 23, 1986, p. 51-84 ; IDEM, '1987 Excavations on Bates's Island, Marsa Matruh : Second Preliminary Report', in *JARCE*, 26, 1989, p. 87-114 ; L. HULIN, 'Marsa Matruh 1987, Preliminary Ceramic Report', in *JARCE*, 26, 1989, p. 115-126 ; D. WHITE, 'Provisional Evidence for the Seasonal Occupation of the Marsa Matruh Area by Late Bronze Age Libyans', in A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, London, 1990, p. 1-14 ; IDEM, 'Before the Greeks came : A Survey of the Current Archaeological Evidence for the Pre-Greek Libyans', in *LibStud*, 25, 1994, p. 31-39.

⁵⁴⁶D'après la carte routière publiée par l'automobile Club of Egypt, en 1966.

⁵⁴⁷L. HULIN, 'Marsa Matruh 1987', p. 119-124.

⁵⁴⁸EADEM, *Ibidem*, p. 125-126.

⁵⁴⁹D. WHITE, 'Before the Greeks came', p. 34-37.

d'autruche apparaît dans tous les niveaux archéologiques, y compris ceux de l'Âge du Bronze Récent ; ces œufs ne peuvent que provenir du continent africain, et les archéologues supposent avec vraisemblance qu'ils furent donnés par les indigènes en échange d'autres produits amenés par les marins qui accostaient à Bates's Island. En outre, un petit nombre de microlithes et de racloirs semblables à ceux qui apparaissent dans les assemblages néolithiques de la grotte cyrénienne de Haua Fteah et dans le désert de Tripolitaine furent découverts dans divers contextes, notamment dans les niveaux de l'Âge du Bronze Récent. Enfin, des tessons de céramique faite sans l'aide du tour (*Black Coarse-ware*), trouvés sur l'île, constitueraient également une production indigène, que D. White⁵⁵⁰ est tenté de comparer aux quelques tessons modelés à la main découverts dans le seul niveau pré-grec dégagé à Cyrène.⁵⁵¹ Le site a également livré des objets en bronze, pointes, lames, aiguille et hameçon, et surtout des concentrations de déchets provenant apparemment d'activités métallurgiques.⁵⁵² Sur le continent, à près de deux kilomètres de l'îlot, O. Bates découvrit vers 1913/1914 un petit cimetière dont deux sépultures étaient intactes ; celles-ci contenaient chacune un squelette adulte inhumé en position latérale semi-fléchie ainsi qu'un matériel funéraire comprenant notamment de la céramique faite à la main, dont certains éléments sont comparables au *Black Coarse-ware* découvert sur l'île.⁵⁵³ Deux échantillons de vases en terre cuite analysés en 1992 par la méthode de la thermoluminescence (laboratoire de l'University of Durham) ont fourni la datation intéressante, mais encore extrêmement imprécise, de *ca.* 1500 *a.C.* (\pm 1000 ans).⁵⁵⁴

Dans le même temps où les sources égyptiennes révèlent que des contacts significatifs devaient être entretenus avec le pays *machouach*, le site de Marsa Matrouh fournit des artefacts témoignant d'échanges impliquant le Proche Orient, l'Égypte, Chypre, l'Égée et les indigènes nord-africains qui vivaient 300 kilomètres à l'ouest du Delta. La nature exacte de ces échanges, leurs modalités — transports directs ou diffusion par des intermédiaires successifs —, l'identité ethnique des hommes qui véhiculèrent physiquement les marchandises, toutes ces questions posent les problèmes d'interprétation que l'archéologue rencontre toujours lorsqu'il tente de remonter des objets aux personnes qui les produisirent. Mais les fouilles de Marsa Matrouh établissent que des rapports matériels existaient dès cette époque entre l'Égypte et la frange prédésertique constituant la piste la plus septentrionale en direction du *Far West*.

⁵⁵⁰IDEM, *Ibidem*; p. 36.

⁵⁵¹I. BALDASSARRE, 'Trace dell'abitato prebattico ad Ovest dell'Agorà di Cirene', in *QAL*, 12, 1987, p. 19-21.

⁵⁵²D. WHITE, '1987 Excavations', p. 113 ; IDEM, 'Before the Greeks came', p. 37.

⁵⁵³D. WHITE, 'Provisional Evidence', p. 8-9 ; IDEM, 'Before the Greeks came', p. 32-34.

⁵⁵⁴IDEM, *Ibidem*, p. 34.

L'époque ramesside marque un premier tournant dans notre documentation ; en effet, à partir de Sétî I^{er} (ca. 1294-1279), les textes mentionnant des Libyens adoptent systématiquement un ton conflictuel et agressif. Ce phénomène s'observe naturellement dans les récits de guerres contre les Libyens décorant les parois des sanctuaires de Karnak et de Médinet Habou, dont K. A. Kitchen et D. O'Connor⁵⁵⁵ ont dernièrement étudié avec exhaustivité les aspects historiques et ethnographiques. Sous Sétî I^{er}, les ennemis occidentaux du pharaon représentés sur le mur extérieur nord de la grande salle hypostyle de Karnak ont déjà l'aspect des Libyens figurés à Médinet Habou (plumes, tresse, grands manteaux caractéristiques et étuis phalliques),⁵⁵⁶ mais ils sont toujours nommés *Tmḥ.w* et *Tḥn.w*,⁵⁵⁷ les ethniques *Machouach*, *Rebou* et autres apparaissant seulement plus tard dans la phraséologie. C'est le lieu d'insister sur la nature différente des ethniques *Tmḥ.w* et *Tḥn.w*, d'une part, et des ethniques répertoriés dans notre corpus vieux libyque. Sur le plan chronologique, les premiers apparaissent dès l'Ancien Empire,⁵⁵⁸ longtemps avant les seconds ; du point de vue linguistique, les noms *Tmḥ.w* et *Tḥn.w* comprennent tous deux un *ḥ* inconnu du vieux libyque — à moins d'imaginer que la phonologie de celui-ci ait évolué entre l'Ancien Empire et le XV^e siècle —.

C'est précisément lorsque la phraséologie guerrière libyophobe atteint son plein développement, sous le règne de Ramsès II (ca. 1279-1213), que les «jeunes» ethniques y sont intégrés définitivement, aux côtés des termes traditionnels *Tmḥ.w* et *Tḥn.w* ; le vocabulaire géographique et politique de la littérature officielle se trouve actualisé. Le nom *Machouach* était déjà apparu dans la liste des peuples vaincus des colosses du Xe pylône de Karnak, que Ramsès ne manque d'ailleurs pas de réinscrire à son nom, mais la mention des *Rebou* dans les textes de victoire est chose neuve.⁵⁵⁹ Cette tentative de prise de contrôle des peuples de l'Ouest n'est pas seulement rhétorique : deux forts bâtis par Ramsès II furent découverts sur la côte méditerranéenne, l'un à el-Alamein, l'autre à Zaouiet Oum el-Rakham,⁵⁶⁰ environ vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Marsa Matrouh. K. A. Kitchen⁵⁶¹ a montré que ces dispositifs, vraisemblablement associés à d'autres établissements qui n'ont pas été retrouvés, devaient permettre de véhiculer de proche en proche des messages entre le Delta et les zones surveillées du couloir prédésertique. Ces

⁵⁵⁵K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 15-27 ; D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', p. 29-113.

⁵⁵⁶The Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak, IV : The Battle Reliefs of King Sety I*, Chicago, 1986, (OIP, 107), pl. 29.

⁵⁵⁷Le roi est celui «qui piétine les chefs des étrangers (du) *Tm[ḥw]*» (*Ibidem*, pl. 29, col. 8) ; des prisonniers vaincus sont décrits comme les chefs des étrangers (du) *Tḥnw* (*Ibidem*, col. 37).

⁵⁵⁸W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 12-23 ; 25.

⁵⁵⁹K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 17-18.

⁵⁶⁰L. HABACHI, 'The Military Posts of Ramesses II on the Coastal Road and the Western Part of the Delta', in *BIFAO*, 80, 1980, p. 13-30.

⁵⁶¹K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 18-19.

dernières étaient apparemment considérées comme une terre étrangère, car un bloc provenant de Zaouiet Oum el-Rakham nous apprend que l'un des officiers qui y servaient portait le titre de *ḥry-pḏ.t, mr ḥ3s.wt*, «commandant de la troupe (d'archers), chef des pays étrangers». ⁵⁶²

C'est dans ce contexte général qu'il convient d'examiner les quelques témoignages de l'onomastique. *Kr* (1°), carrier et fils de carrier, faisait partie de l'équipe des ouvriers qui travaillaient à la construction de la tombe de Ramsès II, dans la Vallée des Rois ; à ce titre, comme les autres membres de la communauté, il reçut une sépulture dans la nécropole de Deir el-Médineh. La nature vieux libyque de son nom n'est pas des plus assurées, nous avons en effet rappelé plus haut que les rapprochements onomastiques sont d'autant plus vulnérables que les anthroponymes sont courts. Il n'est cependant pas sans intérêt d'observer que la belle-sœur de l'épouse de *Kr* (1°) se nommait *T3-Tmḥy.t*, «La Libyenne». Que «La Libyenne» ait hérité son nom d'une origine ethnique proprement libyenne ou que celui-ci soit seulement l'expression d'une mode onomastique — une autre femme de la même famille, à la génération suivante, ne s'appelle-t-elle pas *T3-nḥsy.t*, «L'Éthiopienne»? ⁵⁶³ —, il se pourrait que le milieu de Deir el-Médineh auquel cette Dame appartenait ait cultivé un rapport privilégié avec le monde occidental. La même conclusion est appelée par l'activité, dans le village, d'un dénommé *Dydy* (3°), qui vécut également sous le long règne de Ramsès II. L'homme, grand artisan, représentant (*idnw*) de l'équipe des ouvriers à la Place de Vérité, donna naissance à une longue lignée d'artisans que l'on peut suivre sur au moins six générations. Dans les deux familles évoquées à l'instant, le nom étranger récemment introduit subit une destinée semblable : il disparut apparemment avec l'homme qui le portait — cette observation étant évidemment subordonnée à la découverte potentielle de documents nouveaux. La détention de noms vieux libyques dépendait peut-être davantage de circonstances contingentes — par exemple un mariage «mixte» du père ou de la mère avec une Libyenne ou un Libyen — que d'un attachement durable à une origine ethnique étrangère, comme cela serait souvent le cas sous la XXII^e dynastie.

La prosopographie de *Kr* (1°) et *Dydy* (3°) présente l'intérêt de montrer qu'à l'époque même où se déchaînait la prose xénoctone de Ramsès II, de fidèles serviteurs aux noms sans doute bien libyques s'activaient, aux portes du désert, à la construction du tombeau qui protégerait sa royale dépouille. D'un point de vue quantitatif, notre documentation onomastique est probablement peu représentative de l'influence libyenne dans la *chôra*. Il a fallu que les activités professionnelles des artisans de Deir el-Médineh assurent la

⁵⁶²JE 10382-10383, L. HABACHI, 'The Military Posts', p. 15, fig. 2.

⁵⁶³M. L. BIERBRIER, 'Genealogy and Chronology : Theory and Practice', in R. J. DEMARÉE-A. EGBERTS, *Village Voices. Proceedings of the Symposium «Texts from Deir El-Medîna and their Interpretation»*, Leiden, 31 mai-1^{er} juin 1991, Leiden, 1992 (CNWS Publications, 13), fig. 1.

postérité de leur nom pour que nous gardions la trace de petites gens — qui, de surcroît, ne constituaient aucunement la frange la plus humble de la population.

À partir du règne de Merenptah (*ca.* 1213-1203), trois guerres contre les Libyens vont se succéder en moins de quarante ans. L'an 5 (*ca.* 1209), ce roi remporta une victoire contre une armée commandée par *Mriy* (2°), fils de *Dydy* (4°), dont nous avons déjà rencontré en Égypte le nom et le patronyme chez plusieurs personnages évoqués plus haut. L'action libératrice du pharaon, qui repoussa la menace libyenne, est narrée sur quelques monuments,⁵⁶⁴ dont la célèbre stèle dite «d'Israël». *Mriy* (2°) est un «misérable chef du *Rebou*»,⁵⁶⁵ venu de sa terre natale avec l'appui des peuples de la Mer (*Šrdn*, *Škrš*, *Y.qwš*, *Rkw*, *Tryš*),⁵⁶⁶ et le roi est qualifié dans ses épithètes d'«anéantisseur de *Rebou*»⁵⁶⁷ ; mais les textes nomment également les *Machouach* parmi les ennemis,⁵⁶⁸ et font usage des ethniques traditionnels *Temehou* et *Tehehou*.⁵⁶⁹ Le tableau des envahisseurs brossé par les hiéroglyphes consacre le stéréotype souvent entretenu par les peuples sédentaires à l'encontre de leurs turbulents voisins nomades : ces derniers, tourmentés par la faim, viennent piller les campagnes égyptiennes dans l'intention «de remplir leur estomac quotidiennement» (*r mḥ h.t=w n-mn.t*).⁵⁷⁰ Le butin pris par le roi sur les ennemis vaincus est considérable et comprend une quantité importante d'objets en métal, notamment 9268 ou 9111 épées (s'il faut en croire le compte égyptien),⁵⁷¹ qualifiées d'«épées *machouach*» dans l'une des versions⁵⁷² ; ces artefacts proviennent peut-être de sites comme celui de Marsa Matrouh, où une activité métallurgique paraît s'être développée.⁵⁷³

Sous Ramsès III, deux conflits libyens se produisirent l'an 5 (*ca.* 1180/78) et l'an 11 (*ca.* 1174/72), dont le récit et les représentations décorent de façon spectaculaire les parois du temple de Médinet Habou⁵⁷⁴ ; le roi mène la première campagne contre une

⁵⁶⁴KRI, IV, 1-24 ; 38-39, cf. H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, Mainz am Rhein, 1989 (SDAIK, 22), p. 69-72, n° 27 ; 143-144, n° 81 ; 167-170, n° 101 ; 201, n° 121.

⁵⁶⁵KRI, IV, 5, 15 ; 16 ; 6, 5 ; 11-12 (grande inscription de la cour de la cachette) ; KRI, IV, 1, 12 (stèle de Amada) ; KRI, IV, 22, 4 ; 5 ; 11 (stèle de Kôm el-Ahmar), etc.

⁵⁶⁶KRI, IV, 4, 1-2 (cour de la cachette).

⁵⁶⁷KRI, IV, 38, 8 ; 39, 4-5 (colonne de la victoire de l'an 5 à Héliopolis).

⁵⁶⁸KRI, IV, 5, 7 ; 9, 7 (cour de la cachette).

⁵⁶⁹*Passim*. Selon le récit de la grande inscription de la cour de la cachette, *Mriy* 2° est passé par le pays étranger du *Tehehou* avant d'atteindre la frontière occidentale de l'Égypte (KRI, IV, 3, 16-4, 3) ; *Tehehou* aurait en l'occurrence une valeur plus géographique que topique, mais en d'autres passages, *Tehehou* est utilisé comme un synonyme de *Temehou* [par exemple, sur la colonne de la victoire d'Héliopolis, Merenptah reçoit l'épithète d'«anéantisseur de *Tehehou*» parallèlement à celle d'«anéantisseur de *Rebou*» (KRI, IV, 39, 4)] ; voir aussi les observations de D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', p. 30.

⁵⁷⁰KRI, IV, 4, 15 (cour de la cachette), cf. K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 20.

⁵⁷¹KRI, IV, 38, 5-6 (colonne d'Héliopolis).

⁵⁷²KRI, IV, 9, 4 (Karnak).

⁵⁷³D. WHITE, 'Before the Greeks came', p. 37.

⁵⁷⁴KRI, V, 10-27 ; 43-71 ; pour la description et des essais d'analyse de la structure d'ensemble des scènes de campagnes à Médinet Habou, voir notamment W. WIDMER, 'Zur Darstellung der Seevölker am

alliance de *Machouach*, de *Rebou* et de *Seped*, et la seconde, principalement contre des *Machouach*⁵⁷⁵ dirigés par le chef *Mš(š)r*, fils de *Kpwr* ; une fois encore, la victoire est assurée et le butin, fièrement décompté.⁵⁷⁶ Comme conséquence probable de ces événements, l'un des troupeaux royaux, qui était élevé dans le Delta oriental, fut nommé «Troupeau d'(Ouser-maat-Rê) destructeur des *Machouach*», et 971 *Machouach* furent affectés à son entretien.⁵⁷⁷ L'intégration forcée de Libyens faits prisonniers se traduit également dans la phraséologie, comme en témoigne par exemple le texte d'une stèle de Ramsès III à Deir el-Médineh, sur lequel K. A. Kitchen⁵⁷⁸ a récemment rappelé l'attention : «Il captura le pays étranger de [...], les *Rebou* et les *Machouach*, de sorte qu'il les fit traverser le fleuve, emportés vers l'Égypte. Ils sont (rassemblés) dans des places fortes du roi, (occupés à) écouter le langage des Égyptiens (*md.t rmt*)⁵⁷⁹ et à servir le roi. Il fit décliner leur langage et fit [...] à leurs langues».⁵⁸⁰ Voilà donc les Libyens contraints à une acculturation linguistique consacrant définitivement leur anéantissement culturel et leur intégration dans le domaine égyptien — de l'autre côté du fleuve —, affectés au service du pharaon.

Dans leur déchaînement verbal, les textes de la grande inscription de l'an 11, à Médinet Habou, affirment que les Libyens prirent «une leçon pour un million de générations»⁵⁸¹ ; il ne faut cependant pas attendre longtemps pour entendre à nouveau parler d'un Libyen perfide : parmi les accusés de la conspiration fomentée depuis le harem de Ramsès III, se trouvait un serviteur *rebou* du nom de *Yanini*. Le fait est anecdotique, mais il symbolise la situation qui devait régner à l'époque : d'une part, une pression libyenne de plus en plus importante s'exprimait depuis l'extérieur — elle était du moins ressentie comme telle par le pouvoir égyptien, qui jugea approprié de faire tenir aux Libyens, comme à d'autres peuples, le rôle de l'ennemi troublant la tranquillité de

Großen Tempel Von Medinet Habou', p. 67-73 ; B. CIFOLA, 'The Terminology of Ramses III's Historical Records with a Formal Analysis of the War Scenes', in *Orientalia*, 60, 1991, p. 9-57 ; EADEM, 'Ramses III and the Sea Peoples : A Structural Analysis of the Medinet Habu Inscriptions', in *Orientalia*, 57, 1988, p. 275-306 ; É. VAN ESSCHE-MERCHEZ, 'La syntaxe formelle des reliefs et de la grande inscription de l'an 8 de Ramsès III à Médinet Habou', in *CdÉ*, 67, 1992, p. 211-239 ; IDEM, 'Pour une lecture "stratigraphique" des parois du temple de Ramsès III à Médinet Habou', in *RdÉ*, 45, 1994, p. 87-116.

⁵⁷⁵W. WIDMER, 'Zur Darstellung der Seevölker am Großen Tempel Von Medinet Habou', p. 74-77.

⁵⁷⁶*KRI*, V, 53, 1-54, 8 (l'an 11).

⁵⁷⁷*P. Harris I*, 10, 8, P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, p. 53, n. 213.

⁵⁷⁸K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 21.

⁵⁷⁹On comparera avec la tournure d'une sagesse d'Ani, *P. Boulaq 4* (CGC 58042) = B, 23, 5-6, J. F. QUACK, *Die Lehren des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, Göttingen (*Orbis Biblicus et Orientalis*, 141), p. 122-123 ; 188 ; 190 ; 335 ; cf. aussi A. LOPRIENO, *Topos und Mimesis zum Ausländer in der ägyptischen Literatur*, Wiesbaden, 1988, p. 28 : «On enseigne aux Éthiopiens la langue des Égyptiens (*mdw.t rmt n Km.t*), ainsi qu'aux Syriens et à tous les étrangers de la même façon».

⁵⁸⁰B. BRUYERE, *Mert Seger à Deir el Médineh*, Le Caire, 1929 (*IFAO*, Mémoires, 58,1), p. 35-36 ; *KRI*, V, 91, 5-7.

⁵⁸¹*KRI*, V, 62, 2 ; cf. W. EDGERTON-J. WILSON, *Historical Records of Ramses III*, p. 79, n. 26a.

l'Égypte, que le roi, garant de l'ordre social du pays, s'empresse de détruire dans les scènes historico-rituelles de Médinet Habou ; d'autre part, l'influence libyenne se faisait sentir de l'intérieur — jusque dans le personnel royal, comme en témoignent les quelques vestiges connus d'une onomastique libyque. Outre *Yanini*, il faut en effet signaler le nom *Kni* (1°) d'un ouvrier qui travaillait pour Ramsès III à Deir el-Médineh (l'an 24 du règne) ; deux personnages sont nommés *Kr*, l'un, gardien des portes l'an 15 de Ramsès IX (*Kr* 4°, ca. 1112/1108), l'autre, jardinier d'une chapelle funéraire l'an 19 de Ramsès XI (*Kr* 5°, ca. 1086/1082) ; enfin, quelques personnages aux noms vieux libyques (ou vraisemblablement tels) vécurent à une date indéterminée de l'ère ramesside : un scribe *Krm* (1°bis), surnommé *Grg-W3s.t*, à Thèbes (d'après son surnom), ainsi que *Twtwi* et son père *Tkrit* (1°), à Abydos.

Nous voici parvenus au crépuscule de l'époque ramesside. Récemment, B. Haring⁵⁸² réalisa une étude importante sur les documents administratifs, fragments de registres journaliers, lettres du règne de Ramsès XI, qui fournissent des informations sur la présence libyenne aux alentours de Deir el-Médineh et de la nécropole thébaine à la fin de la XX^e dynastie (de Ramsès IX à XI). Ces textes de la pratique étaient destinés à des lecteurs qui n'ignoraient pas le contexte dans lequel ils s'inséraient, aussi leur contenu parfois peu explicite peut-il suggérer des interprétations différentes, voire contradictoires. En l'occurrence, il semble que la phraséologie royale des grands textes de campagnes ramessides, présentant régulièrement les Libyens comme des ennemis combattus, ait invité B. Haring, après d'autres,⁵⁸³ à interpréter les textes administratifs dans une perspective essentiellement conflictuelle. Il est vrai qu'une lettre adressée par le vizir à un chef de la police (*ḥry-Md3y.w*) de *Pr-ḥby.t* (Behbeit el-Hagar, dans le Delta central) paraît se rapporter à des hostilités concernant des *Machouach* (provenance et date inconnues, mais un rapprochement prosopographique possible situerait les événements sous le règne de Ramsès XI).⁵⁸⁴ Le policier doit venir avec tous les effectifs des chefs (*wr.w*) des *Md3y.w* cantonnés à *Pr-ḥby.t* ; sa présence est particulièrement souhaitée, lui dit-on : «c'est parce que tu connais très bien la situation des *Machouach* que tu dois venir!» Si le contingent de la police est appelé, ce n'est vraisemblablement pas pour entretenir des relations particulièrement amicales avec les *Machouach*. Cependant les autres textes administratifs paraissent plutôt révéler des rapports de collaboration, voire

⁵⁸²B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', in R. J. DEMARÉE-A. EGBERTS, *Village Voices. Proceedings of the Symposium «Texts from Deir El-Medina and their Interpretation»*, Leiden, 31 mai-1^{er} juin 1991, Leiden, 1992 (CNWS Publications, 13), p. 70-80 ; cette étude résume les conclusions d'une thèse de Doctorat.

⁵⁸³Notamment J. ŽERNÝ, 'Egypt : from the Death of Ramesses III to the End of the Twenty-First Dynasty', in *CAH*, II, 2, Cambridge, 1975³, p. 617 : «The earliest mention of the **invaders** is found...» (gras ajouté) ; p. 618 : «The presence or danger of these 'desert-dwellers', specified as the Meshwesh or the Libu, is, therefore, reported intermittently over at least ten years».

⁵⁸⁴IDEM, *Ibidem*, p. 77 ; K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 22-23 ; *KRI*, VI, 523, 3-9.

même d'échanges. Un passage des *Tomb-Robberies* suggère en effet une interprétation dans ce sens ; l'an 2 de l'*wꜥm-ms.wt* (ca. 1085/1081), le suspect *Ns-p3-R'*, interrogé sur la provenance de 4 *dbn* d'argent (364 gr.) passés par ses mains, se défend ainsi : «C'est auprès des *Machouach* que je les ai acquis». ⁵⁸⁵ L'alibi fourni par l'accusé aux abois est révélateur : il est plausible, aux yeux d'un contemporain des faits, qu'un Égyptien habitant la vallée obtienne de l'argent de la part des *Machouach* — auprès desquels il serait difficile aux enquêteurs d'obtenir quelque confrontation du suspect. Celui-ci insinuait soit que le vol avait été perpétré par les Libyens, soit que ceux-ci avaient directement importé le métal controversé ; on se rappellera en effet du fort butin en or, en argent et en bronze qui avait été pris, près de cent-vingt-cinq ans plus tôt, sur les *Machouach* vaincus, ⁵⁸⁶ butin mis en rapport avec les traces archéologiques permettant de supposer que la métallurgie du bronze était pratiquée sur l'îlot de Marsa Matrouh. Certains fragments de journaux de Deir el-Médineh, datés du règne de Ramsès IX, pourraient être revus à la lumière de ce passage. En effet, l'an 8, le 3 du deuxième mois de *akhet* (ca. 1119/1115), les ouvriers de Deir el-Médineh envoient deux messagers au vizir et au scribe responsable de l'approvisionnement pour leur demander d'envoyer du grain, du cuivre et des outils ; la réponse épistolaire qu'ils reçoivent est simplement : «Les *Machouach* sont en train de venir vers Thèbes (*r Niw.t*)». ⁵⁸⁷ Selon B. Haring, la réponse des hauts fonctionnaires thébains ne serait pas en rapport avec la demande qui leur était formulée : «We could think of the vizier expressing in this way that he had other things on his mind, but the letter could also be taken as a warning». ⁵⁸⁸ Cependant, si l'on suppose que les *Machouach* étaient précisément attendus pour le métal qu'ils apportaient, la réponse du vizir se révèle plus logique et moins sibylline : les ouvriers auront bientôt le matériel qu'ils réclament, les *Machouach* sont sur le point d'arriver à Thèbes. Et en effet, onze jours plus tard, le journal comprend la notice : «Inactivité de l'équipe. On dit que les *Machouach* sont arrivés». ⁵⁸⁹ Et comme l'observe B. Haring, ⁵⁹⁰ «This does not seem to be a reason for panic, however, as the work is resumed two days later and nothing is heard of Meshwesh again». Si les Libyens ont fourni le métal nécessaire pour la continuation des travaux dans la nécropole, la succession des événements est cohérente. La même entrée du journal indique d'ailleurs explicitement que des *Rebou*, qui accompagnaient peut-être les *Machouach*, ont

⁵⁸⁵P. Mayer A, T. E. PEET, *The Mayer Papyri A & B*, London, 1920, p. 8, l. 14 ; cf B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 78 ; J. ČERNÝ, 'Egypt : from the Death of Ramesses III', p. 619.

⁵⁸⁶KRI, IV, 38, 5-6 ; cf. D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', p. 58-59, fig. 3.

⁵⁸⁷P. Turin 2074, KRI, VI, 609, 3-6.

⁵⁸⁸B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 73.

⁵⁸⁹Fragment inédit, IDEM, *Ibidem*, p. 73.

⁵⁹⁰*Ibidem*.

livré quelque marchandise ; en effet, B. Haring⁵⁹¹ translittère et traduit ainsi ce fragment inédit : «*di š'd Ḥnsw-ms n Imn-w' r-ḏb3 p3 iny.t=f m-di n3 Rbw*, “The wood-cutter *Ḥnsw-ms* paid (?) to *Imn-w'* for that which he obtained from the Rebu”». Un Égyptien intermédiaire serait payé de la sorte par un ouvrier de la nécropole en échange d'une marchandise obtenue de la part des *Rebou*. Une interprétation semblable pourrait être donnée d'un fragment du journal des années 10 et 11 (*ca.* 1117/1112) : l'équipe de Deir el-Médineh, inactive à cause (*r-ḥ3.t*) des *khasetyou/Machouach*, semble attendre la venue de ceux-ci, annoncée depuis le village de *Semen* (10 kilomètres au sud d'Armant),⁵⁹² dont B. Haring⁵⁹³ observe qu'il était situé au point d'aboutissement d'une piste commerciale reliant l'oasis de Kharga à la vallée ; on doit se demander, au moins à titre d'hypothèse, si les ouvriers n'attendaient pas en réalité quelque livraison promise. D'autres documents pourraient encore suggérer que les Libyens étaient parfois utiles aux ouvriers de Deir el-Médineh. Un papyrus daté de l'an 10 de Ramsès IX (*ca.* 1117/1113) comporte une liste de personnes bénéficiant d'une distribution de blé sur le compte des travaux de la nécropole ; parmi les bénéficiaires sont nommés *n3 ḥ3sty.w*, «les étrangers» ou plutôt «les gens du désert».⁵⁹⁴ Il semble ainsi que des hommes du désert — l'expression désignait vraisemblablement des Libyens, comme le montre B. Haring — étaient employés pour les travaux de la nécropole. Ces vues se confirment avec les entrées du journal de l'an 13 : le scribe mentionne à plusieurs reprises l'absence de *khasetyou* en rapport avec l'inactivité des ouvriers, et finit même par préciser que les gens du désert absents font partie de l'ethnie des *Rebou*.⁵⁹⁵ B. Haring propose d'expliquer ainsi ces notices : «The relevant phrases in the entries, however, explicitly state that there are no foreigners : *iw mn ḥ3s.t.y.w*, and they continue to do so for 7 days. What could be the use of this in an administrative text that only deals with topics of immediate relevance and in a way as brief as possible? The most likely answer to this is, that the writer wanted to state clearly that *this* time, the Libyans were not the reason for the inactivity recorded in his journal, implying that they *had* been shortly before».⁵⁹⁶ En fait, les sous-entendus sont conjecturés pour adapter le texte à l'idée selon laquelle les Libyens ne sauraient être que des ennemis redoutés ; si nous lisons le journal à la lettre, l'absence des *khasetyou* apparaît en réalité comme la cause même de l'inactivité, il conviendrait d'ailleurs dans cette optique de reconnaître au *iw converter* une nuance

⁵⁹¹*Ibidem.*

⁵⁹²*P. Turin 2071/224*, KRI, VI, 637, 7-638, 13. L'ensemble du papyrus porte le titre de «descente par les *khasetyou* depuis le village de *Semen*» ; ensuite vient l'énumération des jours d'inactivité à cause des *khasetyou/Machouach*.

⁵⁹³B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 73.

⁵⁹⁴*P. Turin 2049*, KRI, VI, 634, 12.

⁵⁹⁵G. BOTTI-T. E. PEET, *Il giornale della necropoli di Tebe*, Turin, 1928, pl. 4 et 5.

⁵⁹⁶B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 75.

causale : «Inactivité de l'équipe, *car* il n'y a pas de *khasetyou*»⁵⁹⁷ ; «Inactivité de l'équipe de la Tombe, *car* il n'y a pas de *Rebou* ici»⁵⁹⁸ ; «Inactivité [de l'équipe, *car* il n'y a pas de] *Rebou* ici et qu'il n'y a pas de distribution de blé pour les troisième et quatrième mois de *chemou*, les cinq jours épagomènes et le premier mois d'*akhet*».⁵⁹⁹ Il apparaîtrait ainsi que l'absence de Libyens, peut-être employés comme main-d'œuvre, constituait une entrave à la poursuite des travaux, au même titre que les retards de l'approvisionnement. B. Haring observe encore que le mot *ḥ3sty.w* est exceptionnellement déterminé par le personnage debout empoignant un bâton ^ḥ, et l'auteur est tenté d'y voir «an indication of the pressure felt by the people of Western Thebes»⁶⁰⁰ ; ce déterminatif est cependant aussi propre à dénoter la notion de travail,⁶⁰¹ et conviendrait dès lors parfaitement pour déterminer le nom de *khasetyou* employés comme main-d'œuvre dans la nécropole. Du reste, lorsque les scribes de Deir el-Médineh souhaitaient parler de bandits menaçant les abords de la vallée, ils n'hésitaient pas à utiliser le terme de *ḥry*, «l'ennemi», qui ne désigne pas nécessairement des Libyens, comme le fait observer B. Haring.⁶⁰² Restent quelques fragments de journaux, dont certains inédits, signalant que des *khasetyou* «descendent» (*h3y*) vers le village ou que l'équipe est inactive «à cause» (*r-ḥ3.t*) de ceux-ci ; les circonstances que traduisaient ces brèves mentions nous sont inconnues, mais les recherches de B. Haring⁶⁰³ lui ont fait du moins constater que «The often attested “inactivity because of the Meshwesh” seems to mean anything other than struggles with the Libyan invaders». Plus loin, l'auteur conclut encore «The events outlined above seem to have been borne by the Thebans very passively. We hear of no conflicts or reactions of the authorities».⁶⁰⁴ Peut-être les textes ne parlent-ils pas de conflits avec les Libyens précisément parce que leur voisinage n'engendrait pas nécessairement des rapports conflictuels, quoi que puisse nous inspirer la prose belliqueuse de Médinet Habou...

L'interprétation de ces fragments administratifs demeure particulièrement hypothétique : il serait difficile de montrer que dans *tous* les cas les relations avec les Libyens étaient positives, il se peut que l'approche des hommes venus du désert ait

⁵⁹⁷G. BOTTI-T. E. PEET, *Il giornale*, pl. 4, l. 2 ; 6 ; pl. 5, 14.

⁵⁹⁸IDEM, *Ibidem*, pl. 5, l. 16.

⁵⁹⁹IDEM, *Ibidem*, pl. 5, l. 17.

⁶⁰⁰B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 75.

⁶⁰¹Par exemple dans le nom *b3k.w*, «les travailleurs», *Wb.* I, 430, 4.

⁶⁰²B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 79-80, commentant l'article de K. A. KITCHEN, 'Les suites des guerres libyennes de Ramsès III', in *RdÉ*, 36, 1985, p. 177-179.

⁶⁰³B. HARING, *Ibidem*, p. 75.

⁶⁰⁴B. HARING, *Ibidem*, p. 77. Cf. aussi J. ČERNÝ, 'Egypt : from the Death of Ramesses III', p. 618 : «They were evidently roaming through Upper Egypt and though they were frightening the peaceful and unarmed gang of workmen of the king's tomb, it is perhaps significant that no actual clashes, violence, or military intervention are ever mentioned. Moreover, on other days in close proximity to the dates when the danger of their presence was imminent life on the west of Thebes seems to have been quite normal».

inspiré aux ouvriers de Deir el-Médineh une méfiance prudente ; cependant des indices suffisants témoignent, semble-t-il, que les *Machouach* et autres *Rebou* ne parcouraient pas la campagne en pilliers perpétuels, mais que, sous les derniers Ramsès, ils participaient déjà dans une certaine mesure à la vie socio-économique des environs thébains.

Un dernier document montre qu'à cette époque les rapports avec les *Machouach* étaient gérés depuis le plus haut niveau de la hiérarchie égyptienne. En effet, à une date inconnue du règne de Ramsès XI, une lettre adressée par le grand prêtre Piankhy (simplement nommé «le général de Pharaon») au scribe de la nécropole se présente comme suit : «Du général de Pharaon V.S.F. au scribe de la Tombe *Tjary* (surnom de Djéhoutymosé) : Qu'en est-il de cette déclaration des [...] de la Tombe qui donnaient des pains aux *Machouach* (arrivés) près d'ici, selon laquelle tu ne les leur aurais pas fait donner des pains à l'heure qu'il est? Quand la lettre t'atteindra, tu verras celui qui donnait des pains aux *Machouach* (arrivés) près d'ici et tu les transféreras à l'*akhmenou* pour faire en sorte qu'il leur prenne des pains pour les *Machouach*». ⁶⁰⁵ Le scribe responsable aurait négligé la distribution des vivres aux Libyens, et Piankhy, grand prêtre d'Amon et chef suprême de l'armée thébaine, le rappelle promptement à l'ordre. B. Haring ⁶⁰⁶ suppose avec vraisemblance que ces *Machouach* dont il faut assurer le ravitaillement étaient employés comme militaires auxiliaires. Quelle que soit la tâche à laquelle ces Libyens étaient affectés, il apparaît en tout cas clairement qu'ils avaient pris une importance significative dans la région thébaine : acteurs lors d'échanges probablement commerciaux, fournissant peut-être une main-d'œuvre pour les travaux de la nécropole ainsi que des contingents militaires, ils faisaient désormais partie intégrante de la campagne égyptienne. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer la célèbre généalogie de Pasenhor consignée vers 741/736 sur une stèle du Serapeum de Memphis. ⁶⁰⁷ Celle-ci énumère les ancêtres de Chéchonq I, fondateur traditionnel de la XXII^e dynastie «libyenne», en remontant jusqu'à la sixième génération ⁶⁰⁸ ; les cinq premiers aïeux portent le titre de «grand chef (des *Machouach*)» (en tant que *mi nn* de *Nmrt* 1^o), mais le dernier est désigné spécifiquement comme «le *Tehenou Byww*» ; on peut comprendre que cette allusion littéraire (*Tjnw*) à l'origine libyenne de la famille faisait en quelque sorte de *Byww* «l'ancêtre fondateur» de la lignée, le premier Libyen, peut-être, à s'être installé dans la vallée. Or, si l'on compte approximativement 25 ans

⁶⁰⁵ P. Bibl. Nat. 196, I, J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, Bruxelles, 1939 (BAe, 9), p. 35, n° 19 ; E. F. WENTE, *Late Ramesside Letters*, Chicago, 1967 (SAOC, 33), p. 52 ; Jac. J. JANSSEN, *Hieratic Papyri in the British Museum, VI : Late Ramesside Letters and Communications*, London, 1991, pl. 68 et 69 (photographie du papyrus).

⁶⁰⁶ B. HARING, 'Libyans in the Late Twentieth Dynasty', p. 78.

⁶⁰⁷ Stèle du Serapeum de Memphis datée de l'an 37 de Chéchonq V, M. MALININE-G. POSENER-J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapeum de Memphis*, Paris, 1968, p. 30-31, n° 31.

⁶⁰⁸ IDEM, *Ibidem*, p. 31, n° 31, l. 11-13.

par génération, le *Machouach Byww* dut connaître son *floruit* à peu près vers 1095/1070), c'est-à-dire qu'il fut vraisemblablement contemporain des distributions de pains ordonnées par le général Piankhy... Bien entendu, le rapprochement ne saurait être trop étroit, car la stèle du Serapeum ne mentionne pas la zone dans laquelle fut actif l'ancêtre *Byww*, et la découverte fortuite des *Late Ramesside Letters* thébaines ne doit pas faire oublier le *vacuum* documentaire frappant les autres régions de l'Égypte. Cependant un détail supplémentaire mérite d'être relevé. Le grand prêtre Hérihor, beau-fils de son prédécesseur Piankhy,⁶⁰⁹ vécut probablement à la même génération que le fils de *Byww*, le premier grand chef (des *Machouach*) *Mwsn* ; or, Hérihor est le premier personnage important de l'État égyptien dont nous sachions qu'il donna à certains de ses fils des noms libyques, pour ne pas dire *machouach*. Ce fait a souvent été observé, et l'on s'est demandé si Hérihor n'était pas de souche libyenne — nous pourrions aussi imaginer qu'il épousa une Libyenne — ; mais l'on n'a pas souligné, à ma connaissance, que le premier prophète d'Amon nomma précisément l'un de ses fils du même nom «*Mwsn*» que le grand chef contemporain. Évidemment, cette coïncidence pourrait être attribuée au hasard, mais comme l'anthroponyme concerné est parmi les plus rares — les deux exemples cités en constituent les seules attestations vieux libyques —, une nouvelle hypothèse peut être raisonnablement envisagée : Hérihor n'aurait-il pas donné à plusieurs de ses fils les noms de personnages libyens particulièrement en vue à son époque? Dans la même perspective, on observera que le nom *Mshrt* (1^o) d'un autre fils de Hérihor était particulièrement en faveur de son temps, car son beau-frère et successeur Pinodjem nomma ainsi l'un de ses fils (2^o), qui accéderait à son tour à la fonction suprême de grand prêtre d'Amon.

Au total, la documentation permettant une approche historique des contacts et de l'intégration progressive des Libyens dans l'Égypte du Nouvel Empire est peu abondante ; néanmoins, plusieurs aspects de ces contacts peuvent être envisagés. Depuis une haute époque, des relations «invisibles» furent vraisemblablement entretenues avec le monde culturel vieux libyque ; ce phénomène laissa peu de traces documentaires, mais l'onomastique, agissant à la façon d'un indicateur chimique, tend à en révéler la persistance. Les étiquettes de jarre du palais de Malqata, mentionnant de la graisse de bœuf du pays *Machouach*, et, beaucoup plus tard, les documents administratifs de Deir el-Médineh laissent deviner également des échanges de type économique ; quant aux tessons égyptiens trouvés à Marsa Matrouh dans les niveaux du Bronze Récent, ils traduisent les mouvements matériels qui devaient relier à cette époque l'Égypte et la piste

⁶⁰⁹Voir K. JANSEN-WINKELN, 'Das Ende des Neuen Reiches', in *ZÄS*, 119, 1992, p. 25 ; avant cette étude, on pensait que Hérihor était le *père* de Piankhy ; cf. la remarque sur la chronologie dans l'introduction de *l'onomasticon*.

prédésertique menant vers l'Occident ; cependant, ces découvertes archéologiques ne signifient pas que les indigènes constituaient eux-mêmes les vecteurs des échanges avec la vallée, car la céramique peut avoir été importée sur Bates's Island par les marins méditerranéens. Sous les XIX^e et XX^e dynasties, les attaques libyennes, aux yeux des Égyptiens, furent autant de tentatives d'immigrer en masse — dans le récit de l'an 11 de Ramsès III, les *Machouach* clament en effet leurs intentions : «“Nous nous installerons en Égypte”, dirent-ils d'une seule voix. “Pénétrons les frontières de l'Égypte”» (*iw=n ḥr sndm.t ḥr Km.t, ḥr=w m r3 w', 'q'q=w n3 t3ḫ.w n T3-mri*)⁶¹⁰ —. Les grandes campagnes libyennes de Sétî I^{er}, Merenptah et Ramsès III et l'intégration forcée qui en résulta pour certains prisonniers représentent de la sorte un deuxième phénomène d'importance, particulièrement spectaculaire, mais dont les effets à long terme ne furent pas nécessairement proportionnels à la publicité monumentale que lui assurèrent les hiéroglyphes ramessides. Enfin, l'installation pacifique de *Machouach* et de *Rebou*, qui finirent au plus tard à la fin de la XX^e dynastie par se rendre utiles, voire indispensables à la vie socio-économique de la vallée, constitua sans doute un facteur déterminant dans le devenir historique de l'Égypte à partir de cette époque.

Jusqu'alors, l'onomastique vieux libyque s'était cantonnée dans les milieux relativement modestes de la société égyptienne : chef de la police, chef vigneron, carrier, grand artisan, serviteur, ouvrier, gardien des portes, jardinier, scribe et quelques hommes de titre inconnu. Avec Hérihor, le statut social de cette onomastique entre dans une nouvelle phase, car elle s'exprime pour la première fois à un niveau hiérarchique élevé : le père des dénommés *Wsirkn* (1^o), [...]-*n*, *Mwsn* (2^o), *Mshrt* (1^o), *Msqhrt* et *Mdnn* assume les plus hautes fonctions militaire, politique et religieuse dans le Saïd. Les noms vieux libyques ont désormais acquis droit de cité dans les familles importantes, dans ces familles qui produisirent le plus de monuments durables susceptibles de parvenir jusqu'à nous. Et de fait, les 125 ans que couvrit la XXI^e dynastie, dans laquelle nous entrons à présent, ont fourni autant de noms vieux libyques à notre *corpus* que les 350 années du Nouvel Empire dont il vient d'être question.⁶¹¹

2.2.2. Du pontificat de Hérihor aux origines de la XXII^e dynastie (ca. 1070-ca. 945)

L'évolution qui se dessina pendant la XXI^e dynastie représente une étape intermédiaire déterminante pour la montée au pouvoir des milieux libyens, car en l'espace de six générations, du *Tehenou Byww* au pharaon Chéchonq I, les grands chefs parvinrent, notamment au moyen d'alliances matrimoniales, à se rapprocher du trône tanite au point

⁶¹⁰*Medinet Habu*, I, pl. 82, 15 (*KRI*, V, 60, 9-10).

⁶¹¹En ne comptant les fils de Hérihor dans aucune des deux périodes.

de finir par s'y installer durablement. Mais les contours de ce processus, que nos sources laissent seulement deviner, demeurent obscurs. Il paraît en tout cas que les *Machaouch* continuèrent de jouer un rôle important dans la *chôra*, notamment dans le domaine militaire. En effet, les fouilles espagnoles d'Hérakléopolis Magna ont exhumé deux piédroits et un linteau réutilisés dans l'appareil de constructions de la XXII^e dynastie ; ces éléments d'un monument funéraire, que les archéologues de la mission sont enclins à dater de la XXI^e dynastie d'après le style des inscriptions et du relief, appartenaient à un certain *Imn-ḥ'-m-Ip.t*, «général et premier prophète de Hérichef roi des Deux Terres, commandant qui se trouve à la tête de la grande place forte des *Ma*». ⁶¹² Il y avait donc à l'entrée du Fayoum un camp de Libyens commandé par un homme que son titre de grand prêtre de Hérichef désigne comme le personnage le plus important de la bourgade d'Hérakléopolis et dont le nom toponyme laisse deviner une origine thébaine. On devine que le contingent *machouach* placé sous l'autorité du grand prêtre constituait la principale force militaire de la région ; nous retrouvons ici les Libyens dans le rôle de guerriers professionnels que suggéraient déjà les documents administratifs de Deir el-Médineh.

Au milieu du brouillard entourant la progression libyenne sous la XXI^e dynastie, l'onomastique vieux libyque en laisse entrevoir quelques lucurs. Outre les grands chefs *machouach* qui se succédèrent pendant la période, *Mwsn* (1^o) (*floruit ca. 1070/1045*), *Nbnšī* (*floruit ca. 1045/1020*), *Ptt* (*floruit ca. 1020/995*), *ššnq* (1^o) (*floruit ca. 995/970*), *Nmrt* (1^o) (*floruit ca. 970/945*), plusieurs personnages de niveau moyen sont connus. La plupart des fils de Hérihor portant un nom vieux libyque ne bénéficiaient pas encore d'un titre au moment où ils furent représentés dans la cour du temple de Khonsou, seul *Mwsn* (2^o) exerçait peut-être un sacerdoce dans le clergé d'Amon. ⁶¹³ Les registres fonciers du domaine d'Amon répertorient deux exploitants de parcelles situées dans la région thébaine, dont le patronyme est vieux libyque : le prophète *P-n-Imn*, fils de *Mtwhri*, ainsi qu'un homme dont seul est conservé le nom de son père *Kni* (2^o) (ou [...]-*kni*). L'onomastique vieux libyque gagna également les familles les plus élevées de Thèbes : un dénommé *Ywtk* (1^o) fut prophète d'Amon, directeur des prophètes de l'Or, et son fils, le prophète d'*Imn-m-Ip.t-s.wt*, prince et comte (*r-p'*, *ḥšty-*'), *tšity*, *sšb*, *iry-nḥn*, et prophète de Maât *Ḥr*, accéda à la fonction de maire de Thèbes et vizir ; le fils de ce dernier, nommé *Ywtk* (2^o) comme son grand-père, exerça les sacerdoces de prophète d'*Imn-m-Ip.t-s.wt* et d'Amonrasonter ; il commença sa carrière dans la suite du roi de Basse Égypte, devint administrateur des biens des deux trésors, général et intendant des

⁶¹²M. C. PEREZ-DIE-P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya el Medina (Heracléopolis Magna). Introducción General. Inscripciones*, Madrid, 1992, p. 41-43, n^o 15 ; fig. 12 ; le nom des *Ma* se trouve résumé à son déterminatif, cf. J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 123, § 2. On comparera au document 17 du rapport de fouilles (fig. 14), où la même graphie est utilisée à la fois dans le titre d'«enfant de grand chef des *Ma*» et dans celui de «commandant qui se trouve à la tête de la place forte des *Ma*».

⁶¹³Voir le commentaire dans *l'onomasticon*, s.v. *Mwsn* 2^o.

greniers du domaine d'Amon, puis maire de Thèbes et vizir, comme son père. Mieux encore, le matériel funéraire de la seconde cachette de Deir el-Bahari fait connaître plusieurs membres de la famille des premiers prophètes d'Amon portant un nom vieux libyque. Le plus fameux d'entre eux, le grand prêtre *Mshrt* (2°), avait pour grand-père paternel le premier prophète d'Amon Piankhy, et Ramsès XI pour grand-père maternel⁶¹⁴ ; le même nom vieux libyque se retrouve à Bab el-Gasûs comme patronyme du divin père *P3y-nḏm* (s.v. *Mshrt* 3°). Enfin, la nécropole abrita également les dépouilles du prêtre-*w'b Kr* (6°) et de la chanteuse d'Amonrasonter *T3-n.t-srkn* ; le nom de cette dernière comprend soit l'anthroponyme d'un grand homme de son temps (*Srkn*), en qui il ne convient pas nécessairement de reconnaître Osorkon l'Ancien,⁶¹⁵ soit le nom d'une divinité libyenne ; dans la seconde hypothèse, l'influence libyenne aurait été assez forte vers la fin de la XXI^e dynastie pour s'exprimer, même modestement, sur le plan de l'imaginaire.

Comme nos documents ont pour la plupart une origine thébaine, nous sommes peu renseignés sur la destinée des Libyens dans le Nord du pays. Néanmoins, J. Yoyotte démontra que l'antépénultième pharaon de la XXI^e dynastie tanite portait déjà le nom libyque d'*Wsirkn* (2°), Ὠσοχώρ chez Manéthon.⁶¹⁶ Cette découverte, ainsi que les témoignages onomastiques que nous venons de passer en revue, laissent présumer l'importance que les milieux libyens avaient pris dans le Delta comme dans le Saïd à la veille de la XXII^e dynastie. Les noms vieux libyques pénètrent à présent des sphères toujours plus élevées, d'après les titres détenus par les hommes qui les portent : prêtre-*w'b*, chanteuse d'Amon, divin père (patronyme), prophètes, directeur des prophètes, maire de Thèbes, premier prophète d'Amon et enfin Pharaon.

Si les grands chefs des *Machouach* qui furent à l'origine de la XXII^e dynastie fondaient leur pouvoir sur une force militaire — le futur Osorkon I, notamment, commença sa carrière comme commandant de la forteresse hérakléopolite des *Ma* —,⁶¹⁷ ils accédèrent vraisemblablement au trône pharaonique grâce à un jeu d'alliances matrimoniales entre la lignée libyenne, la dynastie tanite et d'autres familles puissantes, comme celle des grands prêtres de Ptah à Memphis. Le *stemma* présenté ci-dessous (fig. 1) illustrera notre exposé.

⁶¹⁴A. NIWINSKI, *21st Dynasty Coffins from Thebes. Chronological and Typological Studies*, Mainz am Rhein, 1988 (*Theben*, 5), p. 207.

⁶¹⁵Sur le nom libyque *šlkn*, distinct d'*Wsirkn*, voir au chapitre « rapprochements de noms isolés » le commentaire s.v. *Srkn*.

⁶¹⁶J. YOYOTTE, '« Osorkon fils de Mehytouské » un pharaon oublié?', in *BSFÉ*, 77-78, 1976-1977, p. 45-50.

⁶¹⁷Voir l'*onomasticon*, s.v. *Wsirkn* 3°.

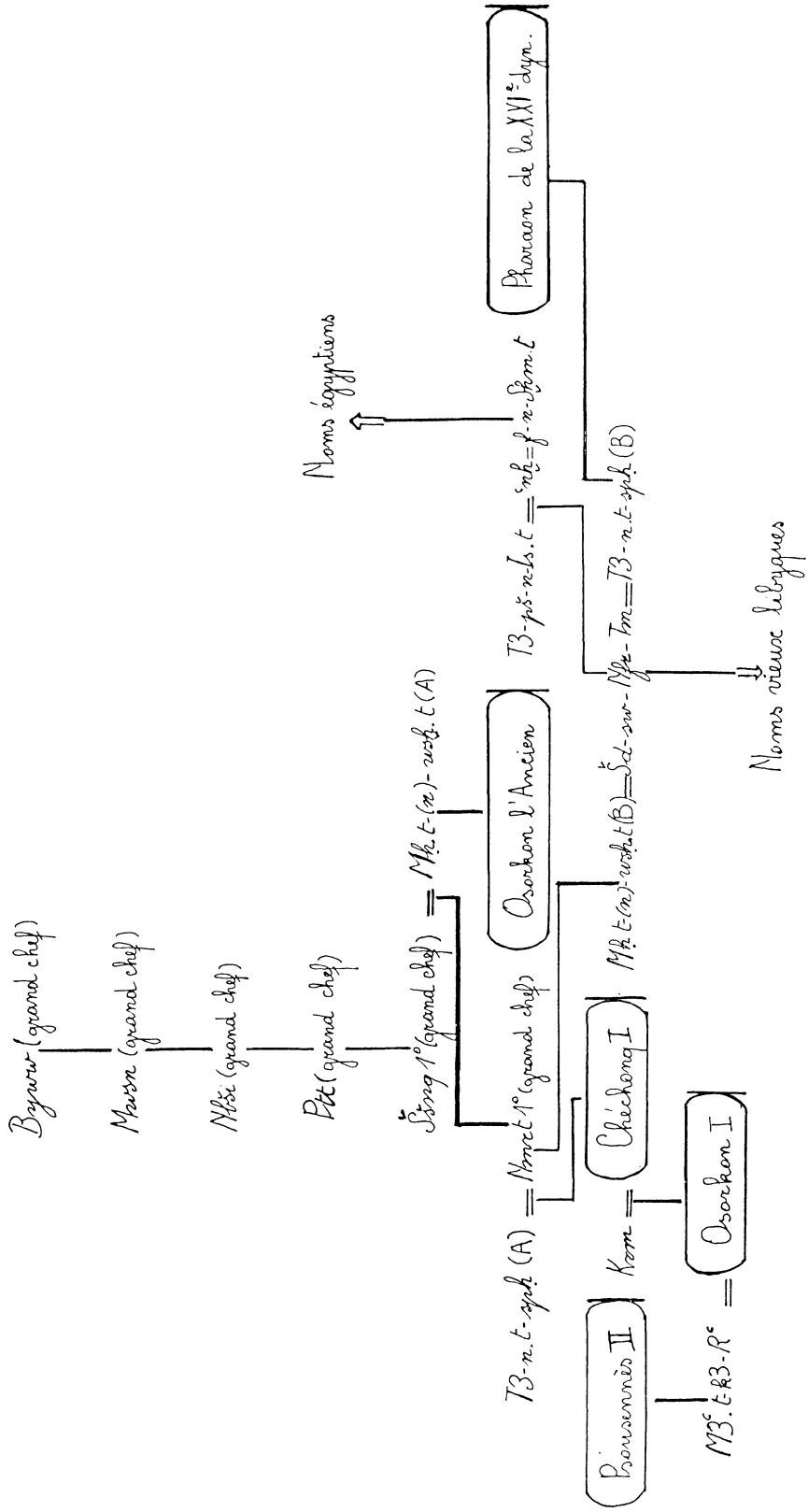


Fig. 1 : ALLIANCES MATRIMONIALES À L'ORIGINE DE LA XXII^e DYNASTIE

Le grand chef *Ššnq* (1°) épousa la mère de roi (*mw.t-nsw*) *Mḥ.t-(n)-wsḥ.t*, dont le fils, Osorkon «l'Ancien» (2°), fut le souverain tanite évoqué plus haut.⁶¹⁸ Il est tentant de suivre J. Yoyotte et de supposer qu'Osorkon naquit de l'union de *Ššnq* (1°) et *Mḥ.t-(n)-wsḥ.t* — plutôt que d'imaginer que cette dernière fut mariée deux fois —, même si le lien généalogique reliant *Ššnq* (1°) et *Wsirkn* (2°) ne peut être démontré grâce aux monuments conservés ; en effet, sur la stèle de Pasenhor, *Ššnq* (1°) portait le titre de *it-ntr* en tant que *mi nn* de *Nmrt* (1°), titre dévolu aux particuliers dont un fils avait accédé au pouvoir pharaonique.⁶¹⁹ Il est vrai, cependant, que la stèle de Pasenhor ne saurait être prise trop à la lettre, faute de considérer que les grands chefs *Ptt*, *Nbnšī* et *Mwsn*, tous qualifiés de *mi nn*,⁶²⁰ engendrèrent chacun un pharaon... Quoi qu'il en soit, lorsque Chéchonq I accéda au trône, il avait déjà pour oncle un roi.

Le groupe statuaire du grand prêtre de Ptah *Šd-sw-Nfr-Tm*, fils de '*nḥ=f-n-Šḥm.t*, et de sa mère *T3-pš-n-Is.t* (CGC 741) révèle les liens établis d'autre part avec la lignée des grands pontifes memphites ; *T3-pš-n-Is.t* y est qualifiée de la façon suivante : «La première directrice du harem de Ptah, la prophétesse de Mout, *T3-pš-n-Is.t*, sa fille — celle qui occupe sa place — étant la fille <de> grand chef [des] *Ma*, la première directrice du harem de Ptah, la prophétesse de Mout, *Mḥ.t-wsḥ.t*, sœur de⁶²¹ la fille royale du maître des Deux Terres[...], la première directrice du harem de Ptah, la prophétesse *T3-n.t-spḥ*». ⁶²² *T3-pš-n-Is.t* vécut une génération avant Chéchonq I, dont son fils *Šd-sw-Nfr-Tm* fut contemporain⁶²³ ; selon le texte de la statue, elle était tout à la fois mère de la fille d'un grand chef des *Ma*, et de la fille d'un pharaon, et épouse du grand pontife de Memphis... À moins de postuler un triple mariage de la noble Dame, on suivra l'interprétation proposée par K. A. Kitchen⁶²⁴ : *Mḥ.t-wsḥ.t* et *T3-n.t-spḥ* furent toutes deux épouses du grand prêtre *Šd-sw-Nfr-Tm*, et reçurent elles-mêmes en cette qualité le titre de grandes prêtresses de Ptah ; de la sorte, elles étaient *belles-filles* de *T3-pš-n-Is.t* (*s3.t* en égyptien⁶²⁵), et «sœurs» par les liens polygames du mariage. Comme *Šd-sw-Nfr-Tm* vécut sous Chéchonq I, *Mḥ.t-wsḥ.t* avait probablement pour père le grand chef *Nmrt* (1°), et pour grand-mère son homonyme *Mḥ.t-wsḥ.t* ; tandis que *T3-n.t-spḥ* était fille d'un souverain de la XXI^e dynastie tanite. Ainsi la sœur ou la demi-

⁶¹⁸Voir la note précédente et l'*onomasticon*, s.v. *Wsirkn* 2°.

⁶¹⁹IDEM, *Ibidem*, p. 45 ; 50.

⁶²⁰M. MALININE-G. POSENER-J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapeum*, p. 31, d., l. 12-13.

⁶²¹Voir la leçon revue par H. KEES, 'Der Hohepriester von Memphis Schedsunefertem', in *ZÄS*, 87, 1962, p. 141, l.

⁶²²L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo* (CGC 654-950), III, Berlin, 1930, n° 741, p. 68, col. 6-8.

⁶²³P. PAMMINGER, 'Das «Schedsunefertem-Problem»', in *CdÉ*, 69, 1994, p. 38.

⁶²⁴K. A. KITCHEN, *TIP*, § 90-91.

⁶²⁵Sur l'ambiguïté des termes de parenté égyptiens, voir M. L. BIERBRIER, *The Late New Kingdom in Egypt (c. 1300-664 B.C.). A Genealogical and Chronological Investigation*, Liverpool, 1975, p. 14.

sœur du fondateur de la XXII^e dynastie fut-elle mariée au plus grand homme de Memphis, qui était lui-même allié à la dynastie de Tanis. Ce processus ne fut pas sans conséquence sur le plan de l'onomastique ; en effet, alors que les grands prêtres de la lignée memphite portaient des noms égyptiens depuis au moins six générations,⁶²⁶ l'un des fils de *šd-sw-Nfr-Tm* et de *Mḥ.t-wšḥ.t*, elle-même fille de grand chef *machouach*, reçut le nom vieux libyque de son oncle Chéchonq I ; et cette pratique basilophore se poursuivit pendant trois générations, puisque les descendants de *ššnq* (3^o) se nommèrent *Wsirkn* (4^o), *Tkrit* (3^o) et *Wsirkn* (8^o), du nom des souverains libyens successifs.

Enfin Osorkon I, fils royal de Chéchonq I, eut notamment pour épouse une fille de Psousennès II, le dernier pharaon de la XXI^e dynastie tanite — qui avait déjà accordé au futur Chéchonq I d'instituer une fondation culturelle en faveur de son père, le grand chef *Nmrt* (1^o)⁶²⁷ — ; la princesse se nommait *M3'.t-k3-R'*, prophétesse d'Hathor, maîtresse de Dendera, et mère divine de Horsemataouy.⁶²⁸

Tels sont quelques fils d'une toile qui se tissa sur au moins quatre générations, de *ššnq* (1^o) à Osorkon I, entre la lignée *machouach* montante et les grandes familles égyptiennes. On voit que les femmes, vecteurs des alliances matrimoniales, jouèrent un rôle important dans le rapprochement ; le mariage de *Mḥ.t-wšḥ.t* avec *šd-sw-Nfr-Tm*, par exemple, fut à l'origine de l'introduction d'une onomastique vieux libyque dans une famille égyptienne traditionnelle.

2.2.3. De Chéchonq I (ca. 945) à la fin du VIII^e siècle La période libyenne

Voici dix ans, A. Leahy⁶²⁹ publia un *Essay in Interpretation* sur la période libyenne en Égypte, devenu classique principalement dans les milieux anglo-saxons⁶³⁰ ; les monuments égyptiens, qui véhiculent l'image de Libyens largement acquis aux modèles culturels de la vallée, seraient trompeurs, car les nouveaux maîtres seraient fondamentalement restés attachés à leurs traditions. Cependant, la méthode de l'auteur se heurte d'emblée au problème des sources : refusant le secours de celles que nous possédons, il ne peut à l'inverse fonder sa théorie sur aucune donnée positive et documentée, comme il l'annonce d'ailleurs au début de son essai. «Much of what I have

⁶²⁶L. BORCHARDT, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung von Punkten der Ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung*, Le Caire, 1935, p. 102.

⁶²⁷Voir l'*onomasticon*, s.v. *Nmrt* 1^o, doc. Ia.

⁶²⁸Voir l'*onomasticon*, s.v. *Wsirkn* 3^o.

⁶²⁹A. LEAHY, *The Libyan Period in Egypt : an Essay in Interpretation*, in *LibStud*, 16, 1985, p. 51-65.

⁶³⁰Cf. K. A. KITCHEN, 'The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt', p. 15-27 ; D. O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', p. 29-113 ; M. C. PEREZ-DIE, 'Fouilles récentes à Hérakléopolis Magna', in A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B. C.*, London, 1990, p. 115-129 ; D. WHITE, 'Before the Greeks came', p. 31-44.

to offer is speculative, and necessarily so, for while Egyptian culture is relatively well documented, that of the Libyans is obscure in Egypt and totally unrecorded in their own country».⁶³¹ Pour pallier la difficulté, des comparaisons avec d'autres périodes de pouvoir «étranger» sur l'Égypte sont quelquefois tentées par l'auteur, mais leur secours est limité, voire illusoire, car les processus d'interactions culturelles en œuvre dans chaque situation s'insèrent dans des contextes historiques très différents — quoi de commun, en effet, entre le «noyautage» matrimonial opéré par les grands chefs *machouach* et la conquête militaire soudaine des Macédoniens, qui «libérèrent» le pays d'un joug étranger pour imposer le leur depuis une capitale installée *ad Ægyptum* ? A. Leahy se propose de mettre en évidence quatre phénomènes caractéristiques de l'époque, dont il attribue la genèse à l'influence culturelle des Libyens : une fragmentation du pouvoir, une érosion de la conception traditionnelle de la royauté, une évolution distincte de l'écriture dans le Nord (démotique) et dans le Sud (hiéroglyphique anormal) — où l'influence libyenne se serait moins fait sentir —, une transformation des pratiques funéraires au profit d'inhumations familiales à l'intérieur même de l'enceinte sacrée des sanctuaires (pour les familles élevées).⁶³² Pour les deux premiers points, l'auteur fonde essentiellement sa théorie sur l'idée qu'il s'est forgée *a priori* des traditions libyennes du pouvoir comme «a loose confederation reinforced by family alliances and appointments, not a centralised monarchy»⁶³³ ; nous verrons plus loin que les rapports entre l'institution pharaonique et celle de la (ou des) chefferie(s) libyenne(s) ne furent pas uniformes pendant toute la période ; en outre, la centralisation de l'autorité royale, au début du règne chéchonquide, ne saurait être comparée avec le morcellement du pouvoir qui se développa dans un second temps ; l'interprétation d'A. Leahy ne prend pas en compte ces phases évolutives. En ce qui concerne les transformations graphiques et linguistiques (internes à l'égyptien), il serait difficile d'établir que, dans l'ensemble des facteurs historiques concomitants, la présence libyenne leur fut déterminante : la pertinence de l'opposition entre un Nord «libyen» et un Sud «épargné», qui aurait engendré une évolution différente de la langue et de l'écriture, devra être revue dans les conclusions du présent chapitre. Quant aux particularités funéraires de la Troisième Période Intermédiaire, S. L. Gosline⁶³⁴ vient justement de montrer, à l'inverse, que les caractéristiques réunies dans la nécropole de Tanis ne se retrouvent sur aucun site indigène en Afrique du Nord.

⁶³¹IDEM, *Ibidem*, p. 52.

⁶³²IDEM, *Ibidem*, p. 58-62.

⁶³³IDEM, *Ibidem*, p. 59.

⁶³⁴S. L. GOSLINE, 'Libyan Period Royal Burials in Context', in *LibStud*, 26, 1995, p. 1-20 ; on soulignera notamment une réflexion méthodologique de l'auteur : «...it is all too easy to attribute an unfamiliar cultural trait to a little known group» (p. 5) ; tout ce qui est neuf, ou apparemment tel, dans la période libyenne n'est pas nécessairement le fait des Libyens.

Nous nous concentrerons pour notre part, non sur les traits dans lesquels l'influence allogène peut être seulement conjecturée, mais sur les faits dont la nature libyenne apparaît de façon explicite. Dans cette perspective, la culture libyenne se manifeste de façon indubitable au travers de nos documents sous (au moins) deux aspects importants : l'exercice de l'institution des grands chefs ethniques *Machouach*, *Rebou*, *Mhs*, *Šmyn* (ainsi que les insignes associés à cette institution, telles les plumes spécifiques *machouach* et *rebou*) et l'introduction d'une onomastique vieux libyque persistante ; le premier aspect sera abordé d'abord, car l'évolution dont il témoigne permet d'organiser l'examen du second en périodes historiques.

À l'origine, *wr* ('3), «(grand) chef», est une expression égyptienne traduisant le titre d'un dynaste ou d'un chef étranger. Dans le récit de la campagne de Merenptah, il qualifie déjà le chef *rebou*, dont les frères sont également dits *sn.w n p3 wr n Rbw*, «frères du chef du *Rebou*», les femmes, *ḥm.wt n p3 wr ḥsy n Rbw*, «femmes du misérable chef du *Rebou*», et les fils, *ms.w (n) wr.w '3*, «enfants de grands chefs (sic)⁶³⁵», *ms.w (n) wr.w*, «enfants de chefs», ou *ms.w (n) wr n Rbw*, «enfants (du) chef du *Rebou*».⁶³⁶ Une fois installés dans la vallée, les Libyens adoptèrent l'expression égyptienne. Les aspects de l'institution libyenne que leurs monuments permettent de révéler furent mis en évidence par J. Yoyotte, dans son étude sur «Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne»⁶³⁷ ; nous soulignerons seulement ici quelques faits importants pour notre propos. Depuis que l'on a renoncé à la lecture berbère des signes 𓏏 ,⁶³⁸ l'interprétation du titre de plusieurs personnages doit être revue. En effet, on trouve à l'époque libyenne les expressions *wr* ('3), «(grand) chef»,⁶³⁹ *ms (n) wr* ('3), «enfant de (grand) chef»,⁶⁴⁰ *s3 n ms (n) wr*, «fils d'enfant de chef»,⁶⁴¹ *ms (n) wr '3...*, *s3 ms (n) wr*, «enfant de grand chef..., fils d'enfant de chef»,⁶⁴² *s3.t n wr '3 n M'*, «fille de grand chef des *Ma*»⁶⁴³ et *s3.t n ms (n) wr/s3.t (n) ms n wr*, «fille d'enfant de chef».⁶⁴⁴ Le titre de «grand chef» semble héréditaire et indivisible, au moins à l'origine ; les fils d'un chef peuvent porter le titre manifestement prestigieux d'«enfant

⁶³⁵Le signe *wr* est suivi du déterminatif du pluriel, comme si toute l'expression *ms.w wr.w* formait un seul mot.

⁶³⁶*KRI*, IV, 8, 5 ; 7-8 ; IV, 9, 6 ; IV, 22, 5 ; 11.

⁶³⁷Voir aussi la mise à jour de J. BERLANDINI, 'Une stèle de donation du dynaste libyen Roudamon', in *BIFAO*, 78, 1978, p. 147-153.

⁶³⁸M. C. PEREZ-DIE-P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya*, p. 45-46 ; voir *supra* p. 12-13.

⁶³⁹Voir J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 123, § 3.

⁶⁴⁰Voir l'*onomasticon*, s.v. *Wsirhrt* ; *Wsirkn* 3° ; *Bpšs* ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 87 ; doc. 95.

⁶⁴¹Voir l'*onomasticon*, s.v. *Wyhst*.

⁶⁴²Voir *ibidem*, s.v. *Ššnq* 11°ter.

⁶⁴³P. TRESSON, 'L'inscription de Chéchanq I^{er} au Musée du Caire', in *Mélanges Maspero*, I, 2, Le Caire, 1935-1938 (*MIFAO*, 66), p. 822, l. 12.

⁶⁴⁴G. MASPERO, 'Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire', in *ZÄS*, 21, 1883, p. 69, cf. l'*onomasticon*, s.v. *Wsirkn* 12° ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 96.

de chef» et, à la génération suivante, de «fils d'enfant de chef» ou même à nouveau d'«enfant de chef» ; on observera que les documents ne nous ont pas encore fait connaître une «enfant (*ms*) de chef», seules sont nommées des «filles (*s3.t*) de chef» ou «filles (*s3.t*) d'enfant (*ms*) de chef». Tant que le père exerce la fonction, c'est-à-dire vraisemblablement le plus souvent jusqu'à sa mort,⁶⁴⁵ le fils héritier demeure «enfant», tandis que ses frères ne seront jamais «chefs» eux-mêmes ; si le fils héritier mourait avant son père, la fonction pouvait sauter une génération, comme nous le verrons plus loin.

L'exemple du grand chef des *Ma* Pétêsis et de ses fils, lointains héritiers de la grande chefferie de Chéchonq I, illustre le mode de succession du titre libyen. L'an 28 de Chéchonq III (*ca.* 808/803), le taureau Apis du Serapeum de Memphis meurt et le grand chef Pétêsis lui érige une stèle en compagnie de son fils Pef̄tjaouaouybast, lequel exerce la fonction de grand prêtre de Ptah⁶⁴⁶ ; ce dernier personnage avait hérité son sacerdoce de son père, qui le devait lui-même à son père *Tkrit* (4°). On voit donc qu'à cette date, Pétêsis avait abandonné le pontificat de Ptah à son fils aîné, mais continuait d'exercer la fonction de grand chef. Le nouvel Apis vécut 26 ans. Pourtant c'est encore Pétêsis, dont la santé était forte, qui érigea les stèles du Serapeum l'an 2 de Pami (*ca.* 782/777).⁶⁴⁷ Cependant le grand prêtre de Ptah qui le seconde n'est plus Pef̄tjaouaouybast, sans doute décédé entre-temps, mais Harsiêse, un autre fils de Pétêsis ; et ce dernier conserve toujours le titre de grand chef. On notera au passage, *cum grano salis*, qu'Harsiêsis avait nommé l'un de ses fils «Que vive Pétêsis» (*'nh-p3-di-Is.t*)⁶⁴⁸ — selon une formule laudative le plus souvent réservée aux rois —, comme s'il voulait témoigner lourdement de sa bienveillance envers un père dont la longévité retardait peut-être l'échéance de la succession... On ignore combien de temps vécut encore Pétêsis, mais la patience de son fils finit par être récompensée, car il porte enfin le titre de «grand chef des *Ma*» dans son tombeau memphite.⁶⁴⁹

Cet exemple est éclairant, car il montre comment l'exercice du pouvoir était déterminé par la superposition de deux structures, libyenne, pour l'institution de la grande chefferie répondant à ses propres règles de succession, et égyptienne, pour les sacerdoces et autres fonctions politiques traditionnelles ; ainsi *Nsy* et *P3-šd-B3st.t* furent tout à la fois chefs

⁶⁴⁵À la fin de la période, *Ns-n3-ʿ3y* est cependant qualifié de «fils aîné, grand chef des *Ma*», alors que son père, le prince *B3k-n-nfy*, vit toujours, N.-Chr. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au Musée du Caire JE 48862 et 47086-47089*, Le Caire, 1981 (*MIFAO*, 105), I. 18-19 ; d'autre part, sous Ramsès III, *Kpwr* est dit '3 («grand personnage»), tandis que son fils est «chef» lui-même (voir *onomasticon*, s.v. *Kpwr*) — mais l'institution était encore vue de l'extérieur, avec l'acuité ethnographique d'un pourfendeur de «barbares».

⁶⁴⁶M. MALININE-G. POSENER-J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapeum*, p. 19-20, n° 21.

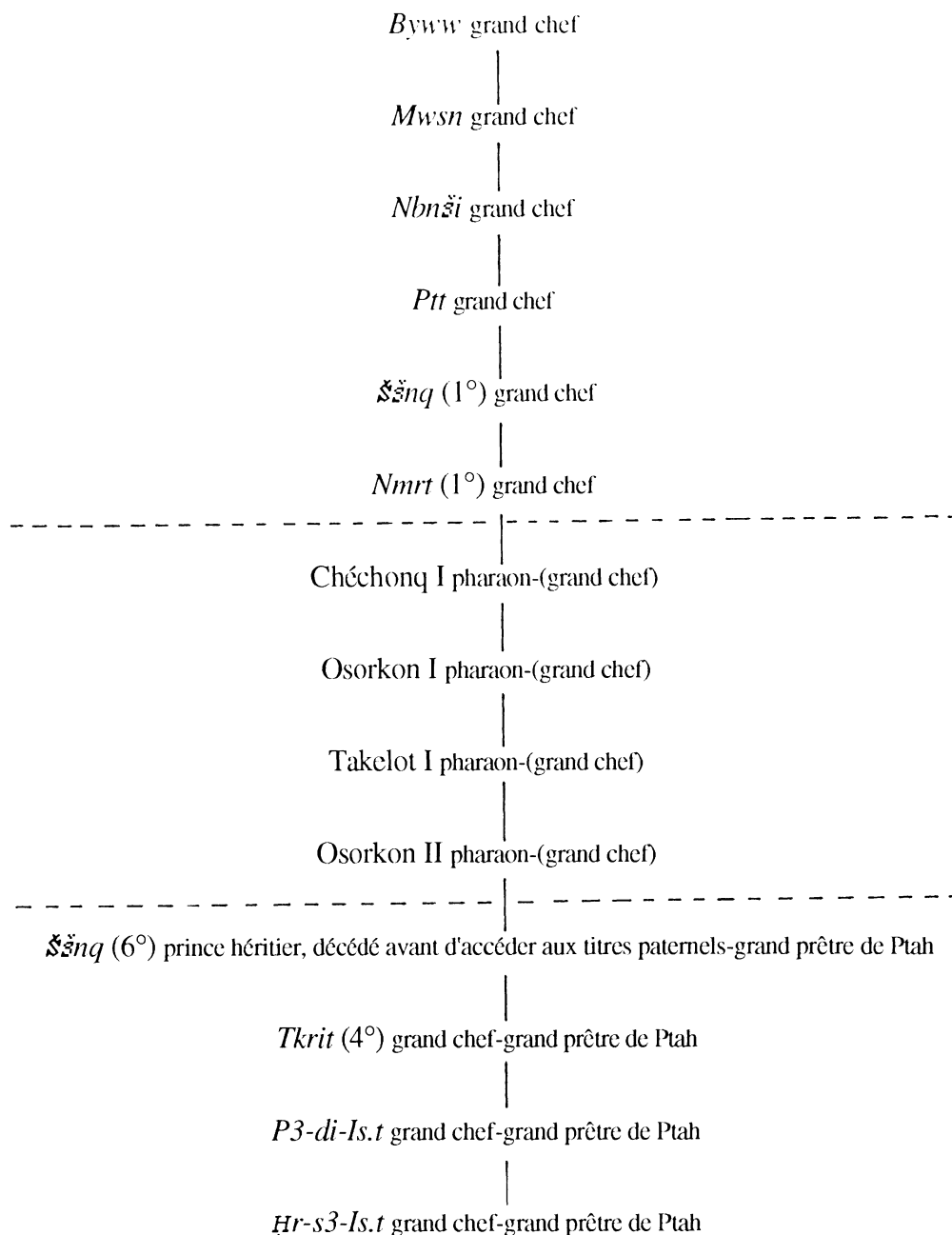
⁶⁴⁷IDEM, *Ibidem*, p. 21-23, n° 22-23.

⁶⁴⁸IDEM, *Ibidem*, p. 23, n° 23, g. 12.

⁶⁴⁹A. BADAWI, 'Das Grab des Kronprinzen Scheschonk Sohnes Osorkon's II. und Hohenpriesters von Memphis', in *ASAÉ*, 54, 1957, p. 153.

des *Mhs* et quatrièmes prophètes d'Amonrasonter,⁶⁵⁰ et Chéchonq I, grand chef des *Ma*, chef des chefs... et Pharaon. Ceci nous amène à considérer la grande chefferie d'un point de vue diachronique. Si l'on prend comme fil conducteur l'évolution du rapport entre les structures libyenne et égyptienne du pouvoir, trois phases peuvent être dégagées (le *stemma* suivant illustrera notre exposé).





⁶⁵⁰K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien*, A 9, d, l. 5-6 ; H. M. STEWART, *Egyptian Stelae*, n° 4, p. 4 ; pl. 3 ; H. JACQUET-GORDON, 'The Illusory Year 36 of Osorkon I', p. 63-68, *cf. supra* p. 28-29.

LA LIGNÉE DES PREMIERS GRANDS CHEFS DES *MA*

1) Depuis leur arrivée en Égypte jusqu'à l'avènement de *Nmrt* (1°), l'autorité des ancêtres de Chéchonq I reposait sur leur qualité de «grands chefs des *Machouach*». Au début de sa carrière, le futur fondateur de la XXII^e dynastie exerçait lui aussi cette fonction suprême ; mais bientôt, il accéda en outre au rang de pharaon.⁶⁵¹ Du côté égyptien, l'on mit parfois un certain temps à accepter le nouveau statut du chef libyen, car, l'an 2 de son règne, les hiéroglyphes de Karnak dataient toujours leurs

⁶⁵¹Voir l'*onomasticon*, s.v. *Ššnq* 2°.

monuments «du grand chef des *Ma* Chéchonq»,⁶⁵² sans évoquer sa qualité royale. À l'inverse, une fois sa titulature pharaonique adoptée, celle-ci ne mentionne plus sa fonction de grand chef.

2) Dès lors, celle-ci nous devient invisible pendant plusieurs générations, mais elle continue, en substrat, d'être transmise parallèlement à la royauté égyptienne. Il faut croire que le protocole reconnaissait à celle-ci un plus grand prestige ; sous le règne de Chéchonq I, deux sœurs du nouveau pharaon et un cousin, qui ne pouvaient encore se réclamer d'ascendance royale, sont qualifiés de «fille du grand chef des *Ma*»⁶⁵³ et de «fils d'enfant du chef des *Ma*»,⁶⁵⁴ mais les titres de fils/fille royal(e) (*s3/s3.t nsw*) s'y substituent par la suite. La disparition temporaire du titre de grand chef, qu'avait observée J. Yoyotte,⁶⁵⁵ fut remise en question par P. Vernus,⁶⁵⁶ d'après la titulature de *Ywpt* (1^o) lue par G. Maspero⁶⁵⁷ sur les bandelettes d'une momie : *ḥm-ntr tpy n Imn-R' mr mš' wr* , *Ywpt*. P. Vernus comprenait la séquence *wr*  comme le titre «chef des *Ma*», mais le signe que Maspero lut  est vraisemblablement le groupe , qui représente une graphie du mot *ḥ3wty* sur un autre monument⁶⁵⁸ comportant une titulature parallèle du même *Ywpt* (1^o) ; le titre de celui-ci, dans les deux occurrences, était selon toute probabilité «premier prophète d'Amonra(sonter), généralissime et commandant (*mr mš' wr, ḥ3wty*)» : aucun élément ne permet de penser que la grande chefferie des *Ma* aurait quitté dès cette époque la lignée royale. Le texte d'une célèbre statue d'Osorkon II suggère plutôt le contraire ; le roi y souhaite en effet que la divinité garantisse à sa progéniture l'exercice des grandes fonctions du royaume : «...[tandis que tu confirmeras] ma descendance, la semence sortie de mon corps, comme grands seigneurs de l'Égypte, princes héritiers, premiers prophètes d'Amonrasonter, grands chefs des *Ma*, [grands chefs] des *ḥ3sty.w*, prophètes de Hérichef roi des Deux Terres, lorsque je l'aurai ordonné». ⁶⁵⁹

⁶⁵²J.-M. KRUCHTEN, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXIII^e dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon*, Lovanii, 1989 (OLA, 32), p. 49, fgt. 4 b, l. 1 ; pl. 3.

⁶⁵³L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten*, p. 68, col. 6-7 (*Mḥt-wsḥt*) ; P. TRESSON, 'L'inscription de Chéchanq I^{er}', p. 822, l. 12 (*Is.t-n-3ḥ-bit*).

⁶⁵⁴Voir l'*onomasticon*, s.v. *Wyhst*.

⁶⁵⁵J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 138, § 18.

⁶⁵⁶P. VERNUS, 'Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (II)', in *BIFAO*, 75, 1975, p. 71, n. 8.

⁶⁵⁷G. MASPERO, *Les momies royales de Déir el-Baharî*, Le Caire, 1889 (*MMAF*, 1), p. 573 ; cf. *PM*, I, 2, p. 666, II.

⁶⁵⁸R. A. CAMINOS, 'Gebel Es-Silsilah N° 100', in *JEA*, 38, 1952, pl. XI, col. 7 ; cf. col. 5 et pl. XII, 36.

⁶⁵⁹H. JACQUET-GORDON, 'The Inscriptions on the Philadelphia-Cairo Statue of Osorkon II', in *JEA*, 46, 1960, p. 16, l. 7-9 ; cf. J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 136, § 15.

3) Cependant, le règne d'Osorkon II fut très long, *ca.* 40/45 ans,⁶⁶⁰ au point que ses fils Hornakht (C), *Nmrt* (3°) et *Ššnq* (6°) décédèrent avant lui, et le trône de l'Égypte revint à Chéchonq III, dont les parents nous sont inconnus. Ces circonstances ne furent pas sans conséquence, car pour la première fois depuis plusieurs générations, les fonctions égyptienne et libyenne de pharaon et de grand chef des *Ma* cessèrent de se superposer. En effet, *Ššnq* (6°) mourut alors qu'il était «premier prince héritier de sa Majesté» et grand prêtre de Ptah à Memphis (cette dernière fonction ayant désormais échappé à la vieille famille égyptienne de *Šd-sw-Nfr-Tm*) ; mort trop jeune, il n'exerça jamais les fonctions de pharaon et de grand chef que détenait son père ; mais si la royauté quitta la lignée, la grande chefferie, en revanche, lui resta attachée : comme le prestige supérieur du trône ne l'occultait plus, la fonction *machouach* reparut aussitôt dans les titulatures. En effet, *Tkrit* (4°), fils de *Ššnq* (6°), hérita de son père le sacerdoce de grand prêtre de Ptah, et de son grand-père Osorkon II, le titre de grand chef des *Ma*. Alors commença le temps de ces «principautés du Delta» dont J. Yoyotte écrit l'histoire ; la grande chefferie *machouach* se divise — ou de nouvelles familles apparaissent —, la fonction royale également, le pouvoir se fragmente au point que le Nord comptera au moins quatre rois (*nsw*) et neuf grands chefs contemporains à l'époque de la campagne du kouchite Pi(ankh)y⁶⁶¹ (*ca.* 728/726) ; dans le Sud, c'est également au lendemain du règne d'Osorkon II que fleurit la «XXIII^e dynastie thébaine», qui règne désormais parallèlement aux souverains nordistes.

On peut ainsi proposer de voir dans les modifications successives du rapport entre les structures libyenne et égyptienne du pouvoir un facteur qui aurait joué un rôle important dans l'évolution politique de la période libyenne ; dans cette perspective, celle-ci connut deux phases : 1) l'une s'étend depuis l'avènement de Chéchonq I, *premier grand chef pharaon*, à la mort d'Osorkon II, *dernier pharaon grand chef*. 2) La seconde commence lorsque les fonctions de pharaon et de grand chef *ne sont plus cumulées par un seul et même personnage*. Nous étudierons en fonction de cette périodisation le second trait libyen caractéristique de la période.

L'élargissement sensible de notre *corpus* onomastique à partir du pontificat de Hérihor, et surtout dès l'avènement de la XXII^e dynastie, invite à formuler des observations quantitatives — non pas «statistiques», car la nature de notre documentation ne donne pas prise à cette science. Le tableau suivant répartit en quatre périodes les personnages porteurs d'un nom vieux libyque dont l'activité *peut être datée* avec suffisamment de précision : 1° la XXI^e dynastie, depuis *ca.* 1070 jusqu'à *ca.*

⁶⁶⁰D. A. ASTON, 'Takeloth II - a King of the «Theban Twenty-Third Dynasty»?', in *JEA*, 75, 1989, p. 148.

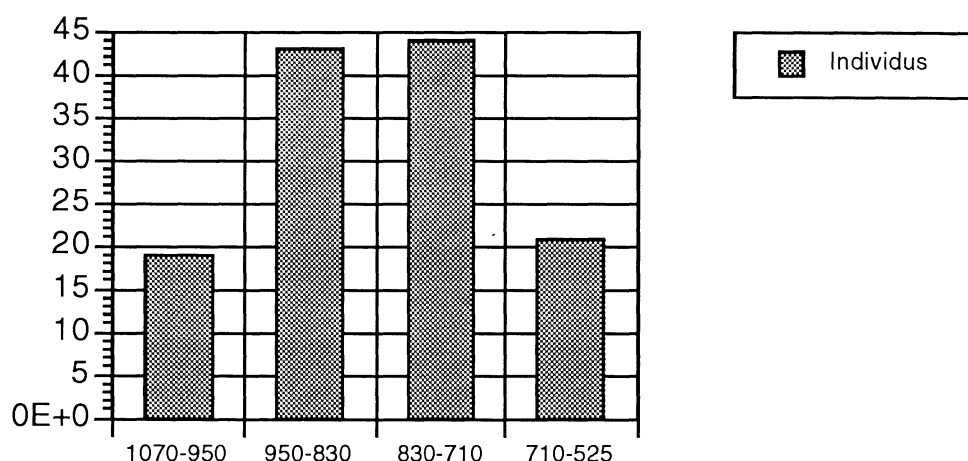
⁶⁶¹J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 125-126, doc. 16 ; 128-130, § 7.

950⁶⁶² ; 2° la première phase libyenne, depuis *ca.* 950 jusqu'à *ca.* 830 ; 3° la seconde phase libyenne, couvrant à nouveau une période de 120 ans environ, jusqu'au début de la XXV^e dynastie kouchite (conquête de l'Égypte par Chabaka *ca.* 714) ; 4° les XXV^e et XXVI^e dynasties, de *ca.* 710 à 525. On n'oubliera pas que les tendances traduites par l'onomastique accusent habituellement un retard d'une génération ; en effet, les informations prosopographiques contenues dans nos documents concernent le plus souvent la période d'activité de personnages ayant atteint l'âge mûr, alors que leur nom propre a le plus souvent été choisi par les parents au moment de la naissance.

NOMBRE D'INDIVIDUS DATÉS PORTANT UN NOM VIEUX LIBYQUE

1070-950	950-830	830-710	710-525	Total
19	43	44	32	138

Dans ce diagramme (et dans les prochains), les occurrences de la période kouchito-saïte, plus longue (185 ans) que les précédentes (120 ans), sont affectées d'un coefficient de 120/185.

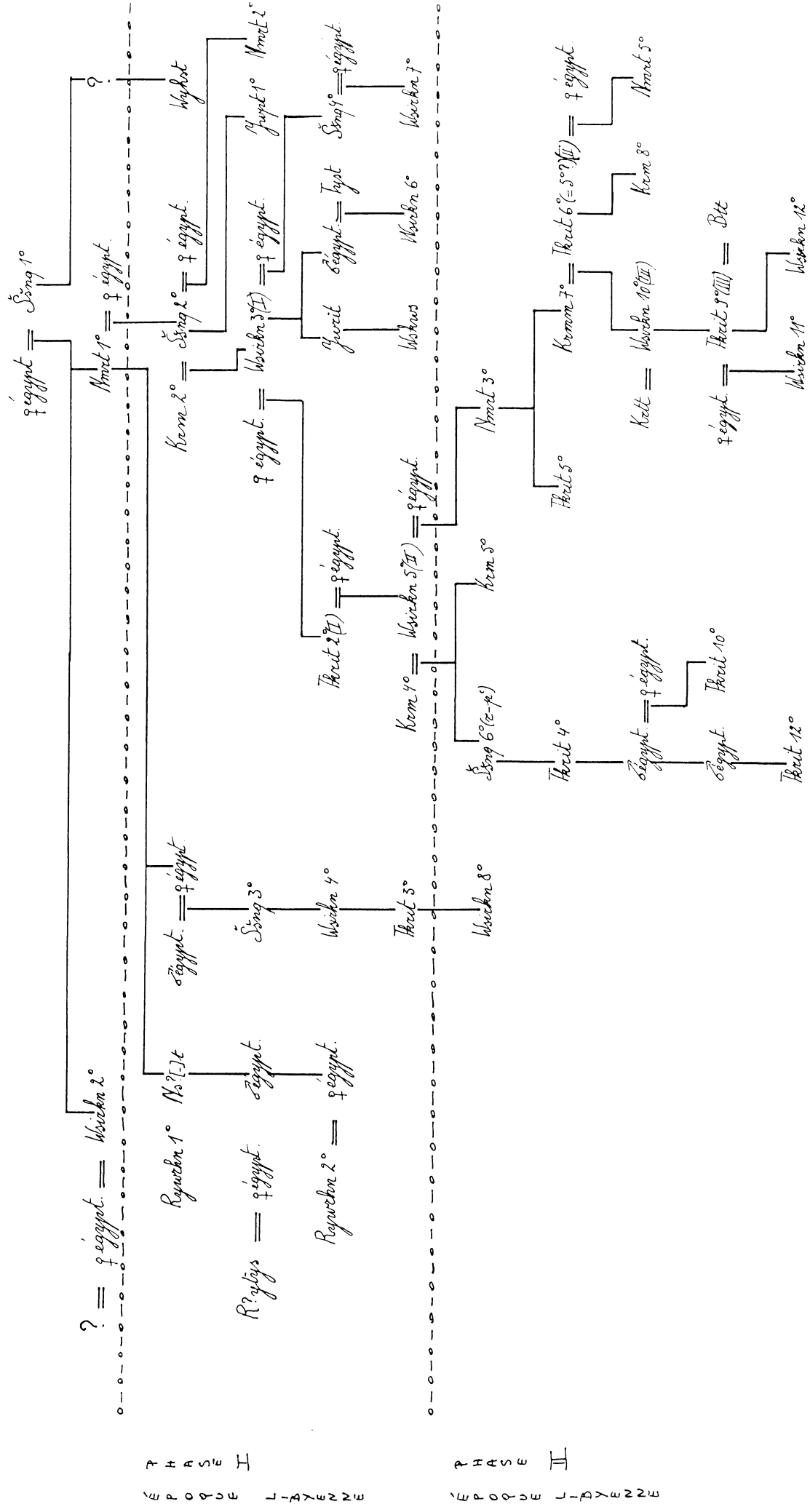


Cette répartition des occurrences est le produit de deux facteurs : d'une part, la quantité absolue de personnages qui portèrent un nom vieux libyque dans la frange productrice de monuments de la société égyptienne, de l'autre, le tamisage du temps et le progrès des découvertes archéologiques ; à cela s'ajoute que seuls sont répertoriés les individus datés de manière suffisamment précise pour être répartis dans l'une de nos divisions chronologiques — on peut néanmoins supposer que les non datés renforceraient les tendances observées, car une majorité en est attribuée à «l'époque libyenne» (*ca.* 950-710).

⁶⁶²Les fils de Hérihor sont incorporés dans cette période.

Cette dernière, dont les deux phases sont homogènes, constitue clairement le noyau florissant de l'onomastique vieux libyque. Les anthroponymes les mieux représentés sont évidemment les noms «célèbres», ceux que portèrent les rois et les reines, *Ššnq*, *Wsirkn*, *Tkrit*, *Nmrt*, *Krm(m)*... Cependant, et il faut le souligner, tous ces noms avaient fait leur apparition en Égypte *avant* le règne de Chéchonq I. L'explosion quantitative que provoqua l'avènement de celui-ci est d'abord un phénomène d'ascension familiale : Chéchonq et tout le clan de sa parenté avaient désormais accès au statut et aux fonctions dont l'exercice garantissait une vaste publicité monumentale ainsi qu'un soin funéraire particulier. Cela eut pour conséquence d'immortaliser l'onomastique vieux libyque qui coulait, jusqu'alors en silence, dans les veines généalogiques de la famille *machouach*. L'importance de ce phénomène est illustrée par le *stemma* de la page suivante (fig. 2), qui réunit les membres du lignage caractérisés par cette anthroponymie libyenne.

À cette généalogie doivent en outre être rattachés *Wsirkn* (9°), *Tri(r)t* et *Knhšš*, apparentés à *Nmrt* (2°) ou (3°). Le *stemma* comprend au moins 22 individus depuis la génération de Chéchonq I jusqu'à celle d'Osorkon II et, encore 18 ou 19 personnes par la suite — autrement dit, près de la moitié du *corpus* daté pour l'ensemble de la période libyenne. L'histoire de l'onomastique vieux libyque à cette époque est donc avant tout une histoire de famille. Certes, chaque classe d'âge comprend des frères et sœurs portant des noms égyptiens, mais à tous les niveaux reparaît quelque nom libyen. La vitalité de cette anthroponymie caractéristique traduit vraisemblablement, dans une certaine mesure, le sentiment d'une origine ethnique commune. On peut cependant se demander quelle valeur gardaient encore les noms vieux libyques remployés génération après génération : la coutume de donner au nouveau-né le nom de son grand-père, d'une part, la mode onomastique suscitée par l'exemple du Prince, de l'autre, durent contribuer à multiplier l'usage des quelques noms que connotait l'exercice du pouvoir — le premier phénomène s'exprime par exemple chez les petits-fils d'Osorkon I, car trois cousins au moins reçurent le nom *Wsirkn* (5°, 6°, 7°) de leur grand-père ; la famille des grands prêtres memphites, dont les enfants portèrent pendant quatre générations [*Ššnq* (3°), *Wsirkn* (4°), *Tkrit* (3°), *Wsirkn* (8°)] le nom du souverain régnant constitue un exemple frappant du second phénomène. On observe à cet égard un parallélisme entre les anthroponymes vieux libyques les mieux attestés et le développement, à partir de la première moitié du VIII^e siècle, d'une onomastique bâtie sur la formule laudative «Que vive Tel Souverain» : aux nombreux *Ššnq* (plus de 50 attestations toutes périodes confondues), *Wsirkn* (26 attestations toutes périodes confondues), *Tkrit* (près de 17 attestations toutes périodes confondues), *Krm(m)* (14 attestations toutes périodes confondues) et *Nmrt* (9 attestations toutes périodes confondues) répondent les 'nh-*Ššnq* (28 attestations), 'nh-*Wsirkn* (8 attestations), 'nh-*Tkrit* (10 ou 11 attestations), 'nh-*Krm*



P H A S E I
 É P O Q U E L I B Y E N N E

P H A S E II
 É P O Q U E L I B Y E N N E

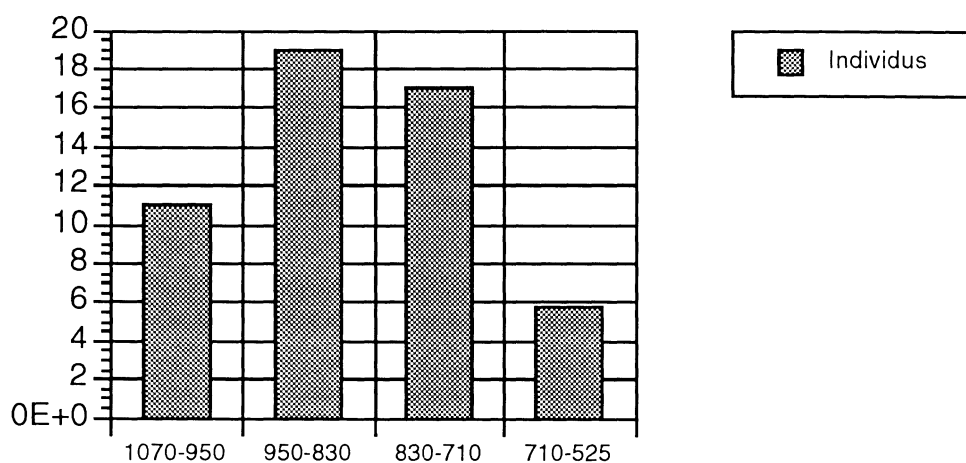
Fig. 2 : LES NOMS VIEUX LIBYQUES DES XXIIIe ET
 XXIIe DYNASTIES

(une attestation) et *'nh-Nmrt* (une attestation).⁶⁶³ La fortune d'une dynastie transforma le destin de noms propres dont la faveur eût été moindre dans un autre contexte historique — la diffusion du vieux libyque *ššnq*, profondément enraciné dans sa terre d'accueil, contraste avec la rareté de ce nom, voire son absence complète du domaine proprement libyque.

Afin de contourner les effets de la «mode princière» sur la répartition chronologique des occurrences, quelques expériences peuvent être tentées. Premièrement, on ne comptabilisera pas les noms de plus d'une attestation portés par au moins un souverain ou un grand prêtre d'Amon : *Ywpt*, *Wsirkn*, *Mshrt*, *Nmrt*, *ššnq*, *Krm*, *Tkrit*.⁶⁶⁴ Ensuite, dans une perspective plus qualitative, on comptera pour chaque période, d'une part, le nombre de noms vieux libyques *différents*, d'autre part, le nombre de noms vieux libyques *nouveaux* (c'est-à-dire inconnus des périodes précédentes) dans le *corpus*. Les diagrammes seront commentés conjointement.

I NOMBRE D'INDIVIDUS DATÉS PORTANT UN ANTHROPONYME VIEUX LIBYQUE NON CONNOTÉ

1070-950	950-830	830-710	710-525	Total
11	19	17	9	56

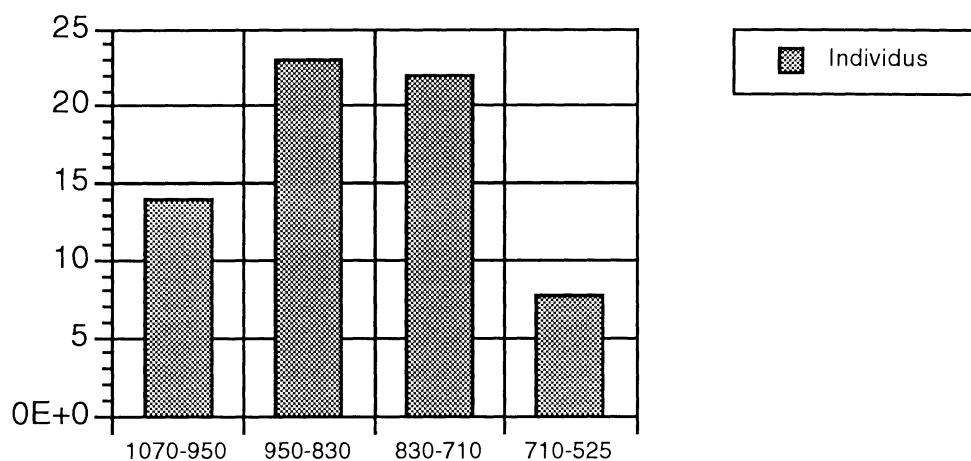


⁶⁶³A. LEAHY, «May the King live» : The Libyan Rulers in the Onomastic Record', in A. B. LLOYD (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. G. Griffiths*, London, 1992 (*Occasional Publications*, 8), p. 147-154.

⁶⁶⁴Le nom de lecture douteuse *Ns²*]. Il est également rejeté, car il pourrait s'agir d'un *Nmrt*.

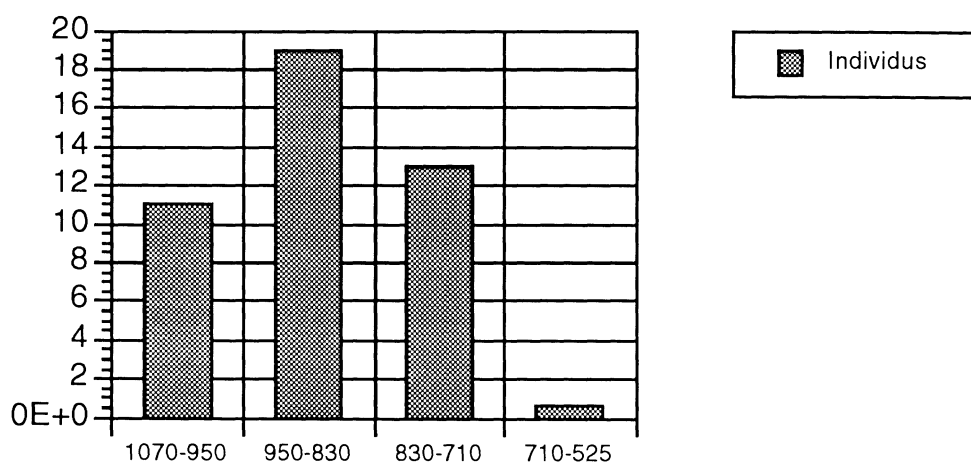
II NOMBRE D'ANTHROPONYMES VIEUX LIBYQUES DIFFÉRENTS

1070-950	950-830	830-710	710-525
14	23	22	12



III NOMBRE D'ANTHROPONYMES VIEUX LIBYQUES NOUVEAUX

1070-950	950-830	830-710	710-525	Total
11	19	13	1	44



Nous pouvons supposer que les trois diagrammes, dont le profil est similaire, sont corrélés dans une certaine mesure à la vitalité de l'onomastique vieux libyque. Celle-ci, déjà bien représentée sous la XXI^e dynastie, se développe dès l'avènement de Chéchonq I ; le léger tassement observé dans la deuxième phase libyenne se marque en revanche par une différence trop faible pour permettre quelque conclusion assurée — le diagramme III, plus tranché à cause de la méthode de comptage, montre que la documentation de cette période voit apparaître une quantité encore significative de nom nouveaux. À l'époque kouchito-saïte, la palette onomastique diminue très nettement et le seul anthroponyme nouveau est celui de *Bby* (les femmes portant ce nom constituent les deux tiers des individus dont l'anthroponyme vieux libyque n'est pas connoté par le pouvoir royal) : l'onomastique vieux libyque tend alors à se fossiliser autour de quelques anthroponymes de grand renom.

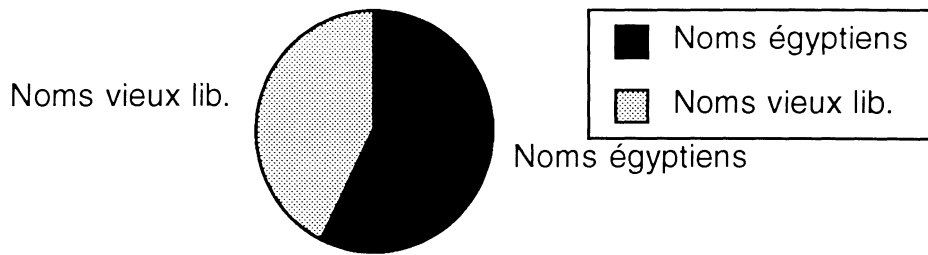
Les représentations que l'on a vues concrétisent utilement le profil d'un *corpus* ; on n'oubliera cependant pas que le volume de celui-ci est relativement modeste, il suffirait d'une fouille très fructueuse en découvertes prosopographiques — à l'image de celle qu'entreprit la mission espagnole à Hérakléopolis Magna — pour modifier les rapports quantitatifs entre les différentes périodes. Néanmoins, le nombre de documents sur lequel reposent nos conclusions est suffisant pour supposer que l'allure générale de l'évolution «en cloche» de l'anthroponymie vieux libyque ne serait pas bouleversée de façon dramatique par une telle découverte. On gardera également à l'esprit que notre «indicateur» onomastique révèle seulement la pointe d'un *iceberg* : les familles d'origine libyenne installées dans la vallée, tout en alimentant de noms nouveaux le répertoire de leurs hôtes adoptèrent souvent eux-mêmes des noms égyptiens. Pour illustrer ce fait, le nombre de grands chefs, d'enfants/filles de grands chefs et de «fils/filles d'enfants de grands chefs» (datés)⁶⁶⁵ porteurs de noms égyptiens peut être comparé au nombre de ceux qui portent un nom vieux libyque dans les deux phases de l'époque libyenne⁶⁶⁶ :

Noms égyptiens phase 1	Noms vieux libyques phase 1	Total	Noms égyptiens phase 2	Noms vieux libyques phase 2	Total
4	3	7	22	7	29

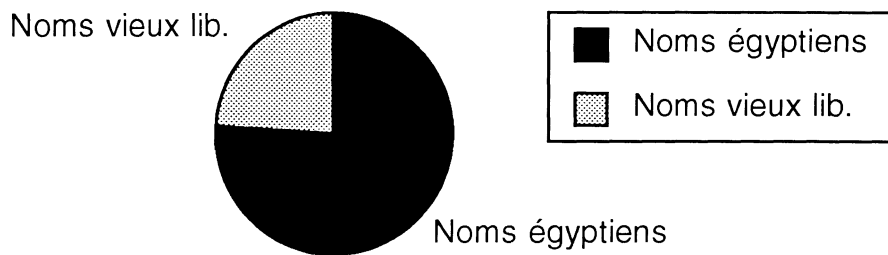
⁶⁶⁵Les personnages sont cités ci-dessous d'après le numéro d'entrée du document dans lequel ils apparaissent dans la *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque* établie par P.-M. CHEVEREAU. Ne sont pas retenus les documents 72, 74, 89, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 99.

⁶⁶⁶Première phase libyenne : documents 30 (x 2) (*Nsy* est considéré ici comme l'hypocoristique d'un nom égyptien en *Ns-* + théonyme), 31, 40 (noms égyptiens) ; 36, 165 et *Wsirkn* 3° de notre *onomasticon* (noms vieux libyques) ; seconde phase libyenne : 67 (x 4), 68/98, 72 (x 2), 75/98, 78 (x 2), 82, 87, 70/98, 71, 80, 86, 88/98, 92, 93/98 (x 2), 101 et s.v. *Wsirkn* 12° de notre *onomasticon* (*š3-Imn-i.im=s*) (noms égyptiens) ; 69/98, 78, 79, 83, 70/98, 84, 85. Voir les réflexions de J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 139, § 20 ; 149, § 42.

Phase 1 (950-830)



Phase 2 (830-710)



La propension des grands chefs et de leurs familiers à adopter une onomastique égyptienne se renforça avec le temps, pour devenir nettement majoritaire dans la seconde phase libyenne, parmi les dynastes des «principautés» du Delta.

Parallèlement à l'étude du *corpus* pris dans son ensemble, certains documents d'un intérêt particulier méritent un examen individuel. Une stèle provenant de Mout, capitale de l'oasis de Dakhla, comporte la narration pagnolesque d'un litige entourant la propriété de points d'eau — sujet très sensible dans un milieu rural qui vivait des cultures irriguées. La tranche de vie ainsi dévoilée jette quelque lueur sur les relations entretenues par le pouvoir central libyen et ses sujets les plus provinciaux — et occidentaux —, aux premiers temps du règne de Chéchonq I⁶⁶⁷ :

«L'an cinq, le quatrième mois de *peret*, seizième jour, du roi Pharaon V.S.F. Chéchonq V.S.F. aimé d'Amon. Au jour susdit de la venue du fils d'enfant de chef des *Ma*, chef de district, prophète d'Hathor maîtresse de Diospolis Parva (*H.t-sym*), prophète d'Harendotès (?)⁶⁶⁸ maître de Perdjadja, prophète de Seth maître de l'Oasis, intendant des terres irriguées, intendant des fourrés et comte des deux terres de l'Oasis, *Wyhst*, tandis qu'il se trouvait au village de Sa-Ouhât après que Pharaon V.S.F. lui eut ordonné de mettre de l'ordre dans le

⁶⁶⁷A. GARDINER, 'The Dakhleh Stela', in *JEA*, 19, 1933, pl. V-VII, première édition par W. SPIEGELBERG, 'Eine Stele aus der Oase Dachel', in *RecTrav*, 21, 1899, p. 12-21 ; sur l'attribution du monument à Chéchonq I, voir l'*onomasticon*, s.v. *Wyhst*.

⁶⁶⁸Sur cette lecture, voir le commentaire en note, *ibidem*.

pays de l'Oasis après qu'on l'eut trouvé plongé dans un état de rébellion, tandis qu'il (le pays) était *bgs* (?), le jour où il se déplaçait pour inspecter les émergences et les puits qui sont à Sa-Ouhat, les puits-*hbsw* et les puits-*ww* : il arriva pour examiner le puits artésien 'Oueben-[Rê]', après que le prophète de Seth Esbast, fils de Padi, eut déclaré en sa présence : "Vois, une inondation est répandue librement, ici, près de cette émergence de Oueben-Rê, observe-le, ce [puits] (du lieu-dit) Per-Rê près duquel tu te trouves, car c'est un puits de particuliers (*nmhwy*) qui appartient à ma mère Tayouhenout, dont la mère est Henoutnetjerou", et le prophète et comte *Wyhst* lui dit : "Tiens-toi devant Seth et [interroge-le?] en ce fameux jour où l'on fait apparaître (aux yeux de tous) la personne de ce vénérable dieu Seth, le très fort, le fils de Nout, ce grand dieu".

L'an cinq, le quatrième mois de *peret*, le vingt-cinquième jour, en sa belle fête d'*Ourechou*, tandis que le comte *Wyhst* se tenait présent (devant lui), Seth, ce grand dieu, dit : "Esbast, fils de Padi, a raison : l'inondation qui est au nord-ouest de ce puits artésien Oueben-Rê, ce puits (du lieu-dit) Per-Rê qui est à Sa-Ouhat, elle appartient à sa mère Tayouhenout. Confirme-la lui (comme sa propriété) aujourd'hui-même".

Le grand dieu dit : "Il n'y a pas deux émergences attachées à Oueben-Rê, ce puits (du lieu-dit) de Per-Rê qui est à Sa-Ouhat, mais une seule émergence. C'est dans ce *volumen* du cadastre des puits et des plantations (du lieu-dit) de Per-Rê qu'avait délivré l'administrateur (*rwḏ*) Ankhef, fils de Sethnakht, comme copie de ce cadastre de Pharaon V.S.F. Psousennès V.S.F., le grand dieu, en l'an 19, qu'on l'a trouvée".

Seth, ce grand dieu, dit : «Quant à toutes les émergences qui sont dans le domaine du champ-*i3d.t*, — celui qui [...] dans le domaine de l'ouest de Sa-Ouhat —, ce sont des sources héritières laissées libres. Elles sont dites 'Émergence de Houy', et ce sont des cours d'eau de particuliers. Il n'y a pas de cours d'eau de Pharaon V.S.F. parmi elles. Elles appartiennent au particulier qui les emportera aujourd'hui».

Le dieu dit : «Quant aux émergences au sujet desquelles Esbast, fils de Padi, est rentré dans ses droits,⁶⁶⁹ il les emportera [...]... ainsi que l'émergence de sa mère Tayouhenout. Confirme-les lui (comme sa propriété), tandis qu'elles seront confirmées pour le fils de ses fils, l'héritier de ses héritiers, sa femme et ses enfants, sans qu'il y ait d'autre enfant libre de Tayouhenout qui en prenne une part, sauf Esbast, fils de Padi" — ainsi parla Seth, le grand dieu, en présence de très nombreux [témoins], dont voici la liste nominale : le prophète de Seth, maître de l'Oasis, comte et commandant *Wyhst*, le *mtwhr* Paourdou, le *mtwhr* *Wykshr*, le *mtwhr Tnt* (ou *Tn[.]t*), le *mtwhr Kyhm*, le chef des conducteurs de char Padi- [...], le *mnḥ* Ankhef, fils de Nefnebounakht, le prophète et scribe des sceaux Padi, fils de *Kn*, le scribe du temple Tenseretekh, fils de Serdjehouty, le divin père et scribe Pakamou, [fils de ..., Untel], fils de Padi, le divin père *T[...]*, le divin père Qersetekh, fils de Ankhef,

⁶⁶⁹Pour cette acception de *st3 r*, comparer le sens démotique de *st3 r NN*, «retourner chez quelqu'un, revenir à quelqu'un, rendre à quelqu'un», W. ERICHSEN, p. 474.

le prophète d'Amenemopé (?) Panamon, fils de Padi, le gardien des portes Paankh, fils de Pengeb, le gardien des portes Paounech, [fils de ...].»

Avant de perpétuer le souvenir d'un événement historique et juridique, ce texte est conçu comme une narration que l'énoncé des dates divise en deux actes. La situation initiale présente un déséquilibre dramatique : le pharaon a dû dépêcher son propre cousin *Wyhst*, responsable de l'administration de la Grande Oasis, pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans la région, que troublait une contestation portant sur la propriété des points d'eau. Le prophète de Seth Esbast affirme que l'émergence de Oueben-Rê, située à Sa-Ouhât, appartient en propre à sa mère, car elle constitue un bien privé, non une propriété royale. Le représentant de Pharaon apporte la solution du litige tout en reconnaissant d'emblée la compétence souveraine du dieu local : Esbast consultera son maître Seth — dont il est lui-même prophète — lors de sa prochaine procession. Le second acte se joue neuf jours plus tard, lorsque le dieu donne raison à son prophète, en argumentant sa décision à l'image d'un fonctionnaire égyptien scrupuleux : les eaux revendiquées par Esbast appartiennent réellement à sa mère, comme l'atteste la copie d'un registre cadastral délivrée sous la dynastie précédente, soixante-dix ans plus tôt (le Psousennès mentionné doit être le premier pharaon du nom, le seul qui régna plus de dix-huit ans) ; l'arrêt rendu en faveur d'Esbast est étendu aux points d'eau dépendant de l'«Émergence de Houy», dont le statut relève de la propriété privée, non du domaine royal. Le dieu conclut alors son oracle comme un notaire dressant l'acte de propriété : «Confirme-les lui (comme sa propriété), tandis qu'elles seront confirmées pour le fils de ses fils, l'héritier de ses héritiers, sa femme et ses enfants, sans qu'il y ait d'autre enfant libre de Tayouhenout qui en prenne une part, sauf Esbast, fils de Padi». Cette tournure évoquera au papyrologue démotisant le formulaire des contrats de vente : la liste des témoins vient d'ailleurs ensuite, qui garantit tout à la fois la régularité de la procédure et la véracité du récit.

Cette petite histoire a son héros, le membre du clergé local Esbast, bien plus que le représentant du pouvoir central *Wyhst*, son enjeu, le statut privé ou royal de sources dont la maîtrise assurait la richesse principale de la région, et son *deus ex machina* Seth, le grand patron des Oasis. L'énoncé des acteurs du récit en définit la signification historique. L'installation des membres du nouveau clan *machouach* aux postes clefs de l'administration fut vraisemblablement l'occasion d'une mise au point cadastrale dans la lointaine province de Dakhla ; une décision fut prise, motivée par un document de la chancellerie tanite et légitimée par un oracle divin : en présence de la commission venue enquêter sur instruction royale, la cause du prêtre indigène triomphe, «Esbast, fils de Padi, a raison!» Au travers de son exemple, tous les propriétaires des environs — et particulièrement le clergé du dieu consulté — se trouvent renforcés dans leurs

droits : «Ce sont des cours d'eau de particuliers, il n'y a pas de cours d'eau de Pharaon V.S.F parmi eux». Aux autochtones profite le récit de cette stèle hiératique, dont l'épigraphie même serait commodément qualifiée de «provinciale» : l'auteur en est tout désigné comme l'un des collègues d'Esbast, ou celui-ci même, qui est représenté dans le cintre derrière *Wyhst*. L'énumération des témoins de l'oracle gagne à être analysée dans cette perspective. Les premiers personnages cités, protocole oblige, sont les officiels libyens. Comme l'apprend le début du texte, le fils d'enfant de chef des *Ma Wyhst* a la compétence nécessaire à la solution du litige, car il est lui-même prophète de Seth maître de l'Oasis, et surtout intendant des terres irriguées, intendant des fourrés et comte des deux terres de l'Oasis, c'est-à-dire d'el-Dakhla («l'Oasis intérieure») et d'el-Kharga («l'Oasis extérieure») ; sont ensuite nommés plusieurs détenteurs du titre vieux libyque *mtwhr*, qui était déjà apparu sous la XXI^e dynastie dans l'anthroponyme *Mtwhri* : Paourdou, *Wykshr*, *Tnt* (ou *Tn[.]t*), *Kyhm* ; le dernier personnage faisant très probablement partie de la délégation libyenne est le chef des conducteurs de char Padi-[...]. On peut hésiter à compter le *mnḥ* Ankhef, fils de Nefnebounakht, parmi les membres de la commission ou parmi les indigènes, quoique la mention de son patronyme, tranchant avec l'absence de filiation chez les premiers, inviterait à le situer plutôt dans le second groupe. Celui-ci est manifestement homogène, composé du prophète et scribe des sceaux Padi, fils de *Kn*, du scribe du temple Tenseretekh, fils de Serdjehouty, du divin père et scribe Pakamou, [fils de ...], d'un homme dont seul est conservé le patronyme Padi, du divin père *T[...]*, du divin père Qersetekh, fils de Ankhef, du prophète d'Amenemopé (?) Panamon, fils de Padi, des gardiens des portes Paankh, fils de Pengeb, et Paounech, [fils de ...]. Ces personnages partagent plusieurs caractéristiques communes : tous font partie du clergé de Seth [et d'Amenemopé (?)], prophètes, scribes, divins pères et gardiens des portes (responsables du service d'ordre du sanctuaire⁶⁷⁰) ; contrairement aux officiels libyens, le patronyme de chacun est mentionné, conformément à la formule de filiation égyptienne ; leur onomastique, enfin, évoque une origine locale : théophores comportant le nom de Seth, patron des Oasis (Tenseretekh, Qersetekh), et fréquence du nom Padi, manifestement typique du lieu. Ceci nous mène à la constatation la plus frappante : alors que les anthroponymes portés par les responsables de l'autorité libyenne sont majoritairement vieux libyques (2 noms égyptiens pour 4 noms vieux libyques), ceux que choisissaient les habitants de l'Oasis, cette province «libyenne» gagnée à la culture de la vallée depuis l'Ancien Empire, étaient essentiellement égyptiens (1 nom vieux libyque, 14 noms égyptiens). Telle est l'image contrastée, fugitive sans doute, isolée assurément, que laisse transparaître la *petite* histoire d'une rencontre entre les hommes nouveaux du pouvoir et leurs sujets égyptiens d'une campagne reculée.

⁶⁷⁰Cf. D. MEEKS, 'Les donations', p. 647-649.

La stèle dite «de l'apanage» nous ramène dans la vallée, aux environs de Karnak ; elle fut trouvée près du temple reposoir de Sêti II, entre le premier et le second pylône.⁶⁷¹ À nouveau, la divinité patronne des lieux, Amonrasonter, garantit par oracle les droits d'un membre de son clergé sur un ensemble de biens fonciers, mais cette fois les bénéficiaires font partie de la famille libyenne de Chéchonq. Le dieu décrète en effet que le domaine foncier qu'avait fondé le premier prophète d'Amonrasonter, généralissime et commandant présidant aux grandes armées du Sud jusqu'à Assyout *Ywrit*, à l'époque où il était encore jeune homme (*Iḥwn*), l'an 10 de son père Osorkon I (ca. 915), est maintenu au profit de son fils, le prophète d'Amonrasonter et grand du district Khaenouaset ; avec la précision d'un comptable, Amon énumère notamment les différentes parcelles rassemblées lors de la fondation, le nom des anciens propriétaires ou groupes de propriétaires (qualifiés de «particuliers (*nmḥw*) du pays» et de «propriétaires» [*nb.w*]⁶⁷²), l'étendue et les caractéristiques du terrain, et la somme d'argent payée par le grand pontife aux particuliers. Or, l'onomastique de ceux-ci, trahissant dans son ensemble une origine locale, comprend plusieurs anthroponymes vieux libyques ; l'examen de la liste permet d'établir quelques arbres généalogiques, car des liens familiaux apparentaient plusieurs personnages : 1° le prêtre-*w'b* d'Amon Eskhons, fils de Hor, fils de Khaponkhons (*'nh=f-n-Ḥnsw*) (recevant 8 *deben* et 2/3 (?) de *qet* d'argent⁶⁷³), 2° le *mnḥ* Djedmoutiouefankh, fils de *Y.kn* (4 *deben*, 1 11/12 *qet*), 3° le *mnḥ* Amasis, fils de Djedmoutiouefankh et les enfants de Psenmout, fils de Djedkhonsiouefankh (1 *deben*, 5 *qet*), 4° le conducteur de char Panamon, fils de Pekusis, et le *mnḥ* Esmerhor, fils de Djedkhonsiouefankh (6 *qet*), 5° la citadine (*'nhḫt-n-niw.t*) Tseniah, femme du prêtre-*w'b* d'Amon Chaamenimef (1 *qet*), 6° le *mnḥ* Kapéf, fils de Qaamen (1 *deben*, 1/4 *qet*), 7° le rameur de l'intendant des bovins d'Amon Tjaouiou (2/3 *qet*), 8° le *mnḥ* Hor, fils de *šmg* et cette femme de Panamon, fils de *šmg* (8 *qet*), 9° le conducteur de char Iahoueben, fils de Petekhons (3 2/3 *qet*), 10° le *mnḥ* *Knmtwhr*, fils de *Y.kn* (1/2 *qet*), 11° le *mnḥ* Djedhoriouefankh, fils de Estaneteret (1 2/3 *qet*), 12° le *mnḥ* Paoun, fils de *Y.kn* (6 *qet*), 13° la citadine Eskhons, fille de *Y.kn*, et son fils (à elle) Djehoutymose, son fils Petekhons et son fils *Knmtwhr* (3 2/3 *qet*), 14° le *mnḥ* Djedkhons, fils de *Y.kn* (2/3 *qet*), 15° le *mnḥ* Nesy, (fils) de *Ywksr* (2 2/3 *qet*), 16° le *mnḥ* Djedmoutiouefankh, fils de *Y.kn* (2 1/2 *qet*). Le patronyme caractéristique *Y.kn* revient plusieurs fois, il est vraisemblable qu'il désigne chaque fois le même homme, père de six enfants (le phénomène d'homonymie des frères Djedmoutiouefankh (2°/3°) et

⁶⁷¹ Stèle du Musée du Caire, JE 31882, G. LEGRAIN, 'Deux stèles trouvées à Karnak en février 1897', in ZĀS, 35, 1897, p. 12-16 ; A. ERMAN, 'Zu den Legrain'schen Inschriften', in ZĀS, 35, 1897, p. 19-24 ; PM, II², p. 27.

⁶⁷² G. LEGRAIN, 'Deux stèles', p. 14, l. 4 et 7.

⁶⁷³ La somme d'argent payée est plus instructive que l'étendue des terrains, car la valeur de ceux-ci varie en fonction de la présence de points d'eau, du couvert végétal, etc.

(16°) n'est aucunement exceptionnel⁶⁷⁴) ; on peut également admettre à titre d'hypothèse de travail que les autres patronymes homonymes se réfèrent aux mêmes personnes. Deux *stemma* au moins seront possibles, selon que les noms Djedkhonsiouefankh (3°/4°) et Djedkhons (14°) (diminutif du nom précédent) désignent un (*stemma* I) ou deux hommes (*stemma* II) (voir les pages suivantes).

Dans la liste des propriétaires, d'autres personnages appartiennent peut-être à la même famille, mais ces liens n'apparaissent pas. Nous préférons le second *stemma*, car il tient plus rigoureusement compte de la lettre du texte et réduit le nombre de générations actives dans la vente à deux, au lieu de trois classes d'âge. Djedkhonsiouefankh (3°/4°) et *Y.kn* pourraient bien avoir été frères, ce qui expliquerait la possession commune d'une parcelle par les enfants de Psenmout et leur cousin issu de germains Iahmose — le même genre de relation semble rapprocher Esmerhor et le conducteur de char Panamon.

La fondation établie par le premier prophète d'Amon est constituée autour de deux noyaux⁶⁷⁵ : sur les 18 *deben*, 3 *qet* 11/6 d'argent payés par *Ywrit*, le prêtre-*w'b* d'Amon Eskhons, fils de Hor, fils de Kabonkhons, reçoit 8 *deben*, 2/3 *qet*, tandis que l'addition de toutes les sommes perçues par les membres avérés de la famille de *Y.kn* s'élève à 7 *deben*, 6 *qet* 1/4. La modestie des parcelles de ces derniers par rapport à celles du prêtre-*w'b* laisse à penser qu'un terrain fut morcelé entre les différents héritiers d'un propriétaire initial au fil des successions, ce que semble confirmer la possession commune d'Amasis et de ses cousins putatifs. La superficie totale du nouveau domaine atteint la dimension de 153 hectares environ (*ca.* 1237 x 1237 m)⁶⁷⁶ : le remembrement permit vraisemblablement de réunir des terres voisines associées à l'espace agraire d'un village — le texte les définit comme «l'espace (*t3 s.t*) de champ qui se trouve dans le domaine de la haute terre (*sise*) au nord-ouest du *iw* (?) (déterminatif de toponyme) dont le nom est *Iat-neferet*». ⁶⁷⁷

Quelques indices permettent sans doute d'en préciser quelque peu la situation topographique. Trois personnages font partie du personnel d'Amon, les prêtres-*w'b* d'Amon Eskhons et Chaamenimef, ainsi que le rameur de l'intendant des bovins d'Amon Tjaouiou ; quelques villageois ont un nom formé sur le théonyme d'Amon, «Celui-d'Amon», «Amon-a-commencé-avec-lui», «Amon-est-élevé», d'autre part l'anthroponymie est caractéristique du culte de Mout et surtout de Khonsou-Thot lunaire : «Mout-a-dit-puisse-t-il-vivre», «Le-fils-de-Mout», «Khonsou-a-dit-puisse-t-il-vivre», «Il-appartient-à-Khonsou», «Il-vit-de-Khonsou», «Celui-qu'a-donné-Khonsou», «Thot-est-né», «La-lune-est-née», «La-lune-s'est-levée», «La-fille-de-la-lune»... les

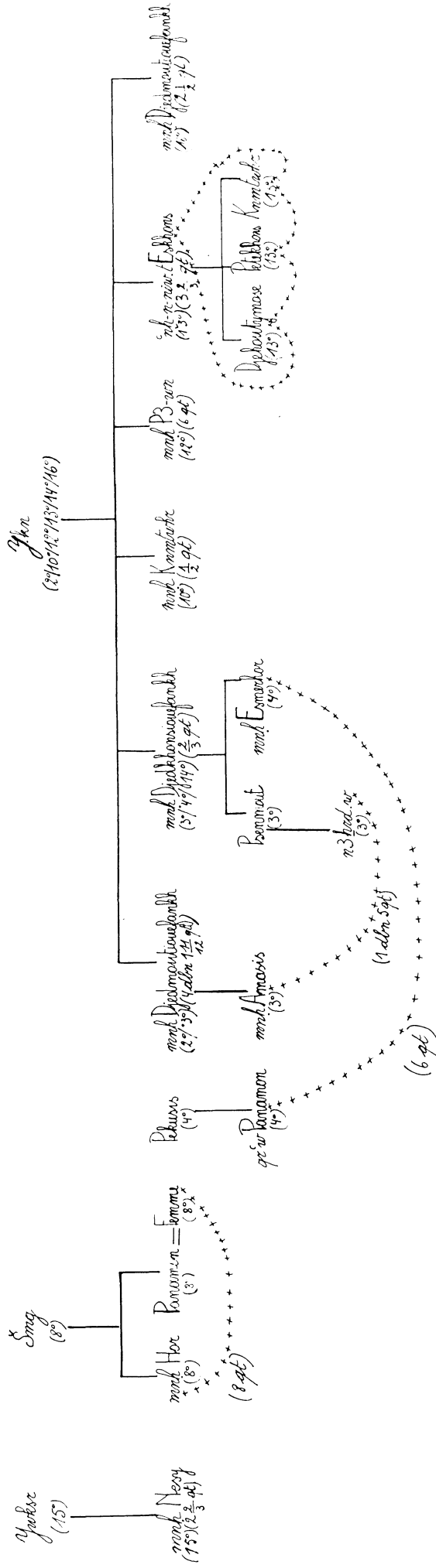
⁶⁷⁴Pour la période libyenne, voir par exemple l'*onomasticon*, s.v. *Wsirkn* 12° ; à l'époque romaine, on trouve dans la *chôra* égyptienne des frères nommés Untel, Untel *neoteris*, ou même Untel, Untel *deuteris*, Untel *neotatos*.

⁶⁷⁵Voir A. ERMAN, 'Zu den Legrain'schen Inschriften', p. 22.

⁶⁷⁶Voir IDEM, *Ibidem*, p. 23.

⁶⁷⁷G. LEGRAIN, 'Deux stèles', p. 14, l. 1-2.

STEMMA I



LÉGENDE: relie les personnages possédant une trace en commun

STÈLE «DE L'APANAGE» ET NOMS VIEUX
LIBYQUES.
(PREMIÈRE HYPOTHÈSE)

lecteurs de la Porte d'Évergète ne pourront s'empêcher de songer au sanctuaire de Khonsou à Karnak, et l'on se demandera — en toute hypothèse — si les terres rassemblées par le grand prêtre *Ywrit* ne se trouvaient pas à proximité de ce secteur et de l'enceinte de Mout.

Ceci nous mène à considérer un second trait caractéristique de l'anthroponymie locale, l'occurrence de plusieurs noms vieux libyques dans la famille de *Y.kn*. L'anthroponyme *Knmtwhr*, porté par un fils et un petit-fils de celui-ci, est apparenté au nom *Mtwhri*, que la région thébaine avait déjà connu sous la XXI^e dynastie comme patronyme d'un prophète Panamon. La stèle de l'apanage, de notre point de vue, permet surtout de reconstituer une généalogie relativement étoffée pour le milieu social assez modeste des hommes qui la composent : petits exploitants *mnḥ*,⁶⁷⁸ pour la plupart, et un conducteur de char. Si l'on prend une perspective «horizontale», on constate que l'anthroponymie vieux libyque se fonde parmi des noms profondément ancrés dans les traditions du terroir égyptien : *Y.kn* nomme l'un de ses fils *Knmtwhr*, mais les autres enfants s'appelleront Djedmoutiouefankh, Paoun, Djedkhons, encore Djedmoutiouefankh, et Eskhons ; cette dernière donne le nom *Knmtwhr* de son propre frère à l'un de ses fils, des noms égyptiens au reste de sa progéniture — au total, treize noms égyptiens sont connus pour trois noms libyens. Si l'on parcourt la généalogie verticalement, on s'aperçoit que l'anthroponymie vieux libyque subsiste néanmoins à chaque génération ; nous aurions ici l'expression onomastique d'un comportement social adopté par les immigrés libyens : s'intégrer, d'une part, dans le milieu culturel de leur terre d'accueil, conserver, de l'autre, le souvenir de leurs origines. La famille de *Y.kn*, disions-nous, paraît fortement marquée par le culte de Mout et de Khonsou lunaire ; comme de coutume, la composition morphologique des noms choisis de génération en génération varie tout en répétant certains éléments théophores : ainsi «Elle-appartient-à-Khonsou» engendre-t-elle un «Celui-qu'à-donné-Khonsou», etc. On relèvera que les noms vieux libyques semblent engagés dans un processus similaire : *Y.kn* a pour fils *Knmtwhr*, de sorte qu'il est tentant de reconnaître le même élément *Kn* dans les deux noms ; nous en ignorons naturellement la signification, mais il n'est pas impossible — quoique nullement démontré — que cette séquence récurrente soit connotée sur le plan symbolique. C'est le lieu de se rappeler les magistrats de *Thugga*, dont l'anthroponymie attestait le même genre d'alternances onomastiques : *Pšn*, fils de *Knpsn* (deux

⁶⁷⁸Ici comme sur la stèle de Mout à Dakhla, le terme *mnḥ* ne doit vraisemblablement pas être pris dans son acception de «apprenti, novice» (A. LEAHY, 'Two Donation Stelae of Necho II', in *RdÉ*, 34, 1982-83, p. 80-81 ; J. ČERNÝ, *A Community of Workmen at Thebes*, Le Caire, 1973 (*BdÉ*, 50), p. 113-114) ; l'hypothèse formulée à ce sujet par A. GARDINER, 'The Dakhleh Stela', p. 27, n. 18 (reprenant une observation de W. SPIEGELBERG, 'Varia', in *ZÄS*, 53, 1917, p. 109, n. 2 ; cf. aussi J. ČERNÝ, 'Parchemin du Louvre N° AF 1577', in *Mélanges G. Maspero*, I, 1 (*MIFAO*, 66, 1935-38), p. 234) est plus tentante : le terme désignerait «a military 'recruit' or the like, who in peace time cultivated the land on behalf of some estate-owner». Néanmoins, sur la 'stèle de l'apanage', les *mnḥ* semblent avoir eux-mêmes des droits de propriété ou d'exploitation sur les terres qu'il vendent.

fois), *Knḡln*, fils de *Knzdḡ* ; *Knḡln*, fils de *Knswn*.⁶⁷⁹ Il se pourrait ainsi que nous ayons rencontré chez les Libyens de l'Égypte pharaonique et parmi les Libyphéniciens⁶⁸⁰ de Tunisie un même procédé — qui de surcroît s'illustrerait au travers du même élément *Kn*, dont la valeur, grammaticale ou symbolique, fut suffisamment importante pour traverser les siècles et les cultures.

Une génération après la venue à Dakhla de la commission d'enquête dirigée par le Libyen *Wyhst*, une ou plusieurs familles d'origine libyenne vivaient d'activités agraires dans la région thébaine, peut-être non loin du temple de Khonsou à Karnak ; le morcellement relatif des parcelles qu'ils vendirent ainsi que le partage des bénéfices par certains collatéraux — dans l'hypothèse généalogique sur laquelle nous nous sommes fondés — laissent supposer qu'une propriété exploitée par un ou plusieurs ancêtres communs avait été divisée au fil de successions. À l'origine, le patrimoine familial aurait compris au moins 56 hectares (*ca.* 748 x 748 m) de terres, d'après l'addition des parcelles vendues par les membres avérés du lignage de *Y.kn*. Celui-ci, Djedkhonsiouefankh (3°/4°), ainsi que *Ywksr* et *Šmg* (dont l'appartenance à la famille n'est pas certaine) vécurent à la génération de Chéchonq I, et leurs parents (communs ?) s'établirent à Thèbes *au plus tard* sous *Nmrt* (1°), à l'époque de l'ascension vers le pouvoir pharaonique des grands chefs libyens. Sous Osorkon I, l'un des membres présumés de la lignée, Panamon, servait comme conducteur de char ; il n'est pas impossible que Panamon ait hérité cette profession militaire d'une tradition familiale remontant à un ou plusieurs soldats libyens, dont le service aurait été rémunéré par l'octroi de terres cultivables. Mais la prudence s'impose, car nous atteignons ici la limite au-delà de laquelle les hypothèses ne peuvent se fonder que sur d'autres hypothèses...

Plusieurs stèles de donation se sont révélées particulièrement intéressantes pour les informations qualitatives qu'elles fournissent sur l'onomastique vieux libyque. Ces monuments, qui commémoraient l'offrande d'une terre placée sous la responsabilité d'un membre du clergé de la divinité dédicataire, souvent au bénéfice d'un culte funéraire, proviennent essentiellement du Delta ; elles y étaient vraisemblablement placées aux limites des terrains offerts.⁶⁸¹ Ces stèles nous ont livré les noms vieux libyques de personnages qui vécurent au tournant des deux phases de la période libyenne [*Nmrt* (4°), *Wštht* (1°)], et surtout dans la seconde partie de celle-ci. Ces personnages sont plusieurs fois les auteurs-mêmes de la donation ou leurs auteurs symboliques, *Ywrhn* (1°) et (4°), *Wsšt*, *Wštht* (1°) et (2°), *Pkwi*, *Nmrtpd* (1°) et (2°), *Nmrt* (4°), *Ntymr*, *Tkrit* (7°), *Ttr*, mais il en est également parmi les gérants ou les bénéficiaires de la donation, ainsi que

⁶⁷⁹*RIL* 3, 3 ; 5, 5 ; 7, 3 ; 11, 4, *cf. supra* p. 52.

⁶⁸⁰Les Libyphéniciens, selon DIODORE, XX, 55, 3, «possèdent de nombreuses cités près de la mer et s'associent aux Carthaginois par mariage», ils reçurent cette dénomination «par suite du mélange des deux parentés», *cf. mon étude à paraître Recherches*, p. 12.

⁶⁸¹D. MEEKS, 'Les donations', p. 608-609 ; 615 ; 649-652.

leurs familiers : *Kni* (4°) est peut-être le fils du bénéficiaire d'une offrande à Neith et Ouadjit de Bouto ; la mère d'un gérant se nomme *Spd.t-hrt* ; *Wsšt*, fils de *Trpnw* (1°) (*Diwpnw*), est le donateur ou le bénéficiaire d'une donation, *Trpnw* (2°) en est le gérant ; *T3-n.t-Mrkwrs* bénéficie de la donation accomplie par son père. La provenance précise des stèles n'est pas toujours connue ; l'une d'elles, achetée sur le marché des antiquités en Basse Égypte, concerne la donation d'une terre offerte à Neith et son nain par un dénommé *Ywrhn* (4°) (la date du monument est peut-être postérieure à l'époque libyenne) ; le même nom (1°) était porté *ca.* 823/818 par un |grand chef ? de *Pr-|šhm-ḥpr-R'*, qui offre un terrain à un dieu masculin, d'après un fragment de stèle découvert à Memphis ; quelques années auparavant, un conducteur de char *Nmrt* (4°) dédiait une terre à Osiris, d'après une stèle qui proviendrait de l'ouest du Delta, etc. Le tableau offert par les monuments de donation est certes très fragmentaire, il laisse néanmoins entrevoir tout un milieu libyen intégré dans les rapports socio-économiques de la campagne. *Ntymr* exerçait à la fois le sacerdoce égyptien de prophète d'Amon et la profession de «scribe de la correspondance des *Ma*», qui le situait vraisemblablement parmi les cadres militaires libyens ; il décora peut-être lui-même la stèle très fruste conservant le souvenir de son offrande à Thot ; *Nmrtpd* (1°) eut de *P3y=s-t3w-'-Is.t* une fille nommée *T3-n.t-Mrkwrs*, qui portait le titre de «femme d'Amon»⁶⁸² ; l'an 4 d'un roi Chéchonq, le père offrit au bénéfice de sa fille une terre dont la description même comprenait vraisemblablement un toponyme vieux libyque : «dans le domaine du champ de *Rrbhr*, dans le domaine du village du Serpent (*dmy (n) nik*)» ; le donateur avait un nom libyen, son épouse, un anthroponyme égyptien, et la fille du couple reçut un nom construit sur un schéma égyptien, mais contenant l'élément vieux libyque *Mrkwrs* ; ce dernier pourrait être le nom d'une personne dont descendrait la jeune femme, mais comme ses parents se nommaient différemment, il est plus probable que *Mrkwrs* fût un théonyme ; mise dès sa naissance sous le pouvoir d'une divinité libyenne, «Celle-de-*Mrkwrs*» entra par la suite dans le personnel du dieu Amon ; son univers symbolique quotidien devait participer des deux cultures.

L'origine de quelques stèles est établie avec plus de précision ; deux sites, en particulier, ont fourni une précieuse moisson onomastique : établis à l'extrémité occidentale du Delta, ils faisaient partie d'une région contrôlée par les chefs *Rebou*.⁶⁸³ Vers 759/754, le grand conducteur de char de Pharaon *Wštht* (2°), fils de *Wstrkni* et *T3-n.t-Shr*, offrit au domaine d'Hathor, maîtresse de *Mfky* (plus tard Terenouthis, à Kôm Abou Billou), cinq aroures de terres placées sous la responsabilité du chef des gardiens des portes *P3-s3-'q3*, fils de *P3-qnw* et *Spd.t-hrt* ; il espérait que la divinité lui exaucerait non seulement quelques-uns des vœux nourris traditionnellement par les

⁶⁸²GRAEFE, E. 'Eine neue Schenkungsstele aus der 22. Dynastie', in *Armant*, 12, 1974, p. 8, l. 4-5.

⁶⁸³Voir J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 145-147.

égyptiens — bénéficiaire d'un long temps de vie, d'une vieillesse durable et heureuse —, mais encore de vivre dans la louange de son Prince, le grand chef des *Rebou*, grand chef des *Ma*, commandant et prophète *Kr* (7°).⁶⁸⁴ Tous les fils de ce tissu économique et politique sont marqués dans l'onomastique par la culture libyenne. Le garant rituel de la fondation, se substituant au pharaon dans le cintre de la stèle, est le dynaste maître des lieux, le grand chef *Kr* (7°) ; si le gérant de la terre offerte reçut comme son père un nom égyptien, celui de sa mère *Spd.t-hrt*, en revanche, comprenait un élément vieux libyque ; enfin, le militaire qui effectua réellement la donation, ainsi que son père et sa mère portaient tous trois un nom libyen ; en l'occurrence, la séquence vieux libyque du métronyme centaure *T3-n.t-Shr* semble être apparu déjà près de deux siècles plus tôt, dans le nom *Wyk-shr* de l'un des *mtwhr* témoins de l'oracle de Seth ; dans l'un et l'autre cas, *Shr* pourrait être le nom d'une divinité libyenne.

Deux stèles différentes représentent le grand chef des *Rebou Nmrtpd* (2°) dans le rôle du donateur — il n'est pas impossible que cet homme soit le père de *T3-n.t-Mrkwrs*, déjà rencontré plus haut ; la première stèle, commémorant vers 787/782 une offrande de dix aroures à Chou et Tefnout, est de provenance inconnue ; la seconde, en revanche, provient très probablement de Kôm Firin, où le culte des divinités dédicataires Sekhmet et Héka est attesté par la découverte *in situ* d'un monument d'époque libyenne⁶⁸⁵ ; ce site est implanté dans la zone de marches longeant le désert libyque à l'aboutissement du couloir prédésertique reliant l'Égypte et le pays de Cyrène. La stèle qu'y éleva *Nmrtpd* (2°) vers 770/765 est sans doute le document le plus intéressant du dossier, non tant pour ses qualités esthétiques, à vrai dire très discutables, que pour les termes vieux libyques qu'elle contient : les quelques hiéroglyphes commentant la scène rituelle écrivent autant de noms libyens que de mots égyptiens... (fig. 3). À droite, deux grands personnages peut-être coiffés de la plume droite des chefs *rebou*, ainsi qu'un homme plus petit, sans doute le gérant de la donation, font face aux divinités dédicataires ; le plus grand personnage exécute le rite de l'offrande du terroir, le texte le désigne comme le grand chef du *Rebou [N]m(r)tpd* ; l'homme qui le suit, adoptant la pose de l'adoration, porte également un nom barbare : *Wtiry* (ou [...]*wtir*[...]*y*). À gauche, la déesse Sekhmet et son fils Héka sont représentés coiffés du disque solaire, le second porte la tresse caractéristique de l'enfance ; J. Yoyotte⁶⁸⁶ a montré que les épithètes égyptiennes de ces divinités les mettaient à l'occasion en rapport avec l'Occident libyen, l'une comme Dame des *Tehenou/Temehou*, l'autre prélevant ses tributs du pays des *Temehou*. Leur nom est écrit dans le cintre, mais Héka est nommé à nouveau dans la colonne d'hiéroglyphes tracée derrière lui : «*Wydyn Héka-l'enfant*». Le terme vieux libyque initial est

⁶⁸⁴Y. KOENIG, 'Notes sur la stèle de donation Caire JE 30972', in *ASAÉ*, 68, 1982, p. 113 et la planche, l. 5-7.

⁶⁸⁵Voir J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 146-147, § 37.

⁶⁸⁶IDEM, *Ibidem*, p. 146, § 36.

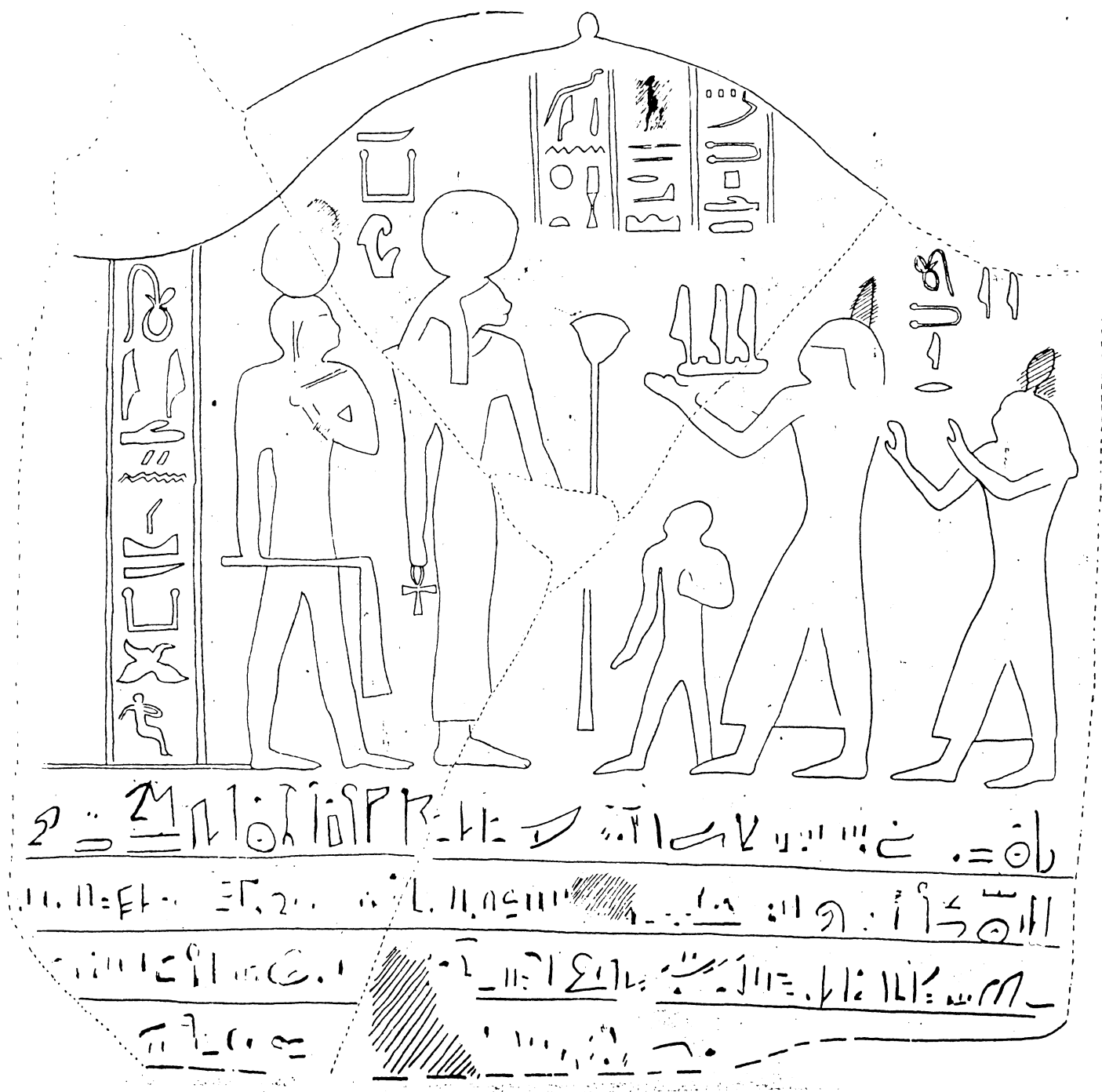


Fig. 3 : LA STÈLE DE SEKHMET ET WYDYN HÉKA-L'ENFANT

(extrait de W. SPIEGELBERG, 'Neue Schenkungsstelen über Landstiftungen an Tempel', in ZÄS, 56, 1920, p. 55-60, pl. V.)

déterminé par le groupe de signes 𓏏 indiquant un nom propre étranger, dont la graphie cursive sera plus tard apposée aux noms grecs dans l'écriture démotique. Du point de vue grammatical et en vertu de la composition générale de la scène rituelle et de ses légendes, l'interprétation la plus simple consisterait à supposer que *Wydyn* fût une expression apposée au nom «Héka-l'enfant». Une attestation plus ancienne de ce terme vieux libyque, que l'on n'avait pas reconnue, se trouve dans un contrat de prêt daté de l'an 13 de Takelot II (ca. 827/822). En effet, parmi les témoins de ce document sont nommés le prophète d'Amon 'nḥ-rn , fils de $\text{'nḥ-n3-ḏ3(.w)-Wydn}$ («Que-vivent-les-rejetons-de-Ouyden»), et son père le prophète d'Amonrasonter $\text{'nḥ-n3-ḏ3(.w)-Wydn}$, fils de 'nḥ-Ḥr .⁶⁸⁷ L'anthroponyme que G. Möller avait lu phonétiquement 'nḥ-Nḏw comprend en réalité le même nom *Wyd(y)n* que la stèle de Kôm Firin ; avant le VIII^e siècle, les noms construits sur le schéma « 'nḥ- + nom propre» comportent habituellement comme second élément un théonyme, si bien que *Wyd(y)n* doit être le nom d'une divinité libyenne.⁶⁸⁸ L'onomastique et les titres des personnes nommées dans le contrat [P3-di-Ḥnsw , Ḍd-Ḥnsw-*iw=f*'nḥ , 'nḥ=f-n-Ḥnsw , Mr-Ḥnsw , 'nḥ-p3-ḥrd (en l'occurrence Ḥnsw), Ḍd-Mntw-*iw=f*'nḥ , '3=f-n-Mw.t] trahissent une origine thébaine ; les témoins du prêt d'argent, concédé par l'administrateur en charge du trésor de Hérichief, sont tous membres du clergé d'Amonrasonter ou de Khonsou-l'enfant (un seul exemple). Le prophète «Que-vivent-les-rejetons-de-Ouyden», sous le premier pharaon libyen «sudiste», faisait donc partie de la classe sacerdotale de Thèbes, mais le nom centaure que lui donna son père «Que-vive-Horus» témoigne de ce que l'imaginaire libyen peuplait en substrat son environnement culturel.

L'expression «Les-rejetons-de-Ouyd(y)n» rappelle l'anthroponyme «Les-rejetons-de-Khonsou-sont-forts»,⁶⁸⁹ dont l'élément théophore évoque le dieu enfant de la triade thébaine ; ceci nous ramène à Kôm Firin, où la divinité égyptienne en qui les *Rebou* reconnurent leur Ouydyn était précisément un dieu enfant : Ḥk3-p3-ḥrd . L'embryon d'*interpretatio Libyca* que consacre la stèle élevée par *Nmrtpd* montre que les Libyens installés dans le Delta occidental tentèrent à l'occasion d'identifier à leurs propres dieux les divinités égyptiennes vénérées sur leur terre d'accueil. Dans les années qui suivirent, d'autres chefs *rebou* offrirent des terres aux divinités de Kôm Firin, mais Ouydyn n'apparaît plus sur leurs stèles de donation — dont la facture est toujours aussi fruste ; vers 763/758, seul Héka est nommé dans le cintre du monument érigé par le chef *Ttr* ; de même quinze ans plus tard, lorsque le grand chef Roudamon offre la campagne dans la scène rituelle, les divinités qui lui font face sont simplement nommées

⁶⁸⁷Voir l'onomasticon, s.v. 'nḥ-n3-ḏ3(w)-Wydn .

⁶⁸⁸Voir *ibidem*.

⁶⁸⁹Voir *ibidem*.

«Sekhmet, maîtresse des Deux Terres» et «Héka» ; à cette époque, le clergé local semble toujours fidèle à ses attaches libyennes, comme en témoigne le nom *Trpnw* (2°) du «prophète de Héka-l'enfant...» à qui est confiée la donation. Après la furtive apparition de Ouydyn dans la documentation égyptienne, ce dieu ne disparut vraisemblablement pas du patrimoine culturel libyen. En effet, plusieurs siècles plus tard, une épitaphe libyque gardait encore le souvenir d'un certain *Wydn*, fils de *Msngrm*, de la tribu (?) *Nšp*⁶⁹⁰ ; le nom du défunt, peut-être un théophore, n'évoquait-il pas toujours l'antique divinité que ses cousins *rebou* vénéraient jadis, lorsqu'ils adoptèrent les croyances de leurs hôtes égyptiens?

L'époque de transition entre le Nouvel Empire finissant et les débuts de la XXI^e dynastie avait vu monter brusquement le niveau social moyen des porteurs de noms vieux libyques, et se multiplier conséquemment le nombre de monuments durables susceptibles d'en conserver le souvenir. Cette évolution continue et s'accélère à l'avènement de la dynastie libyenne ; en accédant au pouvoir pharaonique, les grands chefs *machouach* placent leurs familiers aux postes clés du pays, leur anthroponymie caractéristique suit le mouvement ; les plus grands personnages du royaume, leurs épouses et leurs enfants, ont désormais souvent un nom libyen : pharaons, premiers prophètes d'Amonrasonter et généralissimes du Sud, divine adoratrice d'Amon, à Thèbes, premiers prophètes de Hérichief, à Hérakléopolis Magna, grands prêtres de Ptah, à Memphis, fils royaux de Ramsès... L'époque libyenne est aussi, nécessairement, celle où le spectre social conquis par l'onomastique vieux libyque est le plus large, car on y rencontre régulièrement des personnes dont le statut est moyen, voire modeste — au sein même de la frange supérieure de la population s'entend : «simples» prophètes, divins pères, chanteuses d'Amon, femme d'Amon, *mnḥ* exploitant une terre, personnages dont le titre éventuel n'est pas mentionné... On trouve aussi plusieurs militaires faisant partie des corps d'élite : un chef des conducteurs de char de Pharaon (*Ywrhn* 2°), un grand conducteur de char de Pharaon (*Wšrht* 2°), deux conducteurs de char de Pharaon (*Nmrt* 4°, *ššnq* 11°ter) [également un fils de conducteur de char (*Tkrit* 13°)] ; l'appartenance à cette troupe était suffisamment prestigieuse pour qu'un fils d'enfant de grand chef y fût incorporé en qualité de conducteur (*ššnq* 11°ter) ; citons enfin un chef des *Twhr* et commandant *Ywrhn* (1°).

La diffusion de l'onomastique vieux libyque, sa variété, et surtout le développement occasionnel d'une anthroponymie théophore certaine ou potentielle, *T3-n.t-Shr*, *Wykshr*, *T3-n.t-Mrkwrs*, *'nḥ-n3-t3(.w)-Wydn* («Celle-de-*Shr*», *Wyk-shr*, «Celle-de-*Mrkwrs*», «Que-vivent-les-rejetons-de-*Wydn*»), laissent deviner comme en filigrane que tout ce milieu libyen, pourtant largement acquis à la culture et aux comportements sociaux

⁶⁹⁰*RIL* 260, cf. *supra* p. 55.

égyptiens, gardait néanmoins des attaches souterraines avec ses traditions d'origine ; l'embryon d'*interpretatio Libyca* consacrée par la stèle de Kôm Firin constitue l'exemple le plus suggestif de cette rencontre entre une nouvelle classe dirigeante qui ne reniait pas ses racines allogènes et le modèle culturel dominant de la société dans laquelle elle finit par se fondre. Dans l'étude évoquée au début de ce chapitre, A. Leahy⁶⁹¹ proposait d'expliquer certaines évolutions divergentes entre le Nord et le Sud par un contraste supposé qui aurait séparé les deux régions, l'une profondément marquée par l'influence libyenne, l'autre beaucoup moins empreinte de celle-ci. Néanmoins, les faits historiques et onomastiques ne confirment pas cette interprétation ; déjà à la fin du Nouvel Empire, les documents administratifs de Deir el-Médineh trahissaient une présence *machouach* et *rebou* significative dans la région thébaine ; sous les premiers chéchonquides, d'autres ethnies étaient installées dans les environs, puisque deux quatrièmes prophètes d'Amon sont aussi grands chefs des *Mhs*⁶⁹² ; enfin, les premiers prophètes *machouach* gouvernent le Sud et, dans la seconde phase libyenne, une dynastie de pharaons libyens règne sur la Thébaïde parallèlement aux rois de Tanis. L'anthroponymie vieux libyque avait gagné quelques grandes familles thébaines (maires et prêtres d'Amon) sous la XXI^e dynastie ; aux origines du règne chéchonquide, des Libyens occupent de petites exploitations agricoles sans doute à proximité de Karnak, tandis qu'un prophète d'Amon y porte un nom libyen théophore dans le dernier tiers du VIII^e siècle. Ces indices demeurent peu spectaculaires — nature de la documentation oblige — mais ils trahissent avec sûreté l'existence d'une composante libyenne active dans la population thébaine.

2.2.4. De l'avènement de la XXV^e dynastie (fin VIII^e siècle) aux derniers ΣΕΞΟΝΧΙΣ (II^e siècle p.C.)

Avec la conquête de la Basse Égypte par le kouchite Chabaka (ca. 714) (XXV^e dynastie), puis l'unification progressive de l'Égypte sous la XXVI^e dynastie saïte — qui plongeait ses racines territoriales dans le «Royaume d'Occident» qu'avaient peu à peu constitué les dynastes de la double chefferie *rebou* et *machouach*, puis Tefnakht (XXIV^e dynastie) et Bocchoris —,⁶⁹³ les grands chefs libyens finirent par perdre leur prédominance politique dans le Delta au profit d'un royaume à nouveau réuni sous le sceptre de Pharaon.⁶⁹⁴ Mais la composante ethnique *machouach* n'en avait pas pour






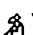

⁶⁹¹A. LEAHY, *The Libyan Period in Egypt*, p. 55 ; 59-60.

⁶⁹²H. M. STEWART, *Egyptian Stelae*, n° 4, p. 4 ; pl. 3 ; H. JACQUET-GORDON, 'The Illusory Year 36 of Osorkon I', p. 63-68 ; K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien*, A 9, d. 1. 5-6.

⁶⁹³Voir J. YOYOTTE, 'Le talisman de la victoire d'Osorkon prince de Saïs et autres lieux', in *BSFÉ*, 31, 1960, p. 20-21 ; J. BERLANDINI, 'Une stèle de donation du dynaste libyen Roudamon', p. 162-163.

⁶⁹⁴J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 172.

autant disparu du pays ; des chefferies survivent encore un temps jusque sous Psammétique I^{er} : à cinquante-sept ans d'écart, deux grands chefs et commandants feront une donation de terre à Hormerty, maître de Pharbaïthos (Delta oriental), le prophète de Hormerty Patjenfy, l'an 2 de Chabaka (714),⁶⁹⁵ et le prince et comte Petekhons, l'an 8 du premier Psammétique (657)⁶⁹⁶ ; sous le règne de ce pharaon fut également actif un grand chef bousirite du nom de Pmoui, dont on a retrouvé des plaquettes de fondation comportant le cartouche du «dieu bon Psammétique aimé d'Osiris, maître de Bousiris»⁶⁹⁷ ; l'homme succédait vraisemblablement à *Susinku šar Puširu*, «Chéchonq, roi de Bousiris», l'un des dynastes mentionnés sur le cylindre Rassam.⁶⁹⁸ L'ethnonyme *Machouach* continuait d'autre part d'être utilisé comme un ethnique personnel, puisque le nom d'un certain Psenhor, fils de *šqš*, est précédé du terme *Mach(ouach)* sur un sarcophage thébain que K. Myśliwiec est enclin à dater de la XXVI^e dynastie.⁶⁹⁹

Dès l'époque de la campagne de Pi(ankh)y (*ca.* 728/726), le professionnalisme militaire des Libyens était à ce point intégré dans les mentalités, que l'auteur du récit triomphal gravé sur la stèle de Napata détermina l'ethnique *Tehenou*, désignant les gardes du corps du grand chef Tefnakht, au moyen du signe , qui connote habituellement les noms de contingents armés.⁷⁰⁰ Lorsque Psammétique consolida son pouvoir sur l'Égypte, des garnisons de soldats *machouach* continuèrent d'être entretenues de par le pays ; il semble en effet que les Saïtes aient récupéré ces troupes dans leurs rangs pour constituer une force militaire et de police. À l'occasion d'événements mal connus qui impliquèrent, semble-t-il, la population «de tous les nomes de l'Occident» (*m sp.t nb.t n.t Imnt.t*), l'an 10 de son règne (655),⁷⁰¹ Psammétique convoque tous ses officiers disponibles et ordonne «qu'on amène les    — tous les hommes de combat —[...] la troupe [...] l'armée entière, passés en revue aux portes (du Palais ?)». ⁷⁰² Comme l'a suggéré H. Goedicke,⁷⁰³ qui édita la stèle comportant le récit de ces faits, le mot    pourrait bien constituer une graphie tardive du nom des *Ma*, qui seraient donc incorporés dans l'armée royale. On retrouve d'ailleurs ces soldats dans une opération de police l'an

⁶⁹⁵E. REVILLOUT, 'Quelques documents historiques de Psammétique à Bocchoris I^{er}', in *RevÉg*, 7, 1892, p. 117 ; IDEM, *Mélanges sur la métrologie, l'économie politique et l'histoire de l'ancienne Égypte*, Paris, 1895, p. 415 ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 76.

⁶⁹⁶E. REVILLOUT, 'Un papyrus bilingue du temps de Philopator', in *Égypte*, 14, 1892, p. 238 ; IDEM, *Mélanges sur la métrologie*, p. 413 ; cf. J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 126, doc. 21-22 ; 172-173, § 79-80 ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 77.

⁶⁹⁷Cf. J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 166, § 70 ; P.-M. CHEVEREAU, doc. 71.

⁶⁹⁸Voir l'*onomasticon*, s.v. 14°.

⁶⁹⁹Voir l'*onomasticon*, s.v. *šqš* 2°.

⁷⁰⁰N.-Chr. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y*, l. 11.

⁷⁰¹H. GOEDICKE, 'Psammetik I. und die Libyer', in *MDAIK*, 18, 1962, p. 35, col. 3 ; 4 ; cf. O. PERDU, 'Prologue à un corpus des stèles royales de la XXVI^e dynastie', in *BSFÉ*, 105, 1986, p. 27.

⁷⁰²H. GOEDICKE, 'Psammetik I.', col. 9-10.

⁷⁰³IDEM, *Ibidem*, p. 39.

31 du règne (634) ; dans le récit rétrospectif que Petêsis rédigea sous Darius I pour revendiquer ses droits sur les revenus du temple d'Amon à el-Hibeh (Teoudjoi), l'auteur raconte qu'en l'année susdite, ses ancêtres durent faire appel à un officier et ses soldats (*gl-šr.w*) pour protéger les membres de leur famille persécutée ; or, R. K. Ritner⁷⁰⁴ a récemment revu de façon convaincante la lecture démotique du titre de cet officier, qui n'était pas un «chef des Medjayou», comme on le pensait jusqu'alors, mais un «chef (*ḥry*) des *Ma*». Il y avait donc à proximité d'el-Hibeh — située elle-même non loin de l'antique forteresse hérakléopolitaine des *Ma* — un corps de *Machouach* mobilisable pour des actions de police ; le titre militaire de leur chef (*ḥry*) doit être distingué de celui des grands chefs Libyens traditionnels (*wr '3*), notre homme, dirigeant en l'occurrence cinquante soldats, semble en effet occuper un rang relativement modeste dans la hiérarchie égyptienne.⁷⁰⁵ L'historicité de cette fonction de capitaine de la garde *machouach* est confirmée par un coffret à ouchebtis vu en 1990 sur le marché des antiquités : cet objet, dont on se demandera s'il n'est pas d'époque saïte, appartenait à un certain Djedkhons[...], «chef des *Machouach*» (*ḥry Mšš*)⁷⁰⁶ ; ce témoignage archéologique montre que l'auteur du récit démotique ne donna vraisemblablement pas un titre approximatif ou anachronique au chef de la troupe des *Ma*.⁷⁰⁷ Les monuments d'un dernier personnage témoignent de ce que le corps des Libyens, en quelque sorte une «garde suisse» pharaonique — *mutatis mutandis* —, fut maintenu dans l'armée égyptienne au moins jusqu'au règne d'Amasis. En effet, l'an 23 de ce roi (548), une stèle fut dédiée à l'Apis memphite par un «prince et comte, ami unique, médecin chef de Haute et Basse Égypte, commandant des *khasetyou Tehenou*» (*r-p', ḥ3ty-', smr w'ty n mrw.t, wr swnw šm'.w Mḥ.w, mr ḥ3sty.w Ṭḥn.w*) du nom de Psammétique, fils de Harsiésis et de *T3-gm-n-Is.t*.⁷⁰⁸ Le titre honorifique «ami unique» signifie que l'homme était un proche du roi ; ceci est confirmé par d'autres éléments de sa titulature consignés sur les parois de son tombeau creusé dans le sol de Saqqara, près de la pyramide d'Ounas. Le corps de Psammétique n'y fut jamais déposé, mais la décoration du caveau avait été préparée à son nom ; le titre de «médecin chef, commandant (*mr*) des *Temhou*» revient très régulièrement dans les textes funéraires,⁷⁰⁹ si bien qu'il devait désigner sa fonction principale. Il y est également dit «comte, ami unique, directeur du

⁷⁰⁴R. K. RITNER, 'The End of the Libyan Anarchy in Egypt', p. 105-106.

⁷⁰⁵IDEM, *Ibidem*, p. 107-108.

⁷⁰⁶P.-M. CHEVEREAU, 'Addenda-corrigea à la prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque', in *RdÉ*, 41, 1990, p. 223.

⁷⁰⁷R. K. RITNER, *Ibidem*, p. 106, n. 22, envisageait en effet cette hypothèse : «The word *ḥry* is the most common late expression for "chief", "boss" or "leader", and could have been selected by Peteêsi III quite easily and unconsciously in his narrative of earlier events».

⁷⁰⁸É. CHASSINAT, 'Textes provenant du Sérapéum de Memphis', in *RecTrav*, 22, 1900, p. 177-178, n° CXXII ; A. BARSANTI-G. MASPERO, 'Les tombeaux de Psammétique et de Setariban', in *ASAÉ*, 1, 1900, p. 185. Sur le nom *T3-gm-n-Is.t*, voir P. VERNUS, 'Études de philologie et de linguistique II', in *RdÉ*, 34, 1982-83, p. 126-128.

⁷⁰⁹IDEM, *Ibidem*, p. 163 ; 167-169 ; 175-180 ; 183-184 (*passim*).

palais, chef des secrets de la maison royale, médecin chef, confident de son maître et commandant des *Temehou*» (ḥ3ty-; smr w'ty, ḥrp ḥ, ḥry sšt3 n pr-nsw, wr swnw, imy <ib> n nb=f, mr Tmḥw).⁷¹⁰ Ce commandant de la troupe libyenne était donc un haut fonctionnaire de confiance auprès du souverain. On observera que ses titres officiels consacrent à nouveau les ethniques traditionnels et synonymes *Temehou* et *Tehenou*, à l'instar de la généalogie de Pasenhor, qui qualifiait de *Tehenou* l'ancêtre fondateur de la lignée des grands chefs chéchonquides,⁷¹¹ et de la stèle de Pi(ankh)y, qui désignait les gardes du corps du chef Tefnakht comme ses «*Tehenou* de confiance» (Tḥnw n mḥ ib).⁷¹²

Aux dires d'Hérodote,⁷¹³ des postes de garde étaient établis du temps de Psammétique I à Éléphantine, face aux Éthiopiens, à Daphnè, face aux Arabes et aux Assyriens, et enfin à Maréa, face à la Libye ; en ces marches existaient encore des garnisons perses lorsque l'historien voyageur visita l'Égypte (ἔτι δὲ ἐπ' ἐμεῦ καὶ Περσέων), du moins à Éléphantine et à Daphnè. Il est assez probable que sous les Saïtes le camp de Maréa, situé à l'extrémité occidentale du lac Maréotis, ait compris des effectifs libyens. En tout cas, les habitants de la bourgade furent de ceux qui auraient consulté l'oracle d'Ammon dans l'espoir vain de faire confirmer par le dieu leur identité libyenne⁷¹⁴ — et en outre, bien plus tard, à la version arabe *Maryout* de ce toponyme allaient correspondre les noms coptes ϩⲗⲓⲁⲧ et ⲛⲓϩⲗⲓⲁⲧ, c'est-à-dire «(La) Libye» et «Les Libyens». ⁷¹⁵ Or, c'est précisément au départ de Maréa (ὀρμώμενος ἐκ Μαρείας τῆς ὑπὲρ Φάρου πόλεως) que le Libyen Inaros, «roi des Libyens attenants à l'Égypte»,⁷¹⁶ poussa les Égyptiens à la révolte contre Artaxerxès, qui venait de succéder à Xerxès décédé en 465/464.⁷¹⁷ Il n'est pas impossible que le père d'Inaros, qui reçut le nom significatif de «Psammétique»,⁷¹⁸ naquît sous les derniers Saïtes, dans le milieu de la garde libyenne de Maréa. Les historiens grecs qualifièrent Inaros de ὁ Λίβυς et, alors qu'il portait lui-même un anthroponyme bien égyptien (dont la signification, «L'œil-

⁷¹⁰IDEM, *Ibidem*, p. 185-186.

⁷¹¹Voir *supra* p. 94.

⁷¹²N.-Chr. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y*, I. 11 : «Ces comtes qu'il a amenés pour sa protection, les *Tehenou* de confiance».

⁷¹³HÉRODOTE, II, 30, 2-3.

⁷¹⁴IDEM, II, 18, 1-2.

⁷¹⁵E. GRAEFE, 'Der libysche Stammesname *p(j)d(j)/pjt'*, p. 14.

⁷¹⁶THUCYDIDE, I, 104, 1.

⁷¹⁷DIODORE, XI, 71, 3 ; CTÉSIAS *apud* PHOTIOS, 72, p. 40a 5 - 41b 37 [*F.Gr.Hist.*, III, C, 688, F 14 (p. 465-466)] ; THUCYDIDE, I, 104, 1 ; cf. P. SALMON, *La politique égyptienne d'Athènes (VI^e et V^e siècles avant J.-C.)*, Bruxelles, 1965 (1981) (Académie Royale de Belgique. *Mémoires de la Classe des Lettres*, 2^e série, LXV, fasc. 3), p. 94-118 ; A. B. LLOYD, *Herodotus Book II, I : Introduction*, Leiden, 1975 (*EPRO*, 43), p.38-47 ; voir aussi mon étude à paraître *Recherches*, p. 53-54 ; pour la date de la succession de Xerxès, voir R. A. PARKER-W. H. DUBBERSTEIN, *Babylonian Chronology, 626 B.C.-A.D.75*, Providence (Rhodes Island), 1955, p. 17.

⁷¹⁸HÉRODOTE, VII, 7 ; THUCYDIDE, I, 104, 1 ; G. DUNST, 'Archaische Inschriften und Dokumente der Pentekontaetie aus Samos', in *MDAIA*, 87, 1972, p. 153, n° XXIV, I. 1 ; O. MASSON-J. YOYOTTE, 'Une inscription ionienne mentionnant Psammétique I^{er}', in *EA*, 11-12, 1988, p. 173.

d'Horus-est-contre-eux», convient d'ailleurs bien au restaurateur de l'indépendance nationale⁷¹⁹), il donna à son fils héritier le nom libyque d'«Ἰθαννύρας»⁷²⁰ — fait onomastique participant peut-être d'un retour affiché à de prestigieuses origines ethniques et militaires. Pour libérer l'Égypte du joug perse, Inaros commença, selon Diodore, par recruter des soldats parmi les ἐγχώριοι,⁷²¹ et constitua une armée «depuis la Libye et l'Égypte» (ἐκ τῆς Λιβύης καὶ τῆς Αἰγύπτου).⁷²² Ces «indigènes» devaient comprendre notamment des Libyens descendants de militaires installés depuis longtemps aux confins occidentaux du Delta. On se rappellera à ce propos que les «Libyens contigus à l'Égypte», intégrés dans la satrapie égyptienne, subissaient le poids de l'impôt perse au même titre que les habitants de la vallée⁷²³ ; il n'est pas sans intérêt de noter la ressemblance entre les tournures grecques désignant ces Libyens établis jusque dans les environs du lac Maréotis, Λίβυες οἱ προσεχέες Αἰγύπτῳ, Λίβυες οἱ πρὸς Αἰγύπτῳ,⁷²⁴ et l'expression célèbre qui nommera la Cité hellénistique toute proche «*Alexandria ad Ægyptum*»...

Après un premier succès obtenu avec l'aide des alliés Athéniens,⁷²⁵ les rebelles furent vaincus par l'armée perse, et le βασιλεύς⁷²⁶ des Libyens, «qui avait fomenté toute l'affaire d'Égypte»,⁷²⁷ fut mis à mort ; vers le milieu du V^e siècle disparaissait ainsi le dernier des grands chefs libyens qui marquât le destin politique du pays ; les Perses confirmèrent néanmoins Ἰθαννύρας dans le pouvoir de son père.⁷²⁸

À l'image du déclin politique des grandes chefferies libyennes dès l'avènement du pouvoir saïte, l'onomastique libyque traditionnelle cessa d'occuper la première place dans l'échelle sociale égyptienne. À cette époque, nous l'avons vu plus haut (diagrammes I-

⁷¹⁹P. VERNUS, 'Name', col. 329, considère les anthroponymes du type «Que-la-divinité-X-s'empare-d'eux», etc., comme des «nom(s) propre(s) imprécatoire(s) dirigé(s) contre les ennemis civils ou étrangers».

⁷²⁰HÉRODOTE, III, 15, 3 ; l'éditeur H. B. ROSÉN, *Herodoti Historiae*, I, Leipzig, 1987 (*Teubn.*), p. 263, app. crit., retient à juste titre la leçon παιδὸς Ἰθαννύρα (au lieu de παιδὶ Θαννύρα) ; le nom libyque I(τ)θαννύρας est en effet bien attesté en Cyrénaïque (*SEG IX*, 348, 55 ; 446 ; 740a, 9) et dans le cadastre de la Marmarique (*P. Vat. gr. II*, I, 14 ; 16 ; IV, 13 ; 14 ; V, 25), cf. O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 58.

⁷²¹DIODORE, XI, 71, 4.

⁷²²IDEM, XI, 74, 2.

⁷²³HÉRODOTE, III, 91, 2.

⁷²⁴IDEM, III, 13, 3 ; 91, 2 ; THUCYDIDE, I, 104, 1-2.

⁷²⁵Sur les relations qui lièrent Athènes et le parti d'Inaros, outre P. SALMON, *La politique égyptienne d'Athènes*, p. 94-118, voir M. ZORAT, *Atene e il santuario di Ammone (per una storia delle relazioni greco-libiche)*, in L. BRACCESI (éd.), *Studi sulla Grecità di Occidente*, Rome, 1990 (*Hesperia*, I), p. 106-107.

⁷²⁶Une inscription provenant de l'Héraion de Samos et commémorant la récompense attribuée à un allié samien par Inaros, fils de Psammétique, confirme que, du moins dans ses relations avec les alliés grecs, le chef libyen se considérait lui-même comme un βασιλεύς, G. DUNST, 'Archaische Inschriften', p. 153, n° XXIV, I, 1 ; O. MASSON-J. YOYOTTE, 'Une inscription ionienne', p. 173.

⁷²⁷THUCYDIDE, I, 110, 3.

⁷²⁸HÉRODOTE, III, 15, 3.

III), les noms libyens du *corpus* deviennent plus rares, moins diversifiés, et l'apport d'anthroponymes nouveaux diminue sensiblement : avec toute la prudence imposée par l'interprétation de valeurs quantitatives dépendant des limites de notre propre heuristique, force nous est de constater que le vieux libyque perd la vitalité des périodes précédentes ; l'adoption de noms suggérant une origine libyenne réelle ou prétendue n'est plus autant valorisée que par le passé dans les milieux producteurs de monuments. Néanmoins, on continue de rencontrer les quelques noms prestigieux des plus grands personnages des dynasties précédentes, *Wsirkn*, *Nmrt*, *Ššnq*, *Krm*, *Tkrit*, qui ont désormais intégré le répertoire anthroponymique égyptien. De la même façon, des personnages se nommeront encore 'nh-*Wsirkn*, 'nh-*Ššnq*, 'nh-*Tkrit*⁷²⁹ ou même *T3-Btt* (2°), longtemps après la disparition des souverains honorés par la formule. Sous cet angle, on peut considérer que l'onomastique vieux libyque tendit à se fossiliser pendant l'ère saïte.

En reconnaissant ce phénomène, on évitera cependant, à l'inverse, de sous-estimer les vestiges réels de l'anthroponymie d'origine libyenne. Les noms *Ywpt*, *Ywrhn*, *Yknwš*, *Bby*, *Mshrmt*, *Mšš*[...], *Kni*, *Kr* (?), outre ceux déjà cités, sont encore portés sous les XXV^e et XXVI^e dynasties, voire jusqu'à la fin de la Basse Époque. Les personnages caractérisés par cette onomastique occupent souvent un rang élevé : on compte parmi eux des divins pères, prophètes et autres prêtres de diverses divinités [*Yknwš* 2°, *Nmrt* 8°-9°, *Ššnq* 20-25°bis, *Kr* (?) 8°], des filles et épouses de Thébains fameux, prophètes d'Amon, de Montou et autres dieux, maires et vizirs (*Bby* 1°-4°, *Krm* 9° ; 11°-12°), un chef des chanteurs de Pharaon, dont le «beau nom» est formé sur celui de Psammétique II (*Wsirkn* 18°), le père d'un général (*Wsirkn* 17°), un chef de la cavalerie de Haute et Basse Égypte (*Kni* 5°), un directeur des navires royaux — pourvu du «beau nom» basilophore «Psammétique est en bonne santé» (*Ywrhn* 3°) —, deux grands administrateurs des biens (*mr-pr wr*) de la divine adoratrice (*Ššnq* 17°-18°)... ; ces personnes furent actives en Basse Égypte, à Sebennytos, Bousiris, Hermopolis Parva, Léontopolis, Héliopolis, Giza, Memphis, et en Haute Égypte jusqu'à Abydos et Thèbes... ; quant aux fonctionnaires royaux qui reçurent un «beau nom» basilophore, soulignons-le, ils durent fréquenter les milieux de la cour saïte.⁷³⁰ En outre il est possible que certains des personnages portant un nom dont la nature vieux libyque n'est pas assurée doivent être comptés au nombre de ces hommes et de ces femmes [*Y.krs*; *Wykr* (2°), *Wkntt*, *Wkrmn*, *Pwrm*, *P3/T3-di(.t)-Šhtt/Šhdd*]. Rappelons enfin qu'un exemple au moins atteste qu'il existait encore parfois un lien entre l'onomastique libyque et l'identité ethnique d'un individu — si le sarcophage du *Mach(ouach)* *Šqš* fut bien exécuté à l'époque saïte.

⁷²⁹A. LEAHY, «May the King live», p. 148, n° 8 ; p. 149-151, n° 10-28 ; p. 152-153, n° 8a-11.

⁷³⁰Cf. H. DE MEULENAERE, *Le surnom égyptien à la Basse Époque*, Istanbul, 1966, p. 30.

Avec l'avènement du pouvoir lagide et l'installation d'une administration organisée dans la langue du conquérant, une nouvelle classe de documents rédigés en grec apparaît dans la vallée ; la promesse d'un salaire gagné dans les rangs de l'armée ptolémaïque fit venir en Égypte des militaires professionnels issus de toutes les régions de la Méditerranée orientale. Dans cet afflux de population bigarrée, on prit l'habitude, dans les documents officiels, légaux ou de la vie courante, de préciser l'identité des individus actifs dans la *chôra* au moyen d'un ethnique. C'est ainsi que les papyrus grecs nous font connaître huit hommes qualifiés de Λίβυς pendant la période grecque, et encore quatre ou cinq autres à l'époque romaine, où l'ethnique Λιβυκός tend à se substituer au précédent.⁷³¹ On a parfois pensé que l'ethnique Λίβυς désignait des Grecs de Cyrène, mais la présence dans une même liste de soldats, d'un militaire qualifié de Λίβυς et de deux autres hommes qualifiés chacun de Κυρηναίος démontre que ces termes n'étaient pas synonymes⁷³² ; les Λίβυες constituaient un groupe ethnique au même titre, par exemple, que les Thraces⁷³³ — tandis que les citoyens des autres Cités grecques de Libye étaient désignés grâce à des adjectifs spécifiques : Βαρκάιος, Ἐσπερίτης, etc.⁷³⁴ Or, le milieu social des Libyens rencontrés dans les papyrus est très caractéristique : sur les huit personnages attestés aux III^e et II^e siècles, sept ont un lien direct ou indirect avec l'armée, les uns comme soldats eux-mêmes, les autres comme membres de l'ἐπιγονή, c'est-à-dire en tant que «Libyens nés en Égypte d'un père militaire» — à l'image des *Wynn ms n Kmy hn n3 srtys*, «Grecs nés en Égypte parmi les enfants de soldats».⁷³⁵ Deux hypothèses peuvent être formulées sur l'origine de ces Λίβυες ; soit ils furent les épigones des *Machouach* engagés jadis dans les troupes saïtes, et gagnés plus tard à la cause du chef Inaros ; soit ces hommes avaient immigré récemment depuis l'Ouest pour venir offrir leurs services aux Lagides, dans le même mouvement que les Cyrénéens — qui furent nombreux, au III^e siècle, à s'engager dans l'armée ptolémaïque.⁷³⁶ L'un des Libyens τῆς ἐπιγονῆς, Μάρων Εὐφράνωρος, écrivit son testament dans le Fayoum en 238/7, alors qu'il était âgé de quatre-vingts ans environ⁷³⁷ ; son père Εὐφράνωρ servait donc déjà comme soldat dans l'armée lagide à peine une dizaine d'années après la conquête d'Alexandre ; à moins qu'Εὐφράνωρ ait

⁷³¹ Voir mon étude à paraître *Recherches*, p. 90-101.

⁷³² *P. Grad.* 5, 24 ; 26 ; 28 (*SB* III, 6278) (230 a.C.), cf. mon article 'Identités ethniques et interactions culturelles dans l'Antiquité', in *AC*, 63, 1994, p. 257, n. 28.

⁷³³ Sur la question de l'identité ethnique des Thraces dans l'Égypte ptolémaïque, beaucoup mieux représentés que les Libyens, voir dernièrement K. GOUDRIAAN, 'Ethnic Strategies in Graeco-Roman Egypt', in *Ethnicity in Hellenistic Egypt*, Aarhus, 1992, p. 77-79.

⁷³⁴ M. LAUNEY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, 1950 (*BÉFAR*, 169), p. 1252-1258.

⁷³⁵ Voir mon étude à paraître *Recherches*, p. 93 ; 97.

⁷³⁶ M. LAUNEY, *Recherches*, p. 92-93.

⁷³⁷ Cf. mon article 'Le P. Petr.² I, 1, les terres cuites isiaques et le culte d'Isis et Aphrodite-Hathor', in *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrology (23-29 August 1992)*, Copenhague, 1994, p. 534-539.

changé de nom à l'avènement du nouveau règne macédonien, son propre père lui attribua un anthroponyme grec à l'époque de la dernière dynastie indigène ou lors de la seconde domination perse (si l'on se place du point de vue égyptien) ; dans la première hypothèse envisagée plus haut, le père d'Εὐφράνωρ, l'un des descendants des compagnons d'Inaros, aurait fait preuve de philhellénisme plusieurs années avant le règne macédonien ; mais la faveur toute particulière du nom Εὐφράνωρ en Cyrénaïque (en ce compris la Marmarique),⁷³⁸ plaide en faveur de la seconde hypothèse : le père de Marôn, issu des populations libyennes hellénisées de l'*Hinterland* cyrénéen ou de la zone d'influence de la Cité grecque en Marmarique,⁷³⁹ fut parmi les premiers immigrants à rejoindre les rangs lagides. Quant à Marôn lui-même, il s'intégra tant dans le milieu grec des bénéficiaires de son testament que dans la *chôra* égyptienne, où il possédait une chapelle privée dédiée au culte d'Isis et Aphrodite-Hathor, à qui étaient assimilées respectivement les reines Bérénice I et Arsinoé II.

Les noms et patronymes des Λίβυες qui servaient dans l'armée ptolémaïque n'étaient pas libyques, mais grecs (aux IV^e et III^e siècles, Euphranôr, Dôsthéos, Apollônios, Ménélaos, Sôtairos, au II^e siècle, Andrôn, Ptolémaios, Képhalas) ou « locaux » [au III^e siècle, Marôn (souvent employé comme équivalent grec de *M3'.t-R'*),⁷⁴⁰ Neilôn (porté dans le Fayoum par deux Libyens à presque deux générations de distance),⁷⁴¹ au II^e siècle, Paësis].⁷⁴² D'une manière générale, les anthroponymes libyques identifiés dans la documentation grecque d'Égypte sont très rares : O. Masson mit en évidence le nom d'un officier éponyme Ατθανιαφαντος (gén.), actif au II^e siècle *a.C.* à Hermopolis Magna⁷⁴³ ; il convient sans doute d'ajouter à cet exemple le nom Ιαμβαρην (acc.) d'un officier présent au III^e siècle *p.C.* à Oxyrhynchos,⁷⁴⁴ car il apparaît vraisemblablement à Cyrène et en Tripolitaine sous les formes Ιαμβαρης [*cognomina*, 161 *p.C.* (?) et 223/4 *p.C.*]⁷⁴⁵ et *Iambart* (inscription chrétienne).⁷⁴⁶ Le nom Ια[μ]ους (sous cette forme au génitif) d'un certain Ια[μ]ους Νεφυτιος Ἀφρικανός (167 *p.C.*)⁷⁴⁷ pourrait également être libyque (initiale en Ια-) : son surnom calqué sur le latin *Africanus* le désigne peut-être comme un allogène membre d'une famille récemment arrivée en Égypte ; en outre,

⁷³⁸P. M. FRASER-E. MATTHEWS, *Lexicon*, s.v. Εὐφράνωρ, n° 15-70.

⁷³⁹Voir le chapitre « Libyens hellénisés et contacts de culture », dans mon étude à paraître *Recherches*.

⁷⁴⁰*Cf. P. Petr.*² I, p. 68.

⁷⁴¹Nom rare chez F. PREISIGKE, *Namenbuch*, D. FORABOSCHI *Onomasticon*, et P. M. FRASER-E. MATTHEWS, *Lexicon*, s.v. Νείλων et Νίλων.

⁷⁴²*Recherches*, p. 94-95.

⁷⁴³O. MASSON, 'Quelques noms de Cyrénéens dans l'Égypte ptolémaïque', in *Le Monde grec. Hommages à Cl. Préaux*, Bruxelles, 1975, p. 713-715.

⁷⁴⁴*P. Oxy.* I, 43 r° IV, 24 ; 26 ; cet officier a sous ses ordres un *optio* (il s'agit peut-être d'un centurion, selon une suggestion de M.-Th. Raepsaet-Charlier).

⁷⁴⁵*SEG* XX, 742, 48 (la lettre notant l'année du règne de Marc-Aurèle et Lucius Verus est pointée) ; IX, 128, 35.

⁷⁴⁶*IRT* 855, 28 (index) ; *cf.* O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 59.

⁷⁴⁷*P. Bouriant*, 42, 478-479, *cf. BL*, II, 2, 38, 478.

l'anthroponyme Ιαμους se rencontre au III^e siècle *p.C.* comme patronyme d'un policier ληστοπιαστής («chercheur de brigand») de Soknopaiou Nèsos.⁷⁴⁸ La rareté de ces exemples contraste fortement avec la situation prévalant en Cyrénaïque, où l'onomastique libyenne s'introduisit au plus tard dès le VI^e siècle parmi les citoyens grecs, pour constituer parfois jusqu'à 10 % de leurs noms dans certaines Cités⁷⁴⁹ — on mentionnera un seul exemple, celui d'un roi *grec* de Barka qui porta au VI^e siècle le nom caractéristique d'«'Αλάζειρ».⁷⁵⁰ Il se pourrait certes que quelques noms libyques présents dans les papyrus échappent à notre attention, mais la proportion demeurerait faible ; leur recherche systématique, du reste, se révèle un exercice difficile, voire périlleux. On serait par exemple tenté de supposer en Μασυλλος⁷⁵¹ un nom libyque apparenté à l'ethnique des Mas(s)yles⁷⁵² éponymes du fameux royaume numide. Mais — outre les divergences de gémination — les contextes où il apparaît en Égypte montrent sans ambiguïté que les hommes qui le portaient étaient des Iduméens venus de leur Palestine natale...⁷⁵³

Dans la documentation égyptienne, la rareté et l'isolement des noms vieux libyques attestés à partir de l'époque grecque sont comparables : on rencontre un ou deux *Ywrhn* de titre inconnu (5^o, II^e siècle *a.C.* ; 6^o), une musicienne d'Amon-Rê *Bby* (5^o, décédée *c.a.* 330/300 *a.C.*), peut-être un prophète de Neith *Wsirkn* (24^o), si la date du sarcophage de sa fille doit être descendue vers l'époque ptolémaïque, et un scribe Οσορχωνεις, sur un *ostrakon* romain de lecture très incertaine...⁷⁵⁴ Même dans l'hypothèse où les noms *Pwrm* et *P3/T3-di(.t)-Šhtt/Šhdd, Šhdt*, que nous n'avons pas retenus dans notre *corpus*, se révéleraient vieux libyques, la récolte de noms libyens demeurerait encore maigre. Il est cependant une exception remarquable : sur plus de 55 attestations du nom *Ššnq/Σεσονχις*, 26 ou 27 sont datées de l'époque gréco-romaine — soit presque la moitié de l'ensemble. La répartition chronologique des occurrences de cet anthroponyme tranche très nettement avec celle des autres noms vieux libyques, cette observation agit d'ailleurs en repoussoir pour mettre en évidence la rareté de ces derniers. Les *Ššnq* ptolémaïques et romains connus vécurent pratiquement tous à Thèbes (au moins 23 ou 24 personnes sur 26 ou 27, auxquels il faut peut-être ajouter deux hommes dont l'activité n'est pas localisée). L'exemple isolé d'un Σισονχις établi à el-Kab au II^e siècle *p.C.*

⁷⁴⁸BGU I, 325, 9, cf. BL IX, 18, 325.

⁷⁴⁹Par exemple 9, 7 % de noms libyques sur un total de 74 noms et patronymes en 4/3 *a.C.*, à Ptolémaïs de Libye, dans une inscription éphébique, J.-M. REYNOLDS-O. MASSON, 'Une inscription éphébique de Ptolémaïs (Cyrénaïque)', in *ZPE*, 20, 1976, p. 87-100, cf. IDEM, 'Corrigendum', in *ZPE*, 23, 1976, p. 210, et mon étude à paraître *Recherches*, p. 86.

⁷⁵⁰HÉRODOTE, IV, 164, 4, cf. O. MASSON, 'Grecs et Libyens en Cyrénaïque', p. 53.

⁷⁵¹Par exemple SB I, 681, 61, et *P. Tebt.* III, 904, 1.

⁷⁵²J. DESANGES, *Catalogue*, p. 109-110.

⁷⁵³Voir F. ZUCKER, 'Nachträge zur «Doppelinschrift spätptolemäischer Zeit aus der Garnison von Hermopolis Magna», in *Aegyptus*, 18, 1938, p. 283-284.

⁷⁵⁴Voir la lecture proposée par W. Clarysse dans le chapitre «Rapprochements de noms isolés», s.v. *Wsirkn*.

montre, d'autre part, que ces personnages peuvent aussi se rencontrer ailleurs qu'à Thèbes ; cependant, même si l'on tient compte de la disparité géographique des trouvailles de documents, la faveur toute particulière du nom *Ššnq* apparaît comme un phénomène typiquement thébain. Cet anthroponyme est pleinement intégré dans le répertoire égyptien, et son emploi exprime à présent un ancrage dans les traditions locales bien plus qu'il n'évoque une origine libyenne hypothétique — l'étymologie du nom était-elle encore seulement connue des hommes qui le portaient ? La genèse de ce phénomène thébain désormais indépendant de toute connotation ethnique peut être cherchée dans le lointain passé du clergé de Karnak. Déjà au IX^e siècle, un premier prophète d'Amonrasonter dont le nom fut un temps entouré du cartouche royal, un fils d'Osorkon I, s'appelait *Ššnq* (4^o) ; l'un de ses enfants devint à son tour grand prêtre d'Amon : il se nommait Harsiésis. À la fin de l'époque libyenne, un autre premier prophète, fils de Pmoui, portait de nouveau le nom *Ššnq* (11^o). Ce fut sans doute pendant la phase de fossilisation onomastique de la période saïte que quelques anthroponymes se cristallisèrent définitivement autour des grandes familles sacerdotales de Thèbes. Le nom *Ššnq* fut porté par deux grands administrateurs (*mr-pr wr*) des biens de la divine adoratrice, personnages de haut prestige : l'un (17^o), actif dans la première moitié du VI^e siècle, est le propriétaire de la tombe thébaine 27 ; fils d'un membre élevé du clergé de la divine adoratrice nommé Harsiésis — comme le grand prêtre fils de *Ššnq* (4^o) —, il engendra un Psammétique et une Nitocris, aussi prêtres à Thèbes. Le second grand administrateur (18^o), sans doute un descendant du premier, était en fonction sous Psammétique III, à la veille de l'invasion perse. D'autres prêtres *Ššnq* vécurent à Thèbes sous la XXVI^e dynastie, un divin père connu par sa stèle funéraire (20^o) et surtout un prophète d'Amonrasonter (23^o), dont le fils, également membre du clergé d'Amon, se nommait une fois encore Harsiésis. La survie de l'alternance entre les anthroponymes *Ššnq* et Harsiésis/Hor constitue le meilleur indice de la parenté onomastique qui reliait les prêtres gréco-romains à leurs ancêtres de l'époque saïte. À la fin du IV^e siècle, un *Ššnq* (29), fils de Hor, vivait dans les environs de l'enceinte de Montou à Karnak ; on ignore s'il portait un titre, mais ses deux fils, Harsiésis et Hor, firent partie du personnel du temple, l'un comme divin père, l'autre en tant que *gl-šr* du temple d'Amon. Vers la première moitié du II^e siècle, on retrouve à Thèbes un Hor divin père, scribe du livre divin d'Amon, préposé aux mystères et divin pur, père d'un *Ššnq* (36^o) lui-même divin père et prophète d'Amonrasonter, prêtre *hnk-nw.w*, scribe du livre divin du temple d'Amon et de ses sanctuaires (de) Sobek-Rê et de Montou, maître de Médamoud ; *Ššnq* (36^o) nomma à nouveau son fils Harsiésis, lequel suivit son père dans ses fonctions sacerdotales. Enfin, probablement sous le règne de la dernière des Lagides, un prêtre se rendait au petit temple de Médinet Habou pour y commémorer son entrée en fonction en y apposant un *graffito* généalogique : l'homme se désignait comme *Hnm-p3-R'*, fils de

Hor, fils de Har[siésis], fils de *Hnm-p3-R'*, fils de Harsiésis, fils de *Ššnq* ; d'après la date des différents documents, ces deux derniers personnages pourraient être les prêtres thébains rencontrés à l'instant. Tels sont quelques jalons d'une continuité onomastique remarquable, qui relie les grands personnages des premiers temps de la période libyenne à leurs lointains héritiers spirituels, qui officiaient toujours à la veille de la conquête romaine. Au début, caractéristique de la famille *machouach* qui s'était emparée du plus haut sacerdoce thébain, le nom *Ššnq* finit par s'enraciner dans les lignées de prêtres établies dans le terroir de Karnak. Quelques documents illustrent encore le processus par lequel cet anthroponyme s'y transmettait de génération en génération. Un papyrus funéraire réalisé vers 330/200 conserve le souvenir d'un divin père *Ššnq* (31°), fils du divin père *Ns-P3wty-t3.wy* ; toujours à l'époque ptolémaïque, un divin père appartenant sans doute à la même lignée sacerdotale peignit sa généalogie près du Saint des Saints du petit temple de Médinet Habou : *Ššnq* (34°), fils de *Ns-P3wty-t3.wy*, fils de *Ššnq* (33°), fils de *Ns-P3wty-t3.wy*, fils de *Ššnq* (32°) ; enfin, la famille pourrait s'être encore manifestée à l'époque romaine au travers du nom de deux officiants *qbḥ* mentionnés dans un autre *graffito* de Médinet Habou : *Ššnq* (50°), fils de *Ns-p3y=w-t3.wy* (?) (= *Ns-P3wty-t3.wy*), et *Ns-p3y=w-t3.wy* (?), fils de *Ššnq*. Dans le même texte sont également mentionnés un *Ššnq* (48°), son fils Inaros et son petit-fils *Ššnq* (49°)... Au tournant des époques ptolémaïque et romaine, une autre famille nous introduit au cœur de Karnak : *Ššnq* (43°) — vraisemblablement prêtre lui-même —⁷⁵⁵ eut de son épouse *Ir.ti-r=w* deux fils lettrés, qui accédèrent au rang des hiérogammates du plus haut niveau ; l'un, Psenkhons, est l'auteur ou le copiste des colonnes I à IV d'un papyrus contenant des litanies et un rituel de Ptah-Sokar-Osiris ; l'autre, *Ššnq* «Le Jeune» [(p3) *ḥm*] (44°), était prophète à Karnak, prêtre 'b-ntr, prêtre lecteur en chef, introduit dans les parties les plus sacrées du temple et versé dans l'écriture hiéroglyphique ; sûr de son art, cet hiérogammate habilité à «écrire les noms sur les murs, aux portes des temples et dans le ciel qui est sur terre (c'est-à-dire dans le sacrosaint *naos*)», intègre sa propre titulature dans le quadrillage d'une inscription raffinée retrouvée à Karnak... et on le retrouve peut-être, en compagnie de son frère Psenkhons, parmi les personnages nommés dans un *graffito* peint sur le pylône ptolémaïque du petit temple de Médinet Habou... Enfin, il est possible que *Ššnq* (43°) eût un troisième fils dans le clergé thébain, un certain Psammétique — encore un nom hérité de la période saïte —, qui aurait à nouveau appelé «*Ššnq*» (45°) son propre fils et successeur. Au bout du compte, les *Ššnq* thébains dont le titre soit précisé sont pratiquement toujours rattachés au clergé local : *gl-šr* du temple d'Amon, divins pères, prophètes, scribes et

⁷⁵⁵Si *Ššnq* 45° était réellement son petit-fils, la stèle que celui-ci dédia nous livrerait le titre de *Ššnq* 43° : «divin père et prophète, prêtre horologue (?), prêtre *imy ibd=f*, scribe du trésor (ou du sceau) (?) divin ...?... dans la troisième phylè (?) de Montou-nb-W3s.t, prêtre *imy ibd=f* de Khonsou-m-W3s.t-nfr-ḥp dans la première phylè».

prêtres divers en charge du culte d'Amon, de Khonsou, de Montou... On entrevoit aussi les activités économiques de ces personnages et de leurs familiers, qui furent tantôt propriétaires, tantôt locataires de champs situés dans la région [37° (133/2 *a.C.*), 39° (254/86 *a.C.*), 53° (II^e siècle *p.C.*)] ; c'est précisément grâce aux documents fiscaux, surtout des reçus de taxes, émis dans le cadre de l'exploitation de ces terres que sont parvenus jusqu'à nous les noms des derniers Σεσονχις connus ; leurs familles furent actives à Thèbes sud, dans la première moitié du II^e siècle *p.C.* On remarquera la cohabitation caractéristique de noms grecs et égyptiens parmi ces gens qui cultivaient une onomastique mixte : Sesonkhis, fils de Phatrès ; Aristoboulos, dit aussi Kottariôn, fils de Sesonkhis ; Sesonkhis, dit aussi [...] ; Heurémôn, fils de Sesonkhis ; Psena-?, fils de Sesonkhis...

Depuis longtemps, déjà, le temps des Princes libyens qui gouvernèrent Thèbes dès l'aube du IX^e siècle était révolu ; mais quelques fossiles onomastiques continûment entretenus par les habitants de la Ville aux cent portes répercutaient toujours, sous le Principat, comme un écho de leur gloire passée.

2.3. LES GRANDS CHEFS DU DÉSERT ET LES SANCTUAIRES D'AMON À SIWA OU LE CHAINON MANQUANT

L'étude comparative menée dans la première partie de ce travail a permis de conclure que la langue des *Machouach* et des *Rebou*, désormais baptisée «vieux libyque», était apparentée à celle (ou à celles) que pratiquaient les indigènes africains appelés Λίβυες par les Grecs ; nous avons alors formulé le vœu de rencontrer un personnage portant un nom vieux libyque et que les sources classiques qualifieraient de «Libyen». Cet homme vécut au VI^e siècle dans l'oasis de Siwa.

Les habitants de cet écrin de civilisation, dont l'oracle devint célèbre dans le monde méditerranéen, furent considérés comme un «peuple» distinct par les historiens et géographes grecs, qui les nommaient au moyen d'un ethnique spécifique. Après avoir énuméré les peuples nomades «méridionaux», qui étaient établis dans la frange pré-désertique courant le long de la Méditerranée, Hérodote, décrit le chapelet d'oasis qui s'étend depuis Kharga jusqu'à Siwa, puis Augila et le pays des Garamantes : les premiers peuples (non égyptiens) rencontrés au départ de Thèbes «sont les Ammoniens, qui tiennent leur sanctuaire du Zeus Thébain (car à Thèbes également, comme je l'ai dit plus haut, la statue de Zeus a une face de bélier)». ⁷⁵⁶ L'adjectif Ἀμμώνιος se rencontre dans plusieurs usages : au pluriel, il désignait chez les auteurs le peuple de l'oasis

⁷⁵⁶HÉRODOTE, IV, 181, 2.

d'Ammon⁷⁵⁷ ; dans la même acception, il s'emploie aussi au singulier, comme ethnique individuel : ὁ Ἀμμώνιος Ἐτέαρχος.⁷⁵⁸ En outre, Ἀμμώνιος est également connu comme anthroponyme, répandu dans l'Égypte gréco-romaine, et plus spécialement dans les oasis.⁷⁵⁹ Cette ambivalence d'un même adjectif, tantôt nom de personne, tantôt ethnique n'est pas exceptionnelle en Afrique du Nord : à côté du peuple des Νασαμώνες, pour citer un autre exemple vraisemblablement formé sur le nom d'Amon,⁷⁶⁰ des individus se nommèrent Νασάμων.⁷⁶¹ On soulignera que l'orthographe du nom Ἀμμώνιος est hellénisée, au point que les Égyptiens eux-mêmes la rendaient phonétiquement «*zmnys*» dans les documents démotiques⁷⁶² ; les transcriptions grecques plus proches de l'original égyptien *Imn*, dans les anthroponymes théophores, sont en effet -αμων, -αμουν-ις, εμων, -εμουν-ις⁷⁶³, etc., avec un seul μ, et le nom du dieu s'écrivait ΔΜΟΥΝ en copte [S., B.].⁷⁶⁴ Hérodote connaissait bien entendu l'étymologie de l'ethnique : Δοκέειν δέ μοι, καὶ τὸ οὔνομα Ἀμμώνιοι ἀπὸ τοῦδέ σφι τὴν ἐπωνυμίην ἐποίησαντο, Ἀμοῦν γὰρ Αἰγύπτιοι καλέουσι τὸν Δία, «Et, à ce qu'il me semble, même leur nom d'Ammoniens', ils se l'attribuèrent comme nom dérivé (ἐπωνυμίη) suite à ce fait : 'Amoun' est en effet le nom que les Égyptiens donnent à Zeus». ⁷⁶⁵ La forme grecque du nom ne fut vraisemblablement pas créée par les Ammoniens eux-mêmes ; il n'en demeure pas moins vrai que les habitants de Siwa héritèrent leur désignation spécifique du culte égyptien qui les avait rendus célèbres à l'étranger.

L'ethnographie d'Hérodote classe les peuples individuels au sein d'ensembles plus vastes ; les Ἀμμώνιοι, quant à eux, font partie des Λίβυες, au même titre que les habitants d'Augila et que les Garamantes. L'historien inclut en effet la description de ces peuples oasiens dans le *logos* qu'il consacre au peuplement libyen (Οἰκέουσι δὲ κατὰ

⁷⁵⁷Lorsque le nom du dieu *Imn* est écrit dans le toponyme grec «l'oasis/l'oracle d'Ammon» (cf. A. CALDERINI, *Dizionario*, I, 2, s.v. Ἀμμωνος, 2 ; G. WAGNER, *Les oasis*, p. 137), on l'orthographiera avec deux m, conformément à l'usage classique. Cette convention purement orthographique ne doit pas inviter à distinguer l'étymologie du nom *Imn* à Siwa de celle du même nom dans la vallée, où les dédicaces grecques orthographient également Ἀμμων avec deux μ (par exemple dans les *graffiti* du temple de Louqsor).

⁷⁵⁸HÉRODOTE, II, 33, 1.

⁷⁵⁹Cf. G. WAGNER, *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, Le Caire, 1987 (*BdÉ*, 100), p. 229.

⁷⁶⁰L. GALAND, 'Pline et le nom des Nasamons', p. 78-79.

⁷⁶¹M. FADEL ALI-J. REYNOLDS, 'Some New Inscriptions from Cyrenaica', in *L'Africa romana IX*, Sassari, 1992, p. 117, en signalent un exemple, dans une inscription éphébique de 24/5 p.C., sur l'agora de Cyrène ; le patronyme est également un nom libyque. J'accentue Νασάμων d'après EUSTATHE, *Comment. à Denys le Périég.*, 209 (*G.G.M.*, II, p. 253), qui affirme que l'anthroponyme n'est pas oxyton, contrairement à l'ethnique.


⁷⁶²LÜDDECKENS, *Demotisches Namenbuch*, p. 18-19, où on peut ajouter G. BOTTI, *L'archivio demotico da Deir el-Medineh*, Firenze, 1967 (*Catalogo del Museo Egizio di Torino*, s. I, vol. 1), 12a-b, vo 12 ; 22, vo 1 ; 24, vo 6.

⁷⁶³Cf. PREISIGKE, *Namenbuch*, et FORABOSCHI, *Onomasticon*, *passim*.

⁷⁶⁴WESTENDORF, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 6 ; VYCICHL, *Dictionnaire*, p. 10-11 ;

⁷⁶⁵HÉRODOTE, II, 42, 5.

τάδε Λίβυες...⁷⁶⁶), après avoir traité de «ceux des Libyens nomades qui sont établis le long de la mer».⁷⁶⁷ D'autres auteurs confirmèrent après Hérodote cette classification ; ainsi Appien, qui énumère, dans l'introduction de son *Histoire romaine*, les peuples soumis de son temps à l'*imperium Romanum*. Citant les riverains méridionaux de la Méditerranée depuis les «stèles d'Héraklès», il nomme les Maurousioi et les Numides — ceux-là mêmes à qui nous devons les épitaphes rassemblées dans le *Recueil des Inscriptions Libyques* —, puis, au-delà de Carthage, ἕτεροι δὲ Λίβυες, ὅσοι περιοικοῦσι τὰς Σύρτεις μέχρι Κυρήνης, Κυρήνη τε αὐτὴ καὶ Μαρμαρίδαι καὶ Ἀμμώνιοι καὶ οἱ τὴν Μάρειαν λίμνην κατοικοῦσι, «et d'autres Libyens qui habitent autour des Syrtes jusqu'à Cyrène, Cyrène elle-même, les Marmarides, les Ammoniens et ceux qui sont établis dans les environs du lac Marcia»⁷⁶⁸ — autrement dit, les compatriotes d'Inaros le Libyen. Quant à Pausanias,⁷⁶⁹ qui cite οἱ Ἀμμώνιοι Λιβύων, il spécifie clairement l'appartenance des Ammoniens au groupe des Libyens.

Les dynastes *siwi* qui firent construire les sanctuaires d'Amon sur l'acropole d'Aghourmi et sur le site voisin d'Oum-Oubayda étaient donc des «Libyens» au sens grec du terme. L'examen des quelques monuments épigraphes conservés *in situ* permettent d'en savoir plus sur ces personnages. On se souviendra d'abord que les derniers grands chefs libyens connus vécurent sous le règne de Psammétique I ; l'ultime mention de leur titre spécifique «wr '3» apparaît l'an 7 de Nekao II (604), lorsque ce souverain accomplit une donation à Bousiris «par l'intermédiaire de Psammétique, fils du grand chef Pmoui».⁷⁷⁰ Cette institution a donc disparu depuis peu de la vallée, lorsqu'elle se manifeste à nouveau sur les parois intérieures du *naos* d'Aghourmi, qui furent décorées sous le règne du pharaon Amasis (570/526).⁷⁷¹ En effet, les inscriptions de cette unique salle épigraphe sont gravées en faveur du «chef des Pays Désertiques Sethirtaios (*Sth-ir-di-sw*), fils du chef des Pays Désertiques *Rrwtk*».⁷⁷² La traduction du groupe  par «Pays Désertiques», plutôt que «Pays Étrangers», est appelée par le contexte : les indigènes ne se désignaient vraisemblablement pas eux-mêmes comme des étrangers. Le scribe qui créa cette expression put s'inspirer de plusieurs titres

⁷⁶⁶HÉRODOTE, IV, 168, 1. Sur le *Libykos logos*, voir dernièrement A. B. LLOYD, 'Herodotus on Egyptians and Libyans', in G. NENCI et O. REVERDIN (éd.), *Hérodote et les peuples non grecs*, Vandoeuvres-Genève, 1990 (Fond. Hardt, *Entretiens sur l'Antiquité Classique*, 35), p. 236-244.

⁷⁶⁷HÉRODOTE, IV, 181, 1

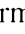
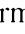
⁷⁶⁸APPIEN, *Préface*, 1, 3.

⁷⁶⁹PAUSANIAS, III, 18, 3.

⁷⁷⁰H. S. K. BAKRY, 'A Donation Stela from Busiris during the Reign of King Nckô', in *Studi Classici e Orientali*, 19-20, 1970-71, p. 326 ; cf. D. MEEKS, 'Les donations', p. 635-636 ; 676 (26.2.7).

⁷⁷¹K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion. Archäologie, Geschichte und Kulturpraxis des Orakels von Siwa*, Mainz am Rhein, 1988 (DAIK, AV, 75), p. 42-43.


⁷⁷²Le présent commentaire des inscriptions du *naos* d'Aghourmi se fonde sur des photographies personnelles faites en juillet 1994, qui complètent par endroits l'édition parfois imprécise d'A. FAKIIRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis. Its History and Antiquities*, Le Caire, 1944, p. 90-95.

existants ; du temps où les Libyens étaient ennemis des pharaons ramessides, les inscriptions de Karnak qualifiaient déjà leurs dynastes de «chefs des pays étrangers» (*wr.w ḥ3s.wt*)⁷⁷³ ; par la suite l'expression «grand chef des *khasetyou*» devint un titre élevé, dont Osorkon II souhaitera qu'il se transmette de génération en génération parmi ses descendants.⁷⁷⁴ On comparera surtout le titre des grands chefs de Siwa à celui de l'officier égyptien qui commandait sous Ramsès II le fort de Zaouiet Oum el-Rakham : ce militaire était «chef de la troupe, commandant des Pays Désertiques (ou étrangers)» (*ḥry pḏ.t, mr ḥ3s.wt*) ; or, la garnison du fort contrôlait précisément les régions côtières situées à l'aplomb de l'oasis. Quant à la gémation systématique du signe  à Aghourmi, il se peut qu'elle soit à l'image de celle du signe  dans le nom traditionnel de l'Égypte *t3.wy* ; les «Deux Pays Désertiques» seraient ainsi aux Libyens de Siwa comme les «Deux Terres» aux Égyptiens.⁷⁷⁵ On retrouve le titre de grand chef des Pays Désertiques dans le temple bas d'Oum-Oubayda, dont seul subsiste un pan du *naos*, situé à près de 400 m au sud du rocher d'Aghourmi. Pendant leurs voyages respectifs à Siwa en 1819 et 1820, Fr. Cailliaud et le chevalier Drovetti copièrent quelques reliefs et inscriptions lors de leur brève visite d'Oum-Oubayda ; parmi leurs notes se trouvaient les cartouches d'un pharaon figurés dans un relief aujourd'hui disparu, que M. Jomard publia en 1823⁷⁷⁶ ; l'année suivante, H. von Minutoli, un général prussien qui avait mené une expédition jusqu'à l'oracle vers 1821/1823,⁷⁷⁷ éditait une autre copie du même texte.⁷⁷⁸ Ces deux planches constituent toujours le seul élément de datation historique du temple bas d'Amon. En tenant compte des déformations dues aux yeux inexpérimentés des copistes — les hiéroglyphes étaient seulement sur le point d'être déchiffrés —, on reconnaît le nom de couronnement et le nom personnel de Nectanébo II : *Snḏ-[ib]-R' <stp-n>-In-ḥr.t, Nḥt-Ḥr-[Ḥby.t mry] Ḥ.t-Ḥr*. Tel pourrait être le pharaon représenté, avec ses deux cartouches, sur le piédroit est du portail d'entrée du *naos*, qui était encore debout lorsque les explorateurs visitèrent le site au siècle dernier.⁷⁷⁹

Dans les reliefs gravés sur la face intérieure du mur est du *naos*, seule conservée, le grand chef Ounamon est agenouillé en adoration face au dieu Amon-Rê local, «le maître de l'exécution des plans (du destin) (*nb ir.t sḥr*), celui qui réside à Tja»⁷⁸⁰ — on

⁷⁷³Par exemple dans le temple de Ramsès III de l'enceinte de Mout, à Karnak, Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak, II.*, Chicago, 1936 (*OIP*, 35), pl. 119-120.

⁷⁷⁴H. JACQUET-GORDON, 'The Inscriptions on the Philadelphia-Cairo Statue', p. 16, l. 9.

⁷⁷⁵On comparera également la graphie du nom *Rbw* déterminée au moyen du groupe , dans le titre d'un grand chef des *Rebou*, l'an 19 de Chéchonq V (ca. 759/754), Y. KOENIG, 'Notes sur la stèle de donation Caire JE 30972', l. 6 de la planche.


⁷⁷⁶M. JOMARD, *Voyage à l'oasis de Syouah*, Paris, 1823, pl. XVII, fig. 3 ; cf. p. 1-6.

⁷⁷⁷Cf. L. KEIMER, 'Les voyageurs de langue allemande en Égypte entre 1800 et 1850 ainsi que leurs relations de voyage', in *CHE*, 5, 1953, p. 5-6.

⁷⁷⁸H. von MINUTOLI, *Reise zum Tempel des Jupiter Ammon*, Berlin, 1824, pl. X, fig. 4.

⁷⁷⁹IDEM, *Ibidem*, pl. VII ; M. JOMARD, *Voyage*, pl. XIII.

⁷⁸⁰K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, pl. 29.

observera que le toponyme Oum-Oubayda (en *siwi ûma nabêda*) conserve peut-être le souvenir de la fonction oraculaire exprimée par l'épithète d'Ammon, car ce nom signifierait, dans le dialecte berbère de Siwa, «La mère du destin».⁷⁸¹ Le titre d'Ounamon est inscrit dans les colonnes d'hiéroglyphes tracées au-dessus du personnage : après une épithète sur laquelle nous reviendrons, il est dit «grand chef des Pays Désertiques, *Wn-Imn*, fils du détenteur du même titre *Nḥt-Stḥ* (?), justifié, né de *Nfr.t-rnp.t*, justifiée». A. Fakhry,⁷⁸² suivi par K. P. Kuhlmann,⁷⁸³ lisait le patronyme d'Ounamon *Nḥt-ti.t*, «L'image-est-puissante». Mais le deuxième élément du nom semble plutôt un animal allongé, dont les oreilles pointues sont dressées⁷⁸⁴ ; on est tenté d'y reconnaître le dieu Seth, dont le nom est écrit au moyen du même signe un registre plus bas.⁷⁸⁵ Au contraire de *Nḥt-ti.t*, l'anthroponyme *Nḥt-Stḥ* est attesté ailleurs,⁷⁸⁶ tandis que Seth, dieu des oasis représenté dans les scènes rituelles d'Oum-Oubayda, est déjà présent dans le nom du chef *Stḥ-ir-di-sw* à Aghourmi. A. Fakhry⁷⁸⁷ transcrivait  l'épithète que nous avons laissée en suspens, et traduisait «The real master» (*nb m3'*). K. P. Kuhlmann adopta cette interprétation, qui fut le point de départ de l'une des théories avancées dans *Das Ammoneion*. Rappelons en effet comment Hérodote rapporte le récit que des Cyrénéens lui avaient conté ; ceux-ci affirmèrent «qu'ils se rendirent à l'oracle d'Ammon et entrèrent en conversation avec Ἐτέαρχος, le roi des Ammoniens»⁷⁸⁸ ; tout au long de l'exposé, Ἐτέαρχος est clairement conçu comme l'anthroponyme du dynaste oasisien.⁷⁸⁹ Or, K. P. Kuhlmann pense que ce nom n'était pas à l'origine un anthroponyme, mais le titre même du roi des Ammoniens :

«(Es handelt sich) auch bei »Etearchos« nachweislich um einen Titel, genauer gesagt, die griechische Übersetzung einer libysch-ägyptischen (»ammonischen«) Bezeichnung, mit der die Oasenkönige von der einheimischen Bevölkerung angesprochen wurden und deren ägyptisches Äquivalent sich hieroglyphisch erhalten hat».⁷⁹⁰

Le savant croit alors retrouver cette version hiéroglyphique dans l'épithète lue par A. Fakhry au début du titre d'Ounamon à Oum-Oubayda :

⁷⁸¹W. S. WALKER, *The Siwi Language*, London, 1921, p. 89.

⁷⁸²A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 111.

⁷⁸³K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, p. 105.

⁷⁸⁴IDEM, *Ibidem*, pl. 29, et photographies personnelles.

⁷⁸⁵IDEM, *Ibidem*, pl. 30, a.

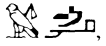
⁷⁸⁶RPN, I, 211, 15.

⁷⁸⁷A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 111.

⁷⁸⁸HÉRODOTE, II, 32, 1.

⁷⁸⁹IDEM, II, 32, 1-33, 2.

⁷⁹⁰K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, p. 102.

«In seine beiden Komponenten zerlegt, bedeutet »Etearchos« soviel wie »Wirklicher (wahrer, echter : ἑτέρος) Herrscher (ἄρχος)«. Diese Bezeichnung paßt genau zu dem für Wenamun belegten Ehrentitel , den schon Fakhry zweifellos richtig als *nbw m3'*, d.h. »Wirklicher Herr(scher)«, verstanden hat». ⁷⁹¹

K. P. Kuhlmann considère dès lors le terme Ἐτέαρχος comme un nom commun, intitulé «Die Etearchen» le chapitre consacré aux monarques de Siwa et qualifie chacun des grands chefs connus d'«étéarques» ; on voit que l'hypothèse de départ le mène fort loin. ⁷⁹² Pourtant celle-ci doit être revue tant dans l'interprétation du passage d'Hérodote que dans la lecture des inscriptions d'Oum-Oubayda. En effet, l'anthroponyme Ἐτέαρχος était fortement connoté à Cyrène : selon l'une des traditions locales, encore une fois transmise par Hérodote, ⁷⁹³ le grand-père maternel du fondateur éponyme de la dynastie Battiade fut un roi crétois du nom d'Ἐτέαρχος ; cet anthroponyme est d'ailleurs bien attesté dans les inscriptions cyréniennes. ⁷⁹⁴ En conséquence, si l'on imaginait que le nom grec du roi des Ammoniens fût le produit d'une invention ou d'une création onomastique, il y aurait tout lieu d'en chercher l'auteur dans les milieux cyréniens — ceux-là mêmes à qui Hérodote devait son récit ; néanmoins, la mention d'un anthroponyme grec comme nom d'un souverain libyen de Siwa ne constitue pas en soi une invraisemblance historique — de leur côté, les Cyrénéens des meilleures familles ne portaient-ils pas à l'occasion un nom libyque ? ⁷⁹⁵ Des relations de qualité furent entretenues entre l'oracle d'Ammon et plusieurs Cités grecques, dont Cyrène, Sparte et Athènes, dès le V^e siècle, voire plus tôt ⁷⁹⁶ ; à Siwa même, des citoyens crétois laissèrent au IV^e siècle des *graffiti* sur les flancs du Gebel at-Takrur. ⁷⁹⁷ Ainsi, des liens de *xenia* établis avec des Cyrénéens, ou avec les citoyens d'autres Cités grecques, pourraient aisément expliquer qu'un souverain indigène eût porté un nom grec, au moins lorsqu'il avait affaire à des hôtes grecs...

⁷⁹¹ IDEM, *Ibidem*, p. 103.

⁷⁹² L'hypothèse de K. P. Kuhlmann fut récemment adoptée par S. AUFRERE-J.-Cl. GOLVIN-J.-Cl. GOYON, *L'Égypte restituée*, II, *Sites et temples des déserts*, Paris, 1994, p. 148.

⁷⁹³ HÉRODOTE, IV, 154-155.

⁷⁹⁴ Chez P. M. FRASER-E. MATTHEWS, *Lexicon, s.v. Ἐτέαρχος*, la Cyrénaïque est la région qui fournit le plus grand nombre d'attestations de ce nom ; les exemples attiques sont moins nombreux, cf. M. J. OSBORNE-S. G. BYRNE, *Lexicon, s.v. Ἐτέαρχος*.

⁷⁹⁵ Cf. mon travail à paraître *Recherches*, p. 85-86.

⁷⁹⁶ Voir notamment A. LARONDE, 'Zeus Ammon en Libye', in *Hommages à Jean Leclant*, Le Caire, 1994 (*BdÉ*, 106, 3), p. 331-338 ; M. ZORAT, *Atene e il santuario di Ammone*, p. 89-123 ; A. M. WOODWARD, 'Athens and the Oracle of Ammon', in *ABSA*, 57, 1962, p. 5-13 ; C. J. CLASSEN, 'The Libyan God Ammon in Greece before 331 B.C.', in *Historia*, 8, 1959, p. 349-355.

⁷⁹⁷ W. BRASHEAR, chez K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, p. 86-87, n° 5-6 ; pl. 42. Ἀκοσίλας Γλωκία est citoyen d'Éleutherna (si l'on suit l'établissement du texte proposé par J. Bingen, p. 87, n. 614) (n° 6), Φίλων et Λῦσις sont σόνσιτοι (*sic*), «concitoyens» d'une Cité crétoise (n° 5) ; D. Viviers, que je remercie d'avoir répondu à mes questions, est enclin à dater l'inscription n° 5 du IV^e siècle, plutôt au début de celui-ci.

Revenons à l'épithète d'Ounamon dans le temple d'Oum-Oubayda. En réalité, ni l'interprétation d'A. Fakhry, ni sa transcription ne sont assurées ; on préférera en effet établir le texte suivant et lire *Hr tm3-*, «L'Horus vaillant»⁷⁹⁸ : cette épithète guerrière d'Horus, et de son incarnation terrestre le pharaon, est bien connue de la phraséologie royale,⁷⁹⁹ elle qualifia des souverains dès l'Ancien Empire.⁸⁰⁰ D'une façon significative, Nectanébo I fut le premier à l'insérer dans sa titulature comme nom d'Horus, et c'est là que réside son intérêt historique : le scribe qui formula le titre d'Ounamon s'inspirait manifestement de la phraséologie contemporaine ou récente en vigueur dans la chancellerie égyptienne. Le fait qu'il choisit comme épithète le nom d'Horus de Nectanébo I pourrait du reste constituer un indice supplémentaire pour dater la décoration du temple bas sous la XXX^e dynastie.

D'autres inscriptions trouvées à Oum-Oubayda témoignent des prétentions régaliennes du grand chef Ounamon ; un bloc tombé au sol comporte un fragment de la ligne de texte qui courait longitudinalement au milieu du plafond : «[Le rejeton] d'Amon-Rê, son fils issu de son ventre, son aimé, le grand chef des déserts, [Ounamon, fils du (grand chef des déserts) *Nḥt-Stḥ*, justifié, né de *Nfr-rnp.t*, justifiée...]» ([...] *Imn-R'*, *s3=f n ḥ.t=f mry=f wr '3 ḥ3s.wt [Wn-Imn s3 mi nn Nḥt-Stḥ m3'-ḥrw ms n Nfr-rnp.t m3'(.t)-ḥrw...]*).⁸⁰¹ Cette expression physique de la filiation divine du chef, affirmation concrète de la légitimité garantie par Amon-Rê, est reprise aux épithètes de la phraséologie royale du Nouvel Empire et de la Basse Époque.⁸⁰² C'est également en tant que souverain responsable de la construction des temples qu'Ounamon assume la fonction du bâtisseur à Oum-Oubayda ([le grand chef des déserts, Ounamon, fils du (grand chef des déserts) *Nḥt-Stḥ*, justifié, né de *Nfr-]rnp.t*, justifiée, a bâti le mur [...] ([*wr '3 ḥ3s.wt Wn-Imn s3 mi nn Nḥt-Stḥ m3'-ḥrw ms n Nfr-]rnp.t m3'(.t)-ḥrw, qd.n=f inb [...]*)⁸⁰³ ; il consacra d'ailleurs peut-être son pouvoir en adoptant un cartouche royal dont les fouilles allemandes ont retrouvé un fragment tombé de la paroi est du *naos*.⁸⁰⁴

L'attachement des grands chefs de Siwa à leurs origines libyennes ressort de plusieurs indices ; malgré la tentative un peu forcée de K. P. Kuhlmann⁸⁰⁵ d'égyptianiser le nom

⁷⁹⁸J'étais arrivé à cette conclusion d'après l'excellente photographie publiée par K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, pl. 29, lorsque je me suis aperçu que G. STEINDORFF, 'Vorläufiger Bericht über seine im Winter 1899/1900 nach der Oase Siwa und nach Nubien unternommenen Reisen', Leipzig, 1900, p. 217, avait déjà lu de cette façon l'épithète d'Ounamon.

⁷⁹⁹N.-Chr. GRIMAL, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1986 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n.s. 6), p. 76-78.

⁸⁰⁰*Wb.* V, 367, 18 ; *ALex.*, 79.3471.

⁸⁰¹A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 114.

⁸⁰²N.-Chr. GRIMAL, *Les termes de la propagande*, p. 95-107, en particulier 101-102.

⁸⁰³A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 114.

⁸⁰⁴K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, p. 41 ; pl. 32a ; l'état d'usure du bloc rend le déchiffrement très difficile ; G. STEINDORFF, 'Vorläufiger Bericht', p. 216, avait déjà trouvé et partiellement édité ce bloc.

⁸⁰⁵K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, p. 104.

du premier d'entre eux (*Phr.t-rwḏ.t-nbw=i*), Ph. Derchain⁸⁰⁶ fit observer que cet anthroponyme était sans doute libyen ; et en effet, le dernier signe du nom, habituellement lu \ominus , est plus probablement un $\omin�$: le père de Sethirtaios se nommait *Rrwtk*.⁸⁰⁷ Les noms *Rr-bhr*, *Y-wtk*, *Ryr-hn* et peut-être *Ryr* (toponyme du sanctuaire de Kellis à Dakhla) offrent des points de comparaisons potentiels.⁸⁰⁸ La paléographie des inscriptions d'Aghourmi est particulièrement maladroite,⁸⁰⁹ le lapicide ne témoigna pas d'une longue maîtrise de son art. Il est probable que la pratique locale de l'épigraphie monumentale en était à ses tout débuts, ce fait de culture égyptien venait d'être introduit dans l'oasis ; le père de Sethirtaios fut peut-être aussi le premier grand chef *siwi* à donner à son fils un nom égyptien.

Déjà G. Steindorff,⁸¹⁰ qui visita Siwa dans l'hiver 1899/1900, avait eu l'attention attirée par la plume servant de coiffe à Sethirtaios et à Ounamon, qu'il avait rapprochée de l'insigne des grands chefs *machouach* et *rebou*. En effet, la plume était depuis longtemps en Égypte l'un des attributs caractéristiques des chefs libyens ; dans l'iconographie des campagnes ramessides, des hommes au statut élevé portent la plume, tant parmi les *Rebou* que parmi les *Machouach*⁸¹¹ ; ce trait fut exploité sur le plan métaphorique sur la stèle d'Israël, où la plume constitue l'image même de la vile chefferie libyenne ; *Mriy* se fait en effet qualifier ainsi par ses compatriotes : «Un chef (*wr*, dessiné avec une plume sur la tête) qu'a refoulé le destin, une mauvaise plume (*bin mḥt*), disent-ils tous à son sujet parmi ceux de son village»⁸¹² ; la narration précise ailleurs que le chef vaincu n'a plus de plume sur la tête.⁸¹³ À l'époque libyenne, les chefs *machouach* se font représenter avec une plume inclinée vers l'avant de la tête, tandis que les *Rebou* la portent droite, les grands chefs «mixtes» des *Rebou* et des *Ma* les ont toutes deux superposées⁸¹⁴ ; l'insigne s'est désormais intégré dans l'écriture, où l'hiéroglyphe notant *wr* est régulièrement coiffé d'une plume, ainsi que dans l'iconographie des stèles de donation. Les chefs *machouach* figurés dans le cintre de la stèle de Pi(ankh)y ont la plume inclinée, tandis que le récit les désigne plusieurs fois comme «tous les chefs qui portent une plume» (*wr nb ʿ3y mḥt*)...⁸¹⁵

⁸⁰⁶Ph. DERCHAIN, compte rendu de K. P. Kuhlmann, *Das Amonion. Archäologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa*, in *BiOr*, 48, 1991, col. 800, adoptant une hypothèse de J. OSING, 'Siwa', in *LÄ*, V, 1984, col. 968, n. 7.

⁸⁰⁷Voir l'*onomasticon*, s.v. *Rrwtk*.

⁸⁰⁸Les tirets introduits dans les noms vieux libyques cités ont uniquement pour fonction de mettre en évidence les séquences semblables.

⁸⁰⁹D'après des photographies personnelles.

⁸¹⁰G. STEINDORFF, *Durch die Libysche Wüste zur Amonsoase*, Bielefeld-Leipzig, 1904, p. 121 ; G. STEINDORFF-H. RICKE-H. AUBIN, 'Der Orakeltempel in der Ammonsoase', in *ZÄS*, 69, 1933, p. 17.

⁸¹¹O'CONNOR, 'The Nature of Tjemhu (Libyan) Society in the Later New Kingdom', p. 55.

⁸¹²*KRI*, IV, 14, 16-15, 1.

⁸¹³*KRI*, IV, 14, 10.

⁸¹⁴J. YOYOTTE, *Anarchie*, p. 138, § 19.

⁸¹⁵N.-Chr. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y*, I, 19 ; 107.

Ainsi, la plume des grands chefs de Siwa, qui ne correspond à aucune parure royale,⁸¹⁶ se réfère à un trait culturel étroitement associé aux ethnies libyennes ; son aspect ne correspond pas pour autant à celui des insignes *machouach* et *rebou*.⁸¹⁷ Les reliefs d'Aghourmi dans lesquels Sethirtaios est coiffé de la plume n'ont jamais été édités⁸¹⁸ ; en revanche, la scène d'adoration d'Oum-Oubayda (mur intérieur est du *naos*), présentant le chef Ounamon paré de son attribut caractéristique, fut copiée par les explorateurs du siècle dernier. Sur la planche publiée par M. Jomard,⁸¹⁹ la plume est dressée à l'aplomb du front, dans son prolongement, comme si elle était fichée dans un bandeau ; cependant, sur le dessin édité par le général von Minutoli,⁸²⁰ la plume est disposée d'une façon bien plus curieuse, nettement en avant du front, et l'on ne voit pas bien comment elle est reliée à la tête du personnage. Un premier regard sur une photographie actuelle⁸²¹ semblerait donner raison à la version de M. Jomard ; mais un examen plus attentif révèle que, dans l'usure du monument, le bloc sur lequel est gravé le corps du personnage s'est décalé de plusieurs centimètres vers la droite par rapport à celui qui figure la plume. Un scanner permet d'enregistrer l'image et d'en déplacer avec précision les divers éléments ; en se fondant sur les lignes verticales constituées par le *naos* et le sceptre du dieu Amon, il est dès lors possible de remettre virtuellement les deux blocs à leur place respective (fig. 4). Il apparaît ainsi que la plume d'Ounamon était réellement dressée fort en avant du front, comme sur le dessin de von Minutoli. On se demandera alors sur quel support l'insigne était fiché ; une autre planche éditée respectivement par Jomard et von Minutoli⁸²² invite à formuler une hypothèse. Il s'agit du dessin du fragment de la porte d'entrée du *naos* qui était encore intact au siècle dernier ; un roi (le pharaon Nectanébo II ou Ounamon ?) y est représenté tourné vers l'intérieur et faisant offrande à Amon et Mout ; or, l'uraeus dressé en avant du front du personnage est lui-même coiffé d'une plume, dont la forme est semblable à celle

⁸¹⁶Selon M.-Th. Derchain-Urtel, que je remercie de m'avoir renseigné sur ce point.

⁸¹⁷Contrairement à l'avis de J. OSING, 'Siwa', col. 966, qui identifie la plume à l'insigne des *Rebou*.

⁸¹⁸Je ne dispose pas de photographie de cette scène.

⁸¹⁹M. JOMARD, *Voyage*, pl. XV.

⁸²⁰H. von MINUTOLI, *Reise*, pl. VII.

⁸²¹K. P. KUIHLMANN, *Das Ammoneion*, pl. 29.

⁸²²M. JOMARD, *Voyage*, pl. XVI ; H. von MINUTOLI, *Reise*, pl. X, 2.



Fig. 4 : LA PLUME D'OUNAMON
IMAGE MODIFIÉE AU DÉPART DE LA PHOTOGRAPHIE ÉDITÉE PAR K. P. KUHMANN,
*Das Ammonéion. Archäologie, Geschichte und Kulturpraxis des Orakels von Siwa, Mainz
am Rhein, 1988 (DAIK, AV, 75), pl. 20.*

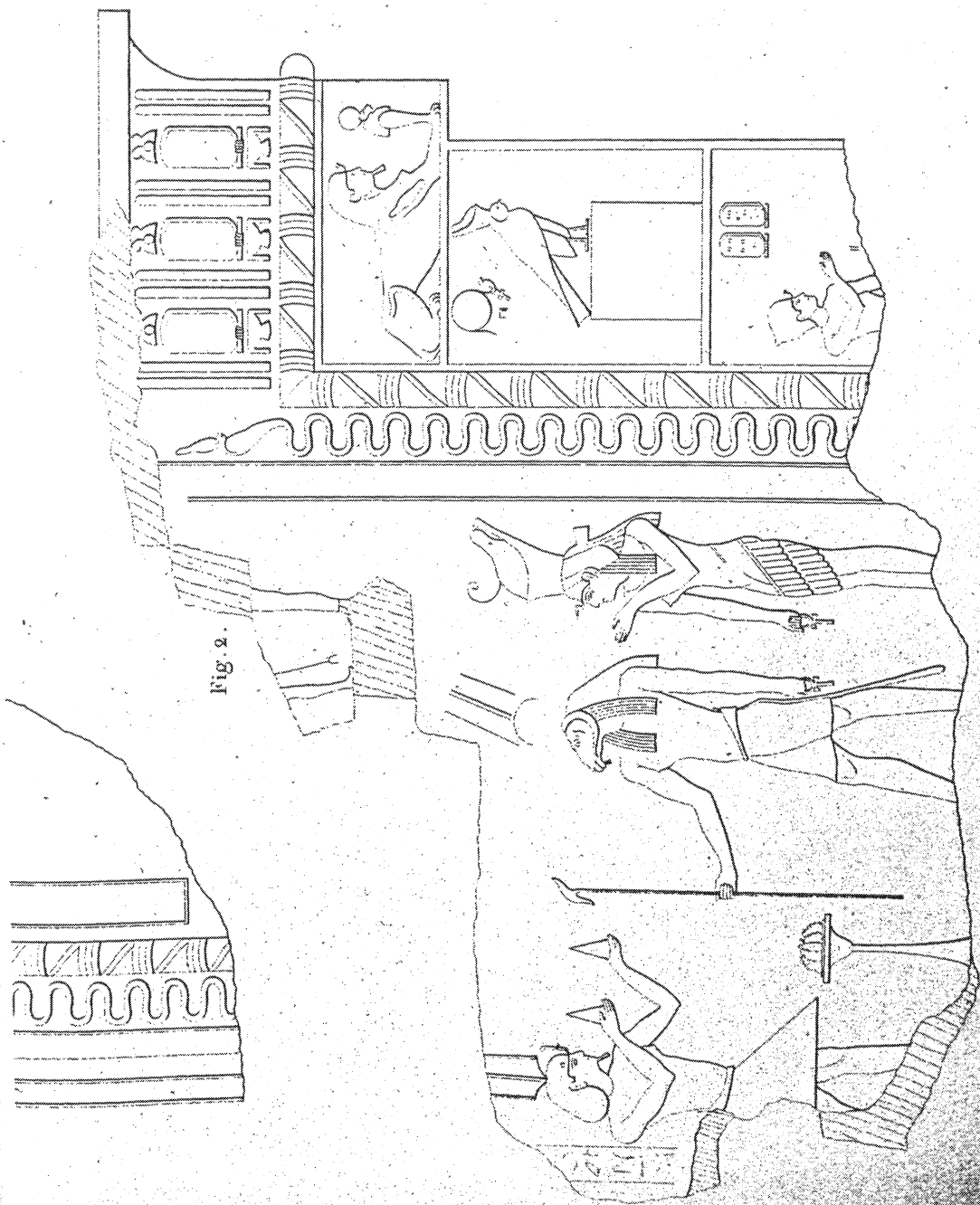
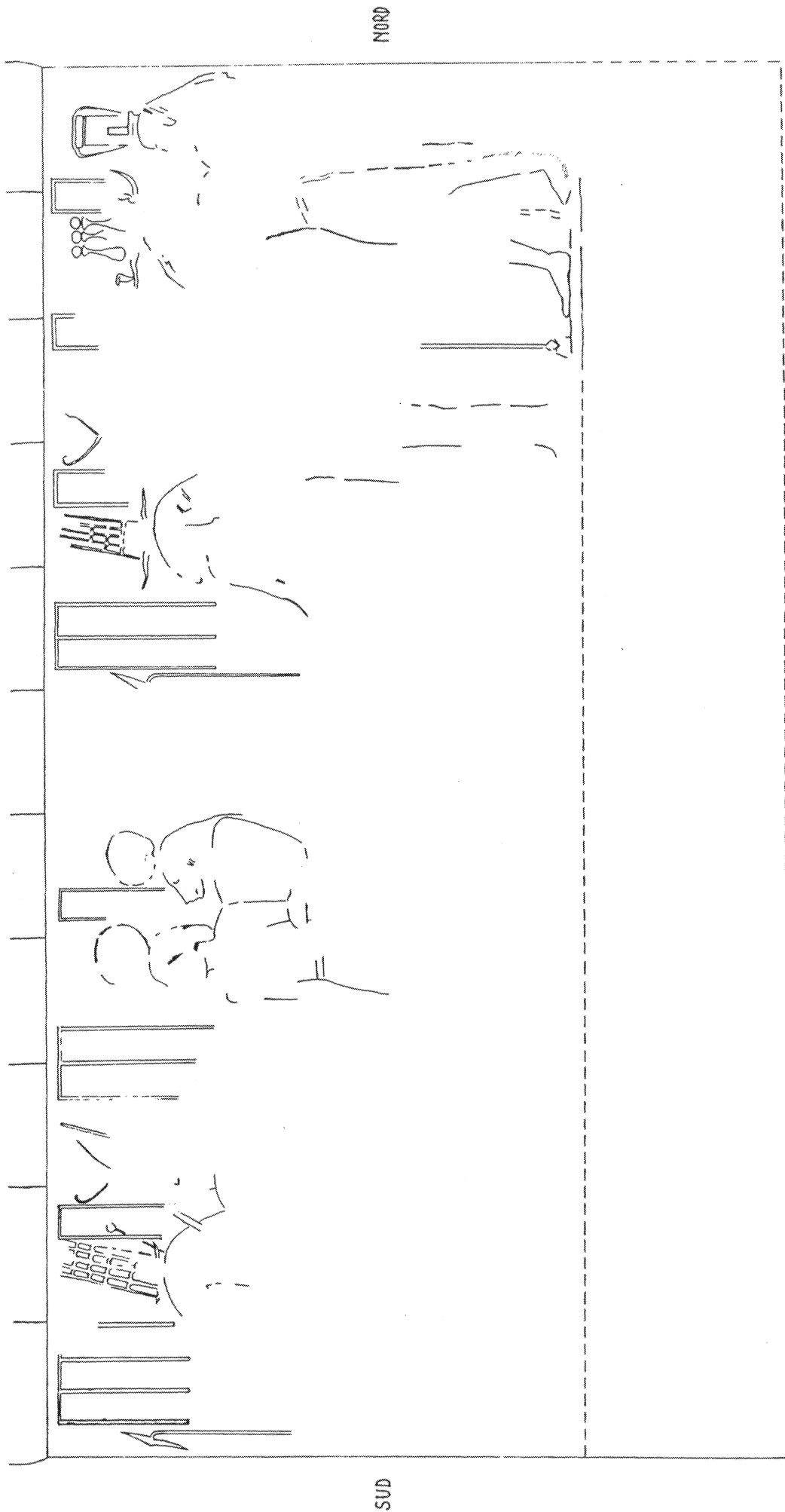


Fig. 5.

Fig. 5.

Fig. 5 : FRAGMENTS DE LA PORTE D'ENTRÉE DU NAOS D'OUM-OUBAYDA
 (extrait de H. von MINUTOLI, *Reise zum Tempel des Jupiter Ammon*, Berlin, 1824, pl. X, 2.)



Dimensions d'après G. STEINDORFF-H. RICKE-H. AUBIN,
 'Der Orskeltempel in der Ammonoase', in ZÄS, 69, 1933, p.
 10 ; 17 : hauteur de la paroi, 3, 25 m. ; longueur, 6, 05 m.)

Fig. 6 : PAROI OUEST DU MAOS D' AGHOURMI
 d'après des clichés personnels pris en juillet 1994

d'Ounamon, même si la dimension en est beaucoup plus modeste (fig. 5). L'hiérogammate qui conçoit l'insigne distinctif des grands chefs de Siwa pourrait donc s'être inspiré d'un élément iconographique existant : voulant conférer aux maîtres du désert libyque un trait caractéristique des chefferies libyennes (la plume), il aurait créé une image originale — et distincte des insignes *machouach* et *rebou* — au départ du signe de l'uræus orné d'une plume, dont les dimensions auraient été proportionnées à la tête du personnage. Ce procédé témoignerait à la fois de l'originalité iconographique locale et de son attachement à un symbole traditionnellement associé aux Libyens. Les dommages de la pierre à la jonction des deux blocs — où se serait situé l'uræus — ne permettent malheureusement pas de quitter le domaine des hypothèses.

D'autres éléments, dans les reliefs d'Aghourmi et d'Oum-Oubayda, illustrent tant l'originalité des cultes promus par les dynastes de Siwa que leur ancrage dans les traditions de la vallée ; il ne saurait être question de récrire ici l'histoire de l'*Ammonion*, auquel K. P. Kuhlmann a récemment consacré une monographie ; néanmoins, quelques faits n'ont pas été observés, qui méritent d'être brièvement mis en évidence, car ils situent les Libyens de l'oasis dans leur contexte culturel. Pour la commodité de l'exposé, on renoncera à l'ordre chronologique, en examinant d'abord le mur *conservé* d'Oum-Oubayda (pl. XII), ensuite seulement les reliefs d'Aghourmi. Au-dessus des trois registres principaux de divinités se trouve gravé en colonnes verticales le texte d'une version du *Livre de l'ouverture de la bouche* composée au nom du grand chef Ounamon ; le sanctuaire bas était donc avant tout un temple funéraire bâti au bénéfice du dynaste local.⁸²³ Le premier registre en partant du haut comporte une théorie de divinités tournées vers la gauche, c'est-à-dire vers l'entrée du *naos* : 1° [un dieu criocéphale], 2° [une déesse coiffée d'un disque solaire et de cornes hathoriques],⁸²⁴ 3° Amon, dont les épithètes ont aujourd'hui disparu, 4° Mout, «maîtresse du ciel», 5° Amon-Rê, maître de [...], 6° Mout, «la grande, maîtresse de l'Icherou», 7° et 8° deux divinités sur lesquelles nous reviendrons en commentant les scènes d'Aghourmi, et 9° encore Amon-Rê. À droite de cet ensemble, Ounamon est représenté en adoration devant Amon-Rê, «maître de l'exécution des plans, le grand dieu qui réside à Tja», suivi de Mout, dans la scène déjà évoquée plus haut. Le dernier registre vers le bas présente également une série de divinités tournées dans le même sens : 1° [une divinité criocéphale], 2° [une divinité coiffée du disque solaire], 3° Horakhty⁸²⁵ maître d'Edfou (*nb Db3*), 4° une déesse [léontocéphale], 5° Nekhbet «[...] qui illumine l'Égypte», et enfin 6° Khnoum. Le registre médian tranche avec les deux

⁸²³K. P. KUHLMANN, *Das Ammonion*, pl. 30, a ; 33a-b ; cf. A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 101-110 ; E. OTTO, *Das ägyptische Mundöffnungsritual*, I, Wiesbaden, 1960, (ÄA, 3), p. 2-28.

⁸²⁴D'après les planches de M. JOMARD, *Voyage*, pl. VII, et H. VON MINUTOLI, *Reise*, pl. VIII. Les crochets droits entourent les éléments aujourd'hui disparus.

⁸²⁵Le nom du dieu est encore partiellement lisible sur la pierre, au bord de la fracture du monument.

précédents ; en effet, les divinités représentées sont ici tournées vers la droite, c'est-à-dire vers l'intérieur du *naos* ; elles ne sont donc pas les bénéficiaires du culte, elles exécutent elles-mêmes le rite : toutes adoptent un geste d'adoration caractéristique. La série se décompose ainsi : 1° un dieu hiérakoncéphale vient en tête (Rê-Horakhty ?), suivi de l'Ennéade héliopolitaine, 2° Atoum, 3° Chou, 4° Tefnout, 5° Seth, 6° Geb, 7° Nout, 8° Horus, 9° [Isis], 10° [...], [...]. Alors qu'Osiris n'est pas représenté dans la théorie conservée (peut-être était-il figuré à la fin de la liste à présent disparue), la présence de Seth, en revanche, est remarquable ; ce dieu, lorsqu'il est connoté de façon négative, est souvent remplacé dans l'énumération par Thot. Mais, dans son domaine du désert, il était normal qu'on attribuât à Seth une place de choix, entre les couples cosmogoniques Chou-Tefnout et Geb-Nout. Devant chaque divinité se trouve une colonne d'hieroglyphes contenant un texte construit sur le modèle suivant : *dd mdw in* Nom de la divinité *mḥ*... et ∞ , suivi d'un chiffre (le tout notant une fraction) ; par exemple «paroles dites par Tefnout, remplir... 1/4». ⁸²⁶ La concomitance de plusieurs indices, représentation des dieux d'Héliopolis tournés vers l'intérieur, geste d'adoration, allusion au «remplissage» de fractions, suggère une hypothèse d'interprétation pour l'ensemble : tous ces éléments rappellent le rite de l'adoration à la lune croissante par l'Ennéade héliopolitaine, qui assiste au remplissage progressif de l'œil astral, depuis le premier du mois jusqu'au jour de la pleine lune. Ph. Derchain, Fr.-R. Herbin et S. Aufrère ⁸²⁷ ont étudié cette thématique, dont nous passerons rapidement en revue les exemples monumentaux. Jusqu'ici, l'attestation connue la plus ancienne se trouvait à Karnak, sous le règne de Ptolémée III ; en effet, le registre supérieur du linteau sud de la porte d'Évergète figure en son milieu un vaste disque lunaire ; de part et d'autre sont représentées deux théories symétriques adoptant exactement le même geste que les divinités d'Oum-Oubayda, ⁸²⁸ on y reconnaît 1° Montou, suivi de l'Ennéade d'Héliopolis, 2° Atoum, 3° Chou, 4° Tefnout, 5° Geb, 6° Nout, 7° Osiris, 8° Isis, 9° Thot, 10° Nephthys, 11° Horus, 12° Hathor, 13° Sobek, 14° Tenenet, 15° Iounet, puis les *baou* de l'Orient et de l'Occident, Ptolémée Évergète et Bérénice d'un côté, Philadelphie et Arsinoé de l'autre : à chacun des jours de la phase croissante correspond l'une des grandes divinités. On constate que contrairement à la série de Siwa, une précaution magique substitue Thot à Seth, qui ne jouit pas à Thèbes de la prééminence souveraine que lui reconnaissent les oasiens. La version représentée sur le mur extérieur sud du

⁸²⁶K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, pl. 30, a ; une étude épigraphique détaillée, menée sur place avec les moyens techniques adéquats, permettrait d'établir avec plus de précision le texte de chaque colonne ; le groupe suivant *mḥ* doit peut-être se lire *dbḥw*, les (substances) nécessaires, que l'on trouve dans le contexte du remplissage de l'œil ; on traduirait alors «remplir les (substances) nécessaires, 1/4».

⁸²⁷Ph. DERCHAIN, 'La pêche de l'œil et les mystères d'Osiris à Dendara', in *RdÉ*, 15, 1963, p. 24-25 ; Fr.-R. HERBIN, 'Un hymne à la lune croissante', in *BIFAO*, 82, 1982, p. 237-282 ; S. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, I, Le Caire, 1991 (*BdÉ*, 105, 1), p. 199-276.

⁸²⁸P. CLERE, *La porte d'Évergète à Karnak*, Le Caire, 1961 (*MIFAO*, 84), pl. 17-18.

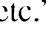
pronaos de Dendara (Ptolémée XII ?) fournit à nos inscriptions un parallèle textuel intéressant. Cette fois, l'Ennéade, guidée par Montou-Rê-Horakhty, gravit symboliquement les marches d'un escalier qui la mène vers la complétude de l'œil lunaire ; devant chaque divinité est inscrite une colonne d'hiéroglyphes, qui se prolonge sous leur bras gauche ; les brèves formules du texte sont proches de celles d'Oum-Oubayda : *ḏd mdw in* Nom (et épithètes) de la divinité, puis *mḥ* suivi d'une désignation de l'œil et de ce dont on le remplit.⁸²⁹ On retrouve manifestement les éléments de grammaire rituelle apparus trois siècles plus tôt à Siwa. D'autres versions se rencontrent à Edfou, Philae et encore Dendara, de Ptolémée VIII au règne de Tibère, dont il n'est pas nécessaire ici de détailler la description.

Le temple funéraire du grand chef Ounamon comprend ainsi la plus ancienne version identifiée d'une scène cosmologico-rituelle qui allait connaître par la suite une certaine faveur dans les temples ptolémaïques et romains ; cette pointe d'*iceberg*, mise en évidence au départ des quelques mètres carrés à peine de reliefs conservés, permet d'entrevoir que le personnel sacerdotal sur lequel régnaient les dynastes de l'oasis, pourtant perdue au milieu du désert Libyque, n'étaient pas en retard sur les courants de pensée contemporains qui orientaient les programmes décoratifs des temples de la vallée.

Les reliefs du *naos* d'Aghourmi nous montreront d'autre part que les cultes locaux comportent également des traits originaux. Les parois est et ouest du *naos*, qui s'étendent sur 6, 05 mètres en longueur et 3, 25 m en hauteur, figurent chacune symétriquement une série de quatre couples de divinités ; à l'ouest apparaissent successivement Amon-Rê criocéphale portant les deux plumes et Mout coiffée de la double couronne, ensuite deux divinités sur lesquelles nous reviendrons, puis *P3-ḥr-šfy* — selon une orthographe inhabituelle du nom d'Hérichéf —, dieu criocéphale et paré des deux plumes, ainsi que Mout, maîtresse de l'Icherou, enfin Thot et sa parèdre Nehemetaouay, dont l'épithète est difficile à déchiffrer (fig. 6 ; pl. VIII-X)⁸³⁰. Les reliefs du mur symétrique sont plus endommagés que ceux de la paroi ouest. On aperçoit Amonra[sonter] coiffé des deux plumes fichées dans le mortier et Mout portant la double couronne — couple parallèle à celui du mur ouest —, puis un dieu à tête de bélier suivi d'une divinité dont il ne reste pratiquement plus rien, ensuite un espace très détérioré qui devait comprendre un autre couple, et enfin un dieu paré de la même couronne que l'Amon initial, suivi d'une parèdre portant la double couronne comme Mout ; l'iconographie de ces deux derniers dieux les désigne vraisemblablement comme des formes de Mout et Amon — du reste, G. Steindorff put encore lire le nom *Imn* dans

⁸²⁹Ph. DERCHAIN, 'La pêche de l'œil', p. 24 ; Fr.-R. HERBIN, 'Un hymne', p. 241-242 ; S. AUFRERE, *L'univers minéral*, p. 207-270, doc. D.

⁸³⁰Le dessin de cette paroi inédite est fondé sur des photographies personnelles prises en juillet 1994.

une colonne aujourd'hui fort abîmée.⁸³¹ Le deuxième couple du mur ouest, dont nous avons laissé la description en suspens, pose un problème d'identification ; la déesse parèdre est clairement la léontocéphale Tefnout, dont le nom est bien lisible ; parée du disque solaire, elle entoure du bras les épaules de son époux, également coiffé d'un disque solaire, et protégé par un uræus ; l'apparence du dieu et son association à Tefnout le désignent comme une forme de Chou, mais la lecture de son nom présente une difficulté ; il s'agit d'un théonyme composé, dont la seconde partie se lit facilement [...]-*n-Imn*, «[...] -d'Amon». Mais le début du nom, écrit sur l'espace d'un cadrat après l'expression initiale «*ḏd mdw in*», résiste à un premier examen. G. Steindorff avait proposé d'y voir une graphie du nom de Khonsou et de traduire «Chonsu, [der Sohn] des Amun»⁸³² ; les traces visibles sur la paroi, aujourd'hui mieux nettoyée que lorsque le savant explora Siwa, excluent cependant cette lecture — Steindorff était d'ailleurs conscient de la fragilité de son hypothèse, puisqu'il introduisit deux points d'interrogation dans son édition. Dans son étude importante sur l'oasis, A. Fakhry pensa résoudre la question : «Professor Steindorff read his name as *Hnsw* (en hiéroglyphes dans le texte), but after cleaning the wall the signs are quite clear : “Teten-Amun..., etc.”».⁸³³ Transcrivant le texte , l'auteur croyait y reconnaître une graphie du théonyme Dedoun, qui aurait été combiné à Amon dans le sanctuaire d'Aghourmi. La naissance de Dedoun-Amon fut bientôt consacrée dans le *Lexikon der Ägyptologie, sub verbis Dedun et Siwa*,⁸³⁴ et les ouvrages les plus récents⁸³⁵ mentionnent toujours la présence de ce dieu attesté dans cette scène unique. Cependant, l'interprétation par Fakhry de la leçon hypothétique *Tm-* comme une graphie du nom Dedoun ne convainc pas. En fait, l'iconographie de cette scène inédite (fig. 6) permet de s'apercevoir que le couple «mystérieux» d'Aghourmi apparaît également au registre supérieur d'Oum-Oubayda, une fois encore derrière Amon-Rê et Mout (pl. XI). Le dieu masculin y est aussi paré d'un disque solaire, orné en outre de la plume caractéristique de Chou ; sa parèdre léontocéphale, coiffée d'un disque solaire d'où sort un uræus, effleure son épaule de la main, dans un geste aussi protecteur qu'à Aghourmi ; quoique le nom de la déesse ait disparu dans une lacune,⁸³⁶ on reconnaît sans difficulté Tefnout... tandis que le nom du dieu, cette fois, est bien conservé : dans le cadrat initial, qu'A. Fakhry remplissait du grisé indiquant une lacune, on lit pourtant le groupe  — le dieu figuré dans les deux sanctuaires de Siwa sous les traits de Chou s'appelait donc *P3-ḥr-n-Imn*,

⁸³¹G. STEINDORFF, 'Vorläufiger Bericht', p. 20 ; en revanche, les quelques traces encore visibles ne confirment pas la lecture *M3y-ḥs3* proposée par A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 93.

⁸³²G. STEINDORFF, 'Vorläufiger Bericht', p. 18.

⁸³³A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 94.

⁸³⁴E. OTTO, 'Dedun', in *LÄ*, I, 1975, col. 1004, n. 20 ; J. OSING, 'Siwa', col. 966.

⁸³⁵S. AUFRERE-J.-CL. GOLVIN-J.-CL. GOYON, *L'Égypte restituée*, II, p. 157.

⁸³⁶En revanche, le nom de *Mw.t* lu par A. FAKHRY, *The Egyptian Deserts. Siwa Oasis*, p. 112, n'apparaît pas.

«Le-visage-d'Amon».⁸³⁷ Et en effet, si l'on retourne au texte d'Aghourmi, on peut constater que les deux traces que Fakhry lut Δ n'ont pas la même dimension ; en outre, on remarque, en superposant deux photographies imprimées sur un support transparent, que l'arrondi du signe de droite correspond à celui du crâne de φ , employé dans le nom de $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}\mathfrak{š}fy$, sur la même paroi.⁸³⁸ Les formes et hypostases d'Amon se multipliaient ainsi dans les deux sanctuaires ; à Oum-Oubayda, le couple d'Amon et Mout est représenté deux fois à la suite au premier registre, viennent ensuite $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$, où le nom du dieu apparaît encore dans l'élément théophore, et Tefnout, puis à nouveau Amon-Rê ; à Aghourmi, la paroi est figure au moins deux fois Amon et Mout ; sur le mur ouest, Amon-Rê criocéphale accompagné de sa parèdre fait pendant, au début de la série, à son homologue au visage humain de la paroi est. Dans le troisième couple, le nom de Hérichef fut transformé pour évoquer une manifestation d'Amon ; en effet, si la réinterprétation, à partir de la fin du Nouvel Empire, du thénonyme $\mathfrak{H}ry\text{-}\mathfrak{š}=f$, «Celui-qui-est-sur-son-lac»,⁸³⁹ en $\mathfrak{H}r\text{-}\mathfrak{š}fy$, «Celui-au-visage-de-bélier», est connue, le nom $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}\mathfrak{š}fy$, précédé de l'article, est original. L'hiérogrammate semble avoir voulu mettre en parallèle les noms des deux manifestations du visage d'Amon, $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$ et $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}\mathfrak{š}fy$; à Thèbes, certaines représentations de la proue et de la poupe de la barque processionnelle d'Amon sont nommées $\mathfrak{H}r\text{-}\mathfrak{š}fy$, «le visage de bélier»⁸⁴⁰ — la parèdre de Parsaphès, à Aghourmi, est d'ailleurs Mout, la propre épouse d'Amon.

Le dieu $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$ présente un intérêt particulier, car il était inconnu jusqu'ici ; ou presque. En effet, W. Spiegelberg⁸⁴¹ avait déduit d'une attestation, sous la XX^e dynastie, de l'anthroponyme $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn\text{-}n\mathfrak{h}tw$, «Le-visage-d'Amon-est-fort», qu'il devait avoir existé un dieu nommé $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$. Siwa nous en a fourni deux exemples en bonne place dans le panthéon, tout en faisant connaître son iconographie locale. D'autres documents trouvés dans la région attestent en outre que $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$ ne fut pas seulement le produit de spéculations théologiques érudites, mais que son culte était profondément ancré dans la terre libyque. En effet, on découvrit dans une nécropole de l'oasis d'el-Arag, sise 130 kilomètres à l'est de Siwa, une tablette en bois comportant une liste de noms d'hommes ayant effectué des paiements.⁸⁴² Les personnages nommés, qui

⁸³⁷D'après des clichés personnels ; cf. aussi la photographie publiée par K. P. KUHLMANN, *Das Ammoneion*, pl. 30, a.

⁸³⁸D'après des agrandissements personnels de clichés de détails pris par l'auteur en juillet 1994.

⁸³⁹Signalons que D. DEVAUCHELLE, 'HRY "qui-est-au-dessus", "qui-est-à-l'est"', in *GM*, 127, 1992, p. 21-22, a récemment proposé de traduire ce nom par «celui qui est à l'est de son lac».

⁸⁴⁰Voir par exemple K. SETHE, *Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis. Eine Untersuchung über Ursprung und Wesen des Ägyptischen Götterkönigs*, Berlin, 1929, p. 22-23.

⁸⁴¹W. SPIEGELBERG, 'Der heilige Widderkopf des Amon', in *ZÄS*, 62, 1927, p. 23-27, cf. *RPN*, I, 115, 21 ; signalons en outre que J. Quaegebeur se souvenait d'avoir rencontré un prophète de $P3\text{-}\mathfrak{h}r\text{-}n\text{-}Imn$ dans une publication.

⁸⁴²H. RIAD-J. SCHWARTZ, 'Deux planchettes du Musée Gréco-romain d'Alexandrie', in *CdÉ*, 43, 1968, p. 123-124.

vécurent au II^e siècle *p.C.*, devaient habiter un village voisin ; G. Wagner⁸⁴³ a montré que leur onomastique particulière comprenait des noms typiques de la région, dont Σφανεμων, n'apparaissant qu'à el-Arag. Or, cet anthroponyme doit sûrement être décomposé en *Ns-P3-ḥr-n-Imn*, «Il appartient à *P3-ḥr-n-Imn*» (Σ-φα-ν-εμων) ; la construction onomastique *Ns-P3-ḥr* + nom d'une divinité est attestée depuis longtemps (*Ns-p3-ḥr-'n*, *Ns-p3-ḥr*, *Ns-p3-ḥr-n-ḥ3.t*),⁸⁴⁴ on signalera notamment l'anthroponyme *Ns-p3-ḥr-n-Mw.t*,⁸⁴⁵ où la parèdre d'Amon constitue l'élément théonyme ; quant à la transcription grecque de la séquence *P3-ḥr-n-*, on la trouve sous la même forme, par exemple, dans le nom Φανεμων, c'est-à-dire *P3-ḥr-n-imy*, «Le visage du chat».⁸⁴⁶ On attend donc naturellement que *P3-ḥr-n-Imn* se transcrive *Φαναμων, *Φανεμων, *Φαναμουνης, *Φανεμουνης, etc. ; les anthroponymes Φαναμουνης et Φαναμου sont d'ailleurs attestés respectivement au II^e et au VII^e siècles *p.C.* dans le Fayoum.⁸⁴⁷

Les monuments de Siwa et des environs, si peu nombreux soient-ils, nous ont permis de ressusciter un dieu local dont la mémoire avait été perdue. Les reliefs d'Aghourmi et d'Oum-Oubayda montrent que cette forme amonienne de Chou occupait une place de choix auprès du patron de l'oasis ; sur l'acropole, il constitue le deuxième couple du mur ouest, après Amon-Rê et Mout ; au temple bas, il est introduit dans la série répétitive des formes d'Amon. Quant à la tablette d'el-Arag, elle atteste la continuité remarquable du culte, qui se maintint dans la région depuis le VI^e siècle avant jusqu'au II^e siècle de notre ère : Phanémon fut populaire à l'extérieur des murs sacrés et rayonna dans la population environnante du désert Libyque.

J'étais arrivé à ces conclusions⁸⁴⁸ lorsque parut l'édition d'un papyrus exceptionnel, car il met en scène au début du III^e s. *p.C.*, deux habitants de l'oasis de Siwa. L'un d'eux, Σαραμμων, fils d'Αμμωνιανος dit aussi Ἀρπαλος, et de sa mère Ταμο[ον ?], porte plainte contre un compatriote qui ne lui a pas remboursé un prêt d'argent garanti, semble-t-il, par l'hypothèque d'une oliveraie et de droits sur l'utilisation

⁸⁴³G. WAGNER, *Les oasis*, p. 249.

⁸⁴⁴P. MUNRO, *Die spätägyptischen Totenstelen*, p. 232 ; W. M. PETRIE, *Shabtis illustrated by the Egyptian Collection in University College, London*, 1935, pl. XIX, n° 276 ; p. XIX, n° 409 ; p. XIX, n° 309.10 ; A. NIWINSKI, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.*, Freiburg-Göttingen, 1989 (*OBO*, 86), p. 391 ; J.-M. KRUCHTEN, *Les annales*, p. 302 (index) ; *RPN*, I, 175, 9, 10, 12.

⁸⁴⁵*RPN*, I, 175, 11.

⁸⁴⁶LÜDDECKENS, *Demotisches Namenbuch*, I, 3, p. 205 ; H.-J. THISSEN, 'Zu *P3-ḥr-n-Imn* = Ποανεμοδνης', in *Enchoria*, 1, 1971, p. 78 ; W. ERICHSEN, 'Der demotische Papyrus Berlin 3116', in *Ægyptus*, 32, 1952, p. 24 ; 28 ; voir aussi J. QUAEGBEUR, 'Considérations sur le nom propre égyptien Teēphthphōnukhos', in *OLP*, 4, 1973, p. 93, n. 82. Par ailleurs l'équivalence des noms propres *P3-ḥr* et Πααζ/Παωζ indique que l'aspiration peut ne pas être rendue en grec, cf. LÜDDECKENS, *Demotisches Namenbuch*, I, 6, p. 401 ; E. LIPINSKI, '*P3-(N)-ḤR*, fils de *RAUḤĀKA*', in *Miscellanea J. Vergote* (*OLP*, 6/7, 1975/76), p. 384, n. 27 ; D. MEEKS, 'Les fêtes Amesysia : essai d'étymologie', in *CdÉ*, 49, 1974, p. 380-382.

⁸⁴⁷P. *Petaus*, 122, 14 ; A. JÖRDENS, 'Teilpachtverträge aus dem Arsinoites', in *ZPE*, 65, 1986, p. 109, r° 12 ; v°, 1-2.

⁸⁴⁸Dans une communication au groupe de contact «Égyptologie» du FNRS (11/3/1995).

de l'eau d'irrigation fournie par les sources d'un village — l'onomastique du plaignant et l'importance économique de l'oliveraie et des eaux nécessaires à l'irrigation nous plongent dans l'ambiance locale de l'oasis.⁸⁴⁹ Or, le mauvais payeur se nommait précisément... Σφανεμων, fils d'Ανουβας et de Dame Λιβύη.⁸⁵⁰ Le nom propre de «Il-appartient-à-Phanémon» et celui de sa mère «Libye» — jusqu'alors inconnu sous cette forme anthroponymique — constituent à eux seuls comme le symbole de ce terroir libyen, qui conservait toujours les traditions ancestrales d'un culte à l'égyptienne adopté depuis longtemps par les grands chefs oasiens.

Les sources classiques, à ma connaissance, ne permettent pas d'affirmer qu'Alexandre fut encore accueilli à l'oasis d'Ammon par un βασιλεύς ; Diodore,⁸⁵¹ narrant la célèbre visite à l'oracle, parle au passé des souverains bâtisseurs de l'ἀκρόπολις d'Aghourmi en les désignant comme les ἀρχαῖοι δυνάσται du cru... Mais jusque sous la XXX^e dynastie au moins, c'est-à-dire quelques années à peine avant la venue du conquérant macédonien, les grands chefs des pays désertiques avaient été les derniers représentants connus de l'antique institution libyenne à élever souverainement des monuments à la mode égyptienne. Leur lignée consacre ainsi le lien entre le dossier libyque des documents égyptiens et celui des sources classiques : en effet, le chef *Rrwtk* appartient par son nom au premier ensemble, tandis que les auteurs grecs permettent de l'identifier comme un Λίβυς. Voilà assemblé le dernier maillon de la chaîne.

Ainsi, ce n'est sans doute pas vraiment un hasard si Hérodote écrivit quelques mots sur le langage particulier des habitants de Siwa :

Ἐκ τούτου κριοπρόσωπον τοῦ Διὸς τῷγαλμα ποιεῦσιν Αἰγύπτιοι, ἀπὸ δὲ Αἰγυπτίων Ἀμμώνιοι ἐόντες Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιοπῶν ἄποικοι καὶ φωνὴν μεταξὺ ἀμφοτέρων νομίζοντες, «Suite à cela, les Égyptiens donnent à la statue de Zeus une face de bélier, et à la suite des Égyptiens, les Ammoniens (aussi), car ils sont des colons des Égyptiens et des Éthiopiens et pratiquent une langue intermédiaire entre leurs langues respectives».⁸⁵²

Deux auteurs ont produit un commentaire intéressant de ce passage ; selon G. Wagner,

⁸⁴⁹P. Graux, II, 27 (paru en 1995).

⁸⁵⁰*Ibidem*, II, 27, 7.

⁸⁵¹DIODORE, XVII, 50, 3 ; la description de cet auteur rend bien la topographie locale : l'acropole d'Aghourmi, qui abrite les vestiges du sanctuaire le plus ancien, est clairement distinguée du second temple d'Amon à Oum-Oubayda, situé à peu de distance du premier (τῆς ἀκροπόλεως ἐκτὸς οὐ μακρὰν ἕτερος ναὸς Ἀμμωνος), sur le chemin de la Ἰλίου κρήνη (XVII, 50, 4), où les habitants et les voyageurs de passage ont encore toujours plaisir à se baigner...

⁸⁵²HÉRODOTE, II, 42, 4.

«C'est là le seul renseignement que nous possédions sur la langue parlée dans une Oasis dans l'antiquité. Celle des habitants de l'Oasis d'Ammon aurait été un mélange d'égyptien ancien et de vieux-nubien : il ne s'agit peut-être de rien d'autre que du Siwi, ou, si on peut hésiter à formuler une hypothèse aussi hardie, disons que la situation semble avoir été comparable à celle du Siwi, langue berbère parlée à Siwa depuis le Moyen Age en même temps que l'arabe. Dès la plus haute antiquité, les Ammoniens parlaient-ils une langue qui leur était propre, tout en connaissant l'égyptien?»⁸⁵³

L. Galand commente le passage en des termes assez proches :

«L'expression trop vague d'idiome «intermédiaire» traduirait assez bien les impressions d'un observateur qu'auraient frappé les ressemblances entre le langage des Égyptiens, celui des Éthiopiens et le libyque des Ammoniens, de surcroît truffé, selon toute vraisemblance, d'emprunts à l'égyptien, comme les parlars actuels le sont d'emprunts à l'arabe. Le père de l'histoire serait alors, sans le savoir, le père de la comparaison chamito-sémitique».⁸⁵⁴

Il est tentant d'adopter ces explications, tout en formulant quelques nuances qu'inspirent l'étude des monuments égyptiens conservés sur place et la critique de la méthode ethnographique d'Hérodote. En effet, le passage qui nous occupe contient un condensé de la pensée scientifique de cet historien. Il est peu probable qu'il connût lui-même suffisamment les trois langues mises en œuvre, égyptien, «ammonien» et «éthiopien», pour réaliser une étude comparative au sens moderne du terme... Fidèle à ses habitudes, il cherche à se forger une opinion personnelle (γνώμη) sur les phénomènes qu'il relate, il propose ses propres explications des faits en se fondant sur des arguments rationnels tirés de son observation ou des témoignages qu'il a recueillis ; lorsqu'il constate des ressemblances entre les coutumes des peuples comparés, il donne généralement du phénomène une explication diffusionniste en attribuant volontiers la parenté au peuple qu'il juge le plus ancien. Notre passage illustre exactement ce procédé : les Égyptiens et les Ammoniens, de la même façon, confèrent aux représentations de leur Zeus une face de bélier caractéristique ; comme l'enquêteur considère les premiers comme les plus anciens, il déduit que les seconds leur doivent cet usage : ἀπὸ δὲ Αἰγυπτίων Ἀμμώνιοι. Il justifie ensuite son opinion en expliquant l'héritage culturel par un lien colonial, selon un schéma qui rappelle les filiations religieuses «métropole»-«colonie» propres au monde grec : ἐόντες Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιόπων ἄποικοι. Pour étayer sa thèse, il tire alors argument de ses connaissances linguistiques «ammoniennes» : καὶ φωνὴν μεταξὺ ἀμφοτέρων νομίζοντες. Ici

⁸⁵³G. WAGNER, *Les oasis*, p. 215.

⁸⁵⁴L. GALAND, 'Pline et le nom des Nasamons', p. 79.

réside la clef de son raisonnement. Les inscriptions des monuments d'Aghourmi et Oum-Oubayda, ainsi que l'onomastique de Sethirtaios, Nekhtseth et Ounamon témoignent de ce que l'égyptien y était pratiqué, au moins dans certains milieux ; le nom *Rrwtk* du plus ancien chef connu, d'autre part, inspire l'hypothèse selon laquelle le (vieux) libyque y était toujours influent — la survie, parallèlement à l'arabe, du dialecte *siwi* constituerait le dernier indice du particularisme linguistique de l'oasis, véritable conservatoire berbère dans un océan arabisé. On se rappellera que le libyque et l'égyptien devaient se ressembler sur certains points, comme, par exemple, l'expression du génitif direct (*status constructus*) et indirect (adjonction d'un *n*, selon une hypothèse d'interprétation formulée par les libycolgues⁸⁵⁵). Ces similitudes de langage apparaissaient vraisemblablement aux Ammoniens bilingues ou aux Égyptiens qui faisaient le voyage jusqu'à l'oasis. L'un ou l'autre de ces groupes est à l'origine des informations qu'Hérodote obtint sur Siwa : d'une part, des Cyrénéens lui avaient raconté comment ils entrèrent en conversation avec Étéarkhos, le roi des Ammoniens,⁸⁵⁶ de l'autre, des Égyptiens ou des Grecs d'Égypte lui firent le récit de la consultation oraculaire malheureuse des habitants d'Apis et Maréa⁸⁵⁷ ; c'est ainsi qu'il dut prendre connaissance de la similitude linguistique entre l'égyptien et le libyque ammonien, observée par des informateurs privilégiés. Revenons au raisonnement de l'ethnographe. Selon ses sources, la langue des Ammoniens n'est pas l'égyptien, mais en est proche par certains aspects. Au lieu d'y voir le résultat de la différenciation d'un lointain ancêtre linguistique commun, il songe astucieusement au produit d'un mélange entre deux langues «mères». L'une d'entre elles, bien implantée à l'oracle d'Ammon, est l'égyptien. Dans la logique de son raisonnement, Hérodote doit en identifier une seconde, dont l'union avec l'égyptien aurait engendré l'«ammonien». C'est ici qu'il faut rappeler sa conception de l'ethnographie africaine : «quatre peuples occupent (la Libye), pas un de plus que ceux-ci — autant que nous sachions : les deux premiers peuples sont autochtones, les deux autres pas, (à savoir) d'une part les Libyens et les Éthiopiens, autochtones (αὐτόχθονες), les uns habitant vers le nord, les autres vers le sud de la Libye, et d'autre part les Phéniciens et les Grecs, allogènes (ἐπήλυδες)». ⁸⁵⁸ À la recherche du peuple qui parlait la seconde langue mère, Hérodote soustrait logiquement les populations allogènes, arrivées récemment en Afrique, ainsi que les Libyens, dont font précisément partie les Ammoniens ; seuls restent en liste les Éthiopiens. C'est pourquoi l'historien grec affirme que le langage des Ammoniens est intermédiaire entre l'égyptien et, simple déduction de sa part, la langue des Éthiopiens. Son opinion ne résulterait donc pas d'une comparaison «entre le langage des Égyptiens, celui des

⁸⁵⁵IDEM, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues*, p. 211.

⁸⁵⁶HÉRODOTE, II, 32, 1.

⁸⁵⁷IDEM, II, 18.

⁸⁵⁸HÉRODOTE, IV, 197, 2.

Éthiopiens et le libyque des Ammoniens», mais d'un raisonnement fondé simultanément sur la ressemblance entre l'égyptien et l'«ammonien» constatée par des observateurs privilégiés (oasiens bilingues ou voyageurs égyptiens) et sur sa propre conception générale de l'ethnographie africaine. Que les sémitisants contemporains nomment précisément «éthiopiens» ou «éthiopiennes» un ensemble de langues hamito-sémitiques de l'Éthiopie contemporaine⁸⁵⁹ n'est qu'une coïncidence fortuite. Dans cette perspective Hérodote, qui ne savait ni l'égyptien, ni l'ammonien, ni un quelconque langage «éthiopien», bien plus qu'un père de la comparaison hamito-sémitique, fut un précurseur de l'ethnolinguistique.

⁸⁵⁹Voir par exemple W. LESLAU, 'Ethiopic and South Arabian', in T. A. SEBEEK *et alii*, *Current Trends in Linguistics*, VI : *Linguistics in South West Asia and North Africa*, Den Haag, 1970, p. 467-527, ou, plus récemment, R. J. HAYWARD, 'À propos patterns of Lexicalization in the Ethiopian Language Area', in *Ägypten im afro-orientalischen Kontext. Gedenkschrift Peter Behrens*, in *Afrikanistische Arbeitspapiere*, Sondernummer 1991, p. 139-156.

CONCLUSION

L'histoire des Libyens en Égypte est celle de l'intégration d'une population allogène, et de quelques traits culturels qui lui sont associés, dans le terroir de la vallée du Nil. Si l'on veut schématiser les voies par lesquelles des Libyens s'introduisirent dans le pays, on en distinguera trois : les déplacements soudains de groupes importants désirant s'installer au besoin par la force, afin «de remplir leur estomac quotidiennement», selon la phraséologie xénophobe des souverains ramessides⁸⁶⁰ ; le recrutement de guerriers auxiliaires dans l'armée pharaonique ; l'infiltration pacifique — difficilement observable dans les sources — d'individus qui s'insinuèrent dans la vie socio-économique de la campagne. Les commentateurs insistent habituellement sur les deux premiers points — faute d'indices évidents du troisième phénomène : l'histoire des *Machouach* et des *Rebou* en Égypte, dans cette perspective, commence avec les guerres libyennes du XIII^e siècle, sous les pharaons de la XIX^e dynastie ; la progression libyenne est ainsi conçue comme un fait nouveau qui se produisit assez soudainement dans la seconde moitié du Nouvel Empire et surtout à la fin de la période, lorsque, dit-on, le pouvoir des Ramsès faiblissant n'est plus à même de résister à la pression extérieure. Dans la conclusion de son étude *Libyer und Ägypter. Beiträge zur Ethnologie und Geschichte Libyscher Völkerschaften nach den altägyptischen Quellen*, W. Hölscher⁸⁶¹ écrivait :

«Den Libu und Maschwesch gelten, wie gesagt, im wesentlichen die Abwehrkämpfe der Ägypter in der 19. und 20. Dynastie. Aus den vorhergehende Jahrhunderten hören wir nichts von Libyereinfällen, sei es, daß die Herrschaft der Hyksos und danach das starke Regiment der 18. Dynastie die Libyer von den Grenzen Ägyptens ferngehalten haben, sei es, daß eine Pause in der libyschen Wanderung eingetreten war».

S'il est exact qu'aucune «invasion libyenne» («Libyereinfällen») n'est attestée en Égypte avant la XIX^e dynastie, l'étude de la documentation vieux libyque fait en revanche progresser nos connaissances sur les siècles antérieurs de deux points de vue importants. D'une part, les particularités de la phonétique vieux libyque, ne faisant pas usage de la laryngale *ḥ*, invitent à distinguer soigneusement l'origine linguistique des ethnonymes *Tmḥw/Tḥnw* de celle des ethniques apparus seulement dans le courant du XIV^e siècle et des siècles suivants, *Mšwš*, *Rbw*, etc. Certes, au Nouvel Empire, les noms *Temehou* et *Tehenou* en vinrent à désigner d'une façon générale les peuples occidentaux, dont faisaient partie les *Machouach* et autres *Rebou* ; les premiers étaient teintés désormais d'un archaïsme quelque peu livresque, tandis que les seconds

⁸⁶⁰KRI, IV, 4, 15 (cour de la cachette à Karnak).

⁸⁶¹W. HÖLSCHER, *Libyer und Ägypter*, p. 70.

évoquaient plus directement les réalités ethnographiques contemporaines. Mais il n'est aucunement avéré que les Libyens du Nouvel Empire, rattachés solidement grâce à notre comparaison libyque au même groupe que les Λίβυες de l'Antiquité classique, eurent la même origine culturelle que les *Tehenou* et les *Temehou* des périodes antérieures. Bien entendu, cette conclusion négative ne signifie pas, à l'inverse, qu'une origine commune soit exclue. Deux types d'explication peuvent être proposés pour rendre compte de l'apparition, au Nouvel Empire, de nouveaux noms ethniques ; soit des populations jadis confinées dans un domaine lointain élargirent leur sphère d'activité jusqu'à entrer en contact avec la vallée du Nil ; soit ces populations étaient déjà connues des Égyptiens, mais point les noms par lesquelles elles se désignaient elles-mêmes. Les données proprement historiques et linguistiques ne permettent pas de trancher entre ces hypothèses, elles invitent en revanche à ne pas considérer comme acquise la parenté culturelle — si l'on privilégie le critère de la langue pratiquée — entre les *Machouach* et, par exemple, les *Temehou* mentionnés sous la VI^e dynastie dans le célèbre récit de l'expédition d'Herkouf (*ca.* 2270-2200), qui accompagna le chef de Yam (Basse Nubie) jusque dans leur pays.⁸⁶²

Le second point, positif cette fois, pour lequel le *corpus* onomastique du Nouvel Empire fait progresser nos connaissances porte sur la chronologie et les modalités des premiers contacts avec la culture libyque ; en effet, à côté des grandes inscriptions officielles ou des textes administratifs, témoignant essentiellement des deux premières formes de la progression libyenne (les mouvements de masse et le recrutement d'auxiliaires), le recensement des anthroponymes vieux libyques jette quelques lueurs sur l'aspect le plus difficilement observable de l'intégration : l'infiltration pacifique d'individus libyens, qui s'insérèrent «silencieusement» dans la société égyptienne longtemps avant les campagnes ramessides. En effet, il est maintenant possible d'entrevoir à l'intérieur même de l'Égypte une présence libyque dès la XVIII^e dynastie : sous le règne de Thoutmosis III et Amenhotep II, le propriétaire de la tombe thébaine 200, chef des pays désertiques à l'ouest de Thèbes, messager du roi dans tous les pays étrangers, est le premier personnage connu à porter un nom probablement vieux libyque [*Dydy* (1^o)] ; les anthroponymes de quelques individus laissent en outre deviner la continuité du phénomène sous les règnes suivants. Si l'on se tourne maintenant vers l'ouest, les jarres du palais de Malqata qui contenaient de la graisse de bœuf du pays de *Machouach* confirment que des contacts étaient établis avec l'Occident libyen dès le XIV^e siècle ; à Marsa Matrouh, les fouilles des niveaux de l'Âge du Bronze Récent attestent que des échanges matériels — directs ou indirects — étaient entretenus vers 1300 avec les populations installées dans le couloir prédésertique reliant le Delta à la Cyrénaïque.

⁸⁶²Pour une interprétation géographique de ce passage du récit, voir J. YOYOTTE, 'Un document relatif aux rapports de la Libye et de la Nubie', in *BSFÉ*, 6, 1951, p. 9-11 ; IDEM, 'Pour une localisation du pays de *Iam*', in *BIFAO*, 52, 1953, p. 174 ; 177.

On ne peut donc affirmer, à proprement parler, que le pouvoir fort de la XVIII^e dynastie tint les Libyens loin à l'écart des frontières de l'Égypte [«(...sei es, daß) das starke Regiment der 18. Dynastie die Libyer von den Grenzen Ägyptens ferngehalten haben]. Il est vrai, cependant, que les déplacements soudains de groupes importants semblent ne pas s'être produits avant le règne de Sésiti I (1294-1279). Et en effet, la phraséologie des inscriptions royales, ainsi que les scènes triomphales couvrant les monuments de Karnak et de Médinet Habou rappellent avec emphase comment les pharaons ramessides restaurèrent régulièrement l'ordre troublé par l'avidité des envahisseurs libyens attirés par l'opulence nourricière de l'Égypte. Imaginons maintenant que seules nous soient parvenues les données de l'onomastique : l'intégration libyenne nous serait apparue comme une progression tranquille et continue, derrière laquelle nous n'aurions pas soupçonné les remous conflictuels que firent (re)vivre les hiéroglyphes de Thèbes. Il faut ainsi compléter et nuancer l'image des contacts entre Libyens et Égyptiens sous les Ramessides : pendant le règne des pharaons les plus belliqueux envers leurs voisins occidentaux, des artisans et des ouvriers travaillant à la construction des tombes royales de la nécropole thébaine portent des noms bien libyens ; et l'on employa même un *Rebou* du nom de *Yanini* dans le personnel du harem de Ramsès III, à deux pas de Médinet Habou, où les inscriptions de celui-ci proclamaient l'anéantissement définitif de la menace libyenne...

La référence, peut-être en partie inconsciente, aux grandes campagnes de Médinet Habou invita les commentateurs à interpréter dans une perspective essentiellement conflictuelle les mentions de Libyens — brèves et parfois sibyllines — consignées dans les documents administratifs produits, à la fin de la période ramesside, dans le cadre des travaux poursuivis dans la nécropole thébaine par les ouvriers de Deir el-Médineh. Pourtant, des indices convergents suggèrent que des Libyens étaient déjà intégrés dans la vie socio-économique de la région thébaine : il ne paraît pas anormal à un Égyptien de l'époque de recevoir de l'argent de la part de *Machouach* ; ces gens, ainsi que les *Rebou*, fournissent peut-être du métal nécessaire aux travaux de la nécropole, ainsi que d'autres marchandises. Ils offrent en outre sûrement des services utiles à l'exécution de ces travaux, puisque des distributions de blé sont accomplies au bénéfice de *khasetyou*, l'absence de *khasetyou* et de *Rebou* est d'ailleurs plusieurs fois avancée parmi les causes de l'inactivité de l'équipe des ouvriers — au même titre que les retards de l'approvisionnement en nourriture du village de Deir el-Médineh. Enfin, l'armée égyptienne semble comprendre un contingent *machouach* à Thèbes, car le premier prophète Piankhy insiste lui-même en sa qualité de général (*mr mš3*) pour que des rations de pain soient distribuées à ces Libyens. Cette époque voit l'installation en Égypte du *Tehenou Byww*, l'ancêtre fondateur de la lignée des grands chefs *machouach* dont sera issue, un siècle et demi plus tard, la XXII^e dynastie chéchonquide. L'ascension sociale

que connaît alors l'onomastique vieux libyque est symptomatique de la montée en influence des immigrés libyens : le grand prêtre d'Amon Hérihor, qui avait pris la succession de son beau-père Piankhy, donna à six de ses fils un nom libyen — dont celui de *Mwsn*, que portait précisément le grand chef *machouach* qui succéda vers cette époque au *Tehenou Byww*. Hérihor pourrait ainsi avoir attribué à ses enfants les anthroponymes des grands personnages libyens en vue dans le pays. Le nom vieux libyque *Mshrt* d'un autre de ses fils, en tout cas, connut un certain succès dans le haut clergé thébain, puisque le beau-frère de Hérihor, Pinodjem, donna le même nom à l'un de ses fils, qui fut lui aussi premier prophète d'Amon.

À partir de la XXI^e dynastie, l'onomastique vieux libyque constitue un indicateur privilégié de la dimension libyenne dans la société égyptienne. Les générations de grands chefs séparant le *Tehenou Byww* de Chéchonq I, fondateur de la XXII^e dynastie, renforcèrent leur influence jusqu'à s'allier à la dynastie tanite par une politique matrimoniale ; mais les modalités de cette progression restent largement inconnues. Dans ces conditions, on appréciera particulièrement les quelques lucurs offertes par le recensement d'une quinzaine de noms libyens dans les milieux élevés de Thèbes dès la XXI^e dynastie : outre les six fils de Hérihor, plusieurs personnages mentionnés dans les registres fonciers du domaine d'Amon portaient un nom vieux libyque ; ainsi *Mtwhri*, dont le fils *P-n-Imn* reçut un nom égyptien et entra dans le clergé thébain en qualité de prophète. *Ywtk* (1^o), prophète d'Amon et directeur des prophètes de l'Or, ainsi que son petit-fils homonyme, qui fut, entre autres fonctions prestigieuses, maire de Thèbes et vizir, jadis datés des XXII^e/XXIII^e dynasties, vécurent en réalité dans la seconde moitié de la XXI^e dynastie. Quant aux membres de la famille des prêtres d'Amon inhumés à Bab el-Gasûs, ils comptèrent également plusieurs porteurs d'un nom vieux libyque, depuis le niveau du prêtre-*w'b Kr* (6^o) jusqu'à celui du premier prophète d'Amon *Mshrt* (2^o).

L'abandon de l'interprétation «berbérisante» du titre 𓆎 porté par des personnages de l'entourage des grands chefs de la période libyenne a nécessité d'en revoir la signification dans le cadre de l'institution de la grande chefferie. Il semble qu'à l'origine du moins, la succession de celle-ci était héréditaire et indivisible ; contrairement aux grandes prêtrises égyptiennes parfois cumulées avec cette fonction, la grande chefferie paraît ne se transmettre qu'à la mort du titulaire ; de même que les enfants du pharaon sont qualifiés de «fils et filles royaux du maître des Deux Terres», les fils du grand chef ont l'honneur de se parer du titre «d'enfant de chef» [*ms n wr* ('3)] et celui-ci est à ce point prestigieux que l'on rencontre aussi, à la génération suivante, des «fils d'enfant du grand chef» ; pareillement des femmes sont «filles de chef» et «filles d'enfants de chef». La XXII^e dynastie naquit de la rencontre et de la superposition de deux structures de pouvoir, la chefferie *machouach* traditionnelle et la royauté pharaonique ; l'histoire

politique de la période libyenne gagnerait à être analysée en fonction de l'évolution du rapport entre ces deux structures. Lorsque Chéchonq I devient pharaon, il conserve sa fonction de grand chef, mais le prestige supérieur du trône égyptien la fait disparaître des titulatures. Elle continue cependant de se transmettre aux successeurs du roi, puisque Osorkon II souhaite encore que ses descendants héritent du titre. Cependant, les enfants de ce souverain ne vécurent pas aussi longtemps que leur père, et le sceptre pharaonique échappa à la lignée, contrairement à la grande chefferie dont hérita le fils du prince héritier *Ššnq* (6°). Désormais le maître des Deux Terres ne détient plus simultanément le titre de grand chef *machouach*, qui demeure dans la lignée des grands prêtres de Memphis ; alors commence une période de fragmentation du pouvoir : une dynastie libyenne règne à Thèbes parallèlement à celle de Tanis, les chefferies se multiplient dans le Delta et la royauté s'y divise au point que Pi(ankh)y ne soumettra pas moins de quatre pharaons différents dans le Nord.

L'accession du grand chef Chéchonq I au pouvoir pharaonique a des conséquences importantes et immédiates sur la diffusion de l'onomastique vieux libyque. En effet, les membres du clan *machouach* sont systématiquement installés aux postes clés du pays, si bien que leurs noms caractéristiques apparaissent désormais sur les monuments que leurs fonctions recommandent d'élever. Tout un milieu libyen, dont la présence était jusqu'alors silencieuse, fait soudain surface. La stèle de Dakhla conserve par exemple le souvenir d'un cousin de Chéchonq à qui celui-ci avait confié l'administration des deux oasis «thébaines», où vivait une population gagnée depuis l'Ancien Empire à la culture de la vallée ; l'onomastique majoritairement égyptienne des indigènes de cette province la plus occidentale du royaume y contraste avec les anthroponymes vieux libyques des officiels dépêchés par le pouvoir central, parmi lesquels plusieurs hommes détenaient en outre le titre «barbare» de *mtwhr*. La venue au pouvoir des *Machouach* dut être favorable aux progrès de l'implantation libyenne dans la vie socio-économique de l'Égypte. En examinant dans le détail la liste de vendeurs consignée sur la stèle «de l'apanage» nous avons tenté de reconstituer quelques éléments de l'histoire d'une famille de rang modeste, qui se caractérisait par la perpétuation d'une onomastique mixte. Un personnage probablement libyen s'installa à Thèbes au plus tard sous le grand chef *Nmrt* (1°), père de Chéchonq I. Il disposait à cette époque d'un terrain cultivable de 56 hectares au moins (*ca.* 748 x 748 m), qu'il avait peut-être reçu en récompense de bons et loyaux services militaires — l'un de ses descendants exerçait toujours le métier des armes sous Osorkon I ; il se pourrait bien que le petit domaine fût situé non loin du temple de Khonsou et de l'enceinte de Mout à Karnak. Deux générations plus tard (au minimum), la propriété s'est morcelée en une constellation de lopins partagés entre les différents héritiers ; l'onomastique de ceux-ci, fortement marquée par les cultes égyptiens locaux, suggèrent qu'ils se sont pleinement intégrés dans le terroir de Karnak. Un souvenir de

l'origine libyenne de la famille se maintient néanmoins à chaque classe d'âge, car quelques anthroponymes vieux libyques minoritaires s'y transmettent fidèlement. Les noms égyptiens de la famille comportent des éléments théophores, qui se répètent de génération en génération conformément à l'usage bien établi : Dame «Elle-appartient-à-Khonsou» a pour fils un «Celui-qu'a-donné-Khonsou», etc. Nous avons émis l'hypothèse qu'un phénomène analogue se produisait parallèlement dans les noms vieux libyques, *Kn-mtwhr* succédant à *Y.kn* ; cette suggestion acquiert un attrait particulier lorsqu'on met en évidence un procédé apparemment semblable dans les familles de magistrats de la ville de *Thugga* au II^e siècle *a.C.* : des hommes s'y nommaient *Pšn*, fils de *Kn-psn*, *Kn-šln*, fils de *Kn-zdt*, *Kn-šln*, fils de *Kn-swn*, où la séquence récurrente *Kn-*, de valeur grammaticale ou symbolique, se transmet de père en fils comme dans la famille libyenne établie huit siècles plus tôt aux abords de Karnak.

L'usage durable d'une onomastique évoquant l'origine libyenne de la famille, parallèlement à l'adoption de noms égyptiens inspirés des cultes locaux, s'observe également, et sur une période beaucoup plus longue, dans la famille royale chéchonquide ainsi que dans la XXIII^e dynastie thébaine. La transmission des anthroponymes de grand-père en petit-fils engendre la prolifération de quelques noms célèbres portés par les souverains et les grands personnages du royaume, *ššnq*, *Wsirkn*, *Tkrit*, *Krmm*, *Nmrt*... Ainsi, par exemple, trois petit-enfants d'Osorkon I se nommeront-ils chacun *Wsirkn*. De même, la venue au pouvoir des nouveaux princes incite des familles égyptiennes traditionnelles à adopter des noms libyens, telle la lignée des grands prêtres de Ptah à Memphis, dont les anthroponymes se conformèrent, avec une génération de décalage, à ceux des quatre premiers souverains *machouach* ; dans ces conditions, l'onomastique constitue une forme d'expression publique de la loyauté d'une famille, dont les liens personnels avec la dynastie libyenne avaient été initiés par l'union matrimoniale du grand prêtre *šd-sw-Nfr-Tm* avec la fille du grand chef *Nmrt* (1^o), lui-même père du roi Chéchonq I. Sous l'effet conjugué de ces différents facteurs, c'est naturellement pendant la période libyenne que l'on rencontre les noms vieux libyques les plus nombreux ; c'est aussi à cette époque que l'anthroponymie libyenne est la plus variée et qu'apparaît le plus grand nombre de noms inconnus auparavant. Mais, davantage encore que les observations quantitatives, la mise en valeur de quelques détails qualitatifs traduit la vitalité de l'onomastique vieux libyque à cette époque ; ces quelques indices, rares mais suggestifs, révèlent en outre qu'un imaginaire libyen survécut en substrat dans certains milieux depuis le X^e siècle jusqu'au VIII^e siècle au moins. Le théonyme probable *Shr* est déjà attesté vers 941, dans le nom *Wyk-shr* de l'un des *mtwhr* accompagnant le fils d'enfant du chef des *Ma Wyhst* dans sa tournée d'inspection à Dakhla ; on le retrouve dans la première moitié du VIII^e siècle comme élément théophore du nom de *T3-n.t-Shr* («Celle-de-*Shr*»), qui vécut dans l'ouest du Delta (peut-être à *Mefky-Terenouthis*, où son

fils fut actif) ; tandis que cette Dame portait un anthroponyme centaure, c'est-à-dire comprenant un terme vieux libyque dans une structure grammaticale égyptienne, son époux *Wstrkni* et son fils *Wštht* avaient un nom purement libyen. D'une façon comparable, une *T3-n.t-Mrkwrs* («Celle-de-*Mrkwrs*») était consacrée par le pouvoir du nom à une divinité *Mrkwrs*, alors même qu'en qualité de «femme d'Amon (*sḥm.t n Imn*)» elle entra dans le personnel du grand dieu égyptien. L'onomastique de ses parents était mixte, à l'image de son propre destin, qui fut lié aux divinités de deux cultures : le père avait pour nom *Nmrtpd*, la mère se nommait *P3y=s-t3w-'-Is.t* («Son-souffle-est-dans-la-main-d'Isis»). Le Delta occidental n'est pas la seule région où l'on puisse soupçonner la présence d'un substrat culturel libyen ; en effet, un prophète d'Amonrasonter *'nh-n3-t3(.w)-Wydn*, «Que-vivent-les-rejetons-de-Ouyd(y)n», était actif à Thèbes vers 827/822. L'élément théophore de son nom doit être mis en parallèle avec celui qui apparaît dans l'anthroponyme *N3-t3.w-Hnsw-rwd.w*, «Les-rejetons-de-Khonsou-sont-forts». On pourrait croire que l'expression «Les-rejetons-de-Khonsou» désignait des divinités mineures du cortège divin de Khonsou, mais il est bien plus probable qu'il s'agisse d'une formule propitiatoire destinée à garantir force et santé aux jeunes enfants placés à leur naissance sous les auspices du dieu enfant de la triade thébaine. Il arrivait, en effet, que les parents donnent aux nouveaux-nés un nom s'adressant à une divinité dont la fête était célébrée le jour de la naissance du rejeton, ou qui avait exaucé le vœu d'une maternité tant attendue... Un anthroponyme tel «C'est-à-Mout-que-j'ai-demandé-un-rejeton» (*Dbḥ.n=i-t3-n-Mw.t*),⁸⁶³ où le mot «rejeton» est le même terme *t3* que dans le nom *'nh-n3-t3(.w)-Wydn*, invite à interpréter dans la même perspective l'allusion aux «rejetons de Ouyd(y)n». On conçoit dès lors aisément toute la dimension émotive et fervente qui devait attacher les parents du futur prophète d'Amon à la divinité libyenne Ouyd(y)n. Celle-ci peuplait donc très concrètement l'univers religieux de ces Libyens qui n'avaient pas oublié leurs dieux ancestraux quoiqu'ils fussent intégrés activement dans le monde des prêtres égyptiens. La plupart des hommes de l'entourage sacerdotal de *'nh-n3-t3(.w)-Wydn* portaient un nom théophore se référant à Khonsou, «Celui-qu'a-donné-Khonsou», «Khonsou-a-dit-puisse-t-il-vivre», «Il-vit-de-Khonsou», «L'aimé-de-Khonsou», «Que-vive-l'enfant», et le nom «Que-vivent-les-rejetons-de-Ouyd(y)n» est lui même parallèle à l'anthroponyme «Les-rejetons-de-Khonsou-sont-forts»... Il est dès lors tentant de supposer que le dieu libyen Ouyd(y)n était lui-même un dieu enfant, qui aurait exercé dans les milieux mixtes de Thèbes une fonction similaire à celle de Khonsou. Et en effet, c'est précisément à un dieu enfant, Héka-*p3-hrd*, que Ouydyn fut assimilé dans le cintre d'une stèle élevée vers 770/765 à Kôm Firin. L'expression «Ouydyn-Héka-l'enfant», sur ce monument offert par un grand chef *rebou*, ne consacre pas l'union momentanée de deux divinités distinctes,

⁸⁶³P. VERNUS, 'Name', col. 328.

comme Amon et Rê dans le théonyme Amon-Rê, mais constitue une véritable équation entre le nom vieux libyque d'un dieu enfant du panthéon libyen et le nom égyptien de la divinité locale équivalente que vénéraient les indigènes du Delta occidental. Les *interpretationes Graecae* consacrées dans les *logoi* d'Hérodote ou dans les documents de l'Égypte hellénistique sont familières aux historiens des religions ; mais l'existence d'un procédé d'équations analogue entre des divinités semblables des panthéons libyen et égyptien était en revanche inconnue, et nous n'aurions pu la soupçonner sans l'identification du dieu Ouydyn sur la stèle très fruste de Kôm Firin. La découverte de cette divinité libyenne ne présente pas seulement un intérêt pour l'histoire régionale de la Thébaïde et du Delta : il se pourrait bien qu'elle fût encore vénérée plusieurs siècles plus tard au travers du nom peut-être théophore d'un certain *Wydn*, fils de *Msngrm*, de la tribu (?) *Nšp'*, lequel vécut en pays massyle, dans le nord-est de l'Algérie. Dans cette hypothèse, les Numides des sources classiques ne seraient pas seulement apparentés aux *Machouach* et aux *Rebou* sur le plan linguistique, mais ils partageraient en outre avec leurs antiques cousins certains éléments d'un univers religieux commun.

À l'avènement du pouvoir saïte, les grands chefs libyens qui se partageaient les « principautés du Delta » vont perdre leur prédominance politique, même si certains d'entre eux feront survivre l'antique institution libyenne jusque sous le règne de Psammétique I. Celui-ci récupère la puissance militaire représentée par les contingents *machouach* en les intégrant dans son armée royale. La troupe des *Ma*, une sorte de « garde suisse » pharaonique, peut être mobilisée dans des opérations de maintien de l'ordre ; elle est notamment dirigée par des officiers *ḥry-M'* ou *ḥry-Mšš* (« chefs des *Ma(chouach)* »), dont le titre est analogue à celui des *ḥry-Md3yw*, qui commandaient jadis la police des *Medjayou*. Le contingent libyen se maintint au moins jusqu'au règne d'Amasis, et il est probable qu'il existait toujours à la veille de la conquête perse. C'est en tout cas au départ de la ville de Maréa, où se trouvait établi un camp militaire saïte surveillant les parages occidentaux du Delta, que fut lancée la rébellion indigène, c'est-à-dire égypto-libyenne, contre le pouvoir perse un moment déstabilisé après la mort de Xerxès et la succession du grand roi Artaxerxès. La révolte était menée par un chef libyen, le βασιλεύς Inaros, dont les ancêtres avaient peut-être servi sous les Saïtes dans la garnison de « Maréa *ad Ægyptum* » ; le nom de son père, Psammétique, évoquait le souvenir des anciens patrons de la garde libyenne, tandis que l'anthroponyme libyque qu'il donna à son fils Ithannyras témoignait peut-être d'un retour ostentatoire à ses origines ancestrales. Car Inaros et son fils furent bien les derniers représentants connus de l'antique institution de la grande chefferie à jouer un rôle au plus haut niveau dans l'histoire politique du pays.

L'onomastique vieux libyque ne disparut pas de la vallée à l'avènement des Saïtes, mais sa vitalité chuta brusquement, à l'image du déclin de la grande chefferie libyenne.

Les noms prestigieux des grands personnages des XXII^e et XXIII^e dynasties continuent à être portés, si bien qu'une anthroponymie «fossile» tend à se cristalliser dans certaines familles. Le niveau social des détenteurs de noms vieux libyques reste souvent élevé, mais ces hommes n'occupent plus le tout premier plan. Vue dans cette perspective, l'histoire de l'onomastique vieux libyque constitue un exemple intéressant de l'intégration progressive d'un trait culturel allogène dans une société d'accueil. Pendant tout le Nouvel Empire, les noms vieux libyques se rencontrent parmi de relativement petites gens, chef de la police, chef vigneron, carrier, grand artisan, serviteur, ouvrier, gardien des portes, jardinier, scribe et quelques hommes de titre inconnu... À la fin de la période, lorsque la place occupée par les Libyens dans la vie socio-économique de la vallée gagne en importance, des noms vieux libyques sont subitement intégrés dans la famille du grand prêtre Hérihor, le personnage le plus puissant de la Thébaïde. Pendant la XXI^e dynastie, l'onomastique libyenne continue de gravir l'échelle sociale, parallèlement aux grands chefs *Machouach*, qui finiront par accéder au pouvoir pharaonique. Le règne libyen est alors également celui de l'onomastique vieux libyque, qui se répand dans tous les milieux élevés de la société. La période saïte consacre ensuite le déclin de la grande chefferie, comme celui des noms libyens, mais quelques-uns d'entre eux, désormais «naturalisés», ne quittent plus le répertoire traditionnel de certaines familles. C'est ainsi que le nom *ššnq/Σεσονχις* se conservera fidèlement dans les milieux sacerdotaux de Thèbes, depuis le IX^e siècle jusqu'à l'époque romaine ; de la sorte, l'origine de l'anthroponymie caractéristique de ces prêtres qui allaient couvrir de *graffiti* les parois ptolémaïques du petit temple de Médinet Habou, ou de ces contribuables qui payaient au II^e siècle *p.C.* les taxes liées à l'exploitation de leurs terres sises à Thèbes Sud ne peut être saisie qu'en remontant le temps jusqu'au pontificat du premier prophète d'Amonrasoner *ššnq*, fils du *Machouach* Osorkon I. On observera enfin que, dans l'état présent de la documentation, le trait culturel véhiculé par l'anthroponymie vieux libyque jouit d'une vie plus longue que l'identité ethnique des peuplades libyennes auxquelles ce trait est associé : *Dydy* (1^o), le plus ancien nom présumé vieux libyque, apparaît avant les ethnonymes *Machouach* et *Rebou*, tandis que ceux-ci ont intégré depuis longtemps le registre savant des listes géographiques, lorsque s'éteignent les derniers *Σεσονχις*.

Les monuments d'Aghourmi et d'Oum-Oubayda, à Siwa, nous ont permis d'établir un lien direct entre le dossier vieux libyque et les *Λίβυες* des sources classiques. En effet, celles-ci nomment *Ἀμμώνιοι* les habitants de l'oasis, qui font partie de l'ensemble plus large des *Λίβυες* ; peu après que l'institution de la grande chefferie a disparu du Delta, elle reparaît à Aghourmi, dans les reliefs du *naos* décoré sous le règne d'Amasis par le chef des Pays Désertiques Sethirtaios. Or, le père de celui-ci, le plus ancien chef *siwi* connu, portait le nom vieux libyque *Rrwtk*.

Il s'est révélé nécessaire de revoir certaines interprétations récentes des textes contenus dans les reliefs des rares monuments épigraphes conservés dans l'oasis et de mettre en évidence quelques faits importants qui n'avaient pas été observés. En effet, K. P. Kuhlmann considère le nom « Ἐτέαρχος » d'un roi des Ammoniens mentionné par Hérodote comme la traduction grecque d'un titre indigène, dont une épithète du grand chef Ounamon, bâtisseur sous Nectanébo II, du sanctuaire bas d'Oum-Oubayda, constituerait l'équivalent égyptien. Mais l'établissement du texte lu « le maître véritable », dans le passage sur lequel se fonde cette théorie, doit être corrigé, en sorte qu'il convient de lire « l'Horus vaillant » ; déjà à l'Ancien Empire, cette épithète royale était attribuée à des pharaons et, plus particulièrement, le souverain Nectanébo I l'adopta dans sa titulature comme nom d'Horus. Cette correction a plusieurs conséquences : elle illustre les prétentions royales du chef Ounamon, et suggère que le scribe qui composa sa titulature s'inspirait des formules adoptées dans les chancelleries égyptiennes contemporaines ; et partant, elle offre un indice supplémentaire en faveur d'une datation du sanctuaire d'Oum-Oubayda sous la XXX^e dynastie. L'hiérogamme qui conçut les reliefs de ce temple (ou, avant lui, l'auteur de la décoration des parois endommagées d'Aghourmi) créa un insigne original évoquant les attaches libyennes du grand chef : une plume dressée bien en avant du front (comme nous a permis de le constater la restauration virtuelle, au moyen d'un scanner, de deux blocs désolidarisés) évoque les coiffes caractéristiques des chefs *machouach* et *rebou* ; il se pourrait qu'elle fût fixée à la tête d'un uræus issu du front d'Ounamon.

La superficie des reliefs encore visibles à Oum-Oubayda est très réduite ; les fragments conservés ont cependant permis d'identifier l'attestation la plus ancienne d'une scène d'adoration à la lune croissante par l'Ennéade d'Héliopolis, qui jusqu'ici n'avait pas été signalée avant le règne de Ptolémée III Évergète. Cette observation permet de deviner que les hiérogammes actifs à cette époque dans l'oasis connaissaient bien les courants de pensée qui organisaient dans la vallée les programmes décoratifs des temples. D'autre part, nous avons découvert l'existence d'un dieu oublié du nom de Phanémon, qui représentait à Siwa une forme « amonienne » du dieu Chou. Cette divinité, dont le théonyme signifie « Le-visage-d'Amon », était figurée en bonne place avec sa parèdre Tefnout tant dans le *naos* de l'acropole d'Aghourmi que dans le sanctuaire d'Oum-Oubayda. Son culte fut manifestement important et durable dans la région, car son nom apparaît encore comme élément théophore dans l'anthroponyme Σφανεμων, « Il-appartient-à-Phanémon », porté au II^e siècle *p.C.* par des habitants de l'oasis voisine d'el-Arag. Enfin, un certain Σφανεμων fut actif à Siwa au début du siècle suivant, dont le métronyme Αιβύη évoquait à lui seul l'attachement de la famille aux traditions du continent africain... Phanémon, dieu égyptien vénéré dans les contrées libyques, au même titre que Ouydyn, dieu libyque acclimaté à la terre égyptienne, est l'une des

divinités somme toute peu nombreuses dont nous sachions qu'elles furent vénérées particulièrement par les Libyens de l'Antiquité.

C'est par P. Behrens que j'entendis pour la première fois parler des Libyens et c'est sur sa suggestion que je m'intéressai aux Pygmées antiques, qui m'entraînèrent par la suite sur les traces des peuples de l'Afrique du Nord : à l'époque je ne savais pas les hiéroglyphes et j'ignorais comment on écrit l'histoire. Aussi est-ce avec émotion et beaucoup de respect que j'évoque à présent les travaux du regretté savant. Lors d'un colloque organisé par l'Unesco en janvier 1984, celui-ci tenta de reconstituer la préhistoire du peuplement berbère du Sahara grâce à une étude ethnolinguistique publiée dans les actes du colloque sous le titre «Language and Migrations of the Early Saharan Cattle Herders : the Formation of the Berber Branch»,⁸⁶⁴ qu'il compléta ensuite dans un long article intitulé «Wanderungsbewegungen und Sprache der frühen saharanischen Viehzüchter».⁸⁶⁵ Résumons très brièvement les lignes principales (du moins de notre point de vue) de la théorie de cet auteur⁸⁶⁶ : la langue nobiin, parlée de nos jours en Basse Nubie, comprendrait quelques mots empruntés à une langue non nubienne apparentée au berbère ; celle-ci constituerait un substrat linguistique, c'est-à-dire qu'elle aurait été parlée antérieurement par un peuple auquel se serait par la suite mêlée une nouvelle population usant d'un autre langage — lequel aurait remplacé la langue indigène (berbère), dont quelques termes auraient été néanmoins conservés. Remontant alors plus de quatre millénaires dans le passé, P. Behrens croit retrouver le peuple berbérophone originel en la personne des *Temehou* mentionnés dans le récit d'Herkouf, dont un groupe aurait émigré dans la vallée nubienne pour constituer la culture du Groupe-C. Quelques siècles plus tard une population parlant le nobiin serait venue occuper la même portion de la vallée que les peuples du Groupe-C. L'auteur tire alors argument du nom de l'un des chiens représentés sur la stèle thébaine du roi Antef (ca. XXII^e/XXI^e siècle a.C.), nom parfois considéré comme «berbère», pour confirmer que les *Temehou* «du Sud» étaient à cette époque berbérophones. P. Behrens se tourne ensuite vers les «*Temehou* du Nord» : se fondant sur la vieille interprétation qui voyait dans le terme 𓆎 un titre berbère, il estime que les *Temehou machouach* et *rebou* apparus dans le Nord au Nouvel Empire parlaient eux aussi une langue berbère. Enfin, observant, d'une part, que ces hommes furent représentés, dans l'iconographie du Nouvel Empire, ornés d'une barbichette caractéristique au menton, rapprochant, d'autre part, un terme égyptien de Basse Époque signifiant la «barbe» (*mrt*, MOP), d'un mot berbère *ta-mar-t* (et ses variantes dialectales) de même signification, il suppose que les Égyptiens adoptèrent un

⁸⁶⁴P. BEHRENS, in *Libya antiqua. Documents de travail et compte rendu des débats du colloque organisé par l'Unesco à Paris (16-18 janvier 1984)*, Paris, 1988, p. 29-50.

⁸⁶⁵IDEM, in *SUGIA*, 6, 1984/85, p. 135-216.

⁸⁶⁶Voir en particulier 'Wanderungsbewegungen', p. 137-144.

Lehnwort berbère désignant l'attribut caractéristique des Libyens du deuxième millénaire... Se fondant sur les interprétations que nous venons de décrire et sur les données paléoclimatiques établies par les géomorphologues, P. Behrens propose une reconstitution du peuplement berbère du Sahara préhistorique (p. 151-152) : dans le courant du VII^e et du VI^e millénaire, un groupe de pasteurs «proto-berbères» se serait séparé de la famille afroasiatique (ou hamito-sémitique, selon l'ancienne nomenclature) pour venir occuper la savane du Sahara encore suffisamment humide pour nourrir du bétail. Par la suite, la désertification progressive du Sahara aurait séparé cette population en deux groupes, l'un au nord de la ceinture aride (dont feraient partie *Machouach* et *Rebou*), l'autre au sud de celle-ci.

Faute de compétence, la valeur des rapprochements effectués par l'auteur entre des lexèmes nobiin et berbères ne sera pas examinée ici ; pour notre propos, ce contrôle n'est pas indispensable, car le fondement même de la méthode adoptée par P. Behrens est en soi particulièrement fragile. En effet, même s'il est prouvé que le nobiin comprend des termes d'origine berbère, les observations effectuées au XX^e siècle sur la carte des langues modernes sont impuissantes à révéler quel langage pratiquaient les peuples de la Basse Nubie au III^e millénaire avant notre ère. Tout au plus peut-on émettre des hypothèses quant à la succession relative des langues qui furent parlées dans la région, mais il n'est pas possible d'établir la chronologie absolue des phénomènes conjecturés, ni de déterminer l'identité ethnique des peuples chez qui se développèrent ces langages — même lorsque les racines possédées en commun par des langues apparentées sont suffisamment nombreuses pour donner prise aux études statistiques de la glossochronologie, les hypothèses émises à propos de la date où ces langues se séparèrent demeurent particulièrement conjecturales. En outre, il faudrait pouvoir être certain que les mots «berbères» du nobiin sont bien les témoins d'un substrat antérieur, et qu'ils ne constituent pas au contraire des *Lehnwörter* empruntés par des locuteurs indigènes lors de contacts avec une population extérieure... Plus on examine la question, plus l'interprétation des faits contemporains devient complexe, et l'on évitera de la simplifier par des raccourcis trop synthétiques de la pensée. En outre, les recherches linguistiques menées dans le présent travail invitent à opposer plusieurs objections aux hypothèses de P. Behrens. Tout d'abord, nous avons vu à quel point il est difficile aux berbérologues d'établir un pont solide entre le berbère et le libyque : il paraîtra d'autant plus difficile d'établir un pont fiable entre le berbère et la langue des *Temehou* du temps d'Herkouf, qui vécurent longtemps avant qu'apparaisse le premier nom *vieux* libyque avéré. En outre, si ces *Temehou* étaient berbérophones à l'origine et si une population nubienne non berbérophone s'y superposa par la suite, il faudrait pouvoir expliquer pourquoi l'ethnique *Temehou*, déjà présent au stade «ancien» du processus — avant la venue présumée des «peuples nobiin» —, semble étranger, par sa

phonétique, à la langue vieux libyque, elle-même plus ancienne que son probable descendant berbère. Quant à l'hypothèse d'une étymologie «berbère» des noms canins de la stèle de Antef, nous avons vu qu'elle est aussi difficile à démontrer qu'à écarter *a priori* ; encore faudrait-il pouvoir établir que le pharaon s'inspira de vocables en usage chez les peuples du Groupe-C. Les arguments avancés à l'appui de la «berbèrité» des *Temehou* «du Nord» ne sont pas fondés davantage. Passons sur le fait que les documents cités à propos du Nouvel Empire (p. 140, 3.1.5) datent en réalité de l'époque libyenne : dans la mesure où l'interprétation berbérissante du terme 𓆎 doit être abandonnée, celui-ci ne permet plus d'établir l'identité «berbère» des *Machouach* et des *Rebou*. Enfin, l'identification isolée d'un *Lehnwort* d'origine «berbère» signifiant la «barbe» en égyptien de *Basse Époque*, si elle est avérée, a une portée limitée pour l'histoire des Libyens du *Nouvel Empire*, même si ceux-ci avaient une barbe au menton... Force nous est donc de constater que la théorie des *Wanderungsbewegungen*, pour séduisante et astucieuse qu'elle soit, n'en est pas moins dépourvue de fondement solide. Il est délicat et peu plaisant de devoir remettre en question les travaux d'un savant qui fut empêché beaucoup trop tôt de poursuivre et d'affiner ses recherches ; néanmoins, j'espère avoir rendu hommage à P. Behrens en tentant d'examiner sa théorie avec sérieux et impartialité.

L'auteur consacrait seulement quelques lignes aux inscriptions libyques, pour conclure : «Damit dürfte die Anwesenheit von Sprechern einer Berber-Sprache im raum des heutigen Tunesien um 200 v.Chr. bewiesen sein» (p. 144). Or, c'est précisément dans cet ensemble documentaire que résidait la solution de l'appartenance linguistique des *Machouach* et des *Rebou*. En effet, une étude comparative des noms propres issus de ces populations et des noms propres rencontrés parmi les $\Lambda\acute{\iota}\beta\omicron\epsilon\varsigma$ et les *Numidae* des sources classiques, mettant en œuvre des transcriptions égyptiennes, libyques, puniques, grecques, latines, parfois aussi akkadiennes, latino-puniques et arabes nous a permis d'établir que les langues parlées par les deux ensembles africains considérés étaient apparentées. Cette conclusion repose à la fois sur l'identification de séries morphologiques identiques et sur des rapprochements étroits entre des noms individuels. Pratiquement toutes les séquences récurrentes initiales et finales (on serait tenté de dire «les préfixes et les suffixes») identifiées en libyque sont représentées dans le *corpus* de transcriptions égyptiennes ; à l'inverse, une majorité de ceux-ci entrent dans l'une ou l'autre des catégories définies pour le libyque. Quant aux rapprochements individuels, dont aucun ne serait démonstratif pris isolément, leur addition confirme l'examen des séries ; les plus tentants d'entre eux sont rassemblés dans le tableau suivant. On se rappellera, dans les comparaisons, quelques principes phonétiques et orthographiques : l'écriture libyque ne note pas l'aspiration *h* pourtant présente dans le bagage phonétique de la langue, l'écriture égyptienne, en revanche, note ce son ; cette

dernière peut faire usage, de façon facultative, des semi-voyelles *w* et *i* comme *matres lectionis* indiquant la présence d'une voyelle, et ' (III/Ξ) a vraisemblablement la même fonction en libyque, tandis que ' , ' et *h* jouent habituellement ce rôle en (néo)punique ; les sons *r* et *l* sont notés en égyptien par les mêmes signes hiéroglyphiques et démotiques anciens, dont la lecture est par conséquent ambiguë (dans le tableau, la translittération *r versus l* se fonde sur la comparaison libyque) ; enfin, aux signes *š* et *s* égyptiens peuvent correspondre *s* ou *š* et *š* ou *s* (si le système de notation libyque était régulier, *š* égyptien correspondrait à *s* libyque, et *s*, à *š*).

Égyptien	Libyque	Punique	Latin	Grec	Latino-punique	Akkadien	Arabe
<i>Ywpt</i>	<i>Ypt-n</i>	<i>Ypt'</i>	<i>Iepta</i> <i>Iephtha</i> <i>Iufth-in</i>	Ιαφθας			
<i>Ywrit</i>	<i>Ywrt[?]</i>	<i>Ywrḥt-n</i> <i>Ywr'[t]'-n</i>	<i>Iurata</i> <i>Iuratha</i>				
<i>Ywrhn</i>	<i>Yrn</i> <i>cf. Ms-yrn</i> <i>Ms-Yr'n</i>	<i>cf.</i> <i>M's-yrḥn</i> <i>M's-yr'n</i>	<i>cf.</i> <i>Mas-iran</i> <i>Mass-iran</i>				
<i>Yw-ksr</i>	<i>cf. Ms-ksr</i> <i>Ms-ksr-n</i>						
<i>Ywtk</i>	<i>Ytk</i>						
<i>Ynyny</i>			<i>Ianini</i>				
<i>Y.kn</i>	<i>Ykn'</i>						
<i>Yknwš</i>	<i>cf. Kns</i>	<i>cf. Knš</i>					
<i>Wydn</i> (théonyme)	<i>Wydn</i> (anthrop. théoph. ?)						
<i>Wr²mr</i>	<i>cf.</i> <i>Wrmr-sn</i> <i>Wrmr-t</i>						
<i>Wskws</i>	<i>cf. (?)</i> <i>Skwws</i>						
<i>Bby</i> (f.)	<i>Bby</i> (h.)	<i>Bby</i> <i>Bb'</i> <i>Bbw</i>	<i>Bibai</i> (f.) <i>Bibba</i> (f.)		<i>Bibi</i>		
<i>Btt</i>	<i>cf. Btt-kn</i>						

Égyptien	Libyque	Punique	Latin	Grec	Latino-punique	Akkadien	Arabe
<i>Bqn</i> (ethnonyme)	<i>cf.</i> <i>T-bkn-t'</i>						
<i>Mwsn</i> (h.)	<i>Mwsn</i> (h.) <i>Mwšn</i> (h.)		<i>Musini</i> (h., gén.) <i>Mosina</i> (f.) <i>Musini</i> (ethnonyme) <i>Musoni</i> (ethnonyme) <i>Musones</i> (ethnonyme)				
<i>Mriy</i>	<i>Mr'</i> <i>Mrw</i>	<i>M'ry</i>	<i>Marau</i> <i>Mariu</i> <i>Marius</i>				
<i>Mrkwrs</i>	<i>cf. Mrk'</i> <i>Mrk-n'</i> <i>Mrk-sn</i>						
<i>Mhs</i> (ethnonyme)	<i>cf. Ms-n</i> <i>Ms-n'</i>	<i>cf. Mhs-n</i> (anthrop.)					
<i>Mshrt</i>	<i>Msrt</i> <i>Mšrt</i>	<i>Mš'rt</i>					
<i>Msqhrt</i>	<i>Mskrt'</i>						
<i>Mšl</i> <i>Mššl</i>	<i>Ms'l</i>	<i>Mšl' (?)</i>	<i>Masul</i> <i>Masula</i> (f.) <i>Massulus</i> <i>Massyli</i> (ethnonyme) <i>Maesyli</i> (ethnonyme)	Μασύλιοι (ethnonyme) Μασσύλιοι (ethnonyme)			
<i>Mškn</i>	<i>Mskn</i>		<i>Mascan</i>				<i>Maskan</i> <i>Masḵan</i>
<i>Mksk</i>	<i>cf. Mksw</i>						
<i>mtwhr</i> (titre) <i>Mtwhri</i> (anthrop.)	<i>mtr'</i> (élément de formulaire) (?)						

Égyptien	Libyque	Punique	Latin	Grec	Latino-punique	Akkadien	Arabe
<i>Mdn-n</i>			<i>Madden</i> <i>Medden</i> < <i>*Maddenan</i> (?)				
<i>Nmrt</i>	<i>Nmrt</i>						
<i>Ryrhn</i>	<i>Rrn</i>				<i>Rirachan</i>		
<i>Lbw</i> (ethnonyme)		<i>Lbym</i> (ethnonyme) (finale <i>-ym</i> du pluriel)		Λίβυς Λιβύη			
<i>Slkn</i> (théonyme ou anthrop.) <i>Šlkn</i> (entité inconnue)	<i>Šlkn</i> (anthrop.)	<i>Slkny</i> <i>Shlkny</i> <i>Slkn'</i> <i>S'lkny</i> <i>Slk'ny</i>				<i>Šilkanni</i>	<i>Šalkān</i>
<i>Kyhm</i>	<i>Kym</i>						
<i>Kpr</i>			<i>Chafar</i>				
<i>Kni</i>	<i>Kny</i>						
<i>Kr</i>	<i>Kr'</i>						
<i>Tyst</i>	<i>Tšt'</i> cf. <i>Tštt</i>						
<i>Twtwi</i>	<i>Twtw'</i>						
<i>Trit</i> ou <i>Trilt</i>	<i>Trt</i> ou <i>Trlt</i>						
<i>Trpnw</i>	cf. <i>Trpn-t</i>						
<i>Tskrt</i>	<i>Tškrt</i>						
<i>Tklit</i>	<i>Tklt</i>		<i>Tacelothis</i>	Τακέλωθις			
<i>Dydy</i> (h.) <i>Dyd</i> (h.) <i>Dd</i> (h.) <i>Dydw</i> (h.)	<i>Dd[.]</i>	<i>Dd'y</i> (?)	<i>Dida</i> (h.) <i>Didda</i> (h.) <i>Duda</i> <i>Dudda</i> (f.) <i>Dido</i>				

La parenté manifeste entre les noms transcrits en égyptien et les anthroponymes écrits en libyque nous a invité à nommer le premier ensemble «vieux libyque» ; cette

appellation conventionnelle ne signifie pas que le vieux libyque ait représenté un stade linguistique différent du libyque, mais simplement que les documents qui l'attestent sont plus anciens que les inscriptions libyques et que les transcriptions grecques, puniques et latines. Les conclusions de la comparaison font progresser notre connaissance de la phonologie du libyque proprement dit. En effet, on hésite habituellement à transcrire *p* ou *f* le signe libyque X/X , car le statut du signe correspondant dans l'écriture punique (laquelle sert de clef au déchiffrement du libyque) est lui-même incertain. Or, les phonèmes correspondant à X/X en *vieux* libyque sont notés dans les transcriptions égyptiennes *p*, jamais *f* — O. Rössler⁸⁶⁷ avait déjà supposé, au départ des transcriptions latines, que le libyque proprement dit possédait un /p/, mais pas de /f/ — ; dans les transcriptions grecques et en copte, *p* se réalise *p* (π) ou *p* suivi d'une aspiration (φ), par opposition à *f* noté ϣ en copte. Ainsi, X/X correspondait à *p* dans les dialectes *machouach* et *rebou*. Plus tard, dans les transcriptions latines, X/X est souvent transcrit *p* ou *ph*, mais on rencontre parfois aussi *f* (par exemple *Kpr* > *Chafar*, ou *Ywpt* > *Iufthin*). Ce phénomène s'explique soit par des variantes dialectales (le phonème /p/ se réalisant [p] ou [f]), soit par une évolution de /p/ à /f/, dont les documents latins attesteraient une étape intermédiaire. La seconde hypothèse doit être mise en parallèle avec l'état phonologique du berbère, qui possède un phonème /f/ (fricative labio-dentale sourde), mais ne fait pas usage de /p/ (occlusive labiale sourde).⁸⁶⁸ La langue ancienne aurait possédé /p/ mais non /f/, alors que la langue actuelle connaît au contraire /f/ mais non /p/ : vieux libyque, libyque et berbère attesteraient ainsi trois stades de l'évolution d'un phonème /p/ passant à /f/. Pour l'histoire ancienne des langues hamitiques, dont nous savons si peu, les faits nouveaux établis par le *corpus* vieux libyque ne sont pas à négliger. Une seconde découverte présente un intérêt plus grand encore. Les libycolgues ont observé depuis longtemps que l'alphabet libyque déchiffré grâce aux inscriptions bilingues de *Thugga* ne possédait pas de signe connu pour noter une laryngale, si bien que L. Galand conclut dans un passage qu'il est utile de citer à nouveau :

«Les textes de *Thugga* sont peut-être trop courts pour nous livrer tout l'alphabet libyque. Pourtant il paraît difficile d'attribuer au hasard l'absence très frappante des articulations d'arrière et l'on ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, que le berbère actuel doit à des évolutions locales ou à des emprunts la plupart de ses pharyngales et de ses laryngales : dans toute cette zone d'articulation, l'héritage chamito-sémitique aurait donc été perdu depuis longtemps».

⁸⁶⁷O. RÖSSLER, 'Die Sprache Numidiens', p. 280.

⁸⁶⁸Voir le tableau phonologique du berbère dressé par L. GALAND, 'Le berbère', in J. PERROT (dir.), *Les langues*, p. 215.

Le *corpus* vieux libyque confirme en effet l'indigence de la langue en laryngales, car seul le signe de la spirante laryngale sourde *h* est utilisé dans les transcriptions, aux dépens de *ḥ*, *ḥ* et *ḥ*, que l'on rencontre pourtant dans les transcriptions de noms «asiatiques» ou encore dans les toponymes et ethnonymes d'autres langues africaines. Mais il faut nuancer le tableau inspiré par la documentation libyque, car l'aspiration *h*, en revanche, est régulièrement employée en vieux libyque : toutes les laryngales n'avaient donc pas disparu à ce stade. Il est probable que le libyque proprement dit possédait aussi cette laryngale «fantôme», même si aucun signe de l'écriture n'était chargé de la noter. La transcription latine *Ihimir* d'un nom rendu *Ymr* en libyque confirme cette hypothèse.⁸⁶⁹ C'est ainsi que l'on peut rapprocher *Ywrhn* (vieux libyque) et *Yrn* (libyque), *Mshrt* et *Msrt*, *Msqhr̥t* et *Mskrt'*, *Ryrhn* et *Rrn*, *Kyhm* et *Kym*, etc.

Cependant l'intérêt le plus manifeste du vieux libyque est de remonter de près d'un millénaire l'âge du plus ancien stade connu de la langue. Le moment est venu de situer les données égyptiennes dans la perspective plus large de la protohistoire des peuples libycophones en Afrique septentrionale. Précisons dès l'abord qu'il ne sera pas tenté ici d'établir un lien entre les *Machouach* et les *Rebou*, d'une part, et les auteurs des fameuses peintures rupestres dispersées dans le Sahara, et en particulier dans le Tassili des Ajjer (sud-est de l'Algérie) et dans l'Acacus (sud-ouest de la Libye) ; on a parfois rapproché les petits personnages «emplumés»⁸⁷⁰ figurés parmi les peintures dites des «Têtes Rondes» des grands chefs libyens qui se paraient en Égypte de l'insigne de la plume. Néanmoins, ne fût-ce que le flottement important de la chronologie *absolue* de l'art rupestre⁸⁷¹ rend la tâche du comparatiste particulièrement difficile ; nous laisserons à d'autres, plus compétents, le soin de se livrer à cet exercice.

Dès les XV^e/XIV^e siècles au moins, les limites du monde libycophone atteignent la vallée du Nil (du moins à la hauteur de Thèbes et d'Abydos) ; les étiquettes de jarre du palais de Malqata contenant de la graisse fraîche de bœufs du (pays de) *Machouach* invitent à supposer que ces Libyens pratiquaient notamment l'élevage. Aux alentours de 1300, des contacts sont établis dans la lagune de Marsa Matrouh (*ca.* 300 km à l'ouest d'Alexandrie) entre des marins méditerranéens et des indigènes africains, dont l'activité est révélée dans les niveaux de l'Âge du Bronze Récent par les tessons d'une céramique caractéristique faite sans l'aide du tour et surtout par des concentrations de coquilles d'œufs d'autruche ; non loin de l'îlot sur lequel accostaient les marins se trouve en outre

⁸⁶⁹*RIL* 151.

⁸⁷⁰Pour une classification récente des «Têtes Rondes», on verra A. MUZZOLINI, 'Essai de classification et de chronologie relative des peintures «Têtes Rondes» du Tassili et de l'Acacus', in *QAL*, 14, 1991, p. 5-26.

⁸⁷¹Voir en particulier les études de IDEM, 'Proposals for Updating the Rock-Drawing Sequence of the Acacus', in *LibStud*, 22, 1991, p. 7-30 ; M. TAVERON, 'L'art pariétal des têtes rondes : problèmes de synchronisme chronologique', in *Libyca. Anthropologie—Préhistoire—Ethnographie*, 32-34, 1984-1986, p. 159-172.

une petite nécropole indigène qui pourrait être contemporaine. Ces traces archéologiques fournissent les indices d'une présence autochtone, mais n'établissent bien entendu aucunement l'appartenance ethnique et linguistiques des Africains de la région. Dans la vallée, la périphérie du monde libycophone continue de se révéler au travers des indicateurs onomastiques. Les déplacements en groupe de Libyens que les indigènes égyptiens ressentirent comme une menace aux XIII^e et XII^e siècles pourraient témoigner d'un mouvement d'expansion des peuples libycophones ; des éléments *machouach* et *rebou* importants s'installent en Égypte dès le XI^e siècle au moins et s'intègrent si bien au mode de vie sédentaire qu'ils gouvernent le pays à partir du X^e siècle.

La sédentarité et l'économie agricole ne sont cependant pas des apanages égyptiens ; en effet, vers la même époque, les premiers Garamantes attestés par l'archéologie occupaient des sites fixes dans le Wadi el-Agial au Fezzan (Libye), 700 kilomètres au sud de Tripoli.⁸⁷² La fouille de Zinhecra, située non loin de Garama (aujourd'hui Djerma), l'antique capitale des Garamantes, a permis de réaliser une étude archéobotanique dont les résultats ont pour la première fois fourni des informations précises sur les débuts de l'agriculture au cœur du Sahara. Le site comprend environ 300 emplacements d'habitation et d'inhumation établis sur le sommet (*ca.* 215 m de long et 35 m au point le plus large) et sur les pentes d'un promontoire fortifié, dont les niveaux les plus anciens occupaient la partie supérieure et le versant nord. Les niveaux où furent prélevés les échantillons analysés ont fourni onze datations au C 14 indiquant une activité dans la période de 900 à 400 *a.C.* (dates calibrées) ; le matériel végétal le plus ancien est daté de 905-800 *a.C.* (*cal.*).⁸⁷³ Les analyses révèlent que les habitants de Zinhecra cultivaient blé (*Triticum dicoccum*, *Triticum aestivum*), orge (*Hordeum vulgare*), dattes (*Phoenix dactylifera*), vigne (*Vitis vinifera*), figues (*Ficus carica*) et probablement céleri (*Apium graveolens*) et pourpier (*Portulaca oleracea*) ; divers aromates trouvés sur le site assaisonnaient peut-être les repas, que complétaient lait et viandes bovine, ovine et caprine.⁸⁷⁴ Ces oasis cultivateurs et éleveurs, dont Hérodote⁸⁷⁵ savait qu'ils vivaient d'une économie agricole, étaient rangés par celui-ci parmi les Λίβυες méridionaux, au même titre que les habitants d'Augila et les Ammoniens. Ils conservèrent l'identité ethnique que leur connaissait l'historien grec jusqu'au milieu du III^e siècle *p.C.* au moins, car à cette époque les *ostraca* du camp romain de Bou Njem, situé sur un oued affluent de l'oued Kebir (lequel se jette dans la grande Syrte), mentionnent quelquefois le passage de *Garamantes*,⁸⁷⁶ dont certains transportaient de l'orge sur des ânes et des

⁸⁷²C. M. DANIELS, 'Excavation and Fieldwork amongst the Garamantes', in *LibStud*, 20, 1989, p. 45-61.

⁸⁷³M. VAN DER VEEN, 'Garamantian Agriculture : The Plant Remains from Zinhecra, Fezzan', in *LibStud*, 23, 1992, p. 12-13.

⁸⁷⁴EADEM, *Ibidem*, p. 37.

⁸⁷⁵HÉRODOTE, IV, 183, 1, *cf.* mon étude à paraître *Recherches*, p. 71.

⁸⁷⁶*O. Bu Njem* 28 ; 71 ; 147.

mulets,⁸⁷⁷ sans doute pour le vendre à la garnison ou à d'autres clients du nord. Or, les Garamantes faisaient usage de signes qui semblent apparentés à l'écriture libyque : une tombe de la région de Djerma, datée du I^{er} siècle *p.C.* d'après la céramique romaine contenue dans le matériel funéraire, comprenait des vases sur lesquels étaient gravés à la pointe des signes qui paraissent libyques.⁸⁷⁸ Ces caractères isolés, peut-être des sigles ou des abréviations, ne permettent évidemment pas de démontrer qu'ils notaient des mots libyques, mais l'hypothèse que tel fût le cas est la plus vraisemblable. La toponymie locale fournit aussi quelques indications onomastiques. Décrivant la géographie de la *Phazania* (aujourd'hui le Fezzan), Pline l'Ancien évoque la campagne de Cornelius Balbus en pays garamantique, qui triompha *ex Africa* en 19 *a.C.*⁸⁷⁹ ; lorsque Pline⁸⁸⁰ constate une divergence entre la liste des *oppida* vaincus d'après ses sources littéraires et les *nomina* et *simulacra* portés en triomphe par l'*imperator*, il énumère ces derniers, parmi lesquels plusieurs toponymes pourraient bien appartenir à la classe des noms de lieux africains à consonne initiale *T(h)*-⁸⁸¹ : *Tabudium* (*oppidum*), *Tuben* (*oppidum*), *Thapsagum* (*oppidum*), *Tamiagi* (*natio*), auxquels on ajoutera l'*oppidum* de *Thelge* (leçon incertaine), cité par l'une de ses sources littéraires, et l'*oppidum* de *Maxalla*, d'apparence également libyque (*Mac-*). Les noms dont nous disposons sont trop peu nombreux pour permettre une étude linguistique aussi rigoureuse qu'on le souhaiterait, mais ils donnent néanmoins quelque fondement à l'hypothèse selon laquelle les habitants du Fezzan antique auraient parlé le libyque. Il est donc permis de supposer avec un bon degré de vraisemblance que les Garamantes faisaient partie de la famille des libycophones, dont une branche menant une vie sédentaire consacrée à l'agriculture et à l'élevage en des établissements fixes se serait ainsi déjà installée au cœur du Sahara au plus tard dès le IX^e siècle *a.C.*

Lorsque les Grecs s'intallèrent à Cyrène dans la seconde moitié du VII^e siècle, le pays était déjà occupé par des indigènes ; des fouilles réalisées en 1968 et 1969 ont permis de découvrir à l'ouest de l'*agora* un niveau pré-grec : celui-ci, dont le sol semble aménagé pour l'installation de cabanes, a fourni une céramique faite sans l'aide du tour, que I. Baldassarre⁸⁸² est tentée de rapprocher de la céramique trouvée dans la grotte cyrénéenne de Haua Fteah, dans les niveaux datés de *ca.* 2500 à 500. Dès la première moitié du VI^e siècle, des conflits se déclarent entre les Cyrénéens et les Λίβυες nomades de la région, que l'apport démographique de Grecs venus, à l'appel de la Pythie, renforcer les rangs de

⁸⁷⁷O. Bu Njem 72.

⁸⁷⁸G. CAMPS, 'Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara', in *BCTH*, n.s. 10-11, 1974-1975 (1978), p. 164-165.

⁸⁷⁹Pour la date du triomphe, voir *CIL* I², fgt XXXVII (p. 50) ; cf. *PIR*,² II, n° 1331 (p. 310-312).

⁸⁸⁰PLINE, *Nat. hist.*, V, 36-37.

⁸⁸¹Sur cette classe de toponymes, voir L. GALAND, '«T(h)» in Libyan and Canarian place-names', p. 32-41.

⁸⁸²I. BALDASSARRE, 'Trace dell'abitato prebattiacco', p. 22.

la colonie dépossédait d'une partie de leurs terres⁸⁸³ ; au siècle suivant, le *Libykos logos* d'Hérodote offre un tableau du peuplement africain : les Λίβυοι occupent l'Afrique septentrionale depuis les abords de l'Égypte jusqu'à l'Océan Atlantique.⁸⁸⁴ L'exemple des Ammoniens habitant l'oasis de Siwa présente un intérêt particulier dans notre perspective, car le «Père de l'ethnolinguistique» en décrit brièvement le langage : ses informateurs doivent l'avoir entretenu de l'usage local d'une langue africaine ayant des affinités avec l'égyptien ; et en effet le patronyme d'un grand chef ammonien actif au VI^e siècle *a.C.* suggère que l'on y pratiquait le libyque, dont le *siwi* actuel serait un lointain descendant. On notera d'ailleurs que des signes d'apparence libyque ont été copiés au siècle dernier sur la façade «d'un temple fort dégradé, bâti partie en pierres, partie en briques», dans les ruines situées entre Kamyseh et Deyr er-Roum, dans l'ouest de Siwa ; une étude épigraphique devrait être menée sur le terrain afin de tenter d'en déterminer l'âge et la nature ; de même, il conviendrait de collationner à nouveau les signes copiés par A. Fakhry à Bahariya,⁸⁸⁵ car ils rappellent les caractères libyco-berbères (ensemble comprenant à la fois les alphabets antiques et les *tifinagh* médiévales et modernes). La carte de l'onomastique libyque contenue dans les documents libyques, puniques, grecs et latins peut être approximativement superposée à celle des peuples libyens décrits par Hérodote : si l'on excepte les inscriptions libyques potentielles de Bahariya et de Siwa ainsi que les sources grecques d'Égypte, les anthroponymes libyques les plus orientaux apparaissent dans le papyrus conservant le célèbre cadastre de la Marmarique, daté du II^e siècle *p.C.* (*P. Vat. gr. II*) ; les exemples les plus occidentaux se trouvent dans les inscriptions libyques du Maroc (*JAMLib*) — pour ne pas évoquer les textes canariens, notés dans la même écriture, mais dont la langue est controversée. La limite méridionale du domaine libyque est plus difficile à définir, car les nombreuses inscriptions sahariennes rencontrées dans le sud doivent encore faire l'objet d'une étude systématique ; l'incertitude planant sur leur ancienneté contraint pour l'heure à les désigner du terme neutre de «libyco-berbères». Du point de vue chronologique, les premiers personnages connus pour avoir porté un nom libyque (transcrit en grec par Hérodote) vécurent au VI^e siècle *a.C.* ; les plus anciennes inscriptions libyques avérées et datées remontent au III^e siècle *a.C.*, les plus récentes datent de l'époque chrétienne, au V^e/VI^e siècle *p.C.*⁸⁸⁶ Les noms contenus dans la *Johannide* de Corippe permettent également de descendre jusqu'au VI^e siècle, tandis que des tribus africaines mentionnées au X^e siècle chez des auteurs arabes portent encore des noms «libyques».

⁸⁸³HÉRODOTE, IV, 159, *cf.* mon étude à paraître *Recherches*, p. 51-52.

⁸⁸⁴*Cf. Recherches*, p. 1.

⁸⁸⁵A. FAKHRY, *Egyptian Deserts. Bahria Oasis*, II, p. 71, fig. 50-51.

⁸⁸⁶G. CAMPS, 'Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques', p. 166.

Les faits que nous venons de passer en revue n'invitent pas à se représenter le peuplement protohistorique de l'Afrique septentrionale comme l'«exode» d'un groupe monolithique de Libyens qui auraient atteint l'Égypte à l'époque des campagnes ramessides pour se répandre ensuite vers l'ouest jusqu'au terme du continent. La vallée du Nil semble plutôt matérialiser la limite extrême d'une vaste zone libycofone, dont l'onomastique révèle l'influence continue à partir des XV^e/XIV^e siècles. Tout se passe comme si l'extension d'un peuplement dont les fondements sont mis en place depuis longtemps se révélait progressivement au rythme où apparaissent les sources contenant des informations linguistiques ; on comparera ce processus au développement d'une photographie : après que la lumière a agi, l'image contenue en puissance sur la surface sensible du papier ne s'offre au regard que lorsqu'un réactif en révèle les contours. La diversification des modes de vie adoptés par les Λίβυες de l'Antiquité classique, petit nomadisme pastoral, économie mixte exploitant les revenus complémentaires de la *razzia*, activités agricoles pratiquées dans le cadre d'une existence sédentaire,⁸⁸⁷ commença bien avant cette époque. Les Libyens pasteurs combattus par les pharaons ramessides espéraient compléter leurs moyens de subsistance traditionnels grâce à la manne commode d'une vallée opulente ; celle-ci abritait déjà de longue date des éléments libyques isolés, dont l'anthroponymie conserve la trace directe ou indirecte. Plus à l'ouest, les Garamantes cultivaient dès le IX^e siècle au moins la terre de leurs vallées sahariennes avec un succès remarquable au vu de la rudesse du climat. D'autres peuplades perpétuèrent jusqu'au temps d'Hérodote et plus tard la mobilité d'une vie nomade qui laisse peu de vestiges archéologiques... Mais au-delà de leurs spécificités, ces nations libycophones n'en composaient pas moins un vaste ensemble culturel uni par les liens de la langue. Dans une perspective diachronique, on croirait percevoir, entre le *Rebou Ynyny*, serviteur dans le harem de Ramsès III, et cet autre *Ianini* nommé au début du V^e siècle *p.C.* sur une épitaphe chrétienne de Maurétanie Césarienne, comme un air de parenté. Lorsque nous en découvrons la trace, les Libyens apparaissent volontiers gagnés au moins partiellement à la culture dominante des peuples étrangers qu'ils côtoient : *Machouach* et *Rebou* égyptianisés sur les rives du Nil, *Asbystai* et *Bakales* dans la *chôra* cyrénécenne, Libyphéniciens de la zone d'influence punique. Et ne retrouve-t-on pas de quelque manière le premier prophète d'Amon *Ywrit* en la personne de l'évêque *Iurata*, qui veillait au début du V^e siècle sur les âmes chrétiennes du *limes* tripolitain? Autres gens, autre dieu... Mais le nom libyque de ce grand prêtre donatiste, comme jadis celui de son cousin *machouach*, rappelait publiquement la fidélité de ses attaches africaines.

⁸⁸⁷Voir les conclusions de mon étude à paraître *Recherches*.

